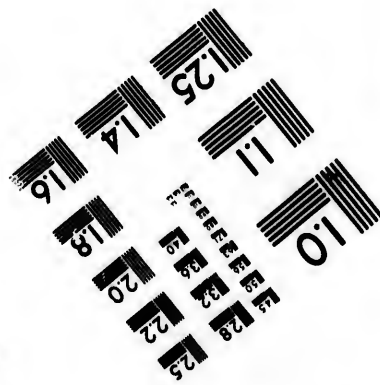
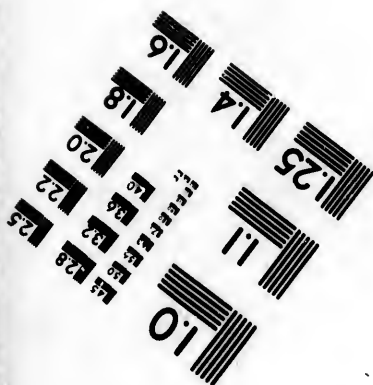
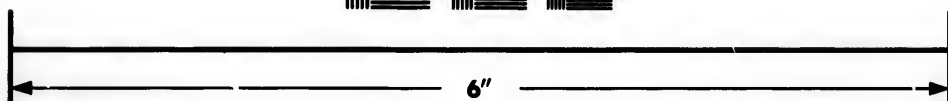
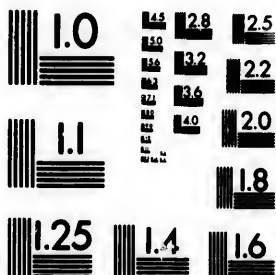


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

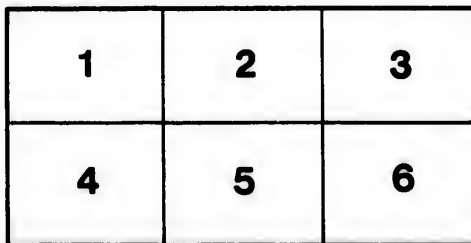
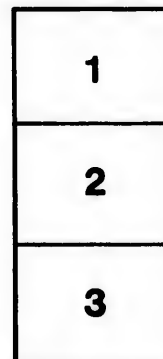
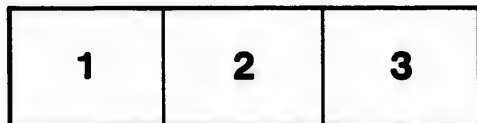
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

stalls  
s du  
modifier  
r une  
image

errata  
to

pelure,  
on à



55

HISTOIRE  
DE  
L'ÉGLISE.

*TOME NEUVIÈME.*

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

237

HISTOIRE  
DE  
L'ÉGLISE

DÉDIÉE AU ROI,

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,  
*Chanoine de l'Eglise de Noyon.*

TOME NEUVIÈME.

Depuis le commencement du schisme des  
Grecs en 358, jusqu'à son renouvellement  
en 995.



A MAESTRICHT,  
De l'Imprimerie de P. L. LEKE  
M. DCC. LXXXI.

*Avec Approbation.*





THE HISTORY OF

THE

REIGN OF

CHARLES THE FIRST

BY

JOHN BURNET

OF

OXFORD

PRINTED

BY

JOHN BURNET

OF

OXFORD

PRINTED

BY

JOHN BURNET

OF

OXFORD

J  
a  
a  
l  
l  
a  
A  
d  
ib  
n  
en  
19  
I  
ex  
m  
C  
ti  
P  
ti  
P  
ti  
ch  
&

---

# SOMMAIRES

## DU NEUVIÈME VOLUME,

*En forme de Table.*

---

### LIVRE VINGT-SIXIÈME.

**D**ispositions des Grecs pour le schisme p. 1. Caractère de Photius & de l'Empereur Michel 2. Injure faite au Patriarche Ignace & à l'Eglise 4. Le Patrice Bardas fait César 5. Léon le Philosophe ib. S. Ignace rélégué dans l'isle de Térébinthe 6. On ordonne Photius patriarche 8. Persécution redoublée contre Ignace & ses partisans ib. Photius écrit à Rome des lettres pleines d'impostures 10. Le pape Nicolas envoie à C. P. 11. Sa lettre à Photius 12. Légats Romains séduits 13. Saint Ignace déposé en Concile 16. On en veut extorquer une démission à force de tourmens 17. Tremblement de terre, pris à C. P. pour une punition divine 19. Artifices de Photius, pour en imposer au Pape 20. Légats excommuniés & Photius déposé par le Pape 25. Impiétés de l'Empereur Michel applaudies par Photius. Supercheries de ce faux Patriarche 28. Il dépose le Pape en concile, & s'attribue la primauté absolue 32. Ses

vj      S O M M A I R E S.

tentatives pour introduire le schisme dans l'Empire François 33. Affaire de Lothaire & de Valdrade 36. Ecrit d'Hincmar sur ce sujet 43. S. Adon archevêque de Vienne 44. Affaires de Rothade de Soissons 46. Chicanes suscitées à Hincmar 54. Trouble calmé dans l'Eglise de Clermont 55. Vengeance impie des archevêques déposés, Theutgaud de Trèves & Gonthier de Cologne 57. S. Rembert succède à S. Anscaire 58. Conversion de Bogoris roi de Bulgarie 60. Réponse de Nicolas I aux consultations des Bulgares 62. Légats missionnaires en Bulgarie 69. Constantin apôtre des Chazares & des Moraves 71. Dernière lettre du Pape Nicolas à l'Empereur Michel 73. Assassinat du César Bardas. Basile le Macédonien associé à l'Empire 75. L'Empereur Michel est tué dans une ivresse 78. Basile chasse Photius, & rétablit S. Ignace ib. Mort du Pape Nicolas I. Sa sainteté 81. Adrien est forcé d'accepter le pontificat 82. Il est soupçonné d'avoir des vues contraires à celles de son prédécesseur 83. Fourberie sacrilège de l'Empereur Lothaire 86. Mort funeste de ce prince 93. Le pape Adrien s'ingère dans le gouvernement politique 94. Remontrances d'Hincmar à ce Pape 95. Convocation du huitième concile oecuménique 97. Réception des Légats du Pape à C. P. 98.

## LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

**O**uverture du huitième concile 101.  
 Réconciliation des schismatiques ré-  
 pentans 107. Traitement des obstinés  
 109. Discours de l'Empereur au con-  
 cile 116. Faux Légats des patriarches  
 d'Orient 120. Second discours de l'Em-  
 pereur 127. La Bulgarie attribuée à  
 l'Eglise Orientale 131. Légats Romains  
 maltraités 135. Zèle apostolique de  
 Théodose métropolitain de Carie 137.  
 Irruption des Normands en Angleterre  
 138. Martyrs dans les monastères 139.  
 L'Abbé S. Néot 143. Affaire d'Hine-  
 mar de Laon 145. Concile d'Attigni  
 147. Nouveau concile à Douzi 150.  
 Différend entre le Pape Adrien & le  
 Roi & les évêques de France 153. S.  
 Athanasé évêque de Naples 157. Charle-  
 le Chauve parvient à l'Empire 158.  
 Concile de Pontion 159. Confession au-  
 riculaire 163. Jugement de Dieu 165.  
 Charle le Chauve échoue dans ses en-  
 treprises ambitieuses 167. Le Pape Jean  
 VIII implore le secours de l'Empereur  
 Charle contre les Sarasins ib. Mort de  
 Charle le Chauve 172. Jean VIII sé-  
 duit par l'Empereur Basile 174. Concile  
 de Troie en Pouille ib. Roideur exces-  
 sive de Jean VIII, au sujet des Bul-  
 gares 175. Conversion des Russes 177.

*Mort de S. Ignace de C. P.* 179. *Photius rétabli, avec le consentement du Pape Jean VIII.* 180. *Photius se fait autoriser par un Concile* 186. *Fermeté de Métrophane de Smyrne* 188. *Photius reconnoît encore la primauté du Pape* 192. *Fable de la papesse Jeanne* 199. *Fidélité magnanime du Légat Marin* 196. *Charle le Gros couronné Empereur* 198. *Le Roi Louis III entreprend sur les élections canoniques* 198. *Erudition d'Hincmar de Rheims. Forme des élections* 201. *Droit des Cardinaux* 204. *Marin élevé au pontificat* 205. *Succès d'Alfrède roi d'Angleterre, contre les Normands* 206. *Ravages des Sarasins en Italie* 209. *Election & détachement du Pape Etienne V* 211. *Mort de l'Empereur Basile* 213. *Fourberie du moine Santarabène* 214. *L'Empereur Léon chasse Photius, & le condamne à l'exil* 216. *S. Etienne patriarche de C. P.* 217. *Mort de Photius. Son goût & son érudition* 218.

---

 LIVRE VINGT-HUITIÈME.

**E***niformité de l'enseignement public* 222. *Charle le Gros hérite du royaume de France* 225. *Normands arrêtés à Paris* 226. *Charle le Gros dépossédé & réduit à la misère* 228. *Le Roi Eudes. Multiplication de souverains* 229. *Dé-*

9. Pho-  
nent du  
se fait  
rmetté de  
Photius  
du Pape  
ine 199.  
Marin  
é Empe-  
treprend  
rudition  
des elec-  
aux 204.  
5. Succès  
contre les  
Sarafins  
achement  
de l'Em-  
du moine  
eur Léon  
e à l'exil  
C. P. 217.  
son éru-

TIÈME.

ment pu-  
du royau-  
arrétés à  
possédé &  
or Eudes.  
229. Dé-

fordres reprimés 230. Instructions de Ri-  
culfe de Soissons 232. Theutbolde & Ar-  
grim compétiteurs pour le siège de Lan-  
gres 234. Le Pape Formose 235. Charle  
le Simple 239. Règle des reclus 240.  
S. Géroult d'Aurillac 243. L'Impéra-  
trice Richarde fonde le monastère d'An-  
delau. Concile de Tribur 248. Arnoul  
couronné Empereur 250. Succession de  
Papes 251. Mémoire du Pape Formose  
justifiée 253. Révolution dans l'Empire  
d'Occident 156. Irruption des Hongrois  
ib. Oviédo érigé en archevêché 259. Pié-  
té du Roi Edouard 261. Stylien de Né-  
césarie 262. Quatrièmes nocés de l'Em-  
pereur Léon 263. Schisme & relâche-  
mens parmi les Musulmans 268. Suc-  
cessions tumultueuses de Papes 271.  
Marorie & Théodora. Scandales dans  
l'Eglise Romaine 273. Concile de Troli  
274. Fondation de Cluny 277. La ville  
de Chartres sauvée de la fureur des  
Normands 281. Charle le Simple cède  
la Normandie au Duc Rollon 282.  
Rollon se fait Chrétien avec ses Nor-  
mands, & prend le nom de Robert 284.  
Le Pape Jean X 287. Ses rapports avec  
Théodora 288. Sa consultation pour les  
Normands 289. Ravages des Hongrois  
291. Conrad de Franconie élu Roi de  
Germanie 294. S. Ratbod évêque d'U-  
trecht 295. Sigismond évêque d'Alber-  
stad 296. L'Empereur Henri l'Oiseleur  
297. S. Sisenand de Compostelle, & S.

Gennade d'Astorgue 298. État triste & honteux de l'Empire d'Orient 301. Simonie confidentielle à C. P. Théophylacte patriarche 303. Le fils de Marozie créé Pape sous le nom de Jean XI 305. Léon VII gouverne saintement 306. S. Odon abbé de Cluny 307. S. Gérard de Brogne 313. L'abbaye de Jumièges rétablie par le Duc Guillaume 314. Le Bienheureux Jean de Gorze 316. Son ambassade auprès du Roi Abdérame 318. S. Udabric d'Augsbourg 321. Hongrois mis en déroute par le Roi Otton 325. Progrès de la foi chez les Slaves 326.

---

 LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

**XX**  
 I. VII. *Ultitude de saints dans les temps les plus mauvais* 328. Le Pape Jean XII ib. S. Adalbert premier archevêque de Magdebourg, & apôtre des Slaves 330. Dismart premier évêque de Prague 332. S. Adalague de Brême 333. Solide conversion du Danemarck ib. S. Odon archevêque de Cantorbéri 336. S. Dunstan 338. Fermeté de son zèle 340. Loix du Roi Edgar 347. S. Ethelvolde de Winchestre 351. S. Osuald de Worchestre 353. Mort de S. Dunstan 356. S. Brunon frère du Roi Otton & archevêque de Cologne ib. Otton I at

SOMMAIRES. 21

tribue une grande puissance aux évêques, afin de soumettre les seigneurs 360. Origine de la domination Germanique en Italie. 361. Conduite imprudente & scandaleuse de Jean XII 362. Sa déposition 368. Election de Léon VIII 369. Vertus politiques & religieuses de S. Brunon de Cologne 370. Sa mort 372. Schisme dans l'Eglise de Rheims ib. Habileté de Hugues le Grand 374. S. Mayeul de Cluny 375. S. Luc le jeune 380. S. Paul de Latre 384. Suaire d'Edesse 391. Siméon Métaphraste 393. Constantin Porphyrogénète fait res fleurir les sciences & les arts 394. Il est empoisonné par son fils Romain le jeune, qui meurt lui-même peu après 396. Nicéphore Phocas Empereur ib. Ambassade de Luitprand à C. P. 397. Etat d'avilissement des évêques Grecs 404. Entreprises de Nicéphore sur les droits de l'Eglise 405. Ses avantages sur les Musulmans 406. Jean Zimisquès fait tuer Nicéphore & s'empare du trône ib. Œuvres de Luitprand 407. Traité des souffrances de l'Eglise par Atton de Verceil 408. Autres ouvrages d'Atton 411. Chronique de Frodoard 413. Vertus de l'Impératrice Sainte Mathilde 414. Coadjutorerie d'Adalbéron neveu de S. Udalric 419. Mort d'Otton I, & de S. Udalric d'Augsbourg 420 & seq. Succession de Papes & de désordres dans l'Eglise

isie &  
51. Si-  
éophy-  
Maro-  
an XI  
tement  
07. S.  
aye de  
lléaume  
Gorze  
toi Ab-  
sbourg  
par le  
foi chez

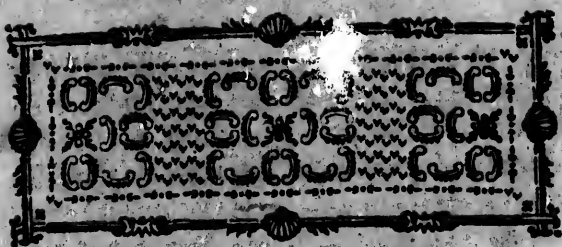
EME.

les temp.  
Jean XII  
vêque de  
Sclaves  
Prague  
333. So-  
ic ib. S.  
éri 336.  
son zèle  
S. Ethel-  
suald de  
Dunstan  
Otton &  
on I at



Romaine 423. S. Mayeul de Cluny refuse la papauté 424. Il réconcilie l'Empereur Otton II avec Sainte Adélaïde mère de ce Prince 425. S. Odilon succède à S. Mayeul 426. S. Wolfgang évêque de Ratisbonne 427. Légations de Rathier de Vérone 428. Ecrits de Rathier 430. Alternatives de succès & de revers parmi les Chrétiens d'Espagne 432. S. Rudesinde évêque de Dume 435. Concile de Winchester 437. S. Turquetul 438. Assassinat du Roi Saint Edouard 441. S. Harold Roi de Danemarck 442. Progrès de la foi dans le Nord 444. L'Antipape Francon 447. Hugues Capet monte sur le trône 449. Affaire de Gerbert & d'Arnoux de Rheims 450. Avantages que le changement de maîtres procure en France à l'Etat & à l'Eglise 451.





# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE VINGT-SIXIÈME.

*Depuis le commencement du schisme  
de Photius en 858, jusqu'au huitième  
concile général en 869.*

**C'**Étoit sans doute dans l'âge des ténèbres que devoit se tramer le tissu des noirceurs, des artifices & de tous les attentats, qui étoient nécessaires pour séparer une partie de l'Eglise, du centre de son unité. Il falloit que cette funeste catastrophe fût préparée de longue main, par l'oubli des saines maximes, par l'obscurcissement de tous les principes : fruit malheureux de l'abus des graces, & d'une jalousie damnable contre des frères qui se

*Tome IX.*

A

STOIRE

montraient plus fidèles. L'Eglise d'Orient formée la première, & toujours fière de ce droit d'ainesse, après avoir néanmoins donné depuis peu les témoignages les moins équivoques de sa catholicité dans un concile œcuménique, se trouvoit dans ces dispositions pernicieuses, au temps que nous avons à décrire. Le germe de la dépravation étoit caché dans son sein, la fermentation ne se faisoit que sourdement : mais le mal pour éclater, & faire la plus funeste éruption, n'avoit besoin que d'une main téméraire qui levât l'appareil.

Nicet.  
pag. 1198  
&c.

L'Eunuque Photius avoit toutes les qualités nécessaires pour cela. C'étoit le plus bel esprit, & la plus méchante ame de son siècle, le génie le plus vaste & le plus cultivé, le plus entreprenant & le plus artificieux, illustre par sa naissance & par l'alliance de sa maison avec les Empereurs, illustré par les deux grandes charges de premier écuyer & de premier secrétaire, puissant par ses richesses, par son crédit, par son habileté à se faire des partisans & des créatures, à rendre ses coupables desseins plausibles, à surprendre jusqu'aux gens de bien. La religion qui ne parut jamais qu'un jeu pour lui, avoit tout à craindre d'un impie de ce caractère ; pour peu qu'il trouvât de fa-

cilité dans la puissance politique & coactive, seule capable de faire impression sur lui.

Mais l'Empereur Michel, fils de Théophile, avec autant d'impiété que Photius, n'avoit aucun sentiment de retenue, nulle idée de dignité ni de décence. Ce jeune Prince noyé dans la débauche, comme un nouveau Néron, ne connoissoit point d'occupation plus sérieuse, que de conduire un char dans les jeux publics. Il avoit continuellement autour de lui une troupe de vils débauchés, à qui il faisoit porter des ornemens pontificaux en dérision de la religion, & contrefaire nos plus augustes cérémonies. Il nommoit patriarche leur chef Gryllus, donnoit aux autres les noms des onze premiers prélats de la dépendance de C. P. & prenoit lui-même le titre de métropolitain de Colonie qui faisoit le douzième. Ils contrefaisoient tous ensemble les chants de l'Église, avec des instrumens de musique; & avec des vases d'or ornés de pierreries, qu'ils remplissoient de vinaigre & de moutarde, ils se jouoient sacrilegèment de la communion.

Comme ils faisoient leur procession, Gryllus avançant monté sur un âne à la tête de son cortège impie, ils se rencon-

l'Orient  
fière de  
en moins  
ages les  
ité dans  
voit dans  
u temps  
germe de  
son sein,  
e sourde-  
, & faire  
besoin que  
l'appareil,  
toutes les  
C'étoit le  
hante ame  
us vaste &  
prenant &  
la naissance  
vec les Em-  
andes char-  
premier se-  
nesses, par  
se faire des  
rendre ses  
à surpren-  
La religion  
u pour lui,  
mpie de ce  
ouvât de fa-

Post.

Theoph.

IV. n. 21.

36, &c.

trerent avec la procession patriarchale. Ravi de l'occasion, Gryllus sonna de la guitare, en agitant sa chasuble. Tous ses bouffons l'imiterent, avec de grandes clameurs, & des huées mêlées d'injures obscènes contre le S. Patriarche Ignace & son clergé. Quelque temps après, l'Empereur fit inviter l'Impératrice Théodore sa mère dont il connoissoit la piété, à venir recevoir la bénédiction patriarchale. Elle s'approcha avec un respect religieux; & comme Gryllus habillé en patriarche détournoit le visage, elle se prosterna sur le pavé. Il fit une incongruité de la dernière insolence, en proférant quelques paroles infames, & ajouta aussitôt après : Princeesse, nous vous donnons ce que nous avons. C'étoient les plus doux amusemens de l'Empereur Michel III, d'outrager tout ensemble la nature & la religion. Après avoir ainsi traité quelques années cette triste & respectable mère, il la contraignit enfin à se faire couper les cheveux, pour embrasser la vie religieuse, avec ses filles. Il vouloit que le Patriarche Ignace leur donnât l'habit; mais ce digne Pasteur répondit avec autant de sagesse que de magnanimité : Prince, quand j'ai pris le gouvernement de cette Eglise, j'ai juré de ne rien faire

Sim. Mag.

c. 20.

contre votre gloire. Si vous la voulez flétrir vous-même, en manquant à votre propre sang, je ne dois pas prêter mon ministère à cette indignité. Et qu'ont fait ces Princesses, pour être ainsi traitées? Après ce peu de paroles, il se retira. Aussi-tôt l'Empereur fit enfermer sa mère & ses sœurs, dans le château de Carien.

Il donna cependant toute sa confiance, & le titre de César, au Patrice Bardas son oncle, & frère de l'Impératrice, mais de mœurs bien différentes. Il avoit beaucoup d'habileté pour les affaires, il aimoit les sciences & les savans, il rétablit les études presque anéanties par une longue suite d'Empereurs ignorans, il institua des écoles nouvelles & florissantes, où les mathématiques & la philosophie reprirent un grand lustre, sous la direction de Léon autrefois archevêque de Thessalonique, & beaucoup plus connu sous le nom de Léon le Philosophe. Mais Bardas avoit une ambition sans bornes & sans aucune délicatesse: tous les moyens de conserver la faveur lui étoient indifférens, & la gloire ou le déshonneur du Souverain lui sembloient pour le moins égaux. Il ne s'étudioit qu'à profiter du peu de mérité & des vices de son neveu. Il s'abandonnoit lui-même aux passions les

plus dissolues, avec si peu de ménagement & d'attention à sa propre gloire, qu'il chassa sa femme pour vivre publiquement avec sa bru. Il paroît même avoir manqué des premiers principes de la religion, puisque dans cet état de désordre & de scandale, il se présenta un jour de solemnité pour participer aux saints mystères.

Nicet.  
vit. Ignat.  
r.vij. Con.  
P. 1191.

Le Patriarche Ignace qui l'avoit souvent exhorté, & toujours en vain, à sortir du crime, l'exclut de la communion. Bardas en furie vouloit lui passer son épée au travers du corps. Mais Ignace, sans témoigner la moindre frayeur, le menaça de la colère de Dieu, d'une manière si terrible, qu'il le fit trembler lui-même. Ce mouvement de crainte ne fit qu'émouvoir son cœur, sans changer ses dispositions. Bien-tôt il usa de tout l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, pour le porter aux dernières violences contre le S. Patriarche. Sa déposition fut résolue. Mais comme les méchans princes ont des raisons toutes particulières de craindre les troubles & les schismes, on entreprit de réduire Ignace par les mauvais traitemens à donner sa démission. On commença par le chasser du palais patriarchal, pour le reléguer dans l'isle

de Térébinthe. Après quelques jours, on lui envoya des grands & des évêques, pour l'engager à donner un acte de renonciation à son siège. On lui alléguâ des raisons spécieuses de céder au temps, on le plaignit, on le pria, on le menaça, sans pouvoir jamais l'ébranler. Cependant plusieurs évêques crioient à l'injustice, & menaçoient de ne point reconnoître le successeur qu'on donneroit à Ignace. Pour éviter le tumulte & fermer la bouche aux prélats <sup>Ibid. pag. 1193.</sup> qui faisoient le plus de bruit, l'artificieux César les prit en particulier, & promit à chacun d'eux la dépouille d'ignace, s'ils vouloient l'abandonner. A cette éblouissante promesse, leur indignation & leur zèle s'évanouirent. L'Empereur vous tiendra la parole que je vous donne en son nom, dit encore Bardas à chacun d'eux en particulier: mais quand il vous offrira le siège patriarchal, ne manquez pas au devoir de la modestie; faites semblant de refuser. Ils le lui promirent. L'Empereur les manda chacun séparément, il leur fit l'offre, ils refuserent; mais ils furent pris au mot.

Le choix étoit déjà fait. Pour remplir les vues de la Cour impie, il falloit un homme tel que Photius, encore laïc, & déjà schismatique, engagé dans le parti



d'Asbestos de Syracuse, qui avoit été déposé pour ses crimes par le patriarche de C. P. dont la Sicile dépendoit encore. Il ne resta aux évêques qui venoient de se laisser corrompre, que la honte d'une ambition stérile, & le dépit de servir un rival par leur lâche prévarication. Il se trouva néanmoins encore assez d'évêques amorcés par l'intérêt, pour soutenir une élection si criante, en exigeant de l'élu quelques promesses & quelques sermens qui ne pouvoient faire illusion qu'à une ignorance honteuse, ou plutôt à des consciences qui vouloient bien être trompées. L'Evêque schismatique de Syracuse ordonna l'auteur futur d'un schisme infiniment plus funeste. D'un laïc, occupé toute sa vie de la guerre ou des négociations politiques, il en fit en six jours un patriarche. Le premier jour, il le fit moine; le second, lecteur; le troisième, soudiacre; le quatrième, diacre; le cinquième, prêtre, & le sixième enfin, évêque du siège le plus illustre de l'Orient.

Deux mois n'étoient pas écoulés depuis cette ordination, que l'intrus donna carrière à toute sa méchanceté & à toute sa noirceur. Il persécuta sans ménagement les ecclésiastiques attachés au légitime

patriarche; il les fit flageller & déchirer de coups. Ensuite il les flattoit, leur offroit des richesses ou des dignités, les pressoit par toutes les voies possibles de flétrir Ignace par des dépositions déshonorantes. Il entreprit même de le charger de crimes d'Etat. Toutes ses manœuvres furent inutiles. Mais ayant Bardas pour lui, il ne laissa pas de faire arrêter le S. Patriarche, de le traîner de prison en prison, enchainé comme un scélérat convaincu, & de le reléguer enfin dans l'île de Lesbos. Un officier s'emporta jusqu'à le souffleter avec tant de brutalité, qu'il lui fit tomber deux grosses dents. On bannit, avec le S. Evêque, & après des traitemens aussi indignes, les personnes que l'on croyoit dans ses sentimens. Toutes ces manœuvres tendoient à extorquer un acte de renonciation au siège patriarchal. Mais Ignace résista si constamment, & mit tant de prélats dans ses intérêts, que Photius fut déposé dans un concile, avec anathême, tant au schismatique qu'à quiconque le reconnoitroit pour pasteur. L'intrus, de son côté, assembla un conciliabule par l'autorité impériale, & prononça contre Ignace quoi qu'absent, une sentence de déposition & d'anathême. Comme les évêques fidè-

les aux canons lui reprochoient en face un procédé si scandaleux, il les déposa eux-mêmes, & les fit emprisonner.

Nicet.p. 1203. Après un pareil éclat, l'imposteur eut le front d'envoyer des légats à Rome, & de mander au Pape, qu'Ignace avoit quitté de son propre mouvement l'Eglise de C. P. à cause de ses infirmités & de sa vieillesse, & qu'il s'étoit retiré dans un monastère, où on lui rendoit tous les honneurs & les devoirs convenables. Peu après, il récrivit en ces termes au Souve-

Ap. Ba- rain Pontife: Quand je pense au poids  
ron. an. de l'épiscopat, à la foiblesse humaine,  
859. & à la mienne en particulier, je ne puis exprimer quelle est ma douleur, de me voir engagé sous ce joug terrible. Mais l'Empereur, humain envers tout le monde & cruel pour moi seul, les métropolitains assemblés & tout le clergé, poussés je ne fais par quelle impression, vinrent à moi, si-tôt que mon prédécesseur eut renoncé à sa dignité. Sans écouter mes excuses, & sans me donner de relâche, ils m'ont déclaré qu'il falloit absolument me charger de l'épiscopat, ils m'ont fait violence, ils ont exécuté leur volonté, malgré mes larmes & mon désespoir. Ces protestations perfides sont suivies d'une profession de foi très-exacte. L'Empereur

DE L'ÉGLISE. II

envoya aussi une ambassade honorable, avec quatre évêques & de riches présens, pour appuyer l'imposture.

C'étoit Nicolas I qui occupoit la chaire de S. Pierre, où il avoit succédé à Benoît III, dès le 24 avril de l'année précédente; c'est-à-dire quinze jours seulement après la mort de son prédécesseur, parce qu'il ne fallut point attendre la confirmation de l'Empereur Louis, qui s'étoit trouvé à l'élection. On fut obligé de faire violence à la modestie de Nicolas, & de l'arracher de l'église de S. Pierre, où il s'étoit réfugié. Il ne tarda point à se montrer d'autant plus digne du pontificat, qu'il avoit paru en concevoir plus vivement les obligations & les périls. Les ambassadeurs de Michel, pour mieux surprendre le Pontife, étoient chargés de lui demander des légats, afin d'éteindre les restes de l'hérésie des Iconoclastes. Le Pape qui n'avoit rien appris des violences commises contre le S. Patriarche Ignace, fut cependant fort étonné de ne voir personne de sa part, au moins quant à ce qui concernoit la démission du patriarchat. Il usa de la haute prudence dont il étoit doué, assembla son concile, & députa enfin deux légats, Rodoalde évêque de Porto & Zacharie évêque d'A-



nagnie. Mais en les autorisant à l'effet de prononcer contre les Iconoclastes, il les chargea précisément, quant à l'affaire d'Ignace, d'en faire les informations juridiques, afin d'en juger ensuite lui-même sur leur rapport. Il écrivit en même temps à l'Empereur Michel & à Photius.

Il paroît par la lettre adressée à cet habile imposteur, que Nicolas commençoit à concevoir des soupçons contre lui, non-  
 Nic.Ep. obstant sa profession de foi. Il ne blâme  
 3. 6. 10. pas seulement l'irrégularité de son ordination; mais il déclare expressément qu'il n'y consent en aucune sorte, jusqu'à ce que les légats Romains étant de retour, il puisse connoître par eux sa conduite & son affection pour la religion. Dans la lettre à l'Empereur, il se plaint qu'Ignace ait été déposé, sans qu'on eût consulté le S. Siège, & sans des raisons canoniques, prouvées, ou juridiquement, ou par l'aveu de ce Patriarche. C'est pourquoi, poursuit-il, nous voulons suivant l'ordre établi, qu'Ignace comparoisse en concile devant nos légats; qu'on lui demande pourquoi il a quitté son peuple, & qu'on examine si sa déposition a été canonique. Quand le tout nous aura été référé, nous déciderons ce qu'il faudra faire pour le bien & la tranquillité de

votre Eglise. Nicolas se plaint encore, [supposé le besoin de donner un évêque à C. P.] qu'on ait pris pour cela un laïc, contre les canons des conciles & les décrétales des Papes. Il profita de la même occasion, pour demander le rétablissement de la juridiction qu'on avoit enfin enlevée au S. Siège sur l'Illyrie, l'Epire, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe, la Dardanie, la Mésie & la Dacie. Comme il prévoyoit les conséquences de cette fatale négociation, il fit faire trois copies de sa lettre, en garda une pardevers lui, destina la seconde à l'Empereur, & voulut que les légats conservaïent la troisième, tant pour leur servir d'instruction, que pour la lire dans le concile qui se devoit tenir à C. P. en cas que le Prince n'y laissât point lire la sienne.

Les appréhensions du Pontife ne pouvoient être mieux fondées. Quand les Ep. Mé-légats arriverent à C. P. le premier troph. p. soin du coupable fut d'empêcher qu'ils <sup>1388.</sup> pussent rien apprendre du changement dont ils venoient faire les informations. Pendant trois mois entiers, on ne les laissa parler à personne qu'à leurs gens. Après quoi, on leur déclara qu'il étoit temps de confirmer la déposition d'Ignace. Ils se récrierent sur cette marche

étrange : mais on leur dit impérieusement qu'il n'étoit pas question de délibérer, que l'Empereur avoit pris sa résolution, que s'ils n'obéissoient, on les enverroit en exil, & qu'on les réduiroit à une telle misère, que la faim leur feroit rechercher ce qui fait le plus d'horreur. Ils succomberent, après huit mois de résistance.

Nicet. p.  
1273.

Cependant le Patriarche Ignace fut rappelé de Lesbos, mais toujours traité avec la même barbarie, sur-tout par un des principaux officiers de la flotte impériale, nommé Nicéas, qui ne rougit pas de prêter sa propre main à flageller les gens du Prélat. On vouloit donner un air canonique à sa déposition, en le condamnant dans un concile extrêmement nombreux, mais qui ne ressembloit que par ce seul endroit aux conciles généraux, parmi lesquels les schismatiques ne manquèrent pas de le compter. Il fut composé de cent dix-huit évêques, entre lesquels étoient les légats du Pape. L'Empereur s'y trouvoit avec les grands de la Cour, tous les magistrats & les principaux du peuple. Le concile étant assemblé, on fit citer Ignace par le Prévôt Baanès, au mépris du S. Patriarche & des canons qui ordonnoient qu'un évêque ne fût cité que par des évêques. Il

s'achemina vers l'église des SS. Apôtres où se tenoit l'assemblée, revêtu de ses habits pontificaux, accompagné de plusieurs évêques qui lui restoient attachés, de quantité de prêtres & de moines, & d'une grande affluence de peuple. L'Empereur lui fit défendre sous peine de la vie, de paroître autrement qu'avec l'habit monastique. Il obéit; mais pour ne pas préjudicier à ses droits, il dit en même temps d'une voix fort élevée, qu'il en appelloit au Souverain Pontife comme à son juge légitime. On le traîna seul dans l'assemblée, & on le présenta à l'Empereur, qui aussi-tôt le chargea d'injures. Il répondit avec tant de douceur & de modestie, que ce prince violent en parut un peu touché, & lui permit, comme il le demandoit, de traiter d'abord avec les légats en particulier. On espéroit que ces ministres corrompus dont on s'étoit assuré, pourroient l'engager à donner sa démission. Ils s'y employèrent en effet de tout leur pouvoir, secondés par les évêques & les premiers courtisans, qui ne cessèrent de le visiter & de le solliciter pendant plusieurs jours consécutifs. Toute la persévérance & les artifices de la séduction demeurèrent inutiles. Il demanda d'être rétabli par provision dans son siège,



& qu'on dépossédât, suivant les canons de Sardique, celui qu'on avoit mis en sa place avant que le Pape eût prononcé. A ce sujet, il cita la lettre d'Innocent Premier en faveur de S. Jean Chrysostome.

On étoit bien éloigné d'entendre à ces propositions. On le traina derechef au concile. Plus de soixante témoins subornés déposèrent contre la canonicité de son élection au patriarcat, & contre sa conduite depuis qu'il étoit patriarche. Enfin après une assez longue contestation de la part de quelques évêques, & des légats même qui appréhendoient les suites de leur prévarication, on prononça la sentence de déposition contre Ignace. On le revêtit de l'habit patriarcal, pour l'en dépouiller avec ignominie. Les lâches légats avec la plupart des évêques, pendant qu'on lui ôtoit les marques de sa dignité, crioient selon la coutume: Il en est indigne. Ainsi finit la première session de ce concile, ou plutôt de ce complot de brigands, aussi justement diffamé que celui d'Ephèse. On en tint une seconde, pour la forme, contre les Iconoclastes qui n'existoient plus; & l'on dressa quelques canons de discipline, où Photius inséra furtivement, & en vrai faussaire,

ce qui tendoit le plus ouvertement à la consommation de ses attentats. Il joua de même ce qu'il pouvoit y avoir d'évêques bien intentionnés, en falsifiant les lettres du Pape, qu'on lut selon la coutume, mais en supprimant ce qu'elles contenoient de contraire à la déposition d'Ignace.

Il sentit bien cependant qu'il ne seroit point en assurance, à moins de tirer une démission du Patriarche même. Pour le réduire à la donner, il le mit entre les mains de quelques officiers impitoyables, qui le renfermerent dans le tombeau de Constantin-Copronyme. Ils le tinrent quinze jours en cet endroit, lui firent passer une semaine entière sans manger, sans dormir, & toujours debout. Ils lui meurtrirent le visage de soufflets & de coups de poing, le mirent en chemise par un froid rigoureux, & l'attachèrent étendu en croix le visage sur le pavé. Enfin ils le monterent sur l'arche du tombeau, qui étoit de marbre taillé en arrête, & lui attachèrent de grosses pierres aux pieds; ajoutant à ces tourmens les injures, les dérisions, & les outrages de toute espèce. Après qu'il eut passé toute la nuit dans cette torture, ils le renversèrent si rudement sur le pavé, qu'il en eut le corps

Thean.  
Post.  
Theoph.  
iv. n. 31.

tout froissé, & perdit beaucoup de sang. Comme il respiroit à peine, un de ces satellites lui prit la main, & lui fit marquer de force une croix sur un papier qu'on porta à Photius. Le faussaire écrivit au dessus la démission d'Ignace, & la confession des crimes qu'on lui supposoit; puis on le mit en liberté, comme s'il se fût démis volontairement. Mais quand le vertige de l'emportement eut fait place à la réflexion. Photius conçut qu'un acte de cette nature ne pourroit jamais lui servir. Pour se mettre une bonne fois l'esprit en repos du côté de ce concurrent inébranlable, il prit la résolution de lui faire crever les yeux & couper les mains, afin de lui fermer tout retour à une dignité dont il ne pourroit plus remplir les fonctions.

Déjà le palais de Pose; c'est-à-dire la maison de la mère d'Ignace qu'on y avoit laissé depuis sa dernière prison, étoit investi de gens armés, quand il s'évada, revêtu de l'habit de l'un de ses esclaves, & l'épaule chargée d'un bâton d'où pendoient deux paniers. A la faveur de la nuit & de ce déguisement, il fut pris pour un portefaix, gagna le rivage les larmes aux yeux, & passa aux isles de la Propontide. Là, il alloit souvent de l'une

à l'autre, se cachoit dans les antres & dans les halliers, avec des alarmes continuelles & toutes les incommodités imaginables : il osoit à peine, quand la faim le pressoit, venir à la dérobee demander quelque morceau de pain ; réduit à porter envie aux mendiens de profession, lui fils d'Empereur, & chef de la hiérarchie de l'Empire.

Celui qui prend soin d'honorer ses serviteurs quand les puissances du siècle les couvrent d'opprobre, défendit la gloire d'Ignace, d'une manière aussi éclatante qu'il s'étoit autrefois déclaré pour Chrysostome, son prédécesseur & son modèle. En même temps que ce bon pasteur ; pour n'avoir point abandonné son troupeau, étoit recherché de tous côtés par des troupes de meurtriers, un horrible tremblement de terre ébranla la ville de C. P. & menaça pendant quarante jours de la renverser de fond en comble. Le peuple se mit à crier, que c'étoit pour venger leur saint Evêque que la colère divine alloit les ensevelir avec ses persécuteurs sous les ruines de leur ingrate patrie. L'Empereur Michel & le César Bardas craignant tout de la multitude au désespoir, jurèrent publiquement qu'on ne feroit aucun mal à Ignace, ni à ceux

Nicet. p.

1210.

qui l'avoient caché, & qu'il pouvoit reparoître en assurance. Il revint en effet, sur cette promesse: Bardas le reçut honorablement, & lui demanda d'un air étonné, pourquoi il avoit erré comme un fugitif. Ignace qui n'étoit pas la dupe de cette dissimulation, répondit avec une noble candeur, qu'il avoit suivi ce que dit l'Evangile, quand on étoit persécuté dans un endroit, de fuir dans un autre. On lui assigna son monastère pour demeure: il y fut mis en pleine liberté; & le tremblement de terre cessa aussi-tôt.

Ep. Phot.  
ex cod.  
Golum.

Cependant les légats du Pape retournerent à Rome. L'Empereur Michel les fit suivre de près par un ambassadeur: chargé des actes de son concile, & de lettres fort pressantes qui en demandoient la confirmation. Photius, de son côté, écrivit une lettre, où la rhétorique & les supercheries Grecques n'étoient pas épargnées. La charité, dit-il, qui resserre les nœuds de l'amitié, & qui dissout les trames de la discordance, doit écarter à plus forte raison tout ce qui pourroit diviser le père & les enfans. Je vous écris pour me justifier, & non pas pour vous contredire. Votre Sainteté m'a fait des reproches, qui sans doute me sont fort sensibles: mais je ne les attribue qu'à son af-

fection paternelle pour moi, & à son zèle pour la discipline de l'Eglise. Il n'en est pas moins vrai, que je suis beaucoup plus digne de compassion que de blâme. On m'a élu, malgré moi; je pleurois, je réclamois, je me désolois, tout le monde en a été témoin; on m'a donné des gardes, on m'a mis en prison, comme un criminel. J'ai perdu la paix & la douceur de la vie, que je goûtois au milieu d'une troupe d'amis vertueux, dans l'étude de la sagesse & la recherche de la vérité. Vous savez les embarras de la place où je suis à présent, l'indocilité du peuple, son humeur séditieuse, son aversion de tout ce qu'on nomme supérieurs. Il murmure, si on lui refuse ce qu'il demande, si vous le lui accordez, il s'en prévaut pour exiger davantage, & souvent pour vous mépriser. Il faut continuellement se contraindre, paroître gai quand on est dans l'affliction, sévère en exerçant la bienfaisance, reprendre ses amis, se roidir contre ses proches, réprimer tous les pécheurs, s'attirer la haine de la multitude.

Mais, dira-t-on, vous deviez résister à la violence. Mais est-ce à celui qui la souffre ou à ceux qui la font, qu'il s'en faut prendre. J'ai peut-être résisté plus

qu'il n'étoit expédient. Hélas ! si je n'eusse craint des suites plus dangereuses, j'aurois résisté jusqu'à la mort. Mais il s'agissoit de violer les canons qui défendent d'élever un laïc à l'épiscopat. Je pourrois encore ici me contenter de répondre, que je n'ai jamais désiré & que je ne conserve que malgré moi la place, où l'on m'a forcé de passer de la fange du siècle. Toutefois il faut justifier nos pères Nicéphore & Taraise, qu'on blâme à mon occasion. Pour cela il suffit d'observer, que les règles & les coutumes sont différentes dans les différentes Eglises, qu'elles n'obligent que dans les lieux où elles sont reçues. Or l'Eglise de C. P. n'avoit pas reçu les canons qu'on dit avoir été violés. Dans l'Occident même, les Latins oseroient-ils condamner Ambroise, la gloire de leur pays ? Ils ne condamneront pas non plus Nectaire, s'ils ne veulent condamner le concile œcuménique qui confirma son ordination. Je ne le dis pas par un esprit de dispute & de contrariété ; puisque j'ai opiné en plein concile à ce qu'aucun sujet par la suite ne soit élevé à l'épiscopat, sans avoir passé par tous les degrés ordinaires de la cléricature. Ce seroit faire injure à nos pères, de donner un effet rétroactif à la

règle que vous observez : mais comme nous sommes toujours prêts à écarter les sujets de scandale, nous en avons fait une loi pour la suite. Et plutôt à Dieu qu'elle eût été de tout temps en vigueur à C. P. j'aurois évité les embarras dont je suis accablé ! Daignez au moins nous délivrer des plus fâcheux de tous ; c'est-à-dire de ces vagabonds inquiets qui courent sans cesse d'ici à Rome. Nous nous réjouissons sans doute, qu'on vous aille baiser les pieds : mais sous prétexte de ce saint pèlerinage, il est bien des pécheurs qui ne consultent que leur lâcheté, & ne cherchent qu'à se soustraire à la pénitence qu'ils méritent. Vous ne pouvez mieux déconcerter leur oblique dessein, qu'en renvoyant ceux qui ne seront pas munis de nos lettres. On voit dans ces dernières paroles de Photius, avec quelle adresse il cherche à inspirer des préventions contre les Orientaux, qui demeurant fidèles à Ignace, alloient à Rome implorer le secours du Pape.

Les légats qui s'étoient concertés avec ce fourbe, ne firent pas leur rapport avec moins d'artifice que lui. Ils appuyerent principalement sur la sagesse du <sup>Nicet.</sup> Ep. 10; dernier concile de C. P. qu'ils traitoient d'œcuménique ; sur le mérite de Photius,



le plus rare & le plus éclatant, disoient-ils, qui eût illustré l'Orient depuis bien des siècles, & qui seul l'avoit fait choisir, malgré toutes les répugnances de sa modestie. On n'avoit pas cru, ajoutent-ils, que son état de simple laïc qu'il avoit opposé lui-même, dût plutôt l'écarter de l'épiscopat, que d'autres sujets fort inférieurs en mérite à ses qualités transcendantes. Tous ces artifices ne purent surprendre un Pontife aussi attentif & aussi pénétrant que Nicolas. D'ailleurs Ignace avoit trouvé moyen d'instruire le Pape, de tout ce qui s'étoit passé au faux concile de C. P. de la prévarication de ses légats, & des horribles violences qu'on lui avoit faites, pour arracher de lui une démission. Nicolas répondit à l'Empereur, qu'il reconnoitroit toujours Ignace pour patriarche, à moins qu'après avoir connu juridiquement de cette affaire, il ne le trouvât coupable, & qu'alors on verroit si Photius pouvoit être élu canoniquement. Il écrivit en même temps aux patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, & à tous les métropolitains d'Orient, de continuer à communiquer avec Ignace, & de ne regarder Photius que comme un laïc.

L'année suivante, étant encore mieux informé,

int  
ch  
av  
vo  
pr  
pe  
à  
ca  
lati  
fut  
pui  
pat.  
sent  
rigu  
con  
dag  
& l'  
P  
mat  
être  
Gré  
mém  
de  
C.  
paré  
qui  
matif  
gens  
Siège  
d'enf  
To

informé, & sensiblement affligé de la tâche que la prévarication de ses légats avoit imprimée à l'Eglise Romaine, il voulut l'effacer de la manière la plus prompte & la plus éclatante. Il assembla pendant l'hiver de l'an 863 un concile à Rome, où, après avoir examiné la cause dans toutes les formes, sur les relations des deux parties, le Légat Zacharie fut convaincu par sa propre confession, puis excommunié & déposé de l'épiscopat. Rodoalde son collègue qui étoit absent, fut cité pour être jugé avec la même rigueur. On annulla solennellement le faux concile de Photius, on le traita de brigandage semblable à celui de Dioscore à Ephèse, & l'on prononça le jugement en ces termes:

Photius qui a tenu le parti des schismatiques, & quitté l'état militaire pour être immédiatement après ordonné par Grégoire de Syracuse condamné lui-même depuis long-temps; qui du vivant de notre confrère Ignace patriarche de C. P. a usurpé son siège, & s'est emparé de la bergerie comme un voleur; qui en concile a osé déposer & anathématiser Ignace; qui a violé le droit des gens, pour corrompre les légats du S. Siège, & les a obligés, non seulement d'enfreindre, mais de combattre nos or-

*Tome IX.*

B

disoient-  
 puis bien  
 fait choi-  
 nces de sa  
 ajoutent-  
 qu'il avoit  
 écarter de  
 ts fort in-  
 ités trans-  
 es ne pu-  
 aussi atten-  
 olas. D'ail-  
 loyen d'in-  
 qui s'étoit  
 P. de la  
 des horri-  
 faites, pour  
 n. Nicolas  
 l reconnoi-  
 patriarche,  
 u juridique-  
 le trouvât  
 roit si Pho-  
 quement. Il  
 patriarches  
 , & à tous  
 le continuer  
 , & de ne  
 e un laïc.  
 ncore mieux  
 informé,

Nicol.

ep. 8.

dres; qui a chassé les pasteurs fidèles, & en a mis d'autres à leur place; qui continue de persécuter l'Eglise, & ne cesse d'exercer des traitemens barbares contre notre frère Ignace: que Photius coupable de tant de crimes, soit privé de tout honneur sacerdotal, & de toute fonction ecclésiastique, par l'autorité de Dieu tout-puissant, des Apôtres S. Pierre & S. Paul & de tous les saints, des six conciles généraux & du jugement que le S. Esprit rend par notre organe. Si après avoir eu connoissance de ce décret, il s'efforce de retenir le siège de C. P. & empêche Ignace de gouverner paisiblement son Eglise; ou s'il ose s'ingérer en quelque manière que ce soit dans le saint ministère; qu'il soit exclus de toute espérance de rentrer dans la communion, & demeure anathématisé, sans pouvoir participer au corps & au sang de J. C. sinon à l'article de la mort. Que Grégoire de Syracuse, qui a consacré Photius, & que tous ceux que Photius a ordonnés, soient aussi exclus de toutes les fonctions cléricales. Quant à notre frère Ignace, chassé de son siège par la violence de l'Empereur & la prévarication de nos légats, nous déclarons de l'autorité de J. C. qu'il n'a jamais encouru la dépoli-

tion ni l'anathème, n'ayant été condamné que par ceux qui n'en avoient aucun pouvoir. C'est pourquoi nous le rétablifons dans la dignité & ses fonctions. Qui-conque à l'avenir lui causera quelque empêchement ou quelque trouble sans l'aveu du S. Siège, sera déposé s'il est clerc, & anathématisé s'il est laïc, de quelque rang qu'il soit. Nous ordonnons aussi sous peine d'anathème, que les évêques & les clercs déposés depuis l'injuste expulsion d'Ignace, soient rétablis dans leurs Eglises & leurs fonctions, nonobstant les crimes dont on les accuseroit: sur quoi néanmoins ils doivent être jugés, mais seulement par le S. Siège. Enfin le concile de Rome confirme la tradition touchant la vénération des images, qui étoit le seul objet pour lequel le Souverain Pontife avoit autorisé ses légats.

A la nouvelle de ce jugement, l'Empereur Michel, le plus violent des hommes lorsqu'on osoit le contredire, entra dans une horrible fureur. Ce n'est pas que ce Prince, dépourvu de tout sentiment de religion, se souciât de l'Eglise de C. P. ni de son patriarche. Tandis qu'il pouffoit cette affaire avec tant d'ardeur, par l'impulsion de Bardas qui lui imprimoit tous ses mouvemens, il choisit

le plus dissolu de ses compagnons de débauche, nommé Théophile, & l'ayant fait revêtir des habits pontificaux parmi ses farceurs habillés en prêtres, on lui entendit dire qu'au lieu d'un patriarche, il y en avoit trois à C. P. que Théophile étoit le sien, Photius celui de Bardas, & Ignace celui des Chrétiens. Photius qui pour les auteurs de son ambition, avoit toute la complaisance des gens qui ne tiennent à aucuns principes, appeloit ces extravagances & ces sacrilèges, les jeux d'esprit & les saillies amusantes d'un jeune Prince. Mais il voyoit bien mieux que l'inconsidéré Michel, les effets que le jugement apostolique ne manqueroit pas de produire jusqu'en Orient, sur une bonne partie des Fidèles.

Pour donner le change aux Orientaux touchant les vraies dispositions du Pape, déjà il avoit usé d'une supercherie, la plus insigne peut-être qu'ait jamais employée ce déterminé faussaire. Entre les lettres que le vigilant Pontife écrivit en grand nombre au sujet du schisme de C. P. il y en eut une où il défendit par l'autorité apostolique aux trois patriarches & à tous les prélats de l'Orient, de participer en aucune sorte à l'intrusion de Photius, & leur commanda de publier

Nicol.  
ep. 4.

cette lettre dans leurs diocèses, de manière qu'elle parvint à la connoissance de tout le monde. Photius eut l'impudence d'en supposer une toute contraire; & pour faciliter au moins la première surprise, il usa de ce stratagème. Il engagea un aventurier, nommé Eustrate, & revêtu d'un habit de moine, à se présenter au palais patriarchal, à l'heure où il s'y rencontroit le plus de monde, & à lui dire publiquement, qu'il arrivoit de Rome où il avoit été porter les plaintes d'Ignace, mais que ce voyage avoit dissipé ses préventions. Le Pape, ajouta Eustrate, n'a pas seulement daigné regarder la lettre d'Ignace; & je me suis cru obligé de vous la rapporter. Il lui remit à l'instant cette lettre supposée, & lui en présenta une seconde également contrefaite, qui s'adressant à Photius de la part du Pontife, lui faisoit des excuses sur la mésintelligence qui avoit été entr'eux, le recevoit à sa communion, & lui promettoit une amitié inviolable. Photius, au gré de qui sans doute le gouvernement n'en faisoit pas encore assez contre Ignace, porta aussi-tôt ces lettres à l'Empereur & au César Bardas qu'il jouoit les premiers, afin de réveiller leur animosité contre le S. Evêque. Ignace fut en effet

Nicet .

Ign.

P. 1215.

resserré de nouveau. On l'interrogea, on interrogea ses gens, on demanda à Eustrate qui lui avoit remis la lettre d'Ignace au Pape. Il répondit que c'étoit Cyprien, l'un des disciples les plus affidés d'Ignace. Mais dans la confrontation, il se trouva que le calomniateur ne connoissoit, ni Cyprien, ni personne de la maison d'Ignace. Dans le premier mouvement de l'indignation, Bardas fit rudement fustiger Eustrate: mais Photius, pour le dédommager, lui procura une charge distinguée parmi les ministres de la justice. Telle étoit son habileté dans l'art de l'imposture, capable de surprendre Bardas lui-même, & de faire succéder à la plus vive indignation de ce César les applaudissemens & les récompenses.

Ce n'étoit pas sans raison que Photius avoit pris tant de soin de cacher à C. P. les véritables dispositions du Chef de l'Eglise. Aussi-tôt qu'on y eut appris la condamnation de cet usurpateur sacrilège, il se fit une révolution soudaine dans tous les esprits, & plusieurs se séparèrent de lui ouvertement, comme d'un schismatique. Ainsi tous les artifices lui devenant inutiles, il usa des moyens les plus violens pour se faire obéir par la crainte. Il fit punir, comme des rebelles & des

séditieux, tous ceux qui faisoient difficulté de le reconnoître. En même temps, pour éviter le blâme de ces cruautés, & s'acquérir la réputation de bon pasteur, il écrivit à Bardas avec qui il s'entendoit parfaitement, les lettres les plus remplies en apparence de la douceur évangélique & de la tendresse pastorale. Il le conjuroit de pardonner à des infortunés qui étoient à son occasion, quelque coupables qu'on les trouvât; parce que les peines d'une multitude de malheureux qu'il ressentoit toutes lui seul comme les siennes propres, lui devenoient insupportables & le mettoient au désespoir.

Pour comble d'attentats, il convoqua une assemblée d'évêques assez peu nombreuse, qu'à force d'impostures & de suppositions il travestit en concile œcuménique. Il y faisoit présider l'Empereur avec les légats des trois grands sièges de l'Orient, traçant ainsi le plan du schisme aux Grecs, & à tant d'autres sectaires imitateurs fidèles de ces adulations politiques. On y supposoit aussi, avec des lamentations affectées, des crimes de toute espèce imputés au Pape Nicolas, les dépositions d'une multitude de témoins qui attestoient la vérité de ces accusations, & des réclamations ani-

Phot. ep.  
ad Bard.  
ex cod.  
Sfort.

Anast:  
præf. in 8.  
Synod.



mées pour en demander justice au concile. Cependant, comme il n'étoit pas dans les règles de condamner un absent, les Pères rejetoient ces représentations; & Photius se rendant comme malgré lui, recevoit les accusations, & examinoit la cause. Enfin, sans égard aux hommages éclatans & réitérés qu'il avoit rendus à la primauté du S. Siège, il condamnoit le Souverain Pontife, prononçoit contre lui la déposition, & l'excommunication contre ceux qui communiqueroient avec lui. Après avoir dressé lui seul tous ces actes supposés, il les fit souscrire par vingt-un évêques, & ajouta des souscriptions fausses jusqu'au nombre de mille. Telles furent aussi celles des Empereurs Michel & Basile associé depuis peu à Michel, de tous les sénateurs, des trois légats d'Orient, d'une infinité d'abbés & de clercs. Il prit encore le titre de Patriarche Œcuménique, mais dans un sens bien plus mauvais que ne l'avoit pris en premier lieu Jean le Jeûneur. C'est Photius qui mit en avant, qu'au moment où les Empereurs avoient passé de l'Italie dans la Grèce, la primauté de l'Eglise Romaine avoit aussi passé de l'ancienne Rome à la nouvelle: source intarissable d'illusions pour les Grecs, & le vrai principe de leur entière défection.

Il écrivit ensuite une lettre circulaire aux trois patriarches, & leur représenta les Latins, non seulement comme les corrupteurs de la discipline, mais comme des hérétiques qui anéantissoient la foi des premiers mystères. Sans craindre la honte de l'inconséquence & de la contradiction, il leur fit un crime du jeûne du samedi & du célibat de leurs prêtres, les traduisant comme des Manichéens qui condamnoient le mariage, après avoir expressément approuvé dans ses lettres précédentes ces diversités de coutume, dans les diverses Eglises. Ce fut alors aussi qu'il induisit les Orientaux à traiter d'hérésie la doctrine des Latins, qui depuis tant de siècles rapportoient la procession du S. Esprit aux deux autres personnes de la Trinité, sans que les Orientaux, dans tous les conciles œcuméniques qu'on avoit célébrés chez eux, s'y fussent jamais opposés.

Portant ses vues encore plus loin, & ne se proposant rien de moins que la ruine totale de l'Eglise Romaine, il entreprit de séparer du Pape toutes les régions soumises à la domination Françoisé, & qui faisoient dans l'Occident une portion si considérable de l'Eglise, qu'on les appelloit communément l'Empire où le

royaume des Chrétiens. Pour gagner l'Empereur Louis fils de Lothaire, il lui avoit donné dans son concile supposé le titre d'Empereur, sans égard aux prétentions jalouses des Empereurs Grecs, & l'Impératrice Ingelberge qui avoit un grand pouvoir sur l'esprit de son époux, y avoit été qualifiée d'Auguste, & de nouvelle Pulquérie. Avec les actes de ce concile, il leur envoya des présens & des lettres pleines d'adulations, où il prioit Ingelberge de persuader à l'Empereur de chasser de Rome le Pape Nicolas, comme déposé par un concile œcuménique.

L'entreprise inouïe de quelques prélats François avoit donné lieu à l'espoir de Photius, du côté des Occidentaux. Gonthier de Cologne & archi-chapelain, Teutgaud de Trèves qui étoit en faveur auprès du Roi Lothaire frère de l'Empereur Louis, ayant été déposés par le Pape comme fauteurs de la vie déréglée & scandaleuse de leur souverain, avoient porté leur ressentiment impie jusqu'à traiter de réunion avec les schismatiques de C. P. Ils avoient adressé à Photius, en forme de lettre, un libelle des plus outrageans qui eussent encore été publiés contre le Chef de l'Eglise. Ils y chargerent Nicolas de mille forfaits,

le traitoient d'excommunié, se contentoient, disoient ils d'un ton de sectaires, de la communion des vrais Fidèles, & demandoient celle de la Grèce, qu'ils traitoient, toute révoltée qu'elle étoit contre l'Eglise, comme si elle en eût été la partie la plus saine & la plus illustre. Ils prioient en même temps le faux Patriarche de C. P. de communiquer ce violent manifeste à toutes les Eglises patriarcales. C'est ce que nous apprend, entre plusieurs monuments divers, la lettre circulaire de Photius aux grands sièges, auprès desquels il ne manqua pas de se prévaloir d'une acquisition si précieuse à tous les sectaires, toujours prêts à s'unir ensemble contre le Siège Apostolique, quelque antipathie qu'il y ait d'ailleurs entr'eux.

Annal.  
Bertin.

Mais pour connoître toute l'indignité de cette manœuvre, il faut la reprendre dès son principe. Lothaire, fils de l'Empereur de même nom & roi de Lorraine, s'étoit abandonné à une malheureuse passion qui troubla tout le repos de sa vie, & qui fut enfin la cause de sa perte. Après une année de mariage avec Theutberge fille de Boson comte d'une partie de la Bourgogne, il se dégoûta de cette Princesse; & pour rompre ses engage-

de divorce.  
Loth &  
Th. t. i.  
Hiem.  
p 557 &c.

mens, il l'accusa d'inceste avec son propre frère. L'épreuve de l'eau bouillante, ordonnée par les seigneurs du consentement du Roi, justifia Theutberge sans lui conférer le don de plaire à son époux. Une jeune personne, nommée Valdrade, avoit pris la place de la Reine dans le cœur de Lothaire, & le tenoit tellement engagé par ses attraits & ses artifices, que dans les préjugés du temps sur le pouvoir de la magie, elle passa pour l'avoir enforcélé. Après une longue suite de fourberies indignes de la majesté royale, & plus encore de quelques prélats qui en furent les exécuteurs; on força la Reine par la crainte de la mort à s'avouer coupable. Son mariage fut dissous par un concile de huit évêques tenu à Aix-la-Chapelle en 862, la Princesse renfermée dans un monastère, & Lothaire épousa Valdrade.

Mais l'infortunée Theutberge craignant des effets plus terribles encore de la violente passion du Roi son mari, s'échappa de sa prison, & se retira dans les Etats du Roi Charle. Elle avoit pris la précaution d'envoyer implorer le secours du Souverain Pontife, contre une oppression si scandaleuse pour le Monde Chrétien. Elle l'avoit même prévenu sur

l'affreuse alternative à laquelle on la réduisoit, ou de se diffamer elle-même, ou de s'exposer aux plus funestes extrémités; ajoutant que s'il venoit à apprendre qu'elle eût fait l'aveu qu'on exigeoit d'elle, ce seroit la seule violence qui l'auroit arraché à une Reine, traitée plus mal que la dernière des esclaves.

Lothaire fut réduit par le Roi Charle à demander lui-même un concile à ce sujet, & le Pape voulut qu'avec deux évêques du royaume de Germanie, il s'y en trouvât deux autres du royaume de Neustrie, & deux encore du royaume de Provence. La ville de Metz fut marquée pour le lieu de l'assemblée, où le Pape envoya deux légats, Jean évêque de Ficolo, & Rodoald de Porto, le même qui avoit prévarié à C. P. mais dont le crime n'étoit pas encore connu. Les légats aussi bien que le concile, avoient l'ordre de référer de leur jugement au Pontife, afin qu'il le confirmât ou l'annulât, selon les règles de la prudence & de l'équité. Ayant appris depuis, que Lothaire avoit déjà épousé Valdrade, il écrivit une lettre circulaire aux évêques de Gaule & de Germanie, pour leur enjoindre de se rendre incessamment à Metz avec ses légats, d'y citer Lo-

Annal.  
Metens.  
an. 865.  
Nicol.  
Ep. 58.

thaire, & après l'avoir entendu, de prononcer un jugement canonique. Le Prince, par un nouvel artifice, prétendoit avoir été marié à Valdrade avant d'épouser Theutberge, & du consentement même de l'Empereur Lothaire. Le Pape, dans une instruction donnée à ses légats, les avertit d'examiner si ce prétendu mariage s'étoit fait publiquement en présence de témoins, & quelle cause l'avoit fait casser pour contracter ensuite avec Theutberge.

La sagesse & les attentions du Pontife ne pouvoient pas aller plus loin; mais la foiblesse de ses légats & d'une multitude d'évêques rendit toutes ses précautions inutiles. Après la prévarication de Rodoald à C. P. il lui en coûta peu de trahir une seconde fois l'honneur du S. Siège. Jean de Ficolo ne fut pas plus fidèle. Lothaire, par la profusion des largesses & des honneurs, avoit disposé les principaux prélats, esclaves de la Cour & de la fortune, d'une manière bien plus favorable que ne le pouvoient faire tous les moyens du droit & de l'éloquence. Il se contenta de représenter qu'en épousant Valdrade, il n'avoit rien fait que par l'autorité des évêques. Ils en tombèrent d'accord, & soutinrent leur sentiment, comme la première fois, par

qu  
se  
Pa  
où  
co  
ca  
do  
sei  
cro  
me  
de  
cor  
de  
Air  
non  
avo  
d'A  
M  
être  
aux  
gaci  
que  
Inse  
pay  
thie  
acte  
faire  
mag  
roie  
au

quelques témoignages de l'antiquité. Ils se fondoient sur un commentaire de S. Paul attribué faussement à Saint Ambroise, où il est dit que la nécessité de garder la continence, après la séparation pour cause d'adultère, ne regarde que la femme: doctrine constamment démentie par l'enseignement de l'Eglise Latine, & qu'on croit même avoir été insérée dans ce commentaire par une autre main que celle de l'auteur, quel qu'il soit. Les légats, corrompus par argent, ne laissèrent pas de ratifier tout ce qui avoit été résolu. Ainsi l'adultère triompha, l'an 863, au nombreux concile de Metz, comme il avoit triomphé l'année précédente à celui d'Aix-la-chapelle.

Nicolas I, le plus inaccessible peut être de tous les Papes aux craintes & aux respects humains, avoit autant de sagacité pour percer les voiles de l'artifice, que de courage pour venger l'innocence. Insensés, dit à ce sujet un annaliste du pays, en parlant des Archevêques Gonthier & Theutgaud qui se chargerent des actes du concile de Metz, pour les aller faire approuver de ce Pape; insensés d'imaginer que leurs vaines subtilités pourroient former des nuages impénétrables au flambeau du Siege Apostolique. En

Conc.  
Trid. sess.  
24. c. 7.  
V. not.  
edit. Ben.

Ann. Met,



effet, quand ces deux prélats arrivèrent à Rome, le Pape Nicolas informé du scandale de Metz, avoit déjà assemblé les évêques d'Itali, pour le réparer. On n'avoit pas laissé ignorer au Pontife, que les Archevêques de Trèves & de Cologne étoient les principaux artisans de cette trame d'iniquité. On les fit entrer au milieu des Pères. Le Pape les reçut avec dignité, & avec une froideur imposante. Ils lui présentèrent, d'un air mal assuré, le jugement de leur concile, signé de leur main, & le prièrent d'y souscrire. Le Pape ayant fait lire cet écrit, leur demanda s'il contenoit leur sentiment. Ils répondirent que leurs souscriptions en faisoient foi, & qu'ils n'avoient point de raison de les rétracter. Retirez-vous à vos logis, leur dit séchement le Pontife, jusqu'à ce qu'on vous rappelle au concile. On les manda quelques jours après; & en leur présence, on anathématisa leur écrit, d'un consentement unanime, puis on les déposa de l'épiscopat. Ensuite le Pape envoya les actes de son concile à tous les évêques des Gaules, d'Italie & de Germanie; c'est-à-dire à toutes les Eglises de l'Empire François.

Tom. 3.  
Conc.  
Gall.

Ces actes qui ne contiennent guère que la sentence de condamnation, étoient

conçus en ces termes : Par le jugement du S. Esprit & l'autorité du Prince des Apôtres, nous cassons & annullons aujourd'hui & pour toujours le concile tenu à Metz par des évêques qui ont prévenu notre jugement, & ont osé violer les réglemens du S. Siège ; nous privons de toutes fonctions épiscopales Theutgaud de Trèves primat de la Belgique, & Gonthier de Cologne, convaincus tant par leur confession que par leur écrits. Pour les autres évêques leurs complices, nous les frappons de la même sentence que leurs séducteurs, s'ils les suivent dans leur égarement. Que s'ils s'en détachent, & demandent pardon au S. Siège, ils ne perdront pas leur rang.

On réitéra aussi dans ces actes l'anathème déjà lancé contre Engeltrude, qui étoit dans un libertinage effronté, loin du Comte Boson son époux, aussi malheureux en femme que sa fille Theutberge l'étoit en mari. On crut pouvoir arrêter les effets du scandale, en excommuniant Engeltrude : mais elle trouva une retraite & un accueil favorable à la Cour de Lothaire. Baudouin, depuis Comte de Flandres, y vint chercher en même temps l'impunité contre un attentat de même genre, & qui annonçoit encore

plus d'impudence. Il avoit outragé la famille royale, en enlevant Judith fille de Charle le Chauve & cousine-germaine de Lothaire, & il se réfugioit avec elle chez ce Prince, trop licencieux lui-même pour user de sévérité contre la débauche. Cependant Lothaire, en faisant ainsi de sa Cour l'asyle de l'incontinence, n'encourut pas seulement l'indignation du Roi son oncle; mais il se rendit odieux à ses propres sujets. Telle fut la cause de ses alarmes & de ses chagrins perpétuels, de tant de vils personnages qu'on lui vit remplir, de ses basses justifications, de sa duplicité & de son hypocrisie jusques sur le trône. Le Roi Charle étant outré de la protection que Lothaire accordoit au ravisseur de Judith, il fallut que Louis de Germanie se fit médiateur entre ces deux princes. Lothaire fut obligé de promettre satisfaction pour Judith, & pour Theutberge, il entreprit sérieusement de se justifier.

Il n'avoit rien épargné, pour avoir dans son inconduite l'approbation d'Hincmar, l'une des principales lumières de son siècle. Ce savant Prélat avoit été invité au concile d'Aix-la-Chapelle, & Adventius de Metz avoit fait le voyage de Rheims, pour le presser d'y venir. Mais

l'Archevêque éventant la manœuvre s'excusa sur ses infirmités. Il refusa même, sous différens prétextes, d'envoyer en sa place un évêque de sa province. On ne laissa point de publier après ce concile qu'Hincmar en approuvoit la décision. Comme ces bruits injurieux commençoient à prendre dans l'esprit de plusieurs personnes distinguées parmi les ecclésiastiques & les grands, il ne tarda point à confondre l'imposture. A ce sujet, il composa un ouvrage assez long, où l'on voit que ce grand homme [tant il est difficile de surmonter les préjugés communs] ne désapprouvoit pas l'épreuve du feu, & attribuoit ce grand pouvoir aux maléficiers. Il commence son ouvrage par établir l'autorité du S. Siège, dont on devoit attendre la-décision dans une affaire si importante. Dans tous les doutes, dit-il, qui on trait à la foi, il faut consulter l'Eglise Romaine, la mère & la maîtresse de toutes les autres, & suivre ses avis salutaires. C'est à quoi sont particulièrement obligés ceux qui habitent l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile & les isles adjacentes, où il est constant que la foi a été portée par des ouvriers évangéliques qui avoient reçu leur mission de S. Pierre, ou de ses successeurs.

Sur le point précis de la question, il décide que selon l'évangile l'adultère est le seul motif de séparation entre les personnes mariées: encore faut-il qu'elle soit ordonnée par la puissance ecclésiastique, & après cette séparation, les parties n'ont pas la liberté de se remarier. Fondé sur ce principe, il prend hautement la défense de Theutberge, & condamne sans aucun respect humain tout ce qui s'étoit fait contre elle.

Ces disputes agitant alors toutes les Gaules, & les évêques sur-tout se croyant obligés d'y prendre part, S. Adon, élevé depuis peu sur le siège de Vienne, consulta le Souverain Pontife. Nicolas lui répondit, suivant les mêmes principes qu'Hincmar, qu'un mari, de quelque crime qu'il accusât sa femme, ne pouvoit en sa place ni en épouser solennellement une autre, ni prendre une concubine; que quand même une personne fiancée auroit péché avec un autre homme que son époux futur, & que cet époux après la consommation du mariage, viendrait à connoître cette faute, il ne pourroit pas pour cela faire divorce.

AA. SS. Adon étoit très-versé lui-même dans Bened. t. les sciences ecclésiastiques, qu'il étoit 6. p. 261, allé étudier à Rome, comme à la meil-

leure source. Ses parens distingués par leur noblesse l'avoient offert dès l'enfance à l'abbaye de Ferrières. Son mérite qui ne tarda point à percer, le fit demander par l'abbé de Prum: mais la jalousie de quelques moines contre un étranger qui les effaçoit, l'obligea d'en sortir. Ce fut alors qu'il entreprit le voyage de Rome, où il demeura cinq ans, appliqué à l'étude la plus sérieuse. A son retour, il fit à Ravenne la découverte d'un martyrologe, qu'on croit être l'ancien martyrologe Romain. En arrivant à Lyon, il trouva plusieurs savans ecclésiastiques, dont le commerce intéressant pour un homme du goût d'Adon, l'y fixa, avec la permission de son abbé. Il y fit son martyrologe, dont celui qu'il avoit copié à Ravenne fut le fonds principal, & qui est un des plus estimables pour la critique. L'archevêché de Vienne étant venu ensuite à vaquer, Adon fut trouvé digne de ce beau siège. Il y eut des contradicteurs, & on voulut le faire passer pour moine vagabond. Mais Loup de Ferrières justifia son religieux, rendit témoignage à ses mœurs, à son érudition & à sa naissance; après quoi, Adon fut ordonné, & gouverna paisiblement son Eglise. Outre son martyrologe, il fit en-

core une Chronique, qui commence à la création du monde, & finit au regne des fils de l'Empereur Lothaire.

Quant à Hincmar, on lui suscita des affaires désagréables, ou plutôt on faisoit les occasions que fournissoit son humeur dure & quelquefois hautaine, pour le punir de ce qui ne méritoit que des éloges dans sa conduite par rapport au Roi Lothaire. Il y avoit depuis quelque temps un démêlé fort vif entre cet Archevêque & Rothade de Soissons l'un de ses suffragans. Celui-ci ayant déposé un curé scandaleux, Hincmar qui n'aimoit pas cet Evêque, & qui cherchoit depuis huit ans les moyens de le chagriner, rétablit le prêtre coupable dans un concile, excommunia le prêtre qu'on lui avoit substitué & qui ne vouloit pas se désister, le fit enlever de force & mettre en prison. Rothade ayant refusé d'acquiescer à ce jugement, l'Archevêque impatient de la contradiction, assembla de nouveau le concile de la province, & priva l'Evêque de la communion épiscopale, jusqu'à ce qu'il se fût soumis. Quelque temps après, il assembla encore un concile où il eut soin, pour plus grand appareil, que le Roi Charle se trouvât; il excommunia & déposa Ro-

T. 3.  
Conc. P.  
787.

tha  
emp  
Soi  
Lo  
pro  
che  
ceuv  
pisc  
les  
Q  
ce  
tenu  
lui  
cour  
thad  
comp  
mém  
avoie  
thad  
le leu  
adref  
dépo  
faite  
Ce  
forme  
lire la  
pris  
écriv  
mes  
Pend

thade qui avoit appelé au S. Siège, le fit emprisonner, & mit un autre évêque à Soissons. Les évêques du royaume de Lothaire qui n'aimoient pas Hincmar, profiterent de toutes ces fausses démarches, accompagnées d'ailleurs de manœuvres & de chicanes peu dignes de l'épiscopat, pour prévenir par leurs lettres les Italiens contre lui.

Quand le Pape Nicolas fut instruit de ce qui s'étoit passé au dernier concile tenu à Soissons, il écrivit à Hincmar, & lui ordonna, sous peine de suspension encourue par le seul fait, de rétablir Rothade dans l'espace de trente jours à compter depuis l'ordre reçu. Il décerna la même peine contre tous les prélats qui avoient consenti à la déposition de Rothade, & chargea Hincmar lui-même de le leur notifier. Par une seconde lettre adressée aux évêques du concile qui avoit déposé Rothade, il cassa la procédure faite contre ce Prélat.

Cependant Hincmar, rompu dans les formes de la procédure, ne voulut pas lire la lettre du Pape, dont il avoit appris d'ailleurs le contenu. Nicolas lui en écrivit une seconde, il y réitéra les mêmes ordres, & sous les mêmes peines. Pendant quatre mois, Hincmar à qui cette



marche ne fait pas honneur, tint cette lettre cachée, sans la montrer à personne. Le Pape lui écrivit pour la troisième fois, & avec une modération qui montre à quel point ce Pontife savoit allier la sagesse avec la fermeté. Comme l'Archevêque lui avoit demandé la confirmation des privilèges de son Eglise; comment ces privilèges, lui dit le Pape après plusieurs éloges propres à tempérer l'amertume des reproches qu'il avoit à lui faire, comment ces privilèges subsisteront-ils, si l'on anéantit ceux sur lesquels ils sont fondés? Il lui fait sentir ensuite la grandeur de sa faute & tous les désordres qu'elle peut causer dans la hiérarchie. En finissant, il le conjure de ne pas le mettre dans la nécessité de sévir.

Soit sensibilité à la condescendance du Pontife, soit crainte de sa sévérité après qu'il auroit épuisé toutes les voies de la douceur, Hincmar tira enfin Rothade de prison, comme pour l'envoyer à Rome: mais on ne lui rendit pas encore une entière liberté. L'Archevêque en donna aussitôt avis au Pape par le Diacre Lindon qu'il lui envoya, & qu'il chargea néanmoins encore de détourner la révision de cette cause. Le Pontife inébranlable récrivit des lettres plus pressantes

santes que toutes celles qui avoient précédé. C'est pourquoi on prit enfin le parti d'envoyer Rothade à Rome, avec des députés des évêques qui l'avoient déposé. Hincmar écrivit alors au Pape, pour justifier sa conduite précédente.

Il faut observer, que ce prélat dans ses délais & ses subterfuges, ne violoit pas ouvertement le droit de recours au S. Siège: mais au moyen de quelques subtilités de légiste, il prétendoit que Rothade, par sa conduite, s'étoit démis de l'appel qu'il avoit d'abord interjetté à Rome. Très-Saint Père & très-révérend Flod. l. 1. Seigneur, dit-il dans sa lettre, nous vous III. c. 22. envoyons nos députés avec Rothade, Hincm. opusc. 17. afin de nous justifier en faisant connoître à Votre Sainteté nos procédés & nos intentions. Nous n'avons pas jugé cet Evêque au mépris du S. Siège, & comme appelant selon les canons de Sardique: mais nous l'avons jugé suivant les canons d'Afrique & les décrets de S. Grégoire, parce qu'il avoit demandé que sa cause fût terminée par des juges choisis. Nous portons trop de respect au premier siège, au siège suprême de l'Eglise de Rome, pour fatiguer son Pontife des disputes que les canons des conciles & les décrets des Papes autorisent les métropoli-

tains à terminer dans les conciles provinciaux. Mais dans toutes les causes des évêques, pour la décision desquelles nous n'aurions pas de règles certaines dans les canons, & qui par conséquent ne pourroient se terminer dans un concile de la province ou de plusieurs provinces; nous savons qu'alors il faut recourir à l'oracle divin; c'est-à-dire au Siège de Pierre. De même dans les causes majeures, si un évêque de la province n'a pas demandé à être jugé par des juges choisis, & si ayant été déposé dans le concile de sa province, il croit sa cause bonne & appelle au S. Siège; ceux qui ont examiné l'affaire, doivent après le jugement épiscopal, en référer au Pape, & selon ce qu'il ordonnera, il faut examiner de nouveau cette cause, suivant le septième canon de Sardique. Pour les métropolitains, qui selon l'ancienne coutume reçoivent le pallium du S. Siège, on doit, ainsi que l'insinue le concile de Nicée, que Saint Léon l'écrivit à Anastase, & que l'ont marqué les autres Papes dans leurs décrétales; on doit attendre la sentence du Pape, ayant de les juger. Celui qui exige de ses inférieurs le respect & l'obéissance, doit rendre sans peine les mêmes hommages à son supérieur.

A cette manière de procéder dans les causes ecclésiastiques, Hincmar ajoute, que quand un évêque déposé appelle à Rome, le Pape ne le rétablit pas d'abord; mais qu'il le renvoie dans sa province, où, selon les canons de Carthage & les loix Romaines, il est plus aisé d'approfondir l'affaire; & qu'alors le Souverain Pontife écrit aux évêques voisins, ou envoie des légats, qui par son autorité jugent la cause sur les lieux. Il expose dans la même lettre les griefs dont il chargeoit Rothade, & pour lesquels ce Prélat avoit été déposé. Il s'agissoit d'un calice d'or enrichi de pierreries, qu'on accusoit l'Evêque de Soissons d'avoir mis en gage, & de quelques autres biens ou ornemens de l'église vendus, disoit-on, sans le consentement de son métropolitain, des évêques de sa province, de son économe & de son clergé. Hincmar ajoutoit néanmoins, que si Sa Sainteté, par compassion pour Rothade, jugeoit à propos de le rétablir, les prélats qui l'avoient déposé ne prendroient pas ce coup d'autorité pour une injure; parce qu'ils savoyent très-bien qu'ils étoient soumis au Pontife Romain, en vertu de la primauté de S. Pierre.

Les députés chargés de cette lettre, &

Rothade qui les accompagnoit, furent arrêtés à l'entrée de l'Italie; parce que l'Empereur Louis leur refusa le passage sur ses terres. Après avoir attendu quelque temps, les députés retournerent en France. Rothade plus intéressé qu'eux au voyage de Rome, eut plus de constance, & trouva le moyen de parvenir à son terme. Il présenta aussi-tôt sa requête, il ne manqua pas de s'étendre sur les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés. Le Pape attendit néanmoins près de dix mois qu'il vint quelques agens de la partie adverse; après quoi personne ne paroissant, il ordonna le rétablissement de Rothade, & le fit revêtir des habits épiscopaux, toutefois sous promesse par écrit de répondre à ses accusateurs, quand ils se présenteroient. Rothade qui avoit jusques-là gardé ponctuellement la suspenſe qu'il croyoit injuste, & qui fut en effet jugée telle, alla aussi-tôt après ce jugement décisif célébrer la messe dans l'église de S. Constance, près celle de S. Agnès où le Pape officioit. Nicolas fit ensuite repartir Rothade pour la France, avec un légat chargé de le présenter au Roi Charle., & de le faire rétablir. Il écrivit en même temps à ce Prince, à Hincmar, aux évêques de France, au clergé & au

peuple de Soissons qui étoient fort attachés à leur évêque. Il dit à Hincmar, qu'il lui est libre de poursuivre à Rome l'accusation de Rothade, s'il le juge à propos; mais qu'en attendant, il lui est défendu de s'opposer au rétablissement. Il le menace de l'excommunier, & de le déposer lui-même, s'il ose contrevenir à ces ordres. Dans la lettre aux évêques, il insiste beaucoup sur l'autorité des décrétales; & l'on voit que dès lors on en prenoit quelques-unes de fausses, pour authentiques.

Mais quoique les évêques de France ne fussent pas faire tout le discernement convenable de ces pièces, ils ne suivoient pas cependant le nouveau droit que ce défaut de critique commençoit à établir. Ils s'en tenoient aux règles anciennes, particulièrement aux canons de Sardique qui permettoient l'appel au Pape après le jugement du concile provincial, & aux canons d'Afrique qui privoient du droit d'appel ceux qui avoient élu leurs juges; comme on prétendoit que Rothade l'avoit fait. On crut avoir au moins lieu de se plaindre, que le Pape n'eût pas fait revoir la cause sur les lieux, avant de prononcer définitivement. Ainsi quoique Rothade eût été rétabli sans op-

position, on ne laissa pas de murmurer en France, comme d'un trait d'autorité contraire aux règles, ainsi que s'en exprime un auteur contemporain.

Annal.  
Berin.

Les évêques du royaume de Lothaire chercherent encore d'autres occasions de chagriner Hincmar. Ils le citerent à leur concile, afin de répondre sur l'affaire surannée de Gothescalc : mais ce prélat instruit à fond des usages canoniques, & qui savoit parfaitement se prévaloir du droit quand il l'avoit de son côté, n'eut que du mépris pour cette citation, faite d'ailleurs par un laïc quatre jours seulement avant l'assemblée, & de la part des prélats d'un autre royaume qui n'avoient sur lui aucune juridiction. Ils le citerent encore au sujet d'Hilduin, nommé par le Roi Lothaire à l'évêché de Cambrai, & digne par la licence de ses mœurs de la protection de ce Prince débauché. L'Archevêque de Rheims n'avoit pas seulement refusé de l'ordonner; mais il avoit eu le courage de présenter un mémoire contre cet indigne sujet au Roi son protecteur, dans une assemblée des princes François. Loin de déférer aux prélats fauteurs des crimes de Lothaire, il porta ses plaintes au Pape, qui dans cette occasion soutint vivement les intérêts d'Hinc-

mar, inséparables de ceux de l'Eglise. Hil-  
duin fut obligé de quitter le siège de  
Cambrai.

Nicolas qui veilloit au bien de toutes  
les Eglises, délivra en même temps celle  
de Clermont, d'un usurpateur nommé  
Aqon, qu'Etienne comte d'Auvergne  
avoit mis à la place du vertueux Sigon,  
digné successeur de Saint Stable, & ho-  
noré comme lui d'un culte public. Le  
Comte qui n'étoit pas irréprochable d'ail-  
leurs, n'osa résister; & Sigon fut réta-  
bli. C'est ce même Etienne qui avoit re-  
fusé de consommer le mariage, qu'il avoit  
contracté avec la fille d'un autre comte  
nommé Régimond ou Raimond. Il fut  
cité par ce Seigneur au concile de Toufi,  
près de Toul, & il y comparut. Ces  
conciles étant des assemblées tout à la  
fois épiscopales & nationales, les deux  
puissances s'y trouvoient réunies; & les  
peines temporelles suivoient le jugement  
ecclésiastique. Le Comte d'Auvergne mar-  
qua beaucoup de déférence pour les évé-  
ques, il protesta qu'il étoit prêt à suivre  
les avis qu'ils daigneroient lui donner,  
pour le salut de son ame, pour la satis-  
faction de Raimond; & pour l'honneur  
de la fille de ce Comte: mais il ajouta;  
qu'il ne l'avoit épousée que pour éviter



de périr, ne pouvant habiter avec elle sans blesser sa conscience. Ayant demandé de parler aux évêques en particulier; autrefois, leur dit-il, j'ai eu le malheur de pécher avec une parente de la fille de Raimond. Après m'être fiancé avec elle, j'ai consulté mon confesseur, il m'a répondu que, tant qu'on peut compter la parenté, c'est un inceste d'avoir commerce avec deux parentes, & que la pénitence sans la réparation est illusoire. On fut d'avis d'obliger Etienne à nommer la personne avec laquelle il disoit avoir péché avant son mariage, afin qu'on pût s'assurer de la vérité; que si le fait étoit constant, & qu'elle fût parente de la fille de Raimond, il falloit rompre le mariage, en laissant à l'épouse la dot qu'elle avoit reçue, & qui tiendroit lieu des dédommagemens qu'Etienne auroit dû donner, s'il avoit rompu les fiançailles comme il y étoit obligé. Ce Comte d'Auvergne fut tué dans la suite, en combattant contre les Normands.

Hilduin, chassé du siège de Cambrai, & le même, selon toute apparence, qu'Hilduin frère de Gonthier de Cologne, suivit à Rome les députés du Concile de Metz. Il servit aussi sa propre haine, en secondant celle de ce schisma-

tique & violent Archevêque ; & il le fit avec toute la fureur d'un intrus diffamié. Digne suppôt du schisme, il entra à main armée dans l'église de Saint Pierre, & déposa sur le Tombeau du Prince des Apôtres, un acte exprès de révolte contre le Chef de l'Eglise. Ce manifeste impie avoit été dressé par Gonthier de Cologne & Theutgaud de Trèves, à la Cour de l'Empereur Louis où ils avoient passé après leur condamnation, & qu'ils trouverent moyen de mettre dans leurs intérêts. Le Prince prit la route de Rome. Le Pape fut obligé de s'enfuir, passa deux jours sans boire ni manger ; & il eût été la victime de l'oppression, si Louis attaqué subitement d'une fièvre violente n'eût crainit des coups encore plus terribles de la céleste vengeance. Il entra en lui-même, envoya l'Impératrice vers le Pape Nicolas pour l'assurer de sa bienveillance, l'entendit ensuite avec docilité, & chassa de chez lui Gonthier & Theutgaud. Celui-ci paroît avoir profité de son humiliation, & garda exactement sa suspension pour l'arrogant Archevêque de Cologne, il continua d'exercer ses fonctions, au mépris de la sentence du Pape, jusqu'à ce que Lothaire pressé par ses propres évêques, le chassa de son égli-

Annal.  
Bertin. &  
Fuld.

se, pour calmer les murmures qu'excitoit un mépris si révoltant de l'autorité pontificale.

Nicolas reçut vers le même temps un autre consolation, qui ne fut pas moins sensible à sa vertu & à son ardeur pour l'augmentation du royaume de Jesus-Christ. La foi s'étendoit de jour en jour jusqu'aux extrémités de l'Occident & du Nord, par les travaux continuels de Saint Rembert, le digne successeur de l'Apôtre du Danemarck & de la Suède.

Act. SS.  
Bened. t.  
6. p. 473.

Saint Anscaire avoit conçu toutes ces espérances, à la première vue de ce disciple qu'il s'attacha dès l'enfance. Comme il étoit en Flandre à son monastère de Turholt, il vit un jour entrer dans l'église une troupe d'enfans, tous fort légers & fort dissipés, à l'exception d'un des plus petits, qui fit le signe de la croix en entrant, & pria quelques momens avec beaucoup de respect. Le Saint Evêque crut reconnoître dans la pieuse maturité de cet enfant, les desseins que le ciel avoit sur lui. Il fit venir ses parens, & de concert avec eux, il lui donna la tonsure, avec l'habit ecclésiastique, le mit dans le monastère pour y être instruit, & l'y recommanda très-affectueusement. Il l'emmena par la suite dans ses

courfes apostoliques, & ce fut le plus affidé de ses disciples. Il n'y eut que la mort, qui les sépara. A ce dernier moment, comme on consultoit le Saint Evêque sur le choix de son successeur, & qu'on lui proposoit Rembert en particulier; quant à mon successeur, répondit-il, ce n'est pas à moi de le nommer; quant à Rembert, il est plus digne d'être évêque, que moi d'être clerc. Trois jours avant sa mort, il dit d'un ton assuré à ce Disciple fidèle, qu'il lui succéderoit. Le jour même de cette mort, Rembert fut élu d'une voix unanime. Il fut présenté, avec le décret de son élection à Louis le Germanique, par l'évêque de Minden & l'abbé de la nouvelle Corbie. Le Roi le reçut avec de grandes marques de bienveillance, & le mit en possession de l'évêché, en lui donnant le bâton pastoral, selon la coutume. Rome avoit laissé au Roi le soin de faire ordonner les archevêques de Hambourg, jusqu'à ce que cette métropole eût un nombre suffisant de suffragans: en conséquence, le Prince envoya Rembert à l'archevêque de Mayence, qui fit la cérémonie de l'ordination, assisté de l'évêque de Paderbon son suffragant, & de l'Evêque de Minden suffragant de Co-

logne : choix fait exprès, parmi les prélats de différentes métropoles, afin qu'aucune ne s'attribuât sur Hambourg le droit de l'ordination.

Ann.  
Fuld. c.  
12.

Rembert cependant étoit occupé d'un tout autre soin que celui de sa grandeur. Loin de penser à l'épiscopat, quand on l'y éleva si promptement, il ne songeoit qu'aux moyens d'accomplir le vœu qu'il avoit fait depuis long-temps d'embrasser la vie monastique après la mort de St. Anscaire. Son ordination ne le fit point changer de sentimens. Il alla aussi-tôt à la nouvelle Corbie, y prit l'habit monastique, & se promit d'observer la règle, autant que les fonctions épiscopales le lui permettroient. Il pratiqua en effet les vertus essentielles du cloître, aussi parfaitement que s'il y eût été borné; & il ne remplit pas avec moins de ponctualité les devoirs de l'épiscopat, pendant vingt-trois ans qu'il vécut encore.

De l'autre extrémité de l'Europe, aux confins de l'Empire d'Orient, il arriva au Pape Nicolas, des nouvelles non moins satisfaisantes, avec des ambassadeurs de

Anast. in  
Nicol.  
pag. 265.

Bogoris roi des Bulgares. Ce prince avoit embrassé depuis peu la religion chrétienne, à l'occasion d'une famine qui désoloit ses Etats, & dont il obtint la délivrance en

invoquant le Dieu des Chrétiens. On dit qu'il y fut encore excité par un tableau terrible du jugement dernier, fait par le moine Méthode que son talent pour la peinture lui rendoit cher. Il envoya demander à l'Empereur de C. P. un évêque, qui le baptisa, & le nomma Michel, comme cet Empereur. Ses sujets animés depuis long-temps d'une haine si féroce contre le nom Chrétien, n'avoient pas pris les nouveaux sentimens de leur Roi. Ils vinrent, pleins de fureur, l'assiéger dans son chateau, où il n'avoit que quarante-huit hommes sur lesquels il pût compter. Il ne laissa pas de sortir contre eux avec une assurance que lui donnoit, encore plus que sa valeur ordinaire, la croix qu'il portoit dans son sein. Les rebelles virent ou crurent voir devant lui sept clercs revêtus de tuniques d'une blancheur éblouissante, & tenant en main des cierges allumés. Le feu prit à l'instant aux édifices, les débris enflammés tombèrent sur eux de toute part, les chevaux de la petite troupe du Roi s'élançant ensuite, & se cabrant avec furie, les rompirent & les écrasèrent sous leurs pieds. Ainsi loin de charger, les rebelles ne purent soutenir la charge: ils demeurèrent étendus par terre, sans songer seu-

lement à fuir, ni à se défendre. Le Roi fit mourir cinquante-deux Seigneurs des plus séditieux, & pardonna à la multitude, après quoi, il les exhorta tous à se faire Chrétiens, & en persuada un grand nombre.

Les ambassadeurs qu'il envoya aussitôt à Rome, avoient son propre fils à leur tête, & portoient des offrandes à Saint Pierre, avec les armes qu'avoit le Roi quand il triompha de la rébellion. Ils étoient chargés de demander des ministres évangéliques au Chef de l'Eglise, & de le consulter sur plusieurs questions de la religion & des mœurs. Le Pape Nicolas vit avec attendrissement ces Chrétiens simples qui n'avoient que leur conscience & l'Esprit-Saint pour guides, venir de si loin rechercher les instructions du Siège Apostolique. Après les avoir accueillis avec une affection toute paternelle, il les renvoya pleins de consolation, accompagnés de Paul évêque de Populanie en Toscane & de Formose évêque de Porto, l'un & l'autre d'une grande sagesse & d'une grande vertu: il leur donna les Divines Ecritures, quelques autres livres les plus nécessaires, & sa réponse à leurs consultations.

Nic. ep.  
70.

Vous nous apprenez, porte-t-elle au

adreffant la parole au Roi, que votre peuple s'étant révolté contre vous à cause de votre conversion au Christianisme, & que le secours du Dieu des Chrétiens vous en ayant rendu vainqueur, vous avez fait mourir, avec leurs enfans, tous les grands qui avoient excité la fédition; & vous demandez, si en cela vous avez péché. Il est certain que vous êtes coupable, au regard des enfans innocens & incapables de participer à la révolte de leurs pères. Vous deviez même sauver la vie à ceux-ci, après les avoir vaincus, & à tous ceux que vous pouviez épargner dans le combat. Mais en faisant pénitence, vous obtiendrez pardon d'un péché que vous avez moins commis par malice que par ignorance & par un zèle aveugle de religion. Il ne faut user d'aucune violence, pour convertir ceux qui demeurent dans l'idolâtrie. Contentez-vous de les exhorter, de leur faire sentir la vanité des idoles, de n'avoir aucune communication avec eux, & de leur causer par-là une confusion qui leur devienne salutaire. Pour ceux qui renoncent au Christianisme après l'avoir embrassé, leurs parrains commenceront par les reprendre; ensuite on les dénoncera à l'Eglise: & s'ils continuent à s'obli-



ner, ils seront réprimés par la puissance séculière. Vous avez encore péché, en traitant de la manière dont vous me le dites, le Grec qui a baptisé plusieurs personnes chez vous, en se donnant faussement pour prêtre. Le baptême ne dépendant point de la vertu du ministre, s'il l'a donné au nom de la Sainte-Trinité, ceux qui l'ont reçu sont baptisés validement. Cet homme étoit sans doute blâmable, de se dire ce qu'il n'étoit pas : mais il suffisoit de le chasser ; & votre zèle n'a pas été selon la science & la modération évangélique, en le flagellant cruellement, en lui coupant le nez & les oreilles. Les jours solennels du baptême sont ceux de pâque & de la pentecôte : mais pour vous, il n'y a point de temps à observer, non plus que pour les personnes qui sont en péril de mort.

Le Pape continue : Il faut fêter le dimanche, mais non le samedi. Outre le dimanche, vous devez vous abstenir du travail, les fêtes de la Sainte-Vierge, des Apôtres, des Evangélistes, de Saint Jean-Baptiste, de Saint Etienne premier martyr, & des Saints dont la mémoire est célèbre chez vous. Ni ces jours-là, ni pendant le carême, on ne doit point rendre la justice publiquement. Il faut

s'abstenir de viande tous les jours de jeûne ; c'est-à-dire le carême qui précède pâque, ceux d'après la pentecôte, d'avant l'assomption de la Mère de Dieu, & d'avant Noël. Il étoit d'usage de jeûner dans ces temps pendant quarante jours ; mais les autres carêmes n'étoient pas de la même obligation que le carême proprement dit. C'est aussi la loi, reprend le Pape, de jeûner tous les vendredis & toutes les veilles de grandes fêtes ; quoique nous ne vous y obligions point dans ces commencemens. Pour le mercredi, vous pouvez user de viande, comme aux jours ordinaires. Outre le jeûne du carême, on ne doit point en ce saint temps aller à la chasse, au jeu, ou s'entretenir de bouffonneries, pas même faire de noces ; & les personnes mariées doivent vivre en continence, ainsi qu'aux jours de dimanches, & tant que la femme allaite son enfant. La coutume de l'Eglise est de ne pas manger avant neuf heures du matin. Touchant les mariages, l'usage de l'Eglise Romaine, est qu'après les fiançailles & le règlement des conventions, les parties fassent leur offrande par les mains du prêtre, puis reçoivent la bénédiction nuptiale & le voile, qui ne se donnent point aux secondes

Capitul.  
l.vj u. 187

noces. Au sortir du lieu saint, elles portent sur la tête des couronnes, que l'on garde dans l'église. Mais il n'y a d'essentiel dans ces cérémonies, que le consentement donné selon les loix.

Vous demandez, ajoute-t-il, si l'on peut ordonner chez vous un patriarché. Sur quoi nous ne pouvons rien décider, jusqu'à ce que nos légats nous rapportent quelle est dans vos États la quantité des Fidèles. Nous allons vous donner un évêque, à qui nous conférerons les privilèges d'archevêque, lorsque le peuple Chrétien sera augmenté: alors il établira des évêques, qui auront recours à lui dans les grandes affaires. Avant de faire ces consécrations, il faudra qu'il reçoive le pallium du S. Siège, comme font tous les archevêques des Gaules, de la Germanie & des autres régions. Les Eglises vraiment patriarcales sont celles qui ont été fondées avec cette prééminence par les Apôtres; c'est-à-dire les Eglises de Rome d'Alexandrie la première après Rome, & d'Antioche. Jérusalem & C. P. portent bien ce nom; mais elles n'ont pas cette autorité. L'Eglise de C. P. n'a pas même été instituée par aucun des Apôtres; & le concile de Nicée n'en fait pas mention. Mais parce que C. P. a été nom-

elles por  
 , que l'on  
 d'essentiel  
 consente-  
 il, si l'on  
 patriarche.  
 n décider,  
 rapportent  
 quantité des  
 ner un évê-  
 s privilèges  
 le Chrétien  
 ra des évê  
 lui dans les  
 ire ces con-  
 ceive le pal-  
 ont tous les  
 la Germanie  
 Eglises vrai-  
 qui ont été  
 ence par les  
 es de Rome  
 s Romè, &  
 P. portent  
 nt pas cette  
 a pas même  
 Apôtres; &  
 it pas men-  
 a été nom-

mée la nouvelle Rome, son évêque a été  
 nommé Patriarche, par la faveur des  
 Princes; plutôt que pour aucune bonne  
 raison. L'Evêque de Jérusalem plus ho-  
 noré par le concile de Nicée, suivant  
 une ancienne coutume, n'est cependant  
 qu'appelé Evêque-Patriarche par cet au-  
 guste concile, qui réserve tous les droits  
 de métropole au siège de Césarée. Quant  
 aux Grecs, aux Arméniens & aux autres  
 étrangers venus chez vous de différens  
 pays, & que vous nous dites parler avec  
 quelque diversité sur plusieurs articles de  
 la religion, les dispositions de notre cha-  
 rité sans réserve sont telles, que pourvu  
 qu'on vous enseigne la vérité, il ne nous  
 importe pas de qui elle vienne. Sachez  
 néanmoins que la foi de l'Eglise Romaine  
 a toujours été irréprochable & sans tache.  
 Pour vous y former; nous vous envoyons  
 dès ce moment nos légats & nos instruc-  
 tions. Les évêques que nous vous en-  
 verrons ensuite vous porteront les règles  
 de la pénitence, que les laïcs ne doivent  
 pas avoir entre les mains, non plus que  
 le sacramentaire. Jamais nous ne cesser-  
 ons de prendre soin de vous, avec tout  
 l'intérêt qu'on marque à cultiver les plan-  
 tes les plus précieuses.

Les Bulgares avoient aussi consulté le

Pape, sur plusieurs choses purement temporelles, & jusques sur des détails minutieux & risibles, qui marquent bien la simplicité de ce peuple; comme, si leur Roi pouvoit manger seul, & si leurs femmes pouvoient porter des caleçons. Le Pontife les renvoie aux loix Romaines, pour les choses qui méritent attention. Au lieu de la queue de cheval qu'ils portoient pour enseigne militaire, ainsi que font encore les Turcs, il les engage à prendre la croix; & dans les traités qu'il leur recommande de garder fidèlement, il veut qu'ils jurent sur l'évangile, au lieu de jurer sur l'épée, comme ils avoient fait jusques là. Nicolas cependant semble toucher à la puissance temporelle, dans certaines décisions; en ordonnant, par exemple, de pardonner aux guerriers négligens qui ne sont pas armés ou montés suivant les règles de leur état, & même à des gens coupables de crimes capitaux; de même en défendant d'appliquer personne à la torture. Mais on voit qu'il ne se proposoit que d'adoucir les mœurs farouches de ces Barbares, par la pratique & les sentimens de la charité chrétienne.

Telle est en substance la longue réponse du Pape Nicolas aux Bulgares, compre-

nant, aussi bien que leur consultation, cent six articles que nous avons resserrés autant qu'il étoit possible. Les lecteurs qui savent apprécier ce qui touche les mœurs & la discipline, nous auroient su mauvais gré de n'en avoir pas au moins indiqué de si précieux vestiges.

Le Pape qui ne perdoit pas de vue l'état de l'Eglise de C. P. profita de la bonne disposition des Bulgares, pour envoyer par leur pays de nouveaux légats à l'Empereur Michel. Il les joignit à ceux du Roi, qui les reçut les uns & les autres de la manière la plus honorable. Ceux qui devoient s'arrêter en Bulgarie; savoir, Paul & Formose, y prêcherent aussi-tôt l'évangiie avec de grands succès. Mais Donat, Léon & Marin destinés pour C. P. & qui s'étoient flattés d'y parvenir sûrement par cette nouvelle route, se tromperent dans leur espérance. Ils furent arrêtés par un officier, qui gardoit cette frontière de l'Empire. L'Empereur n'a que faire de vous, leur dit-il avec mépris; & frappant la tête de leurs chevaux, il les repoussa brutalement. A cette nouvelle, l'Empereur dit lui-même aux ambassadeurs que le Roi des Bulgares avoit à C. P. que si ces légats n'étoient venus par la Bulgarie, ils n'eussent

jamais revu Rome. Après avoir attendu en Bulgarie jusqu'à ce qu'ils fussent assurés qu'on les traitoit ainsi par ordre de l'Empereur; comme ils ne voyoient nul jour à réussir, ni à pénétrer, ils reprirent la route d'Italie. Les succès évangéliques des légats Paul & Formose parmi les Bulgares, consolèrent le Pontife de l'endurcissement de l'Empereur. Il envoya de nouveaux ouvriers, pour les aider à recueillir l'abondante moisson, à laquelle ils ne pouvoient plus suffire; & pour donner enfin la forme convenable à cette Chrétienté qui devenoit de jour en jour plus nombreuse, il manda d'y élire un archevêque, & de le lui envoyer pour être consacré.

La foi qui s'affoiblissoit si visiblement parmi les Grecs, ne laissa point de se communiquer aux Chazares, qui faisoient partie de la nombreuse nation des Slaves, & en habitoient la contrée la plus orientale, dans le voisinage de Cherson. Ce bon peuple n'ayant goûté ni les Juifs ni les Sarasins qui s'efforçoient tour à tour de l'attirer à leur religion, avoit demandé à l'Empereur Michel quelque homme vertueux qui pût leur apprendre à servir di-

**Boll. 9.** gnement le Dieu des Chrétiens. Ce choix  
**Mart. 1.** dirigé par le Patriarche [apparemment  
**VII. p. 19.**

S. Ign  
 saint  
 nique,  
 le Phil  
 les scie  
 toutes  
 Mission  
 demeu  
 dre la  
 cet id  
 ces peu  
 des let  
 qui pa  
 vone s  
 faiteme  
 ceux q  
 surpris,  
 de ses  
 nouvea  
 forceren  
 sance,  
 mais il  
 ment la  
 De re  
 avoit fa  
 oreilles  
 c'étoit  
 pereur  
 d'instru  
 la vanité

S. Ignace avant ses revers] tomba sur un saint & savant prêtre, natif de Thessalonique, nommé Constantin, & surnommé le Philosophe à cause de son habileté dans les sciences, que les Grecs comprenoient toutes sous le nom de philosophie. Le Missionnaire étant arrivé à Cherson, y demeura quelque temps, pour apprendre la langue des Sclaves. Il traduisit en cet idiôme les livres sacrés, & comme ces peuples n'avoient point encore l'usage des lettres, il leur en donna, dont ceux qui parlent aujourd'hui la langue Slave se servent encore. Il instruisit parfaitement cette nation, desabusa tous ceux que les Sarasins ou les Juifs avoient surpris, puis revint à C. P. rendre compte de ses travaux & des besoins de ces nouveaux Fidèles. A son départ, ils s'efforcèrent de lui témoigner leur reconnoissance, en lui offrant de grands présens : mais il les refusa tous, & demanda seulement la liberté des captifs.

De retour à C. P. le bruit de ce qu'il avoit fait chez les Chazares, parvint aux oreilles du Prince des Moraves. Bartilas, c'étoit son nom, fit prier à son tour l'Empereur Michel de lui procurer les moyens d'instruire son peuple, qui reconnoissoit la vanité de l'idolâtrie, & vouloit em-



brasser la religion chrétienne. On renvoya Constantin, avec son frère Methode. Les Moraves eurent d'autant plus de joie de cette nouvelle, que les prédicateurs apportoient avec eux l'Evangile traduit en Sclavon, & des reliques du Pape S. Clément, que Constantin avoit trouvées pendant qu'il étoit à Cherson. On vint avec empressement au devant d'eux, & on les reçut avec tout l'honneur & l'appareil qui étoit au pouvoir de ce pauvre peuple. Les deux frères prenant aussitôt la nation par l'endroit qui lui paroissoit si sensible, montrèrent aux enfans les lettres qu'ils avoient inventées, leur apprirent les offices de l'Eglise, & défabusèrent les parens du reste de leurs superstitions, pendant quatre ans & demi qu'ils demeurèrent parmi eux. Au bout de ce temps, & après les avoir munis des livres convenables pour le service de la religion, ils se rendirent aux invitations du Pape Nicolas, qui les manda auprès de lui, tant pour honorer & encourager leur zèle, que pour les confirmer avec cette nouvelle Eglise, dans les principes de la foi & de l'unité catholique. Ils menerent avec eux quelques-uns de leurs disciples, qu'ils jugeoient dignes de l'épiscopat.

Nicolas

Nicolas revenoit toujours aux senti- Nic. ep. 9.  
 mens de commiseration que lui inspiroient  
 les malheurs de l'Eglise de C. P. Tou-  
 tes les violences de l'Empereur ne pou-  
 voient éteindre la charité du Pontife :  
 mais elles n'ébranloient pas non plus la  
 fermeté de son courage. Ce Prince lui  
 ayant écrit d'une manière plus injurieuse  
 que jamais, le menaçant d'aller le chasser  
 de Rome & ruiner l'Eglise de S. Pierre ;  
 que vos expressions, lui répondit le Pape,  
 sont différentes de la manière dont les  
 plus puissans Empereurs parloient autre-  
 fois aux Pontifes Romains ! Pensez-vous  
 nous épouvanter, à force de menaces ou  
 d'injures ? Nous nous confions dans la  
 protection du Tout-Puissant : nous ferons  
 notre devoir, tant que nous respirerons ;  
 & si vous ne nous écoutez pas, nous  
 vous regarderons, comme l'Evangile  
 apprend à regarder ceux qui n'écou-  
 tent pas l'Eglise. Notre puissance nous a été  
 donnée de la propre bouche de J. C. ce ne  
 sont pas les conciles qui l'ont instituée ;  
 ils l'ont seulement honorée & maintenue.  
 Les privilèges en sont perpétuels : on  
 peut les attaquer, mais non pas les abo-  
 lir. Ils ont commencé avant votre regne ;  
 ils subsisteront après vous, & aussi long-  
 temps que subsistera le nom Chrétien. Au

reste, le Seigneur a séparé les deux puissances. Il a voulu que l'Empire n'entreprit pas sur les droits de l'Eglise, & que l'Eglise n'entreprit pas sur ceux de l'Empire; que les Empereurs eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes eussent besoin des Empereurs pour les choses de ce monde. Ecoutez enfin la voix du devoir & de l'équité, jugez-vous vous-même pour votre honneur, & condamnez aux flammes la lettre scandaleuse que vous nous avez écrite avec une plume trempée dans le fiel de l'aspic. Autrement, sachez que tout l'Occident l'anathématisera en plein concile; après quoi, nous nous verrons obligés de l'attacher à un poteau, sous lequel on allumera un grand feu, pour la brûler aux yeux de toutes les nations de l'Univers, qui accourent sans cesse au tombeau du Prince des Apôtres.

Peu après cette lettre, qu'il faut regarder comme un dernier remède qu'on essayoit sur un mal presque désespéré, la face des affaires changea totalement à C. P. L'Empereur étoit enfin devenu jaloux de la trop grande autorité qu'il avoit laissé prendre au César Bardas. Après un songe assez effrayant pour porter le trouble dans l'ame de ce fier César, qui versa

des pleurs en le racontant à un de ses amis, il fut massacré par les ordres & sous les yeux de l'Empereur son neveu. Mais Michel qui n'avoit de vigueur que pour le crime, céda, au bout de quelques semaines, l'autorité qu'il venoit de recouvrer. Le vingt-sixième de mai 866, il associa à l'Empire Basile, dit le Macédonien du pays de sa naissance.

Tout autre fourbe que Photius auroit été déconcerté, en voyant tomber si inopinément, avec Bardas, le principal appui de sa perversité. Mais jamais scélérat ne fut moins sujet à s'abandonner lui-même. Il prit aussi-tôt une voie toute opposée à celle qu'il avoit tenue jusqu'alors; & quoique révoltante pour un homme tant soit peu délicat, elle lui réussit auprès de Michel, qui n'avoit pas plus de génie que de générosité. Au lieu qu'un moment auparavant il adoroit Bardas, & ne rendoit pas à beaucoup près les mêmes hommages à son foible neveu, il fut le premier à déchirer la mémoire de son bienfaiteur, comme du plus odieux des humains, & à louer sur-tout l'Empereur d'avoir su prévenir, ainsi s'en exprimoit-il, par sa prudence & sa juste sévérité, le dernier attentat d'un tyran, tout prêt à se faire par le paricide un chemin à la

Nicet.  
vit. Ignat.

puissance absolue. Michel fut ravi de ce qui ne devoit exciter que son indignation & ses défiances. Il regarda comme un grand avantage, d'avoir pour lui son Patriarche, qui passoit pour le plus habile homme de l'Empire, & qui devant mieux que personne connoître Bardas, justifioit si bien par-là sa proscription. D'un autre côté, l'adulateur perfide s'efforça aussi de gagner la bienveillance de Basile; sur-tout quand il vit la mésintelligence se mettre entre cet Empereur & son bizarre collègue, qui ne tarda point à se repentir de la gêne où il s'étoit réduit. Lorsqu'il se trouvoit seul avec Michel, il le plaignoit d'avoir élevé un ingrat, & s'emportoit sans ménagement contre Basile; & quand il traitoit en particulier avec ce nouvel Empereur, il se monroit passionné pour la conservation & le plein contentement d'un Prince si nécessaire à l'Empire, qui sans lui, disoit-il, se trouveroit à la merci du plus fougueux & du plus insensé des Tyrans,

Basile, né à la campagne, d'une famille obscure, d'où il étoit parvenu à la faveur par la grandeur de sa taille & sa force extraordinaire, avoit conservé ce sens droit, qui prévaut souvent sur la duplicité & tout le manège de la Cour.

Il se défia d'un homme, qui prenoit trop de formes différentes, pour en avoir une sur laquelle on pût compter. Basile avoit d'ailleurs une religion simple, comme ses mœurs, & ne pouvoit goûter les altérations téméraires qu'y faisoit Photius: toutes les subtilités de l'habile schismatique n'empêchoient pas le Prince de méconnoître le Christianisme de ses pères dans ces innovations. Il cacha néanmoins ses pensées, & craignit de précipiter la catastrophe à laquelle tout se dispoit: mais la brutalité de Michel rendit les ménagemens inutiles.

Un jour au mépris de Basile dont il réduisoit tout le mérite à la figure, il prit par la main un rameur de la galère impériale, homme bien fait, de grande taille & de bonne mine, & le présentant au Sénat, après l'avoir revêtu de tous les ornemens impériaux; je me repens, dit-il d'avoir associé Basile à l'Empire, & voici l'Empereur qui mérite de lui être préféré. Cette extravagance indigna tout le monde: on regarda comme le comble de la tyrannie, de faire un jeu du titre auguste qui donnoit droit de commander aux Romains. On se rappela avec exécration une multitude de cruautés bizarres que le Tyran dissolu avoit ordonnées.

Post.  
Theoph.  
iv. n. 43.  
44.  
Constant.  
in Basil.  
n. 25 &c.

dans l'ivresse, comme de couper les oreilles à l'un, le nez à l'autre, & même de trancher la tête par pure caprice. Les esprits se trouvoient dans cette fermentation, quand enfin il ordonna de tuer Basile à la chasse. Le coup ayant manqué, Basile le fit tuer lui-même comme il étoit ivre, le vingt-quatrième jour de septembre de l'année 867. Il avoit régné près de vingt-six ans, dont quinze mois avec son collègue. Sa mère, l'Impératrice Théodore, si différente de son fils, & honorée comme sainte dans l'Eglise Grecque, venoit de mourir dans une espèce d'exil, où il la tenoit dans l'opprobre, parce qu'elle n'applaudissoit ni à ses vices, ni à son schisme.

Dès le lendemain que Basile fut reconnu seul Empereur, il chassa Photius du siège Patriarchal, & le reléqua dans un monastère. Le jour suivant, il envoya le commandant en chef de la flotte, avec la galère impériale, pour ramener honorablement Ignace, qui fut rétabli sur son siège le 23 novembre, avec tout l'appareil convenable, & les applaudissemens de toute la ville. L'Empereur avoit mandé auparavant à Photius, de lui renvoyer sur le champ les papiers qu'il avoit emportés du palais patriarchal. Le faussaire

jura sans hésiter, qu'il n'en avoit point: mais ses gens, moins naturalisés au parjure, montrèrent un air embarrassé qui fit tout découvrir. Ce fut alors qu'on trouva les actes du Concile supposé contre Ignace, avec la lettre Synodique pleine des plus atroces calomnies contre le Pape. On dévoila ce mystère d'iniquité au milieu du Sénat, puis dans l'Eglise, où tout le monde fut saisi d'étonnement & d'horreur, à la vue d'une fourberie qui passoit à ce point la sphère commune de l'esprit humain. C'est ainsi que les auteurs contemporains racontent l'expulsion de Photius. Ce ne fut que plus de cent-cinquante ans après que le schismatique Zonaras, érigeant l'auteur du schisme de sa nation en un autre Ambroise, imagina que Basile avoit chassé cet intrus, parce qu'il en avoit été repoussé publiquement de l'autel, à cause du meurtre de son bienfaiteur.

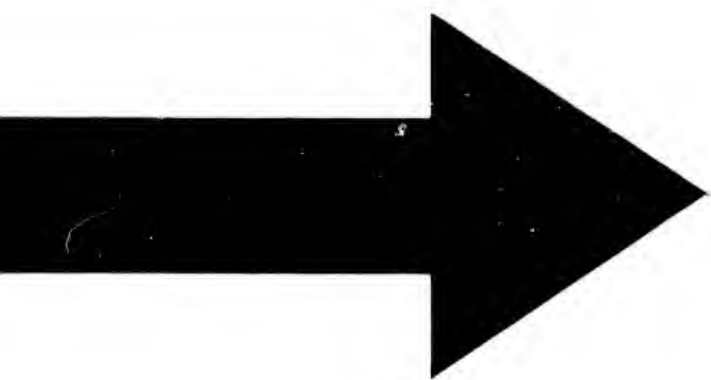
Quand S. Ignace fut rétabli, il interdit les fonctions sacrées, non seulement à Photius & aux Ecclésiastiques qu'il avoit ordonnés, mais à tous ceux qui avoient communiqué avec lui. Ensuite, il proposa à l'Empereur de faire célébrer un concile œcuménique, pour remédier aux derniers scandales. Basile fit aussi-tôt

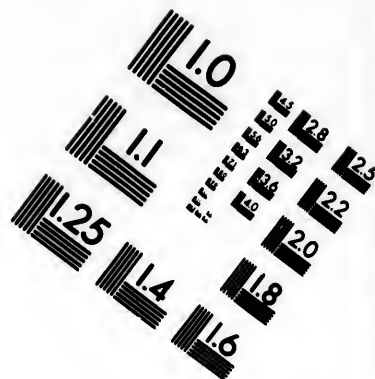
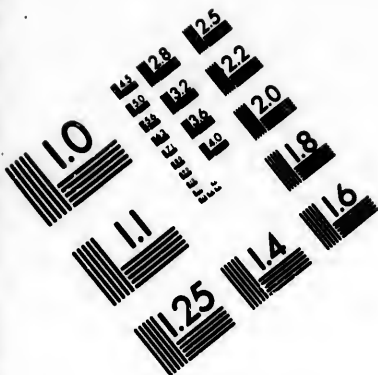
Nicet. &  
Conf. in  
Basil.  
Cedren.

8. Syn act.  
3. Anast.  
in Adrian.

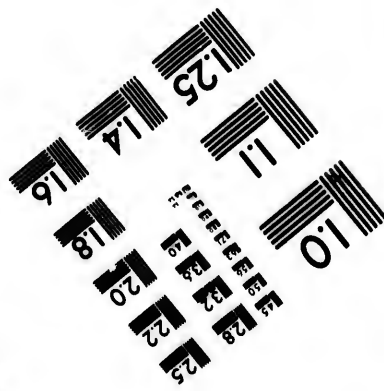
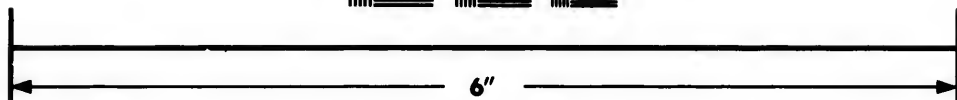
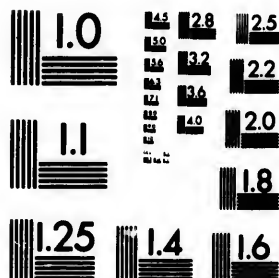








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 128  
15 132  
16 136  
17 140  
18 144  
19 148  
20 152  
21 156  
22 160  
23 164  
24 168  
25 172

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

partir un ambassadeur pour Rome, afin d'obtenir le consentement du Pape, avec des légats. Il envoya aussi en Orient, fit tenir des lettres & de riches présens aux officiers Sarasins qui y commandoient, afin de ménager aux trois Patriarches la liberté de venir au concile, ou d'y envoyer leurs représentans. Photius ne s'abandonna point encore lui-même, dans un revers si capable de le déconcerter. Après avoir eu l'audace de rompre publiquement avec le Pape, & de lancer deux fois l'anathème contre lui, il envoya secrètement à Rome Pierre de Sardes, l'un de ses plus déterminés & de ses plus habiles partisans. Connoissant Nicolas pour un père aussi indulgent envers les enfans soumis, qu'inflexible à l'égard des superbes & des indociles, il se promettoit de le gagner par un acte si authentique de soumission, de lui prouver ensuite l'irrégularité de l'élection d'Ignace, & la validité de la sienne. C'est ainsi que le plus grand ennemi de la primauté de l'Eglise Romaine la constata lui-même, en reconnoissant le Pape pour son juge & son supérieur. Le vaisseau que montoit l'Evêque de Sardes, fit naufrage en route; & de tous les fourbes qui l'accompagnoient, il n'échappa que le moine

Anast.  
prat. in 8  
Synod.

Mét  
déco  
horre  
Le  
de vo  
qui l  
d'inq  
bre d  
ponti  
L'Ég  
bre d  
Ce fu  
des p  
tés su  
pleura  
rissait  
tous l  
rer les  
chréti  
Pape  
cité d  
l'oppo  
au sc  
qu'aux  
sion. I  
cent le  
plus g  
Car on  
du mo  
eun d

Méthode, dont la perfidie fut clairement découverte à Rome, anathématisée avec horreur, & déconcertée pour toujours.

Le Pape Nicolas n'eut pas le plaisir de voir l'heureuse conclusion d'une affaire, qui lui avoit coûté tant de travaux & d'inquiétudes. Il mourut le 13 novembre de l'année 867, après un glorieux pontificat de plus de neuf ans & demi. L'Eglise l'a mis solennellement au nombre des Saints, dans les derniers tems. Ce fut en effet un des plus vertueux & des plus grands pontifes qui soient montés sur le siège de Saint Pierre. On le pleura long-temps à Rome, où il nourrissoit habituellement & sans exception tous les pauvres hors d'état de se procurer leur subsistance. Par-tout le monde chrétien, il laissa de lui l'idée d'un Pape que la providence avoit suscité dans un temps malheureux, pour l'opposer comme un mur d'airain, tant au scandale des princes incontinens, qu'aux attentats du schisme & de l'intrusion. Il nous reste de ce Pontife environ cent lettres ou instructions, d'un bien plus grand nombre qu'il avoit composées. Car on le consulta, de toutes les parties du monde, beaucoup plus même qu'aucun de ses prédécesseurs dont on eût

mémoire : les réponses, pleines de cette clarté & de cette précision que les plus grands ennemis de l'Eglise n'ont pu s'empêcher d'admirer dans les Pontifes Romains, passèrent pour autant d'oracles. Nous trouvons, dans une de ces lettres à Saint Rodolphe archevêque de Bourges, que cette Eglise avoit droit sur celle de Narbonne, pour juger en cas d'appel : espèce de patriarchat, dont on ne voit point de vestige antérieur, & fondé apparemment sur ce que la ville de Bourges étoit la capitale du royaume d'Aquitaine. On lit au même endroit, que les chorevêques, successeurs des soixante-douze disciples, ayant les fonctions épiscopales, on doit tenir pour valides les ordinations qu'ils peuvent faire de prêtres ou d'évêques. On a vu ailleurs la décision contraire : c'est que l'usage n'étoit pas uniforme, & que ces chorevêques, revêtus du caractère épiscopal en certains endroits, ne recevoient en d'autres que l'ordination sacerdotale.

VI. r. 8. Adrien Romain de naissance, prêtre  
 Conc. P. du titre de S. Marc, & distingué par  
 882. une charité dont on racontoit des prodiges, fut élu avec empressement pour succéder à Nicolas. On l'avoit déjà choisi pour remplacer Léon IV, puis Benoît

F  
 n  
 fr  
 m  
 fl  
 or  
 on  
 me  
 fut  
 qu  
 fen  
 vou  
 péri  
 hâte  
 choi  
 sacre  
 cette  
 l'ext  
 & q  
 ecclé  
 tels  
 légat  
 d'An  
 Franc  
 son il  
 trouva  
 porter  
 Nicola  
 tion d  
 La

IV. Dans ces deux rencontres, la sage modestie avoit trouvé moyen de se soustraire à cette haute & terrible dignité: mais après la mort de Nicolas I, les instances du clergé, du sénat, de tous les ordres du peuple, furent si pressantes, on publia tant de révelation & de signes merveilleux de la volonté divine, qu'il fut impossible au modeste Adrien, quoiqu'agé de soixante-seize ans, de se défendre une troisième fois. Le peuple ne vouloit pas attendre la confirmation impériale: le Sénat la fit solliciter en grande hâte; l'Empereur applaudit à un si bon choix, & Adrien, li du nom, fut consacré solennellement le 13 décembre de cette année 867. Sur quelques traits de l'extrême douceur qui lui étoit naturelle, & qui lui fit admettre à la communion ecclésiastique des coupables assez fameux, tels que Theutgaud de Trèves, & le légat infidèle de Nicolas, Zacharie d'Anagnin; le bruit courut jusqu'en France, qu'il vouloit casser les actes de son illustre prédécesseur. A Rome, il se trouva quelques moines orientaux, qui portèrent le respect pour la mémoire de Nicolas, jusqu'à s'abstenir de la communion du nouveau Pape.

La vraie vertu s'empresse toujours à



dissiper les soupçons qui peuvent rejaillir sur la foi. Le vendredi de la septuagésime, vingtième février, Adrien, suivant la coutume, donnant à dîner à ces religieux, dont quelques-uns étoient députés par différens princes, il leur présenta lui-même à laver, leur servit à boire & à manger; & ce qui les prévint encore plus favorablement, parce qu'ils n'avoient connoissance d'aucun Pape qui l'eût fait avant lui, il se mit à table avec eux.

**Adt. vit.** Après le repas, il se prosterna à leurs  
**1. & Con.** pieds, & leur dit : Je vous conjure, mes frères, de prier pour l'Eglise, pour l'Empire, & pour moi qui ne puis que traîner le fardeau redoutable qu'on m'a imposé. Comme ils répondoient à son humilité par des éloges; oubliez-moi, poursuivit-il en versant beaucoup de larmes : mais pour ceux qui ont fourni leur carrière d'une manière très-sainte, rendons à Dieu des actions de grâces, ce sont les prières qui leur conviennent; bénissez avec moi le Tout-Puissant, de ce qu'il a donné à son Eglise, mon Seigneur & mon père le très-saint & très-orthodoxe Pape Nicolas, qui l'a défendue avec le courage d'un nouveau Josué. Alors, ces Orientaux ne purent plus se contenir : Grecs, Syriens, Egyptiens, tous s'écrie-

rent d'une voix unanime: Dieu soit béni, Dieu soit à jamais glorifié, d'avoir fait retrouver à son Eglise un aussi digne pasteur, un successeur si digne du grand Nicolas! Que les bruits injurieux se dissipent, que l'envie soit confondue! Vive Adrien, notre père & notre Seigneur! Vive Adrien établi de Dieu souverain Pontife & Pape universel! Ils répéterent trois fois ces acclamations; & le Pape imposant silence en étendant la main, dit lui-même: Au très-saint & très-orthodoxe Seigneur Nicolas, établi de Dieu souverain Pontife & Pape universel, éternelle mémoire! Vie & gloire éternelle au nouvel Elie! Au nouveau Phinées, digne à jamais du sacerdoce, salut éternel! Paix & abondance de grace à ses fidèles enfans! On répéta encore trois fois chacune de ces acclamations.

Ce Pape, comme on le voit par plusieurs de ses lettres, n'eut pas moins de soin de se justifier auprès des évêques de France, où le bruit s'étoit pareillement répandu qu'il improuvoit les procédés du pape Nicolas. Quoique nous ne soyons pas inflexibles, dit-il, envers les pécheurs qui implorent la miséricorde du S. Siège, nous ne l'exercerons qu'en faveur de ceux qui auront fait une satisfaction raisonnable,

Adr. ep.

6,

& ne prétendront pas se justifier en accusant le grand Pape qui est à présent devant Dieu, & que personne n'a osé reprendre devant les hommes. Et qui des pasteurs peut compter que ses ordonnances subsistent, si l'on rejette un Pape, ou ses décrets! Qu'on tienne pour certain, que je défendrai ceux de Nicolas, comme les miens propres. S'il a usé de sévérité, & que j'en agisse autrement, c'est la différence des temps & des conjonctures qui fait résulter des effets différens du même esprit & des mêmes principes.

T. 8.  
Conc. P.  
909.

Le Roi Lothaire ne laissa pas de se persuader, qu'il auroit meilleure composition d'Adrien que de Nicolas. Il lui écrivit, si-tôt qu'il le fut placé sur le siège de Saint Pierre. Il le félicitoit sur son élévation : mais pour le surprendre plus facilement, il témoignoit aussi regretter le Pape Nicolas ; à qui, disoit-il, il s'étoit toujours soumis, comme au Prince des Apôtres, au préjudice même de sa dignité, & au delà de tout ce qu'avoient fait les Rois ses prédécesseurs. Il demandoit enfin qu'il lui fût permis d'aller se justifier à Rome, & qu'on ne lui refusât point la grace de visiter les Saints Apôtres, laquelle étoit accordée aux Balga-

res  
vag  
Sièc  
série  
s'il  
à R  
Il se  
faut  
rece  
L  
prop  
de s  
fet  
The  
qu'e  
tant  
élev  
Le  
neur  
fenti  
phoi  
de  
trion  
&  
Prin  
tion  
infin  
avoit  
&  
Elle

res & à tous les Barbares les plus sauvages. Adrien lui répondit, que le Saint Siège étoit toujours prêt à exercer la miséricorde, aussi bien que la justice ; que s'il se croyoit innocent, il pouvoit venir à Rome avec confiance ; & que quand il seroit coupable, s'il reconnoissoit sa faute, il ne laissoit pas de venir, pour recevoir le remède de la pénitence.

Regia.  
an. 868,

Lothaire ne s'occupa que des moyens propres à faire réussir ce voyage au gré de sa passion, & se promit un grand effet de la manœuvre suivante. La Reine Theutberge, lassée des mauvais traitemens qu'elle ne cessoit d'éprouver, & souhaitant d'elle-même son divorce ; il l'envoya devant lui, pour applanir les difficultés. Le Pape la reçut avec de grands honneurs, & n'épargna rien pour lui faire sentir la différence d'une Cour où triomphoient le libertinage & l'adulation, & de celle de Rome toujours prête à faire triompher la vérité, à protéger la foiblesse & à venger l'innocence. L'infortunée Princesse demanda cependant la dissolution de son mariage, tant pour certaines infirmités, que par le désir ardent qu'elle avoit de renoncer aux vanités du siècle, & de se consacrer entièrement à Dieu. Elle ajouta qu'elle reconnoissoit son ma-

riage pour illégitimement contracté. Adrien qui soupçonnoit avec raison cette épouse au désespoir, de vouloir terminer ses chagrins aux dépens de son honneur, lui déclara qu'il ne pouvoit consentir à ce qu'elle demandoit; que tout ce qu'il pouvoit lui promettre, c'étoit d'assembler un concile, pour délibérer avec maturité sur une affaire si épineuse. Il lui dit de retourner en attendant auprès de Lothaire, & il écrivit à ce Prince de traiter Theutberge comme sa légitime épouse, & de lui donner les abbayes qu'il lui avoit promises, afin qu'elle ne manquât pas du nécessaire. Telle étoit la dureté de l'oppression à l'égard de Theutberge, qu'un saint Pape qui ne pouvoit que blâmer la coutume abusive d'abandonner les bénéfices aux laïcs, étoit réduit à faciliter cette espèce d'aumône, en faveur d'une Reine.

Valdrade, de son côté, demanda au Pape l'absolution de l'anathème lancé contre elle par le Pape Nicolas. Elle employa pour cela l'Empereur Louis, qui assura le Pape Adrien, que cette femme étoit sincèrement pénitente. Sur ce témoignage, le Pontife écrivit à Valdrade, qu'il lui rendoit le pouvoir d'entrer dans l'Eglise; de prier & de manger avec les

Adr. epist.  
14.

Fidèles; temps plus fendoit al avec Loth

Après q les choses marches é tant l'intér sa couronn chancelier alla d'abor avec l'Em étoit occup fins. De là accompagn qu'il avoit sens, après par l'Empe l'entrevue. tes les for Pontife. L tes de sollic commander de son rang rir plus lon munication que le Pape en célébra présence, nion de sa

Fidèles; mais il lui donnoit en même temps plusieurs avis salutaires, & lui défendoit absolument de se trouver jamais avec Lothaire.

Après que ce Prince eut ainsi disposé les choses, & après plusieurs autres démarches également basses, où l'engagea tant l'intérêt de sa passion, que celui de sa couronne qu'elle faisoit continuellement chanceler, il partit enfin pour l'Italie, & alla d'abord à Bénévent pour s'aboucher avec l'Empereur Louis son frère, qui étoit occupé à faire la guerre aux Sarrasins. De là, il se rendit au Mont-Cassin, accompagné de l'Impératrice Engilberge qu'il avoit gagnée par prières & par présents, après avoir fait ordonner au Pape par l'Empereur de se trouver au lieu de l'entrevue. L'artificieux Lothaire fit toutes les soumissions propres à gagner le Pontife. L'Impératrice y joignit ces sortes de sollicitations qui tiennent lieu d'un commandement absolu dans les personnes de son rang. Lothaire, pour ne pas courir plus long-temps les périls de l'excommunication, souhaitoit sur toute chose que le Pape le réconciliât solennellement, en célébrant les saints mystères en sa présence, & en lui donnant la communion de la main. Adrien y consentit,

pourvu néanmoins que le Roi n'eût eu aucun commerce, même de parole, avec Valdrade, depuis que le Pape Nicolas l'avoit excommunié.

Les choses étant ainsi arrêtées, Engilberge fort satisfaite retourna auprès de l'Empereur son époux. L'aveugle Lothaire s'applaudissoit de son côté, à la veille de fournir dans sa personne un des plus terribles exemples de la punition des communions indignes, & du châtimement spécial que S. Paul annexe à ce crime, en disant aux Corinthiens que telle étoit la cause des morts inopinées qui en surprennoient plusieurs parmi eux. Au jour & au lieu convenus, le Pape célébra en présence de Lothaire. A la fin de la messe, le Pontife prenant en main le corps de J. C. & se tournant vers le Roi: Prince, lui dit-il d'une voix haute & distincte, si vous n'êtes pas coupable de l'adultère depuis que vous avez été averti par le Pape Nicolas, & si vous avez fait une ferme résolution de n'avoir plus de commerce avec votre concubine Valdrade, approchez avec confiance, & recevez le Sacrement de la vie éternelle: mais si votre pénitence n'est pas sincère, n'ayez pas la témérité de recevoir le corps & le sang de votre Seigneur, & de vous incor-

Annal.  
M. 809.

poren  
condé  
à ces  
résolu  
jure n  
ler, il  
montr  
dressa  
nioiem  
d'eux  
confer  
avec  
comm  
anathé  
corps  
salut é  
fit reti  
commu  
thier d  
& dem  
la cor  
fallut-i  
sa sou  
colas,  
de scar  
maine.  
Aprè  
thaire  
présens  
gent.

porer, en les profanant, votre propre condamnation. Lothaire frémit sans doute, à ces mots; mais l'excès du crime étoit résolu: il le consommâ, il ajouta le parjure au sacrilège, & plutôt que de reculer, il se précipita dans l'abîme qu'on lui monroit ouvert à ses pieds. Le Pape s'adressant ensuite aux grands qui communioient avec le Roi, il dit à chacun d'eux: Si vous n'avez ni contribué, ni consenti aux adultères de votre Maître avec Valdrade, & si vous n'avez pas communiqué avec les autres personnes anathématisées par le S. Siège, que le corps du Seigneur vous soit un gage du salut éternel. L'horreur du sacrilège en fit retirer quelques-uns, mais la plupart communierent, à l'exemple du Roi. Gonthier de Cologne, qui étoit du nombre & demouroit déposé de l'épiscopat, reçut la communion parmi ces laïcs: encore fallut-il qu'il donnât auparavant par écrit sa soumission au jugement du Pape Nicolas, avec promesse de ne plus exciter de scandale à l'avenir contre l'Église Romaine, ni contre ses Pontifes.

Après cette fatale communion, Lothaire dîna avec le Pape, & lui fit des présens magnifiques en vases d'or & d'argent. Adrien de son côté lui donna un



manteau, une férule & une palme. Le manteau qu'on a mal à propos confondu avec une lionne, à cause de la ressemblance du nom Latin, *Laena* ou *Leena*, n'étoit dans l'idée du Pape, comme dans la réalité, qu'un manteau royal. La férule qui est une plante ferme & légère, propre à corriger sans blesser, figuroit le sceptre. La palme étoit le signe ordinaire de la victoire. Mais les adulateurs du Roi trouvoient bien d'autres Mystères sous ces symboles. Le manteau, comme le dit en termes exprès un ancien annaliste, signifioit suivant eux, que le Roi seroit revêtu de Valdrade; c'est-à-dire que Valdrade lui seroit inséparablement unie. La férule leur représentoit l'autorité absolue, avec laquelle il soumettroit les évêques opposés à sa passion. La palme présageoit le succès de toutes ses entreprises.

Annal.  
Ber.

Enivré de ces flateries superstitieuses & puériles, le Prince partit fort content de l'église de S. Pierre de Rome, où il étoit allé faire sa prière. Mais à peine fut-il arrivé à Luques, que lui-même & presque tout son cortège furent attaqués d'une fièvre maligne, qui produisoit les effets les plus étranges & les plus effrayans. Les cheveux, les ongles, la

Annal.  
Bertin.

peau  
qu'un  
part  
Il ne  
uniqu  
aveu  
joind  
où il  
& m  
reper  
gens  
du S  
nière  
sainte  
épar  
noitr  
Theu  
com  
de p  
remo  
(à ce  
des, tr  
Dè  
la m  
raine  
judice  
thaire  
nouve  
le fac  
vaillo

peu même leur tomboient, tandis qu'un feu interne les dévorait. La plupart moururent, sous les yeux du Roi. Il ne laissa pas de continuer sa route, uniquement occupé de l'objet de son aveugle passion, qu'il lui tarδοit de rejoindre. Il se fit porter jusqu'à Plaisance, où il perdit la connoissance avec la parole, & mourut sans donner aucun signe de repentir. On observa que ceux de ses gens qui avoient profané avec lui le corps du Seigneur, moururent de la même manière. Ceux qui s'étoient retirés de la sainte table, furent les seuls que la mort épargna; en sorte qu'on ne put méconnoître la vengeance du Ciel. La Reine Theutberge pleura cet époux infidèle, comme si elle en eût été aimée. Valdrade prit le voile dans l'abbaye de Remiremont, moins par esprit de pénitence, (à ce qu'on dit alors) que par crainte des traitemens qu'elle méritoit.

Dès que Charle le Chauve eut appris la mort de son neveu, il marcha en Lorraine, & s'en fit proclamer Roi, au préjudice de l'Empereur Louis frère de Lothaire. Tout le royaume applaudit à ce nouveau Maître; & Hincmar de Rheims le sacra en cette qualité. Le Pape travailloit cependant à conserver à l'Em-

perseur l'héritage de son frère. Il envoya pour cela des légats en France, & les chargea de plusieurs lettres, où il représentoit fortement les droits de l'Empereur Louis, & l'indignité de dépouiller un Prince Chrétien, tandis qu'il étoit occupé à combattre les Arabes qui s'efforçoient de ruiner l'Eglise Romaine, & d'envahir l'Italie. Rien de plus convenable sans doute au Père commun de tous les fidèles, que d'épouser les intérêts du principal défenseur du nom Chrétien. Mais Adrien II peussant le zèle beaucoup plus loin que n'avoient fait ses prédécesseurs dans les premiers temps, voulut s'ériger en juge absolu du droit public & des affaires temporelles de l'Empire. Dans la lettre qu'il écrivit en particulier à Hincmar de Rheims, comme au prélat le plus accredité de la France, il alla jusqu'à lui enjoindre de se séparer de la communion du Roi Charle, si après les avis convenables ce Prince persistoit à détenir les Etats de Lothaire. Il le chargeoit en même temps de notifier au seigneurs laïcs, aussi bien qu'aux évêques, son intention touchant la succession au royaume de Lorraine, & nommément d'intimer aux prélats, que s'ils ne s'opposoient à l'invasion du Roi Charle,

Ep. 19.  
20. 21.

Ep. 22.

il les  
& ne  
nace  
com  
n'été

Hi  
trou  
rassai  
eccle  
de si  
relles  
On f  
ancie  
éclair  
Grég  
gard  
main  
maîtr  
Mais  
ger  
voud  
Souv  
moin  
se ch  
cuffic  
de la  
quer  
tant  
publi  
cessé

il les regarderoit comme des mercenaires, & non plus comme des pasteurs. Les menaces de déposition contre eux, & d'excommunication contre le Roi même, n'étoient pas épargnées.

Hincmar qui avoit sacré ce Prince, se trouva dans une alternative fort embarrassante. Il étoit versé dans les antiquités ecclésiastiques, autant qu'aucun homme de son siècle, où les prétentions temporelles des Papes étoient encore nouvelles. On se rappeloit la réserve extrême des anciens Papes les plus saints & les plus éclairés, & comment en particulier S. Grégoire-le-Grand s'étoit comporté à l'égard de Phocas, qui avoit encore les mains toutes fumantes du sang de son maître dont il venoit d'envahir le trône. Mais Hincmar, en craignant de s'ériger en juge du droit des couronnes, ne vouloit pas non plus se brouiller avec le Souverain Pontife. Il lui répondit néanmoins avec beaucoup de force : mais sans se charger lui-même de toute cette discussion délicate, il mit dans la bouche de la multitude ce qui auroit pu choquer Adrien. Une foule de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, lui dit-il, publient que jamais aucun de vos prédécesseurs n'a donné de pareils ordres : il

Hincm.  
oper. t. 2.  
p. 689.  
&c.

est constant que dans l'affaire même de Lothaire accusé si grièvement, le Pape Nicolas, de glorieuse mémoire, n'a pas procédé de la sorte. Quand nous représentons aux grands le pouvoir de lier & de délier qui a été donné à Saint Pierre & à ses collègues, ils disent que les royaumes s'acquierent par les combats & les victoires, non par les excommunications du Pape ou des évêques. Si vous voulez ainsi disposer de l'Etat, ajoutent-ils, soutenez-le contre les attaques des Normands, & ne nous demandez pas de vous défendre vous-même. Puisque le Pape ne peut être évêque & roi, puisque ses prédécesseurs se sont contentés du gouvernement de l'Eglise, & n'ont point entrepris sur l'Etat qui appartient aux Princes, qu'il ne nous ordonne pas de reconnoître pour roi, celui qui se tenant éloigné de nous, ne peut nous secourir contre les Barbares. Qu'il ne prétende pas nous assujettir à un joug que ses prédécesseurs n'ont pas imposé à nos ancêtres nous autres François, nous ne pouvons ni ne devons le porter. Le Pape fut très-mal satisfait de cette réponse: cependant les choses ne furent pas poussées plus loin, des affaires plus convenables au Chef de l'Eglise, fournirent

fou  
fon  
L  
file  
en  
rem  
fit  
nom  
d'Os  
l'un  
ne,  
de le  
Patri  
d'Occ  
avon  
avoit  
tius.  
port  
plus d  
gés av  
en re  
gats,  
Nous  
dulgen  
dont  
rejetée  
siez c  
préfid  
différen  
où l'o  
Tom

fournirent en Orient un autre aliment à son zèle.

Les Ambassadeurs de l'Empereur Basile n'ayant plus trouvé le Pape Nicolas en vie, en arrivant à Rome, avoient remis leurs lettres à son successeur. Adrien fit partir pour C. P. ses légats, au nombre de trois, deux évêques, Donat d'Ostie & Etienne de Népi, le troisième l'un des sept diacres de l'Eglise Romaine, nommé Marin. Ils étoient chargés de lettres pour l'Empereur & pour le Patriarche Ignace. Moi & toute l'Eglise d'Occident, disoit Adrien à l'Empereur, nous avons eu pour très-agreable ce que vous avoit fait à l'égard d'Ignace & de Photius. Pour ce qui reste à faire par rapport au traitement des schismatiques, qui plus ou moins coupables doivent être jugés avec plus ou moins de rigueur, nous en remettons la connoissance à nos légats, de concert avec notre frère Ignace. Nous sommes très-disposés à user d'indulgence envers eux, excepté Photius, dont l'ordination doit être absolument rejetée. Nous approuvons que vous fassiez célébrer un concile nombreux, où président nos légats, où l'on examine la différence des fautes & des personnes, où l'on brûle publiquement les exem-

Vit. Adr.  
p. 980,  
&c.

plaires du faux concile tenu contre le S. Siège, & dont il sera défendu de rien garder, sous peine de déposition & d'anathème. Nous demandons aussi que les décrets du concile Romain contre ceux de Photius, soient souscrits de tout le monde dans le concile qu'on célébrera chez vous, & qu'ils soient gardés dans les archives de toutes les Eglises: La lettre au Patriarche exprime les mêmes dispositions, & appuie beaucoup sur la conduite & les décrets du Pape Nicolas, qu'Adrien déclare vouloir suivre en tout, principalement contre Photius, & contre Grégoire de Syracuse qui l'avoit ordonné.

*Ibid.*

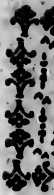
L'Empereur & tout C. P. attendoient les légats avec impatience. Dès que le Prince les fut en route, il envoya un seigneur au devant d'eux, jusqu'à Thessalonique. Quand ils furent à Sélimbrie; e'est-à-dire à seize lieues de C. P. il ordonna une députation encore plus honorable. Le grand écuyer, chef de la députation, leur donna quarante chevaux de l'écurie impériale un magnifique service d'argent pour leur table, & des officiers à leurs ordres. Ils partirent avec toute cette suite, arrivèrent à la vue de C. P. un samedi, vingt-quatre de septembre, & logerent hors de la ville,

dans les édifices magnifiques d'une église dédiée à S. Jean l'Évangéliste. Le lendemain, ils firent leur entrée en cette manière. Chacun d'eux étoit monté sur autant de chevaux de l'Empereur, superbement enharnachés, ils se rendirent ainsi à la porte de la ville, où ils trouverent toutes les compagnies des officiers du palais, avec le corps du clergé en habits sacerdotaux. De là, ils s'avancèrent majestueusement, entourés des Synnelles ou assistans du Patriarche, & des officiers les plus considérables de l'Eglise, que suivoit le reste du clergé; après quoi, marchoit un peuple immense, avec des cierges & des flambeaux. Ils arriverent en cet ordre au palais d'Irène, où ils furent reçus par deux seigneurs qui les complimenterent de la part du Prince.

Le surlendemain, jour marqué pour l'audience, l'Empereur leur envoya de nouveau toutes les compagnies du palais, & les reçut dans la salle dorée. Sitôt qu'il les vit, il se leva, prit de leurs mains les lettres du Souverain Pontife, & les baissa respectueusement. Il embrassa aussi les légats avec de grandes marques d'affection, & demanda des nouvelles, tant du Pape Adrien, que du clergé de Rome. L'Eglise de C. P. di-



visée par l'ambition de Photius, dit-il ensuite, a déjà reçu des secours du Pape Nicolas. Depuis sa mort, nous attendons, avec tous les patriarches d'Orient, les métropolitains & les évêques, le jugement de l'Eglise Romaine notre mère; c'est pourquoi nous vous prions de rétablir incessamment l'ordre & l'union parmi nous. Les légats témoignèrent leur ardeur à féconder un zèle si louable; & l'ouverture du concile fut indiquée pour le mercredi, cinquième jour d'octobre de cette année 869.



III

L

LIV

Depu  
869  
en

II

Const  
tabli p  
deur d  
parallè  
syle a  
au cer  
défense  
jour m  
semble



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

*Depuis le huitième concile général en  
869, jusqu'à l'expulsion de Photius  
en 886.*

**L**E temple consacré par le grand Constantin à la Sagesse Eternelle, & rétabli par Justinien dans un état de splendeur qu'il ne craignit pas de mettre en parallèle avec celui de Salomon, fut l'asyle auguste où la Primauté Romaine, au centre même de la Grèce, trouva sa défense & son plus glorieux triomphe. Au jour marqué, les Pères du concile se rassemblèrent avec empressement, & se ran-

T. 3.  
Conc. p.  
973, &c.

gerent , du côté droit , dans les galeries supérieures. On exposa d'abord la croix & l'évangile , à la manière accoutumée. Les trois légats du Souverain Pontife prirent ensuite la première place. Après eux , siégea Ignace patriarche de C. P. puis les légats des patriarches d'Antioche & de Jérusalem ; savoir Thomas archevêque de Tyr premier siége dépendant de celui d'Antioche qui étoit vacant , & Elie prêtre Syncelle de Théodose de Jérusalem. Le légat d'Alexandrie n'étoit pas encore arrivé. Il y avoit aussi onze des principaux officiers de la Cour , proposés pour maintenir l'ordre nécessaire. Les légats & les patriarches ainsi assemblés ordonnerent qu'on fit entrer tous les évêques qui avoient eu le courage de souffrir persécution pour l'unité de l'Eglise. Il n'y en avoit malheureusement que douze ; la violence ou la séduction ayant entraîné presque tous les autres dans le schisme. De ce petit nombre si mémorable , étoient cinq métropolitains , Nicéphore d'Amasée , Jean de Sylée , Nicetas d'Athènes , Michel de Rhodes , & le savant Métrophane de Smyrne. Les simples évêques étoient George d'Iliopole , Pierre de Troade , Nicetas de Céphaludie en Sicile , Anastase de Magnésie , Ni-

éép  
Mic  
ces  
mai  
en  
évê  
nen  
but  
sem  
Q  
Patr  
gran  
de l  
adre  
cure  
chos  
& di  
& le  
men  
rent  
ils ,  
hane  
minu  
qu'o  
pour  
voit  
Alor  
d'Ad  
rent  
Grec

céphore de Crotone, Antoine d'Alife & Michel de Corcyre. Au moment que ces confesseurs parurent, les légats Romains leur exprimèrent leur vénération en ces termes: Que ces incomparables évêques dont nous envions le sort, prennent séance selon leur rang. Ce juste tribut d'honneur fut applaudi de toute l'assemblée, avec de grandes acclamations.

Quand tous les Pères furent assis, le Patrice Bahanes qui étoit à la tête des grands envoyés par l'Empereur, fit lire de la part de ce Prince une exhortation adressée au concile, pour l'engager à procurer une union solide, & à traiter les choses avec douceur. Ensuite il se leva, & dit aux légats du Pape: Les évêques & le sénat demandent à voir présentement vos pouvoirs. Les légats se récrièrent sur ce procédé, inusité, disoient-ils, dans les autres conciles. Mais Bahanes ajouta qu'on ne prétendoit rien diminuer de l'honneur dû au S. Siège, qu'on n'usât de cette circonspection que pour n'être plus trompé, comme on l'avoit été par les légats du Pape Nicolas. Alors & sans aucune difficulté, les légats d'Adrien présentèrent ses lettres, qui furent lues en Latin, puis rendues en Grec par l'interprète de l'Empereur. On

lut de même les lettres de créance des légats d'Orient, où l'on observe que le patriarche de Jérusalem, en adressant l'autorisation de son représentant à S. Ignace, lui donne le titre de Patriarche Universel.

Ensuite, les légats du Pape demandèrent qu'on lût une formule qu'ils avoient apportée de Rome pour être soucrite par tous les évêques, les ecclésiastiques & les moines, sous peine d'être exclus de la communion du S. Siège. On trouva d'abord étrange que le Pape envoyât une décision toute dressée à un concile œcuménique, comme s'il eût voulu s'ériger en juge absolu des controverses de la religion. Mais Adrien n'avoit pas prétendu déroger, & ne dérogeoit nullement au pouvoir ni à la liberté du concile. Le formulaire qu'il proposoit, ne contenoit que des choses déjà décidées; comme les Pères en jugerent eux-mêmes, à la première lecture. Il portoit, que le Seigneur ayant dit au premier Pontife, *Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, l'effet en avoit montré constamment la vérité, qu'ainsi pour n'être point séparé de la religion catholique, & se conformer aux ordonnances des Pères, principalement

de  
Pi  
fi  
qu  
en  
l'é  
do  
dép  
nu  
Ad  
ce  
hèr  
cul  
cor  
pou  
sent  
qu'  
de  
ce  
glis  
tou  
que  
son  
que  
con  
s'éc  
sige  
I  
role  
vict

de ceux qui avoient rempli le siège de Pierre, on condamnoit toutes les hérésies, nommément celle des Iconoclastes; qu'on anathématisoit Photius qui s'étoit emparé du siège de C. P. du vivant de l'évêque légitime, & qui s'étoit fait ordonner par des évêques excommuniés & déposés; qu'on recevoit les conciles tenus à Rome par les Papes Nicolas & Adrien, & que l'on condamnoit tous ceux qu'ils avoient condamnés, particulièrement Photius & Grégoire de Syracuse; qu'on anathématisoit tous leurs conciliabules; qu'on reconnoissoit Ignace pour vrai patriarche de C. P. selon la sentence rendue par le Siège Apostolique; qu'on renonçoit à la communion, tant de Photius que de ses adhérens, jusqu'à ce qu'ils eussent pleinement satisfait à l'Église; enfin qu'on vouloit conserver en tout la communion du S. Siège, sans lequel la Religion chrétienne ne peut avoir son entière solidité. Les Pères ayant jugé que ce décret ne contenoit rien que de conforme à la foi & aux saines maximes, s'écrierent unanimement, qu'il étoit très-sage & qu'ils l'admettoient.

Le Patrice Bahanès prit ensuite la parole au nom du sénat, & soit pour obvier aux difficultés à venir, soit par une

secrète affection qu'on lui verra bientôt manifester pour Photius, il demanda aux légats du Pape & plus particulièrement encore à ceux d'Orient, comment ils pouvoient condamner Photius sans l'avoir jamais entendu. Il n'étoit pas difficile de répondre à cette objection; puisque la sentence du Pape Nicolas, qui dirigeoit celle de C. P. avoit été rendue contradictoirement, sur les lettres de Photius & les défenses des légats qu'il avoit envoyés à Rome. Les Orientaux ajoutèrent, que depuis qu'ils étoient en Grèce, ils s'étoient parfaitement instruits des moyens frivoles de l'intrus, par les fréquens entretiens qu'ils avoient eus avec les gens de son parti; que d'ailleurs n'ayant jamais été reconnu pour évêque par le premier siège, qui est celui de l'ancienne Rome, ni par les trois grands sièges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, quoique l'imposteur se soit efforcé de persuader tout le contraire; la justice de sa condamnation étoit manifeste, sans qu'il fût nécessaire de l'entendre ou de le juger tout de nouveau. Le sénat témoigna être satisfait de cet éclaircissement, & Bahanes ne jugea point à propos de pousser plus loin. Comme il étoit tard, on termina cette première ses-

sion, par les acclamations ordinaires en ces assemblées.

La seconde se tint deux jours après, & fut tout entière employée à la réconciliation des ecclésiastiques ordonnés légitimement, mais séduits depuis par les schismatiques. On fit d'abord entrer les évêques, qui étoient au nombre de dix. Ils se prosternerent devant le concile, présentèrent par écrit la confession de leur faute, & demandèrent pénitence. Cette pièce ne s'adressoit qu'aux légats du Pape, qui prirent l'avis de ceux d'Orient & du concile; puis on la lut, du consentement de toute l'assemblée. Ce seul écrit, indépendamment des témoignages d'Anaflase le Bibliothécaire & de Nicétas le Paphlagonien, auteurs contemporains & témoins oculaires, est bien capable de confondre quelques écrivains Protestans, peu d'accord avec les gens éclairés de leur propre communion, & qui ne consultant que leur animosité contre l'Eglise Romaine, représentent Photius comme un homme sage, modéré & flétri calomnieusement.

Cette confession publique étoit conçue Conc.  
en ces termes: Si les maux que Photius 8. p. 999.  
a faits à l'Eglise étoient inconnus à Rome,  
nous aurions besoin d'un fort long dis-



cours, pour les représenter : mais on n'ignore point ce qu'il a fait contre le Pape Nicolas ; cet homme incomparable, qu'il a chargé de tant d'atroces calomnies. On fait aussi qu'il a fait venir d'Orient de faux témoins, pour condamner cet illustre Pontife. Non, Photius n'a jamais eu son semblable, dans l'art de fourber & de mentir. Il a traité de la même manière notre Patriarche Ignace. Il a inventé contre lui toutes sortes d'impostures, l'a tourmenté cruellement, pour avoir sa renonciation ; & sans se contenter de l'exil, il lui a fait souffrir les prisons, les chaînes, la faim, la soif, les coups les plus meurtriers & les plus outrageans. S'il a traité de la sorte un prélat fils & petit-fils d'Empereur, & plus vénérable encore par sa vertu que par sa naissance, vous pouvez inférer de quelles méchancetés il aura usé envers nous. Plusieurs ont été enfermés avec des mal-fauteurs publics & des idolâtres, dans la prison du prétoire, où ils ont éprouvé toutes les horreurs de la faim & de la soif. D'autres ont été condamnés aux plus rudes travaux des forçats, & frappés barbarement, non pas à coups de bâton, mais à coups d'épée : nous ne parlons pas des coups de pieds, qui n'é-

toie  
geo  
au  
relig  
nou  
exc  
devi  
Not  
avon  
avec  
avon  
nous  
plair  
fer.  
puis  
& fé  
onze  
diacr  
les p  
confi  
nn te  
On  
dans  
tre je  
ziem  
de d  
pénit  
veller  
cevoi  
ordoi

toient comptés pour rien. On nous chargeoit de chaînes & de colliers de fer, au mépris de l'humanité ainsi que de la religion, & l'on nous jetoit du foin pour nourriture. Ce n'est-là qu'une partie des excès de nos persécuteurs, à qui nous devons néanmoins résister jusqu'à la mort. Nous confessons en gémissant, que nous avons eu la foiblesse de succomber. C'est avec un cœur humilié & contrit que nous avons recours à votre miséricorde, en nous soumettant à telle pénitence qu'il plaira à notre patriarche de nous imposer. On leur fit signer la formule de Rome, puis on leur donna à chacun un pallium, & séance au concile. On rétablit ensuite onze prêtres, neuf diacres & sept sous-diacres. Après quoi, le patriarche fit lire les pénitences qu'il leur imposoit, & qui consistoient en jeûnes & en prières pour un temps fixe.

On n'usa pas de la même indulgence, dans la troisième session qui se tint quatre jours après la seconde; savoir le onzième d'octobre, & qui étoit augmentée de douze évêques; c'est-à-dire des dix pénitens rétablis, & de deux prélats nouvellement arrivés. On ne voulut pas recevoir les autres évêques qui avoient été ordonnés légitimement, mais qui refu-

soient de soucrire le libelle ou formulaire de Rome. On leur envoya des députés, & on leur offrit leur grace, sous la même condition qu'à ceux qu'on avoit reçus quelques jours auparavant. Par l'organe de deux métropolitains, Théodule d'Ancyre & Nicéphore de Nicée les plus distingués d'entr'eux, ils répondirent avec autant d'artifice que d'arrogance, qu'ils étoient fatigués de tant de souscriptions bonnes ou mauvaises qu'on avoit faites jusques-là, qu'ils étoient résolus à n'en plus faire aucune, & qu'ils prioient le concile de se contenter de la profession de foi qu'ils avoient faite à leur ordination.

Le treizième d'octobre, qui fut le jour de la quatrième session, les évêques Théophile & Zacharie, attachés à Photius, mais ordonnés par le Patriarche Méthode prédécesseur d'Ignace, furent admis à se justifier, comme Bahanes l'avoit demandé au nom du Sénat. Ils s'efforcèrent de persuader que le Pape Nicolas les avoit reçus à sa communion, avec Photius leur chef qui les avoit députés à Rome. Leur grande preuve consistoit en ce que ce Pontife avoit approuvé leur profession de foi. Mais on démontra que, nonobstant cette profession catholique,

& p  
las  
com  
qu'il  
sacre  
dépo  
rejet  
steur  
conc  
Le  
fusio  
sion  
où l'  
postu  
Il av  
un ju  
son l  
trouv  
par d  
gea d  
luren  
ques  
de m  
illicite  
garda  
refusa  
entre  
à la d  
du P  
prises

& par conséquent irrépréhensible, Nicolas n'avoit jamais voulu souffrir qu'ils communicassent avec les Romains; parce qu'ils suivoient le schisme d'un intrus consacré par des évêques excommuniés & déposés canoniquement. Ils furent donc rejetés avec honte, comme des imposteurs qui avoient osé mentir au saint concile.

Les schismatiques essayèrent une confusion bien plus grande encore, à la session suivante du dix-neuvième d'octobre, où l'on convainquit publiquement d'imposture & d'hypocrisie Photius lui-même. Il avoit fait tous ses efforts pour décliner un jugement, où il prévoyoit que toute son habileté dans l'art d'en imposer se trouveroit insuffisante. Mais l'Empereur, P. 1042. par des ordres formels & absolus, l'obligea de comparoitre. Les légats ne voulurent point qu'il fût cité par des évêques, mais seulement par des laïcs; afin de mieux faire sentir que son ordination illicite n'empêchoit pas qu'on ne le regardât comme un homme du siècle. Il refusa d'obéir à la monition, on le fit entrer malgré lui, & il comparut debout à la dernière place du concile. Les légats du Pape l'interrogerent, à plusieurs reprises: mais sentant que toute son élo-

quence ne pouvoit plus lui faire éviter sa condamnation, il poussa l'hypocrisie à son comble, joua le personnage d'un Saint persécuté pour la justice, & contrefit même le Saint des Saints, en ne disant pas un mot pour sa défense. Tout ce qu'on put tirer de sa bouche; c'est que Dieu l'entendoit sans le secours des paroles. Les légats de l'Orient; après ceux du Pape, eurent beau le presser, & le convaincre d'imposture, par rapport aux lettres de communion qu'il feignoit d'y avoir envoyées, & d'en avoir reçues. Aussi vainement l'exhorterent-ils à reconnoître son péché, & lui offrirent-ils de l'admettre du moins au nombre des Fidèles, s'il se repentoit sincèrement. Il fut inébranlable, & ne proféra pas une syllabe. Il n'y eut que le Patrice Bahanes, qui eut un peu plus d'ascendant sur son esprit. L'hypocrite contrefaisant encore le Sauveur livré à ses ennemis, répondit en ces termes laconiques: Mes justifications ne sont pas pour ce monde; si elles y étoient manifestées, vous auriez d'autres lumières. La crainte & la confusion, reprit Bahanes, peuvent vous troubler l'esprit. Prenez le temps de vous consulter, ensuite on vous rappellera. Photius repliqua: Je ne demande point

de t  
voye  
est e  
Qu'i  
impo  
Ce  
solut  
son p  
mettr  
& à  
C'est  
dans  
vingt  
tobre  
dans  
de P  
dire  
pour  
les p  
appro  
le co  
légat  
de la  
que l  
les de  
fond  
extor  
eût ja  
moye  
ment

de temps : pour ce qui est de me renvoyer & de me faire revenir, la chose est en votre puissance. Le concile dit : Qu'il se retire, & qu'il avise à ce qui lui importe.

Ce délai ne lui fit pas changer de résolution, non plus qu'aux évêques de son parti, qui se résolurent cependant à mettre tout en usage pour sa défense, & à plaider sa cause en plein concile. C'est ce qu'ils eurent l'audace de faire dans la sixième session, qui se tint le vingt-quatrième jour du même mois d'octobre. L'Empereur Basile s'y trouva ; & dans l'espérance de réduire les partisans de Photius, il leur donna la liberté de dire tout ce qu'ils jugeroient à propos pour sa défense. On commença par lire les premiers actes de sa condamnation, approuvés par les Orientaux, & par tout le concile. Après quoi, Elie vicaire ou légat de Jérusalem, qui paroît avoir eu de la doctrine & de l'éloquence, soutint que la démission d'Ignace, sur laquelle les défenseurs de Photius faisoient grand fond, devoit être réputée nulle, comme extorquée par violence, supposé qu'elle eût jamais été faite. Il ajouta d'autres moyens également persuasifs, & solidement appuyés sur les anciens usages. Puis

il présenta d'une manière engageante, l'indulgence dont usoit l'Eglise envers les Prélats que la contrainte & l'autorité avoient entraînés dans le schisme. Ce discours ne fut pas sans fruit. Plusieurs partisans de Photius se soumirent au concile, & obtinrent leur pardon. Les autres opposerent le serment qu'ils avoient fait à leur chef. Les légats leur dirent tous ensemble : On vous a contraints à le faire, & nous vous en dispensons au nom de J. C. qui nous a donné tout pouvoir de lier & de délier. L'Empereur joignant ses instances à celle des légats, pressa ces évêques de se rendre aux invitations des Pères. Mais le lien du serment n'étoit qu'un vain prétexte dans leur bouche. Ils se déclarerent ouvertement, & ne pouvant nier que Photius condamné par le Pape, ne fût aussi rejeté par les patriarches, ils prétendirent montrer qu'on l'avoit traité avec injustice & contre les canons : qu'au reste l'Eglise Grecque ayant assez souvent justifié ceux que les Papes avoient condamnés, & condamné ceux qu'ils avoient justifiés, on ne pouvoit se prévaloir du jugement rendu à Rome.

Métrophanes de Smyrne montra sur le champ avec autant d'érudition que d'é-

loque  
l'Eglise  
n'étoit  
des co  
disposi  
toient  
nant e  
par et  
avoier  
tius,  
qu'ils  
senten  
noit;  
mens  
leur  
rendus  
point  
ce mo

Un  
encore  
liques  
étoit p  
temps  
nés p  
Saint  
pour  
des co  
que le  
qu'ain  
plus d

loquence, que ces jugemens divers de l'Eglise Romaine & de l'Eglise Grecque n'étoient provenus que de la diversité des conjonctures, & du changement de dispositions dans les personnes qui s'étoient, ou perverties, ou converties. Prenant ensuite ces apologistes inconséquens par eux-mêmes, il leur rappela qu'ils avoient eu recours à Rome, avec Photius, & reconnu le Pape pour leur juge; qu'ils ne refusoient de se soumettre à sa sentence que parce qu'elle les condamnoit; que c'étoit rendre tous les jugemens vains & illusoires, de protester de leur nullité, sous prétexte qu'ils sont rendus contre les loix; & qu'il n'étoit point de coupables, qui ne pussent par ce moyen éluder leur condamnation.

Un de ces prélats schismatiques voulut encore répliquer: mais les légats apostoliques représentèrent à l'Empereur, qu'il étoit peu convenable d'entendre si longtemps des hommes obstinés, & condamnés par le Pape dans un concile: que le Saint Siège n'avoit pas envoyé ses légats, pour soumettre son jugement à l'examen des coupables, mais pour le leur notifier; que le saint concile jugeoit de même; qu'ainsi les partisans de Photius n'avoient plus qu'un parti à prendre, qui étoit de



se confesser coupables, de demander grace & de se disposer à l'obtenir par leur soumission. Les vicaires d'Orient témoignèrent la même chose, en assurant de nouveau, que jamais leurs Eglises n'avoient communiqué avec cet intrus, rejeté par le S. Siège.

On n'insista pas davantage, & il ne fut plus question que d'obéir. L'Empereur y avoit exhorté plusieurs fois les schismatiques, & avoit même composé un discours pour les y engager. On le lut de la tribune, au nom de ce Prince. Nous sommes à la dernière heure, mes frères, leur disoit-il; le Juge suprême est à la porte: craignons qu'il ne nous surprenne hors de son Eglise. N'ayons pas honte de découvrir nos plaies, afin qu'on y applique le remède. Si vous craignez tant cette salutaire confusion, je m'humilierai le premier, pour vous donner l'exemple. Tout ignorant & pécheur que je suis, je vous instruirai, vous qui êtes si versés dans les sciences & l'exercice des vertus. J'oublierai ma pourpre & mon diadème, je me prosternerai sous vos pieds: passez sur le ventre de votre Empereur, foulez ses entrailles paternelles, sa tête & son visage. Je suis prêt à tout faire & à tout souffrir, pourvu que je

proc  
sauve  
puis  
fatisf  
prit d  
ne p  
niffez  
vous  
tre p  
des c  
des n  
soute  
tre p  
& de  
user  
obstin  
& ne  
rable  
missio  
Afin  
son e  
der s  
prend  
Les  
septiè  
dire l  
Photi  
qu'à  
parur  
que ja

procure la réunion de l'Eglise, & que je sauve vos ames avec la mienne. Que puis-je faire de plus ? parlez, & vous serez satisfaits. Mais si vous persistez dans l'esprit d'animosité & de contention, si vous ne passez du bon côté, & ne vous réunissez à votre chef légitime; pensez à vous désormais, je suis innocent de votre perte. Ne vous mettez point en peine des choses de cette vie: nous avons bien des moyens de vous consoler & de vous soutenir. Nous intercéderons de tout notre pouvoir, auprès de vos patriarches & de tous les pères, pour les engager à user d'indulgence. Seulement ne vous obstinez point à vous perdre vous-mêmes, & ne négligez pas une occasion si favorable, après laquelle vos tardives soumissions ne pourroient plus vous servir. Afin que cette invitation pût produire son effet, l'Empereur fit encore accorder sept jours aux schismatiques, pour prendre leur résolution.

Les Pères s'étant assemblés pour la septième fois, au terme donné; c'est-à-dire le 29 d'octobre, les partisans de Photius qui n'avoient employé le sursis qu'à se concerter avec ce suborneur, reparurent plus fiers & plus déterminés que jamais. Photius lui-même, que l'Em-

pereur, encore présent à cette session, fit comparoître pour la seconde fois, marqua son ambition & sa fourberie jusques dans les démarches les plus indifférentes de leur nature. Sous prétexte de soulager sa foiblesse, il avoit à la main un long bâton recourbé, & assez rassemblant à la crosse dont les évêques se servoient en Orient. Mais le Légat Marin pénétrant, soit les vues sérieuses, soit le jeu insolent du coupable, lui fit ôter cette espèce de crosse pastorale, en se récriant sur l'insulte faite à une si auguste assemblée. Ensuite le Patrice Bahanes, de la part du concile, demanda au schismatique, s'il avoit pensé à sa conscience, & s'il reconnoissoit sa faute. Comme ce factieux sectaire venoit de s'affurer tout récemment de ses complices, & avoit lié tout de nouveau sa partie, il quitta le personnage qu'il avoit fait dans la session précédente, rompit le silence qu'il s'y étoit imposé; & répondit avec hauteur, qu'il n'avoit point de compte à rendre à des gens qui usurpoient le droit de le juger; que s'étoit à eux tout au contraire à faire pénitence des attentats qu'ils avoient à se reprocher contre les canons. Les évêques de son parti, plus insolens encore, s'emporterent jusqu'à dire anathème à ses juges.

L  
leur  
ils é  
des  
conc  
schism  
Baha  
du sa  
triarc  
même  
damm  
en ve  
pliqu  
font-  
ni Ro  
tres s  
le fon  
& l'é  
on re  
Photi  
nonç  
Po  
de; ce  
tième  
brûla  
Photi  
en sa  
tion.  
gieuse  
sistiq

L'Empereur indigné de cette audace, leur fit demander par le Patriarche, qui ils étoient pour tenir contre les décisions des Eglises patriarchales, & de tout un concile. Quand il s'est élevé quelque schisme ou quelque hérésie, poursuit Bahanes, personne a-t-il trouvé la vérité du salut, sans se ranger du côté des Patriarches? Aujourd'hui que les quatre & mêmes les cinq grands sièges vous condamnent, quelle autorité peut-il y avoir en votre faveur? Celle des canons, repliquèrent-ils; c'est là notre règle, ce sont-là nos juges. Nous ne connoissons, ni Rome, ni Antioche, ni tous les autres sièges; quand ils jugent, comme ils le font ici, contre les loix canoniques & l'équité naturelle. Après cet excès, on relut les actes de la condamnation de Photius & de ses patrisans, & l'on prononça de nouveau anathème contre eux.

Pour la pleine exécution du jugement de cette septième session, dans la huitième qui se tint le cinq novembre, on brûla, tant les écrits schismatiques de Photius, que les signatures extorquées en sa faveur par violence ou par séduction. Il y en avoit une quantité prodigieuse, tirées non seulement des ecclésiastiques, mais des laïcs de tout étage,

depuis les sénateurs jusqu'aux derniers artisans. On apporta tous ces écrits dans un sac ; on les livra aux gens des légats Romains, qui, au milieu du concile & sous les yeux de l'Empereur, les jeterent dans un grand brasier d'airain, où ils furent consumés. Pour justifier cette exécution aux yeux du public, & couvrir Photius de toute la honte qu'il méritoit, on mit en évidence la manœuvre incroyable, avec laquelle ce faussaire sans égal avoit supposé des légats de l'Orient contre le Pape Nicolas. Il y en avoit trois, un moine nommé Pierre, & deux marchands, Basile & Léonce. Ils n'avoient point assisté au concile de Photius, ils ignoroient même s'il avoit été assemblé, ils n'avoient aucune connoissance des discours qu'on leur attribuoit, ni de leur prétendu libelle, qu'on leur montra enregistré & signé dans les actes de ce faux concile. Ils le désavouèrent avec indignation, dirent anathème à ce livre, & à celui qui l'avoit écrit. On interrogea pareillement plusieurs métropolitains, dont les noms se trouvoient dans le livre clandestin : ils réclamèrent contre la supercherie, avec le même étonnement & la même horreur. On relut incontinent le dernier canon du concile qui avoit été tenu

ten  
&  
ten  
le p  
éto  
à t  
les  
sain  
sion  
gats  
quel  
C  
870  
fista  
xanc  
L'E  
Baha  
légat  
les r  
lui fi  
tans  
teurs  
huit  
vé ch  
struit  
pond  
semer  
qui s'  
les sé  
gats d  
T

tenu à Rome sous le Pape S. Martin, & qui n'admet les faussaires à la pénitence qu'à l'article de la mort. Comme le peu d'Iconoclastes qui restoient à C. P. étoient encore un des objets qu'on avoit à traiter, on renouvela les décrets & les anathèmes contre les ennemis des saintes images, & l'on remit la conclusion de tant d'affaires à l'arrivée des légats d'Alexandrie, en considération desquels on prorogea le concile.

Ce ne fut que le 12 de février de l'année 870, qu'on tint la neuvième session où assista Joseph archidiacre de l'Eglise d'Alexandrie, député par le Patriarche Michel. L'Empereur n'y étoit pas : mais le Patrice Bahanes présenta aux Pères le nouveau légat. On lut ses lettres de créance, on les reconnut pour authentiques, & on lui fit prendre sa place parmi les représentans des chaires patriarcales. Les sénateurs lui dirent : Mon Père, on a tenu huit sessions, avant que vous fussiez arrivé chez nous : êtes-vous suffisamment instruit de ce qu'on y a traité? Joseph répondit : Je m'en suis informé très-soigneusement, & je n'ignore rien de tout ce qui s'est fait. Etes vous satisfait; reprirent les sénateurs, de ce qu'ont jugé les légats de Rome & d'Orient? J'en suis très-

content, répondit Joseph; & voici par écrit mon avis, qu'on peu lire. Les légats du Pape requirent cette lecture. Joseph se leva, appliqua quelques momens l'écrit sur la croix & sur l'évangile: après quoi le Diacre Thomas, notaire ou secrétaire du concile, le lut à haute voix. C'étoit une approbation circonstanciée de tout ce qu'avoient décidé les Pères, tant contre le schisme de Photius, que sur les images.

P. 1121. Quoiqu'on eût déjà confondu les impostures de Photius, au sujet des faux légats des chaires patriarchales, on crut qu'il étoit encore à propos de faire au moins comparoître pardevant le vrai légat d'Alexandrie, le légat supposé, qui confirma tout ce qu'il avoit dit dans la huitième session. Nous apprenons de plus dans celle-ci, que cet aventurier travelli en légat avoit suivi les envoyés de Photius à Rome, pour faire tout ce qu'ils lui conseilleroient. J'y allai, poursuivit-il, comme un être dépourvu de raison, sans savoir ce qu'on prétendoit. On fit encore entrer deux nouveaux aventuriers, donnés pour légats, gens rustiques & misérables, qui n'étoient venus d'Orient à C. P. que pour y chercher des aumônes, & que Photius avoit envoyés à Rome,

con  
ses  
Pap  
voy  
stur  
ron  
cach  
Jéru  
sez  
temp  
le tr  
l'Eg  
O  
mes  
exam  
temo  
Patria  
pereu  
ou pa  
qui é  
juré c  
vue,  
même  
son se  
il, le  
& tu  
à l'ég  
confé  
ni évé  
coupa

comme des machines sous la main de ses émissaires. Sur quoi, les légats du Pape dirent à celui d'Alexandrie : Vous voyez, notre très-cher frère, les impostures & les noirceurs de Photius. Adorons celui qui a dit, qu'il n'y a rien de caché qui ne se découvre. Le légat de Jérusalem ajouta : Nous ne pouvons assez le bénir, de ce qu'après tant de temps il a rassemblé les Patriarches, pour le triomphe de la vérité & le salut de l'Eglise.

On mit dans la même évidence les trames de Photius contre S. Ignace. On examina séparément jusqu'à treize faux temoins qui avoient déposé contre ce S. Patriarche, la plupart officiers de l'Empereur Michel, & subornés par violence ou par menaces. Théodore premier écuyer qui étoit du nombre confessa qu'il avoit juré contre l'élection d'Ignace, sans l'avoir vue, & que c'étoit par cette raison-là même que Michel l'avoit engagé à faire son serment. Tu étois de service, lui dit-il, le jour qu'Ignace devint Patriarche, & tu n'a pas vu son élection : va donc à l'église, & jure. Ta démarche est sans conséquence; tu n'es ni métropolitain, ni évêque. Le greffier Léonce se contena coupable de la même iniquité. Le con-



cile imposa quatre ans de pénitence à ces pécheurs répentans, & à un bien plus grand nombre d'absens, qu'on commit au zèle du patriarche Ignacé, avec pouvoir de diminuer ou d'augmenter la pénitence, selon l'exigence des cas & la disposition des sujets.

Enfin la dixième & dernière session se tint le dernier jour de février, avec beaucoup plus d'éclat que toutes les précédentes. Les Empereurs Basile & Constantin son fils y parurent sur leur trône, environnés de vingt patrices. On voyoit à droite les ambassadeurs de Louis Empereur d'Occident, & de Bogoris, surnommé Michel, Roi de Bulgarie. Les ambassadeurs de Louis allié de Basile, venoient demander du secours contre les Sarasins, & traiter du mariage de la fille de leur maître avec le jeune Empereur Constantin. Ils étoient au nombre de trois, tous personnages des plus considérables de l'Occident; savoir, Anastase revêtu du titre fort honorable de Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, & différent du premier, Anastase alors disgracié & excommunié; Suppon parent de l'Impératrice Engilberge, & Evrard l'un des premiers officiers du Palais. Les ambassadeurs du Roi des Bulgares occupoient

la  
der  
cha  
que  
trou  
heu  
non  
mai  
sion  
cent  
mult  
patr  
nir  
ni c  
qui  
ceux  
fente  
autre  
des  
mes  
Emp  
tant  
de le  
repré  
méth  
pour  
mais  
de C  
Ce f  
cifio

la gauche, & venoient pour faire décider si la Bulgarie devoit être du patriarchat de Rome, ou de celui de C. P. question délicate, qu'on verra bientôt troubler l'harmonie qui se rétabliſſoit si heureuſement entre ces deux Eglises. Le nombre des évêques placés à l'ordinaire, mais fort accrus depuis les premières ſeſſions, montoit dans celle-ci à plus de cent. C'étoit encore bien peu, vu la multitude des prélats qui dépendoient du patriarche de C. P. mais il faut ſe ſouvenir qu'on ne voulut admettre au concile, ni ceux que Photius avoit ordonnés, & qui étoient réduits à l'état de laïc, ni ceux qui n'avoient pas voulu ſigner la ſentence de ſa condamnation. Pour les autres Orientaux, ſoumis à la domination des Muſulmans qui leur faiſoient des crimes d'Etat de leurs rapports avec les Empereurs, ils étoient représentés, autant qu'il étoit poſſible, par les légats de leurs patriarches. Les légats du Pape repréſentoient les Occidentaux, ſelon la méthode uſitée en mille rencontres. C'eſt pourquoi tous les vrais Fidèles n'ont jamais fait difficulté de recevoir ce concile de C. P. comme le huitième œcuménique. Ce fut même en conſéquence de ces déciſions, que ceux des François qui, ſans

rejeter les saintes images, n'étoient pas disposés d'une manière favorable au second concile de Nicée, le regarderent enfin comme le septième général.

On lut dans cette dernière session un précis, où tout ce qui s'étoit fait dans les précédentes se trouvoit rédigé en vingt-sept canons, que le concile devoit confirmer. Outre les décisions portées contre Photius & ses partisans, il y avoit quelques réglemens fort sages, tant pour la liberté des élections & des conciles, que pour le rétablissement de la dignité épiscopale, extrêmement avilie dans l'Empire Grec, par une longue succession d'hérétiques, de schismatiques, de princes impies & violens, qui sembloient s'être proposé de bouleverser toute la hiérarchie. On reçut de nouveau les sept autres conciles œcuméniques. On condamna toutes les hérésies qu'ils avoient condamnées. On y ajouta celle qui donnoit deux ames à un seul homme, & qu'on attribue à Photius, contre qui on prononça de nouveau l'anathème. On n'oublia point les dérisions sacrilèges qui s'étoient faites des cérémonies de l'Eglise, sous le dernier Empereur, & par la connivence du persécuteur d'Ignace. Enfin, l'Empereur Basile demanda si tous les évêques étoient

d'acc  
le co  
tions  
l'Em  
las,

Le  
mière  
médi  
& la  
tière  
voix  
que a  
Conc  
qu'il  
ment  
non  
clercs  
n'aier  
d'affa  
bouc  
se tr  
sièges  
faire  
sürm  
nous  
ne f  
nous  
queld  
soun  
ques

d'accord sur ce qui avoit été défini. Tout le concile répondit par de vives acclamations, & par de grandes louanges de l'Empereur, des Papes Adrien & Nicolas, & des Patriarches.

Le Prince, non content de cette première approbation, en voulut une plus méditée; & procédant avec le sang froid & la dignité convenable dans une matière si sérieuse, il fit prononcer d'une voix haute le discours suivant. Quiconque a quelque chose à dire contre ce S. Concile, ses canons, ou sa définition, qu'il se présente, & le fasse en ce moment. Nous en donnons toute liberté, non seulement aux évêques, mais aux clercs & aux laïcs; quoique les derniers n'aient pas droit de parler sur ces sortes d'affaires. Que tout le monde ouvre la bouche, tandis que les légats de Rome se trouvent assemblés, avec ceux des sièges d'Orient; ce que nous n'avons pu faire qu'avec des peines infinies, & insurmontables à tant d'Empereurs avant nous. Quand le concile sera séparé, il ne sera plus temps de contredire, & nous ne pardonnerons à personne, de quelque rang qu'il soit, s'il refuse de se soumettre. Ministres du Seigneur, évêques préposés chacun sur votre troupeau

ayez soin de le repaître assiduellement de la doctrine du salut, de ramener les brebis égarées, & de conserver l'union que vous venez d'établir. Quant à vous, laïcs constitués en dignité, ou simples particuliers, sachez qu'il ne vous appartient pas de discuter les affaires de la religion. N'ayez pas la témérité d'attenter au droit des évêques. Quelque médiocre que soit le mérite d'un prélat, il est toujours pasteur, tant qu'il enseigne la vérité. Gardez-vous donc bien de juger vos juges, & de vouloir conduire ceux que le Seigneur vous a donnés pour guides.

Ce discours confirma tous les assistans dans leurs heureuses dispositions: il ne fut plus question que de les manifester en souscrivant. Les légats du Pape vouloient que les Empereurs signassent les premiers. Basile répondit, que ses plus illustres prédécesseurs Constantin & Théodose n'ayant voulu le faire qu'après les évêques, il croyoit devoir imiter de si grands exemples de l'humilité Chrétienne; mais que pour condescendre en quelque chose aux vœux des représentans du Pontife Romain, il signeroit après les patriarches. Ainsi les trois légats qui avoient présidé de la part du Souverain Pontife, signèrent d'abord, avec cette clause: jusqu'à

la vo  
ficatio  
ensuit  
légats  
Jérusa  
souscr  
pour  
affoci  
princ  
& to  
au no  
porte  
avoie  
roseau  
mais  
d'une  
les ad  
moin  
ticula  
vrai  
la co  
fit de  
C. P  
nans  
à Ro  
hisor  
sur la  
que  
mœu  
suspe

la volonté du Pape ; c'est-à-dire sa ratification. Le patriarche Ignace soucrivit ensuite, puis Joseph, Thomas & Elie légats d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Alors les deux Empereurs soucrivirent, & Constantin signa même pour le troisième ; savoir Léon son frère, associé depuis peu à l'Empire. Après ces princes, Basile archevêque d'Ephèse, & tous les autres évêques soucrivirent, au nombre de cent deux. Nicéas rapporte sur la foi d'autres Grecs qui le lui avoient raconté, qu'on signa avec un roseau trempé dans le sang du Sauveur : mais on ne trouve pas le moindre indice d'une singularité si extraordinaire, dans les actes du concile, qui nous ont néanmoins transmis jusqu'aux moindres particularités de tout ce qui se passa. Il est vrai qu'on a déjà dit la même chose de la condamnation que le Pape Théodose fit de Pirrus, patriarche monothélite de C. P. Tous ces faits étranges & surprenans, ceux même dont on place la scène à Rome, ne sont constatés par aucun historien Latin ; ils portent uniquement sur la foi des Grecs, qui, à cette époque de la décadence marquée de leurs mœurs & de leur goût, est si justement suspecte dans ce qui tient du merveilleux

& de la nouveauté. Comme on vit les Empereurs de C. P. tracer une croix en signant, avec l'encre rouge dont ils se servoient par distinction, peut être n'en fallut-il pas davantage, pour donner lieu à la crédulité du vulgaire, puis à la méprise de l'historien.

Le concile, avant de se séparer, écrivit selon la coutume une lettre synodique au Pape Adrien, pour lui demander de le confirmer, de le publier & de le faire recevoir dans toutes les Eglises. On donnoit de grandes louanges à ses légats, & au Pape Nicolas, dont on s'applaudissoit d'avoir suivi le jugement. Peu après néanmoins, quelques Grecs légers ou brouillons, introduits secrètement chez l'Empereur & chez le Patriarche Ignace, se plaignirent amèrement, que par le moyen du formulaire que les légats du Pape avoient apporté de Rome & fait souscrire aux évêques, l'Eglise de C. P. se trouvoit honteusement asservie sous le joug des Romains. Ils firent un autre crime aux légats, de ce qu'ils n'avoient souscrit aux décisions des Pères que sous le bon plaisir du Pape; comme s'ils eussent prétendu se ménager un subterfuge, pour revenir contre l'autorité du concile. Après quelques traits d'artifice peu honorables

à Ba  
méco  
venu  
à-dir  
main  
ger c  
Il  
casio  
avoie  
Bulg  
men  
mém  
sion  
men  
Mar  
Pape  
tuer  
Pont  
arche  
Tout  
fible  
tour  
& y  
des  
voit  
Q  
cond  
gats  
les  
les a

à Basile, qui se laissa surprendre par ces mécontents, & qui tenta de retirer furtivement les libelles de ses évêques; c'est-à-dire leur adhésion au formulaire Romain, ce différend s'appaîsa, & le danger de la division parut dissipé.

Il s'en éleva aussi-tôt un autre, à l'occasion des ambassadeurs Bulgares qui avoient assisté au concile. Le Roi de Bulgarie s'étoit d'abord montré uniquement attaché aux Latins; ne voulant même recevoir dans ses états aucun missionnaire de Grèce. Il avoit désiré ardemment d'avoir pour archevêque, le diacre Marin, homme de rare mérite, que le Pape Adrien jugea plus à propos d'instituer légat pour le concile général. Le Pontife désigna aux Bulgares, un autre archevêque, qui ne fut pas de leur goût. Toutes ces contrariétés aliénèrent insensiblement leur Roi, qui commença à tourner ses inclinations du côté de C. P. & y fit mettre en délibération, auquel des patriarchats l'Eglise de Bulgarie devoit appartenir.

Quelques jours après la conclusion du concile, l'Empereur fit assembler les légats du Pape avec le patriarche Ignace & les vicaires de l'Orient, pour entendre les ambassadeurs des Bulgares. Le chef



de l'ambassade, nommé Pierre, s'exprima ainsi : Comme nous avons reçu nouvellement la grace du Christianisme, nous craignons de nous tromper ; & nous vous demandons, à vous qui représentez les Patriarches, si c'est de l'Eglise de Rome, ou de celle de C. P. que nous devons dépendre immédiatement. Les légats du Pape répondirent : Nous avons terminé les affaires pour lesquelles nous étions autorisés par le Siège Apostolique ; quant à ce qui vous concerne, nous n'avons point de pouvoirs particuliers : mais puisque votre Roi s'est soumis avec tout son peuple à l'Eglise Romaine, & que votre pays est encore plein de nos prêtres, nous décidons, autant qu'il est en nous, que vous ne devez appartenir qu'à cette Eglise. Les légats d'Orient dirent au contraire, que la Bulgarie faisant autrefois partie de l'Empire Grec, sous le nom de Dardanie, & que les Bulgares en la conquérant y ayant trouvé des prêtres Grecs, & non des Latins, ce pays devoit être réputé de la juridiction de C. P. Il ne s'agit pas ici, repartirent les légats Romains, de la division des Empires, mais uniquement de l'ordre hiérarchique. On ne doit pas ignorer, que la Dardanie, aussi bien que toute l'Illyrie,

a été  
Roma  
C. P.  
l'invit  
droits  
nisme  
Ces  
légats  
par l'  
avant  
d'inter  
Roma  
ties de  
la dig  
On s'  
d'autr  
teur a  
dirent  
siège  
supérie  
toute  
arbitr  
damne  
de fac  
précip  
gats d  
rien,  
étrang  
avez f  
times

a été sous le gouvernement de l'Eglise Romaine. Ainti Rome n'a rien enlevé à C. P. elle est précisément rentrée, par l'invitation même des Bulgares, dans les droits dont leur irruption & leur paganisme avoient interrompu l'exercice.

Ces raisons ne persuaderent point les légats d'Orient, qui avoient été prévenus par l'Empereur. Ils allerent toujours en avant, commencerent même une sorte d'interrogatoire, & prirent le ton sur les Romains, comme des juges sur des parties de leur dépendance. Ceux-ci crurent la dignité du siége apostolique violée. On s'échauffa, on se piqua de part & d'autre, on en vint à des paroles de hauteur assez offensantes. Le siége de Pierre, dirent les Romains aux Orientaux, ce siége que vous devez reconnoître pour supérieur & qui seul a droit de juger dans toute l'Eglise, ne vous prend pas pour arbitres de ses intérêts. Au reste, il condamnera votre jugement, avec autant de facilité, que vous aurez marqué de précipitation en le portant. Alors les légats des patriarches ne ménageant plus rien, dirent avec aigreur: Il est bien étrange, que vous autres Romains, qui avez secoué le joug des Empereurs légitimes pour vous donner à des Francs,

Vit. A-  
drian. sub-  
fin.

vous prétendiez encore à quelque juridiction dans les Etats de nos maîtres. Nous jugeons donc & nous déclarons solennellement, que le pays des Bulgares, qui a été autrefois sous la puissance de la Grèce, & qui a eu des prêtres Grecs, doit revenir par le Christianisme à l'Eglise de C. P. dont il avoit été séparé par l'idolâtrie. Et nous, reprisent les légats du Pape, nous cassons & déclarons nulle, jusqu'au jugement du S. Siège, cette sentence inconsidérée, qu'a dictée la présomption ou la flatterie, qui du moins & très-certainement est rendue, sans que vous ayez été choisis ni reconnus pour juges. Puis s'adressant au Patriarche Ignace, ils le conjurerent de respecter les droits de l'Eglise Romaine sa protectrice, & de n'exercer aucun acte de juridiction dans la Bulgarie; sauf à lui de recourir dans les formes à la chaire apostolique, s'il croyoit avoir quelque juste sujet de plainte. Ignace répondit avec la modestie & la modération qu'on devoit attendre d'un Saint; toutefois sans s'engager à rien de précis. Pour l'Empereur, quoiqu'il fût naturellement modéré, & qu'il dissimulât alors son chagrin, il fit bientôt connoître qu'il étoit fort irrité contre les Romains.

Après  
comblé  
tir, il  
cier po  
devoien  
ordre p  
reté de  
se mett  
seau q  
rent en  
traiteren  
manière  
soient p  
leur pri  
cile, où  
ques.  
pour ce  
qui leu  
légats  
à se ter  
aux Ar  
qui, fo  
toit à  
titre d  
négocia  
autre r  
furent.  
ces am  
une tra  
que to

Après les avoir invités à sa table, & comblés de présens, quand il fallut partir, il ne leur donna qu'un simple officier pour les conduire à Duras, où ils devoient s'embarquer. Il n'y avoit aucun ordre pour la commodité, ni pour la sûreté de leur voyage. Ils furent réduits à se mettre au hasard dans le premier vaisseau qu'ils rencontrèrent; & ils tombèrent entre les mains des Slaves, qui les traitèrent, sur les côtes de la Grèce, d'une manière à faire soupçonner qu'ils agissoient par un ordre secret de Basile. Ils leur prirent l'original des actes du concile, où étoient les souscriptions des évêques. Mais les Grecs n'acquirent pas pour cela les souscriptions du formulaire, qui leur tenoient sur-tout au cœur. Les légats instruits par la première tentative à se tenir en garde, les avoient remises aux Ambassadeurs de l'Empereur Louis, qui, fort mécontents de ce qu'on disputoit à leur Maître les prérogatives & le titre d'Empereur, avoient rompu leur négociation, & pris les devants par une autre route. Les actes mêmes du concile furent conservés par Anastase, l'un de ces ambassadeurs, qui en a fait en latin une traduction très-fidèle. Il y proteste que tout ce qu'on trouve de contraire

Anast.  
 præf. in 8.  
 Conc.

dans les exemplaires Grecs, est de l'invention d'un peuple peu délicat sur la foi publique, & qui, après avoir ajouté aux actes des six derniers conciles généraux pour exalter son Eglise, a de même inséré dans le huitième, comme un de ses décrets, le jugement que les légats Orientaux n'avoient rendu touchant la Bulgarie qu'après la conclusion de ce concile. Quant aux légats d'Adrien, à la demande de ce Pape & de l'Empereur Louis, ils furent relâchés par les pirates, & arrivèrent à Rome sur la fin de cette année seulement. Le Souverain Pontife confirma le concile, à la réserve de l'article des Bulgares, qui n'y avoit pas été véritablement décidé, & qui n'en fut pas moins suivi de l'exécution. Telle étoit, malgré l'état pitoyable de leur Empire, la rivalité des Grecs, non moins jaloux de la puissance politique des Occidentaux, que de la grandeur de l'Eglise Romaine.

Le vertueux patriarche Ignace ne tint pas contre toutes les raisons divines & humaines, qui lui furent bien ou mal alléguées, pour l'engager à défendre l'honneur de l'Eglise Grecque, & à ne rien abandonner de ses droits. Nonobstant les remontrances & les menaces de Rome,

il s'en  
d'Orien  
fit sort  
Bulgari  
fit ord  
maintir  
tion de  
Entr  
huitièm  
c'est à  
rie, q  
Photius  
signala  
mais pa  
Nestori  
sulmans  
pas alo  
devenu  
parlent  
eux plu  
principa  
s'est éta  
parle d  
nière à  
formité  
les rég  
Comme  
toit, ai  
impossib  
il, que

il s'en tint aux décisions des patriarches d'Orient & des docteurs de sa nation, fit sortir les missionnaires Romains de la Bulgarie; lui donna un archevêque, y fit ordonner quantité d'évêques, & se maintint jusqu'à la mort dans la juridiction de ces Eglises.

Entre les évêques qui avoient assisté au huitième concile, Théodose Aboucara; c'est à dire père ou métropolitain de Carie, qui avoit abandonné le parti de Photius pour se réunir à Ignace, ne se signala pas seulement par sa persévérance, mais par son zèle pour la conversion des Nestoriens, des Euthyques & des Musulmans. On y voit que ceux-ci n'étoient pas alors aussi intraitables, qu'ils le sont devenus à l'égard des Chrétiens qui leur parlent de religion. Théodose eut avec eux plusieurs conférences, où il la prouve principalement par la manière dont elle s'est établie, & par les miracles. Il y parle de l'Eucharistie même, d'une manière à constater bien clairement l'unité perpétuelle de la foi, dans toutes les régions, sur cet adorable mystère. Comme l'un de ces Infidèles en plaisantoit, ainsi que d'une chose absurde & impossible; n'accordez-vous pas, lui dit-il, que l'esprit de Dieu est tout-puissant?

Bibl. PP.

t. I. G.L.

P. 369.

Or c'est par cette puissance que notre mystère s'accomplit. Le prêtre met sur la sainte table le pain & le vin. Il invoque ensuite le S. Esprit, qui descend sur l'offrande, & par la vertu de sa divinité, change le pain & le vin au corps & au sang de J. C. Si les Infidèles écoutoient assez paisiblement ces discours, qui diminuent leurs préventions & parurent quelquefois les toucher; nous ne voyons pas cependant que ces germes de salut aient produit aucun fruit solide dans ces légers & voluptueux auditeurs.

Les Barbares du Nord ne perdoient rien de leur férocité. Ces Normands ou Danois continuoient à porter leur fureur sur toutes les mers, & sur toutes les côtes de l'Océan. Les Anglois, dans leur île, ne purent enfin se soustraire aux plus funestes invasions. Dès le temps du Roi Ethelulfe, ces formidables pirates avoient fait sur ses Etats quelques tentatives qui eurent peu de succès. Sous les regnes foibles de ses trois fils Ethelbalde, Ethelbert & Ethelred, ils traiterent les Anglois, comme les sujets de la foible postérité de Charlemagne. Descendus dans le royaume d'Estangle, ils pénétrèrent jusqu'au Northumbre, où ils prirent la ville d'Yorck, & devastèrent toute la con-

Vuill.  
Malmesb  
p. 41.  
Ingulf.  
p. 865.  
Matth.  
Vustm.an.  
870.

trée ;  
contre  
Ils détr  
& massa  
de l'égl  
avoit un  
mouth,  
que Bèc  
mot tou  
subirent  
nautés  
gnées.  
toient p  
pourvu  
assuranc  
choient  
courage  
assemble  
en tiran  
pour no  
des Ido  
nez & la  
toutes l  
Les No  
rées, se  
brûleren  
stes hér  
endura  
du Seig  
percé de

trée ; exerçant sur-tout leurs cruautés contre les personnes consacrées à Dieu. Ils détruisirent le monastère de Bardenev, & massacrerent tous les moines au milieu de l'église. Celui de Lindisfarne où il y avoit un siège épiscopal, celui de Tyne-mouth, ceux de Viremouth & de Jarou que Bède avoit rendus si célèbres, en un mot tous les monastères les plus fameux subirent le plus triste sort. Les communautés de filles ne furent pas plus épargnées. Ces dignes épouses de J. C. comptoient pour rien la mort & les tourmens, pourvu qu'elles missent leur pudeur en assurance. Comme les Barbares approchoient du monastère de Collinham, la courageuse Ebba qui en étoit abbesse, rassembla ses filles en chapitre, & leur dit en tirant un rasoir : Voici un moyen sûr, pour nous mettre à couvert de l'insolence des Idolâtres. Aussi-tôt elle se coupa le nez & la lèvre supérieure jusqu'aux dents : toutes les religieuses firent la même chose. Les Normands les voyant ainsi défigurées, se retirèrent avec horreur : mais ils brûlerent l'abbaye, avec toutes ces chastes héroïnes. Edmond, roi d'Estangle, endura aussi une mort précieuse aux yeux du Seigneur. Il fut attaché à un arbre, percé de flèches, & décapité le vingtième



novembre de l'an 870, jour auquel l'Église l'honore comme martyr.

Dans le royaume de Mercie, dont les troupes avoient été défaites par les Barbares, l'abbé de Croyland, Théodore vieillard vénérable qui gouvernoit saintement ce monastère depuis soixante-deux ans, espéra que les vainqueurs auroient au moins quelque pitié des moines les plus âgés, & des enfans qu'on élevoit parmi eux. Il retint avec lui tous ceux à qui la foiblesse de l'âge rendoit la fuite presque impraticable, & fit retirer les plus vigoureux, au nombre de trente, dans les marais & les bois, avec les reliques, les titres du monastère & les effets les plus précieux. A peine étoient-ils partis, que les Barbares arriverent. Cependant le S. Abbé & les religieux qui restoient avec lui, s'étoient revêtus des habits sacrés. Ils allerent au chœur, chanterent l'office, & Theodore célébra la grand'messe. Quand il eut communié avec ceux qui le servoient à l'autel, les Barbares se jeterent dans l'église. Leur Roi Osketul égorgea de sa main l'Abbé sur l'autel; d'autres chefs couperent la tête à ses assistans. Les vieillards & les enfans se mirent à fuir hors du chœurs. Ils furent pris & tourmentés cruellement, afin qu'ils découvrirent les

trésors  
tué da  
Tugar,  
& qui,  
pria ins  
son supé  
nommé  
qui étoit  
lui fit p  
le présen  
bares ay  
découvr  
jusques  
ne les a  
un mon  
l'on gar  
celui de  
révéré d  
lerent,  
tous les  
aussi la

Toute  
ra que t  
Barbares  
Medesg  
voir de  
Hubba y  
deur de  
rible. T  
avec la

trésors de l'église. Le Souprieur fut tué dans le réfectoire sous les yeux de Tugar, qui n'étoit âgé que de dix ans, & qui, loin de s'abandonner à l'effroi, pria instamment qu'on le fit mourir avec son supérieur. Mais un Comte Normand, nommé Sidroc, eut pitié de cet enfant qui étoit très-bien fait, lui ôta sa cuculle, lui fit prendre un manteau Danois, & le préserva seul de ce massacre. Les Barbares ayant tué tout le monde, sans rien découvrir des trésors, les cherchèrent jusques dans les tombeaux. De dépit de ne les avoir point trouvés, ils mirent en un monceau tous les corps saints que l'on gardoit en ce lieu, sans épargner celui de S. Guthalc extraordinairement révérend dans tout le pays; & ils les brûlèrent, avec les livres sacrés. L'église & tous les bâtimens du monastère devinrent aussi la proie des flammes.

Toute cette affreuse expédition ne dura que trois jours, au bout desquels ces Barbares marchèrent au monastère de Medesgamsted. On s'y étoit mis en devoir de le défendre, & le frère du Comte Hubba y fut dangereusement blessé. L'ardeur des Normands en devint plus terrible. Tout fut forcé, malgré la vigueur avec laquelle on résista aux deux pre-

miers assauts. Le féroce Hubba voulut tuer de sa main tous ceux qui portoient l'habit monastique, & les égorga en effet au nombre de quatre-vingt-quatre. Après quoi, les autels furent renversés, les sépulcres mis en pièces, les reliques foulées aux pieds, les titres déchirés, la riche bibliothèque brûlée, avec l'église & tous les lieux réguliers. Le feu dura quinze jours.

Cependant le jeune Tutgar, qui avoit trouvé le moyen de s'échapper, revint au monastère de Croyland. Les trente moines qui s'étoient enfuis, y étoient aussi revenus, & s'occupoient à éteindre les restes de l'incendie qui fumoit encore sous les ruines. Il leur raconta comment l'abbé & toutes les personnes du monastère avoient péri. Après avoir fouillé pendant huit jours, on trouva près de l'autel le corps de l'abbé, sans tête, dépouillé de tous ses vêtemens, à demi-brûlé, écrasé par les débris & enfoncé dans la terre. On rechercha de même tous les autres, pour leur donner une honorable sépulture : on en retrouva plusieurs loin des lieux où ils avoient été tués, & d'où on les avoit trainés honteusement après leur mort. C'est ainsi que les historiens du plus grand poids en cette matière ont

Math.  
Vest. an.  
870 In-  
gulf. p.  
886.

décrit c  
mands,  
ce qui f  
tions.

Ces da  
fession d  
péchoien  
dans l'A  
glorieux  
que flori  
sex, l'A  
par sa sa  
le rend  
struit dè  
que dan  
en âge c  
le mond  
la vie ré  
mérite é  
tous les  
parler, l  
Peu de  
malgré t  
ses rares  
ticulier d  
le don r  
la plus l  
tellemen  
core plu  
tus, lui

décrit ce trait de la fureur des Normands, d'après lequel on peut se figurer ce qui se passa dans leurs autres irruptions.

Ces dangers attachés sur-tout à la profession de la perfection chrétienne, n'empêchoient pas les grandes vertus d'éclater dans l'Angleterre, toujours digne du nom glorieux de la terre des saints. C'est alors que florissoit, dans le Royaume d'Ouësex, l'Abbé Néot, encore plus illustre par sa sainteté, que par sa naissance qui le rendoit proche parent des rois. Instruit dès l'enfance dans la piété ainsi que dans les lettres, il ne fut pas plutôt en âge de paroître avec distinction dans le monde, qu'il le quitta pour embrasser la vie religieuse à Glastemburi. Mais son mérite étoit d'un ordre à se signaler dans tous les états. Son évêque en ayant oui parler, le fit venir, & l'ordonna diacre. Peu de temps après, on le fit prêtre, malgré toute sa résistance. Ses vertus, ses rares talens, & sur tout le don particulier qu'il avoit de toucher les cœurs, le don même des miracles, lui acquirent la plus haute réputation. Enfin il se vit tellement honoré, que son humilité, encore plus remarquable que ses autres vertus, lui inspira le dessein de quitter Gla-

Act. SS.  
Ben: t. 6.  
p. 324.

stemburi. Il passa dans le pays de Cornouaille, avec un seul compagnon nommé Barri, erra quelque temps par les bois & les montagnes, puis s'habituâ dans un lieu, appelé de son nom Néoteston, où il demeura sept ans. De là, il alla à Rome. Le Pape, en lui donnant sa bénédiction, lui ordonna de faire usage du talent que le Seigneur lui avoit confié. Néot résolut dès lors de sacrifier l'amour de l'obscurité au salut de ses frères. De retour au lieu de sa retraite, où la vie monastique commençoit à se relâcher de sa première ferveur, il bâtit un monastère qui la fit refleurir dans tout son lustre. La renommée du saint fondateur, lui attira, de tous côtés, grand nombre de disciples. Les plus grands seigneurs venoient lui offrir leurs enfans, & plusieurs se soumièrent eux-mêmes à sa conduite. L'âge ne lui fit rien relâcher de ses austérités. On raconte de lui, que bravant le froid des années & des saisons, il s'enfonçoit quelquefois dans une fontaine, & y demouroit assez long-temps pour réciter tout le pseauteur. Il mourut le trente-unième de juillet de l'an 877. S. Néot étoit d'une très-petite taille : pour dire la messe, il lui falloit monter sur un escabeau, que l'on garda depuis comme une relique. Les

Les i  
fréquent  
n'y avo  
de la d  
lière q  
l'évêque  
comme  
oncle n  
sieurs v  
devoit t  
Boulon  
son édu  
& le fi  
jeune H  
turtité co  
Bientôt  
cevoir e  
cle, sa  
une fier  
sa cond  
faux du  
rain mé  
ne fut  
évêques  
odieux p  
oncle, f  
insigne,  
ture que  
essaya d  
de ses é  
To

Les irruptions des Barbares, encore plus fréquentes en France qu'en Angleterre n'y avoient pas éteint non plus le zèle de la discipline. Une affaire plus particulière qui ne touchoit directement que l'évêque de Laon, nommé Hincmar, comme l'archevêque de Rheims, son oncle maternel, nous en a transmis plusieurs vestiges précieux. Hincmar de Laon devoit tout à son oncle, qui le tira de Boulois où il étoit né, se chargea de son éducation, le mit dans son clergé, & le fit élever à l'épiscopat. Mais le jeune Hincmar n'avoit pas encore la maturité convenable à cet auguste caractère, Bientôt cette place éminente fit appercevoir en lui toute la hauteur de son oncle, sans aucun trait de sa prudence: une fierté bizarre faisoit seule la règle de sa conduite. Il vexa indignement les vassaux du Roi Charle, manqua au souverain même avec l'insolence d'un rebelle, ne fut pas plus respectueux envers les évêques, & poussa principalement ses odieux procédés contre l'Archevêque son oncle, son métropolitain, son bienfaiteur insigne, & dont il étoit autant la créature que le parent. Hincmar de Rheims essaya d'abord de rappeler son neveu, de ses écarts. Il prit même efficacement

T. 8.  
Conc. p.  
1660.  
son  
epist. &  
opusc.  
Hincm.  
Annal.  
Bertin.

sa défense, dans une assemblée où le Roi vouloit faire prononcer contre lui, à Pitres sur Seine. Mais la légèreté ayant fait prendre à ce jeune évêque une conduite encore plus irrégulière & plus violente, l'Archevêque se déclara contre lui, sans nul égard aux liens du sang, & ne pensa plus qu'à user de l'autorité des canons.

On tint en effet plusieurs conciles, contre l'évêque de Laon. Il fut cité à celui de Verberie, l'an 869. Comme le Roi pouffoit l'affaire, l'évêque fut obligé de comparoître, nonobstant toute son arrogance. Mais voyant bientôt qu'il ne pouvoit éviter sa juste condamnation, il appela au Pape, comme il avoit déjà fait dans l'assemblée de Pitres. Le Roi l'obligea au contraire de se rendre à la maison royale de Sylvac ou Servais, dans le territoire de Laon, de peur qu'il n'allât brouiller à Rome. Alors ce prélat imprudent fit dénoncer généralement aux prêtres de son diocèse, une interdiction de toutes les fonctions du ministère: censure jusques-là sans exemple quant à sa généralité, quoiqu'il y en eût déjà beaucoup de particulières. Elle fut néanmoins gardée si scrupuleusement, que le lendemain qui étoit un dimanche, il n'y eut

point  
toutes  
l'ordre  
le fut q  
le temp  
vant m  
ver un  
qu'à l'é

L'an  
fut enc  
cile d'A  
Rois su  
les prél  
venir les  
la plus  
ques mo  
que l'au  
ses décr  
prélat le  
va poin  
défenses  
avec la  
l'Eglise,  
quelque  
insistant  
un discer  
férence d  
& confac  
& de tou  
Mais

point de messes dans la ville, ni dans toutes les autres églises du diocèse où l'ordre avoit pu parvenir. Mais elle ne le fut que cinq jours ; c'est-à-dire pendant le temps nécessaire pour consulter le savant métropolitain, qui défendit d'observer un interdit aussi contraire à la raison qu'à l'édification publique.

L'année suivante, l'Évêque de Laon fut encore obligé de comparoître au concile d'Attigni, maison de plaisance de nos Rois sur la rivière d'Aine où assisterent les prélats de dix provinces. Pour prévenir les esprits contre son oncle, devenu la plus vive de ses parties, il publia quelques mémoires qui n'ont de remarquable que l'autorité attribuée dès lors aux fausses décrétales. Hincmar de Rheims, prélat le plus érudit de son siècle, ne s'éleva point contre le long recueil de ces défenses compilées par son neveu : mais avec la même diffusion, il montra que l'Eglise, invariable dans le dogme, change quelquefois les règles de sa discipline ; insistant néanmoins avec une érudition & un discernement dignes de lui, sur la déférence due aux canons reçus par l'Eglise, & consacrés par l'usage de tous les temps & de tous les lieux.

Mais prenant ensuite un ton de hau-



teur, tout propre à rendre inefficaces les leçons d'humilité qu'il vouloit donner au coupable; vous avez, lui dit-il, plus d'arrance que de pouvoir: car vous n'êtes pas mon supérieur, & je suis le vôtre. Puis s'étendant sur les droits des métropolitains; c'est à moi, poursuit-il, de vous appeler aux conciles, & de statuer contre vous, si vous n'y venez pas. C'est encore à moi, de marquer le lieu du concile. Si quelqu'un vous accuse, ce doit être à mon tribunal. C'est à moi de vous donner des juges, ou d'approuver ceux que vous aurez choisis; & vous n'avez aucun droit de m'en donner, ni de vous ingérer à me juger. C'est à moi de nommer des visiteurs pour les Eglises vacantes, d'y faire élire un pasteur, d'examiner celui qui a été élu, ou, si les suffrages ne s'accordent pas, de décider. Vous n'avez en ceci d'autre droit que de m'assister dans l'ordination que j'en fais, & de souscrire aux lettres qu'on en donne à l'évêque ordonné. Vous ne devez rien souscrire sans moi, excepté ce qui regarde votre diocèse. Vous êtes même obligé de me consulter touchant l'aliénation des biens de votre Eglise. On peut appeler à moi, ayant ou après votre jugement.

Fût-ce  
je la p  
l'avis d  
eux q  
do vent  
diffère  
pouvez  
province  
partage  
avec me  
difficile  
point d  
consulte  
fer à d  
que je  
s'il en  
fortir d  
dre me  
même a  
ma per  
quelque  
ce qui  
nons, j  
sans att  
Rheims  
nombre  
compte  
vantage  
paroit  
rolins :

Fût-ce une sentence d'excommunication, je la peux réformer malgré vous, avec l'avis des évêques de la province. Tous ceux qui y ont des affaires ecclésiastiques, doivent s'adresser à moi. Si vous avez un différend avec quelque évêque, vous ne pouvez demander des juges d'une autre province; & j'en puis donner, s'il y a partage dans la mienne. C'est à moi, avec mes suffragans, à décider les questions difficiles, sur lesquelles nous n'avons point de règles certaines. Vous devez me consulter sur ces objets, sans vous adresser à d'autres, pas même au S. Siège, que je dois alors consulter moi-même, s'il en est besoin. Si vous êtes obligé de sortir de la province, vous devez prendre mes lettres. Vous ne pouvez pas même aller ou envoyer à la Cour, sans ma permission; à moins que vous n'avez quelque affaire contre moi. Enfin, dans ce qui est expressément porté par les canons, je puis vous corriger aussi-tôt, & sans attendre un concile. Hincmar de Rheims, en faisant dans cet écrit le dénombrement des conciles généraux, n'en compte que six, & parle encore fort désavantageusement du septième, qu'il ne paroît connoître que par les Livres Carolins: particularité surprenante, de la

part d'un prélat de ce mérite, & près d'un siècle après la célébration du second concile de Nicée.

L'Evêque de Laon ne manqua point de répondre à ce mémoire, que son oncle lui avoit remis lui-même au concile d'Attigni. Ces combats épistolaires n'avançoient nullement la réconciliation. La crainte du Roi toujours très-ardent dans ce démêlé, fut plus efficace sur Hincmar de Laon, dont l'opiniâtreté céda enfin aux remontrances de ses amis. On l'accusoit de violence, de contumace, de rebellion; & ces reproches n'étoient que trop fondés. Pour conjurer ou du moins écarter l'orage qui grondoit sur sa tête, il se détermina à faire une soumission à son roi & à son métropolitain: mais il publia bientôt après, qu'on la lui avoit extorquée. Ainsi on fut contraint de revenir encore à cette affaire, dans un nouveau concile qui se tint l'année suivante à Douzi, au diocèse de Rheims. L'Evêque de Laon épuisa toutes les ressources de la chicane, & pour se dispenser de comparoitre, &, quand il y eut été réduit, pour éluder le jugement. Il récusa celui de son archevêque, & renouvela son appel au S. Siège, avec une mauvaise foi qui se monroit à dé-

couver  
quand  
condu  
noit d  
parloit  
Apost  
évêque  
Hinc  
ces dé  
préjudi  
ter mo  
il est  
vous n  
concile  
règles,  
selon l  
lège &  
l'ordon  
si quan  
voulez  
libre d'  
drai po  
jeune  
viennen  
verain  
qua le  
combien  
canons.  
ne doit  
& qu'il

couvert. Il n'étoit plus question d'appel, quand on ne le troubloit pas dans sa conduite irrégulière; & si-tôt qu'on prenoit des mesures pour la réprimer, il ne parloit plus que des prérogatives du Siège Apostolique, & du droit qu'avoient les évêques d'y recourir.

Hincmar de Rheims répondit ainsi à ces défaites: Je ne vous ai porté aucun préjudice; rien ne vous autorise à rejeter mon jugement. Quant à votre appel, il est manifestement irrégulier, puisque vous n'avez pas encore été jugé dans le concile. Vous y êtes dénoncé selon les règles, & vous y serez jugé de même selon les règles, sauf en tout le privilège & le jugement du Pape, comme l'ordonnent les canons de Sardique. Ainsi quand nous aurons prononcé, si vous voulez appeler au S. Siège, il vous sera libre d'aller à ce tribunal. Je ne répondrai point ici aux accusations, reprit le jeune Hincmar: que mes accusateurs viennent avec moi au tribunal du Souverain Pontife. Il n'y a personne, répliqua le concile en corps, qui ne sache combien cette marche est contraire aux canons. Il est clairement statué, qu'on ne doit pas accuser hors de la province, & qu'il faut juger là où les délits ont

été commis. Sur quoi on cita les canons de Carthage, adoptés depuis long-temps & constamment révéés en France.

Le coupable s'opiniâtrant à ne pas répondre, on le convainquit par témoins & par ses écrits, on alla aux voix; puis Hincmar de Rheims, comme métropolitain du ressort, prononça la sentence en ces termes: Au nom de J. C. par le jugement du S. Esprit, je juge Hincmar de Laon déchu de toute dignité épiscopale, & j'ordonne qu'il soit privé de toute fonction du sacerdoce, sauf en tout le juste privilège de notre Père & Seigneur Adrien, Pape du premier siège, ainsi que les canons de Sardique l'ont réglé, & après eux, les Papes Innocent, Boniface & Léon. Cette sentence fut souscrite par huit archevêques, par autant d'évêques, par les députés de huit autres évêques, par un chorévêque & quelques autres personnes du clergé. Ici, comme dans les anciens conciles, ceux qui n'étoient pas revêtus du caractère épiscopal, mirent simplement *j'ai souscrit*; & les prélats du premier ordre, *j'ai jugé & souscrit*.

Les Pères de Douzi écrivirent ensuite au Pape, pour faire confirmer leur sentence; & en cas qu'il ne le voulut point,

pour qu  
traire au  
contre n  
paroît n  
jugemen  
nommez  
& donz  
fins de  
Que si v  
légats q  
que l'ac  
Nous o  
soit pas  
de nou  
Jusqu'ici  
usage, c  
Gaulle é  
voulons  
server le  
Votre S  
nôtres;  
également

Le P  
l'Archev  
contre l  
de Loth  
au préju  
obstant l  
prouva c  
position

pour qu'il ne fit au moins rien de contraire aux usages de l'Église Gallicane. Si contre notre attente, lui disent-ils, il vous paroît nécessaire de faire recommencer le jugement, selon les décrets de Sardique; nommez des juges, nous y consentons, & donnez commission aux évêques voisins de prononcer, après avoir informé. Que si vous l'aimez mieux, envoyez des légats qui jugent avec les évêques, sans que l'accusé ait été auparavant rétabli. Nous demandons au moins, qu'il ne soit pas rétabli avant que la cause ait été de nouveau examinée dans la province. Jusqu'ici, on n'a jamais dérogé à cet usage, dans les causes épiscopales de la Gaule & de la Belgique. Comme nous voulons, autant qu'il est en nous, conserver les prérogatives du Premier Siège, Votre Sainteté doit aussi maintenir les nôtres; en quoi vous & nous suivons également les traces de nos prédécesseurs.

Le Pape Adrien étoit piqué contre l'Archevêque de Rheims, & plus encore contre le Roi Charle, pour la succession de Lothaire, dont Charle s'étoit emparé au préjudice de l'Empereur Louis, non-obstant la médiation du Pontife. Il désapprouva qu'on eût porté la sentence de déposition contre Hincmar de Laon, ap-

pelant au Saint Siège, & ordonna d'envoyer cet Evêque à Rome, avec des accusateurs qu'il ne pût recuser. Il écrit au Roi même, d'un style amer & très-offensant. Il lui donnoit à la vérité de grands & vagues éloges; mais il le réprimandoit ensuite avec une aigreur hautaine, sur de prétendus murmures contre le S. Siège. Quant à l'Evêque de Laon; tant que nous vivrons, dit-il du ton le plus décidé, nous ne consentirons jamais à sa déposition, à moins qu'il ne vienne à Rome, & que sa cause ne soit examinée en notre présence.

*Hincm.* Le Roi répondit avec beaucoup de force, *Oper. L. 2.* & à cette occasion rappela une première *P. 701.* lettre de reproches, qu'il avoit déjà reçue d'Adrien par rapport à l'invasion de la Lorraine. Nous avions bien voulu croire, lui dit-il, que cette première épître n'étoit pas de vous: mais la seconde ne nous permet plus de la méconnoître. Dans celle-là, vous nous traitiez de parjure, de tyran, d'usurpateur des biens sacrés de l'Eglise: vous nous accusez dans celle-ci, de plaintes injurieuses & de scandaleux murmures. Après des préliminaires si honnêtes & si prévenans, vous nous exhortez à recevoir avec soumission & avec jubilation tout ce qu'on nous écrit de

vos-  
vous  
les qu  
parjur  
seul si  
Si vo  
noiffa  
nous  
ont é  
nous  
Sainte  
trouve  
les co  
de fa  
conda  
vainc  
turbat  
comm  
de L  
de fo  
ques  
& no  
envoy  
de m  
tradit  
nous  
est c  
Le p  
votre  
ce ju

votre part. Vous prétendez donc que je vous rende des actions de grâces, pour les qualifications que vous me donnez de parjure, de traître, de sacrilège. Par mon seul silence, je passerois condamnation. Si vous exigez des marques de reconnaissance & de dévouement, écrivez-nous comme les Papes vos prédécesseurs ont écrit aux Rois nos ancêtres; écrivez-nous d'un style qui convienne à votre Sainteté & à notre Majesté. Où a-t-on trouvé que le souverain chargé de punir les coupables selon les loix, soit obligé de faire conduire à Rome un homme condamné selon toutes les loix, & convaincu dans trois conciles d'être le perturbateur du repos public? Vous confiez, comme par grace, les biens de l'Eglise de Laon à notre garde, jusqu'au retour de son évêque: apprenez que les monarches François sont les maîtres de l'Etat, & non les vidames des évêques. Ne nous envoyez point d'ordres, & encore moins de menaces, contraires à l'écriture, à la tradition & aux canons. Vous savez, & nous ne l'ignorons pas, que tout ce qui est contraire à ces règles, est sans force. Le privilège de Pierre subsiste, dit Léon votre illustre & saint prédécesseur, quand ce jugement est selon l'équité, il ne sub-



fiste donc plus, quand ce jugement est injuste. Enfin nous vous conjurons au nom du Seigneur & des SS. Apôtres, de changer de style, tant à notre égard qu'à l'égard de nos évêques, & de ne pas nous réduire à recevoir avec mépris vos lettres & vos envoyés.

Ce fut Hincmar de Rheims qui dicta cette lettre; & comme la vigueur en convenoit beaucoup mieux à un roi qu'à un évêque, elle fut envoyée sous le nom du Roi Charle, & produisit l'effet que desiroit l'habile Prélat. Le Pape récrivit d'une manière aussi affectueuse & aussi honorable que ses lettres précédentes avoient été dures. Il alla jusqu'à les désavouer; au moins équivalement, en disant qu'elles lui avoient été extorquées tandis qu'il étoit malade. Puis ajoutant ce qui étoit bien plus capable d'appaiser le Roi; votre sagesse, lui dit-il, votre amour de la justice, votre zèle pour la gloire de Dieu, m'inspirent tant de vénération, que si l'Empereur vient à mourir avant vous, je ne reconnoîtrai jamais que vous pour Empereur, quand on m'offriroit des muids d'or. Au sujet de l'Evêque appelant, il engage le Prince à le laisser partir pour Rome: mais il promet qu'après l'avoir oui, il le renverra dans sa province sans

Adrian.  
ep. 34.

le rétabl  
sur les  
légats en  
drien II  
contredi  
enfin à  
motivé  
royaume

Cette  
ayons d  
novemb  
14 du m  
successeu  
l'Eglise  
née, m  
Naples,  
persécuti  
neveu, g  
me léger  
souffrir l  
se porta  
seils de s  
ou plus  
rut plusi  
enfin c  
qu'il éto  
grande v  
fidérable  
que les L  
nombre

le rétablir; afin que la cause soit terminée sur les lieux par des juges choisis & des légats envoyés de Rome. C'est ainsi qu'Adrien II, un des premiers Papes qui ait contredit les usages de France, soucrivit enfin à la réclamation constante & si bien motivé du Roi & des évêques de ce royaume.

Cette lettre est la dernière que nous ayons d'Adrien, qui mourut au mois de novembre de la même année 872. Le 14 du mois suivant; on lui donna pour successeur, Jean VIII, archidiacre de l'Eglise Romaine. En cette même année, mourut S. Athanase, évêque de Naples, après vingt-un mois d'une cruelle persécution, de la part de son propre neveu, gouverneur de la ville: jeune homme léger, violent, intéressé, qui ne put souffrir les avis salutaires du S. Prélat, & se porta aux derniers excès, par les conseils de sa femme, encore plus méchante ou plus impérieuse que lui. Athanase courut plusieurs fois risque de la vie, & fut enfin chassé de son église, tout cher qu'il étoit aux différens peuples de cette grande ville, dès-lors une des plus considérables de l'Italie. Les Grecs, ainsi que les Latins, s'y trouvoient en si grand nombre, qu'on y célébroit l'office divin

Vit. Auc.  
Petr. Cass.

dans les deux langues ; & quelquefois il y avoit deux évêques , pour les deux nations. On n'eut aucun égard à leurs vœux , ni à leurs plaintes : le S. Prélat mourut dans son bannissement , à peu de distance du Mont-Cassin. Il avoit été vingt-deux ans évêque , quoiqu'il ne fût âgé que de quarante.

L'Empereur Louis , indigné contre son persécuteur , marchoit pour le rétablir , quand le Seigneur trouvant son serviteur mûr pour le Ciel , l'enleva au milieu de sa carrière , & lui épargna de plus longs travaux. Trois ans après , l'Empereur peu âgé lui-même mourut le treizième jour d'août de l'année 875. Il eut pour successeur à l'Empire & au royaume d'Italie , le Roi Charle son oncle , que le Pape Jean VIII invita aussi-tôt à venir à Rome & couronna Empereur le jour de Noël , dans l'église de S. Pierre. Ce Prince qui connoissoit les justes prétentions de son frère aîné Louis le Germanique , suppléa au droit de la naissance , par son activité & son attention à gagner les cœurs des grands & des peuples. Il leur témoigna une tendre affection , leur promit de les protéger puissamment contre les Sarasins qui infestoient toute l'Italie , sans épargner les domaines de S. Pierre ; puis pro-

fitant de l'empire , il convoqua les évêques de France & de Neustrie , & fit une loi qui leur défendoit de se soulever. Il déconcerta le projet d'Empereur Louis VIII , les fit venir à Paris , & arriva à Rome le jour de Noël , tout le monde se réjouit de son arrivée , & de tous les côtés on venoit à Rome.

Par le jour de Noël du Siège de Rome , le concile se tint le mois de Noël à Rome. Le Pape Anfégise convoqua les évêques de Germanie pour venir à Rome. C'est son temps que Charle le Grand vint à Rome au commencement de l'année 800. Il fut couronné Empereur par le Pape Anfégise.

fitant de la première disposition des esprits, il convoqua à Pavie une assemblée des prélats & des seigneurs, & cimenta sa possession de la manière la plus solide. Il revint avec la même célérité dans la Neuftrie, où Louis de Germanie avoit fait une irruption, & engagé quelques seigneurs avec quelques évêques à se soulever. La seule présence de Charle déconcerta la faction. Sa nouvelle qualité d'Empereur, son étroite union avec Jean VIII, les lettres menaçantes de ce Pontife aux partisans de Louis, les légats arrivés de Rome avec le nouvel Empereur, tout parut le rendre plus vénérable que jamais à ses peuples, & lui gagna tous les cœurs.

Par le conseil des légats & de l'aveu T.8.conc. du Siège Apostolique, il convoqua un p. 281. concile à Pontion en Champagne, pour le mois de juin suivant. Avant de quitter Rome, il avoit prié le Pape de faire Anféglise de Sens, primat des Gaules & de Germanie; c'est-à-dire vicaire apostolique pour l'Empire François en deça des monts. C'étoit un des grands prélats de son temps. Il avoit été abbé de S. Michel au diocèse de Beauvais, d'où sa réputation l'avoit fait passer sur le siège archiépiscope de Sens, à la demande du

peuple & de tout le clergé. Cependant les évêques, & sur-tout Hincmar de Rheims, ne purent approuver le système de la primatie. On fit l'ouverture du concile, par la lecture des lettres pontificales, fort précises sur cet objet; puis l'Empereur demanda aux évêques ce qu'ils répondoient aux ordres du Pape. Ils dirent, qu'en conservant les droits des métropolitains, ils lui obéiroient suivant les canons & les décrets de ses prédécesseurs. L'Empereur & les légats peu satisfaits de termes si généraux & si compassés, vouloient qu'ils promissent expressément d'obéir pour ce qui regardoit la primatie d'Ansgise: mais les prélats s'en tinrent, avec une fermeté respectueuse, à leur première réponse. Alors l'Empereur dit avec émotion, que le Pape lui avoit commis son autorité pour ce concile, & qu'il fauroit bien faire exécuter les ordres du S. Siège. A l'instant, il prit les lettres de Rome concernant la primatie, & les remit à Ansgise, conjointement avec les légats; puis il fit placer cet archevêque, immédiatement après eux, & avant tous les autres prélats. Hincmar de Rheims réclama les canons; mais l'Empereur ne l'écouta point. Les autres évêques, à l'exception de Frotaire de Bour-

deaux qu  
ménager,  
vrât au m  
tificales.

qu'Hincm  
première

On rev  
la septièm

fut la de  
Francois.

au nomb  
quarante-

soutinren  
lable les

leurs Egl  
qu'ils eur

On lut e  
différens

dressés fa  
de conce

Sens &  
pas d'un

consistoi  
res du c

au nomb  
verneme

poriels d  
Pères de

constant  
terent c

deux qui avoit un intérêt particulier à ménager, demanderent qu'on leur délivrât au moins une copie des lettres pontificales. On ne les écouta pas mieux qu'Hincmar. Tout ceci se passa dans la première session.

On revint encore à cet objet, dans la septième, puis dans la huitième qui fut la dernière. Mais tous les prélats François, qui se trouvoient à ce concile au nombre de neuf archevêques, de quarante-deux évêques & de cinq abbés, soutinrent avec une constance inébranlable les règles anciennes & les droits de leurs Eglises, malgré bien de reproches qu'ils eurent à effuyer de la part du Prince. On lut encore dans la dernière session différens articles que les légats avoient dressés sans la participation du concile, de concert seulement avec Anségise de Sens & Odon de Beauvais. On ne fait pas d'une manière certaine, en quoi ils consistoient. Suivant quelques exemplaires du concile, la plupart de ces articles, au nombre de neuf, concernoient le gouvernement des Etats, & les démêlés temporels des princes. C'est pourquoi les Pères de Pontion, suivant les maximes constantes de l'Eglise de France, rejetèrent ces nouveautés, comme inutiles

au royaume de J. C. pleines de contradictions, & non moins destituées de raison que d'autorité. Dans cette assemblée néanmoins, composée des grands du Royaume aussi bien que des évêques, on confirma l'élection de l'Empereur Charle, comme on avoit fait au concile de Pavie. L'acte en est conçu en ces termes: Comme le Seigneur Jean, Pape Universel, a d'abord élu à Rome & sacré notre auguste & glorieux Empereur Charle, & que tous les évêques, abbés, comtes & autres personnes du royaume d'Italie unanimement l'ont aussi élu pour leur protecteur & défenseur; ainsi, nous qui sommes assemblés de France, de Bourgogne, d'Aquitaine, de Septimanie, de Neustrie & de Provence dans le lieu nommé Pontion, par l'ordre du même Seigneur & Empereur, nous l'éliſons pareillement, & confirmons son élection avec la même unanimité.

A l'exception de la primatie de Sens, Charle le Chauve se trouvoit au comble de tous ses vœux. Il avoit obtenu du Pape, à Rome même, la confirmation de la sentence de déposition portée en France contre Hincmar de Laon: affaire dont il s'étoit fait un point d'honneur, & qu'il ne négligea point au milieu de tant d'au-

tres ent  
aussi-tôt  
on n'av  
Pour le  
la libert  
crever le  
d'Italie.  
avoit pri  
le Roi

Entre  
cité de  
de Soiff  
dévotion  
dangere  
fession p  
son mé  
même le  
tion, c  
édifia H  
qu'on le  
pour les  
qu'il su  
à la p  
qu'outr  
ne spéc  
fer en  
fautes d  
rapport  
Mans,  
point d

tres entreprises plus intéressantes. Il fit aussi-tôt élire un évêque de Laon, dont on n'avoit pas encore osé remplir le siège. Pour le malheureux Hincmar, privé de sa liberté depuis sa déposition, il lui fit crever les yeux, peu après son retour d'Italie. On croit que ce turbulent évêque avoit pris part au soulèvement excité par le Roi de Germanie.

Entre les prélats qui assisterent au concile de Pontion, on remarque Hildebolde de Soissons, dont on raconte un trait de dévotion fort particulier. Etant tombé dangereusement malade, il envoya sa confession par écrit à Hincmar de Rheims son métropolitain, & lui demanda de même le pardon par lettres. Cette dévotion, conforme aux usages du temps, édifia Hincmar, qui renvoya l'absolution qu'on lui demandoit. Mais par précaution pour les simples, & non pour l'Evêque qu'il suppose expressément avoir satisfait à la pénitence sacramentelle, il avertit qu'outre les confessions générales où l'on ne spécifie pas ses péchés, il faut s'accuser en détail à un prêtre de toutes les fautes dont on se reconnoît coupable. On rapporte, de Robert alors évêque du Mans, un exemple semblable, qui ne laisse point de doute sur la nature de ces sortes



d'accusations. Il ne spécifie aucun péché particulier, dans cette confession qui nous a été conservée. Il s'y accuse en termes si généraux & si forts, qu'il attache visiblement le mérite de cette pénitence à l'humilité qui le dirigeoit. Il n'y a, dit-il, aucun désordre auquel je ne me fois livré; personne ne sauroit comprendre, ni le nombre, ni la griéveté de mes forfaits: c'est pourquoi je vous prie de délier mes chaînes, & d'offrir vos prières pour l'expiation de mes crimes. C'est-à-dire qu'il demandoit aux prélats assemblés à qui sa lettre s'adressoit, le mérite de leurs suffrages, avec les indulgences que l'Eglise accorde plus abondamment au moment de la mort qu'en tout autre temps.

Annal.  
Bertin.  
Fuld. &  
Metens.  
ad an.  
876.

Charle le Chauve, possesseur tranquille de l'Empire, de la France, de l'Italie & généralement de tous les Etats qui avoient appartenu à ses trois neveux enfans de Lothaire, devoit sans doute se trouver content, si l'ambition n'étoit que l'effet de l'élévation du génie. Mais, pour les talens communs comme pour les hommes supérieurs, ce qu'on peut acquérir empêche souvent de goûter le plaisir de tout ce qu'on possède. Charle voulut encore envahir les Etats de ses autres neveux, les fils de Louis le Germanique, & mar-

cha rapidement  
armée form  
furent alarm  
justice de le  
cond d'entr  
son père, s  
sage du fleu  
acte d'hosti  
pour tâcher  
de la nature  
couta que  
Louis, par  
damne av  
temps & l  
voit, eut  
le jugement

Voici ce  
qui sont fe  
teurs du t  
messe; &  
il se tour  
hosties co  
d'hommes  
importante  
montrant  
de Dieu l  
leur dit-il  
reliques d  
église, j  
vous fou

cha rapidement vers le Rhin, avec une armée formidable. Ces jeunes princes en furent alarmés, sans perdre courage. La justice de leur cause les rassuroit. Le second d'entre-eux, nommé Louis comme son père, s'avança pour disputer le passage du fleuve. Mais avant de faire aucun acte d'hostilité, il envoya vers son oncle, pour tâcher de le ramener aux sentimens de la nature & de l'équité. Charle n'écouta que l'ambition. Alors le jeune Louis, par une simplicité que l'on condamne avec moins de rigueur dans le temps & les conjonctures où il se trouvoit, eut recours à ce qu'on nommoit le jugement de Dieu.

Voici comment se firent ces épreuves, qui sont fort applaudies par quelques auteurs du temps. Un évêque célébra la messe; & quand il fut à la communion, il se tourna vers le peuple, avec trente hosties consacrées, destinées à autant d'hommes qui devoient faire cette épreuve importante. Alors élevant la voix, & montrant le corps du Seigneur; au nom de Dieu le Père, le Fils & le S. Esprit, leur dit-il, par le S. Evangile & par les reliques des saints qui reposent dans cette église, je vous conjure de nous dire si vous soutenez une cause juste. Après

qu'ils l'eurent assuré, l'Evêque leur donna la communion en disant : Que le corps de J. C. vous aide à manifester la vérité. La messe étant finie, on les conduisit au camp. On présenta une chaudière d'eau bouillante à l'évêque, qui proféra cette formule de bénédiction : Dieu tout-puissant, auteur & amateur de la justice; vous qui d'un regard faites trembler la terre, & qui sauvâtes les trois enfans de la fournaise, sanctifiez cette eau brûlante, & manifestez par ses effets divers la foi ou la présomption de ceux qui vont en faire l'épreuve. A l'instant, dix hommes pris au hasard entre les trente proposés, s'approchèrent de l'eau, revêtus d'habits ecclésiastiques, baisèrent la croix & l'évangile, enfoncerent le bras nud dans la chaudière, & le retirèrent sans nulle blessure, ni aucune marque de douleur. Dix autres prirent, avec les mêmes cérémonies, des fers rouges, & les portèrent sans aucun signe de sensibilité, l'espace de neuf pieds. On mit enfin les dix derniers dans la cuve d'eau froide; & ils allèrent d'abord au fond : ce qui marquoit la bonne cause; au lieu que l'eau repoussoit, disoit-on, les parjures. Après ces épreuves rapportées par quelques annalistes, dont les témoignages en ce genre

D  
ne font rien  
fit encore  
rés public

Cependant  
marcher à  
toient à to  
tion, comm  
foiblesse &  
tôt lieu d  
impériale f  
pereur ob  
honte d'un  
lut laver  
de la patri  
n'étoient  
Normands  
par un ch  
mais par  
bravoure p  
prudent q  
talent des  
qualités p  
Etat, en  
quelques  
plus gran

Au mi  
pressa Ch  
glise Rom  
ravageoie  
l'Italie.

ne font rien moins qu'infaillibles, Louis fit encore faire des jeûnes & des prières publiques, dans son armée.

Cependant les ennemis qui croyoient marcher à une victoire certaine, insultoient à toutes ces pratiques sans exception, comme aux vaines ressources de la foiblesse & de la lâcheté. Ils eurent bientôt lieu de penser autrement. L'Armée impériale fut entièrement défaite, & l'Empereur obligé de s'enfuir, avec toute la honte d'un crime infructueux. Il la voulut laver dans le sang des vrais ennemis de la patrie. Mais des troupes battues n'étoient guère en état de faire tête aux Normands, commandés alors, non plus par un chef de brigands & de pillards, mais par le fameux Duc Rollon, d'une bravoure plus héroïque que barbare, aussi prudent que vaillant, doué non du seul talent des conquêtes, mais de toutes les qualités propres à fonder solidement un Etat, en un mot héros accompli, & à quelques restes de barbarie près, l'un des plus grands hommes de son siècle.

Au milieu de ces embarras, le Pape pressa Charle de venir au secours de l'Église Romaine, contre les Sarasins qui ravageoient avec une fureur nouvelle toute l'Italie. On répand à grands flots, lui

écrivit-il, le sang des Chrétiens ; ceux qui se dérobent au fer ou aux flammes, sont emmenés captifs à perpétuité ; les villes, les bourgades, les villages désertés par leurs habitans, ne sont plus que des amas de ruines ; les évêques fugitifs sont réduits à mendier, au lieu de distribuer le pain de la parole ; ils n'ont pour tout asyle que la seule ville de Rome, qui languit elle-même dans la misère, & n'attend que le moment de sa destruction. L'année dernière, nous semâmes, & nos ennemis recueillirent : cette année, nous n'avons pas même l'espérance de la récolte, puisqu'il nous a été impossible d'ensemencer nos terres, & de paroître hors de nos murs. Et comme si les Païens ne suffisoient pas à nous consumer, plusieurs Chrétiens en favorisent & en secondent l'impiété ; je veux dire quelques-uns de ces officiers établis sur nos frontières, & que vous appelez Marquis. Ils pillent les biens de S. Pierre, à la ville & à la campagne ; ils nous font mourir, non par le fer, mais plus misérablement encore par la faim ; & s'ils n'emmenent pas les Fidèles en captivité, ils les réduisent en servitude.

Le Pape écrivit en même temps à l'Impératrice Richilde, afin d'accélérer le secours

secours q  
du mois  
Dès le m  
çois n'arr  
rasins pa  
Pontife  
avec des  
encore p  
campagn  
ennemis  
renversés  
massacrés  
le pays d  
Charle c  
avoient v  
trevoir le  
de sa par  
ment réc  
sespoir ca  
de l'éleva  
& préféra  
sardeuses  
sujets. Il  
des Nor  
les rives  
à Compi  
pour la c  
Vierge,  
chapitre  
dans la f

Tome

secours qu'il demandoit. Ces lettres sont du mois de novembre de l'année 877. Dès le mois de février suivant, les François n'arrivant point en Italie, & les Sarasins paroissant autour de Rome, le Pontife envoya de nouvelles dépêches avec des légats, pour presser l'Empereur encore plus vivement. Il lui peignit la campagne de Rome déjà dévastée par les ennemis de Dieu, les églises & les autels renversés, les prêtres & les religieuses massacrés, ou trainés en esclavage, & tout le pays dépeuplé. Après quoi, il somme Charle de tenir les promesses qui lui avoient valu l'Empire; & il lui laisse entrevoir le danger qu'il court en manquant de sa part aux conditions d'un engagement réciproque, & en réduisant au désespoir ceux qui l'ont porté au comble de l'élévation. Le Prince ne délibéra plus, & préféra de remplir ces conventions hasardeuses à ce qu'il devoit à ses anciens sujets. Il lui fallut acheter quelque trêve, des Normands qui avoient débarqué sur les rives de la Seine. Il avoit convoqué à Compiègne une assemblée d'évêques, pour la dédicace d'une belle église de la Vierge, qu'il venoit d'y fonder, avec un chapitre de cent chanoines, qui a pris dans la suite le nom de S. Corneille, à

causé des reliques de ce S. Pontife. Par un capitulaire dressé dans cette ville en date du 7 mai 877, il imposa des contributions au profit des Normands, afin de les tenir tranquilles. Il fut réglé, que les abbés, les comtes & les officiers du Roi paieroient douze deniers, de la terre où ils résidoient, & à proportion, des terres qu'ils laissoient à cens; que les prêtres, & ceux-mêmes des églises appartenantes au Roi ou aux grands, contribueroient aussi à raison de leurs biens, sans aller néanmoins au delà de cinq sols pour les plus riches, ni pour les moins fortunés, au dessous de quatre deniers; qu'enfin les négocians dans les villes paieroient selon leurs facultés.

Dans une autre assemblée, tenue la même année à Quersi, Charle régla la manière dont son fils Louis, qu'il avoit revêtu du titre de Roi, devoit gouverner pendant son absence. Mais dans ce plan très-circonscié, cet Empereur montre moins un esprit de détail que de minutie. Il ne marque pas seulement les forêts où son fils pourra chasser; mais il ordonne qu'à son retour on lui rendra compte du nombre des bêtes fauves qu'aura tuées le jeune Roi.

Au  
tit po  
les m  
qu'à  
comm  
plus l  
rencon  
furent  
y reçu  
fils ain  
çoit à  
l'Empe  
retirer  
Alpes,  
même  
gneurs  
expéditi  
contre l  
de son  
pas de  
de hont  
d'un au  
l'Emper  
mands  
forte qu  
gneur,  
évèneme  
gion ou  
tiens, à  
du christ

Aussi-tôt après ces précautions, il partit pour l'Italie. Le Pape qui comptoit les momens, vint au devant de lui jusqu'à Verceil, où l'Empereur arriva, comme le Pontife se dispoſoit à pouſſer plus loin. La joie fut très-vive, à cette rencontre: mais elle dura peu. A peine furent-ils arrivés enſemble à Pavie, qu'on y reçut nouvelle que le Roi Carloman, fils ainé de Louis de Germanie, s'avançoit à grandes journées, pour combattre l'Empereur ſon oncle. Charle fit d'abord retirer l'Impératrice dans les défilés des Alpes, avec ſes tréſors. Il apprit en même temps, que la plupart des Seigneurs qui devoient le ſuivre dans ſon expédition, avoient au contraire conjuré contre lui. Une terreur panique ſ'empara de ſon armée. Tout prit la fuite, ſur les pas de l'Impératrice, avec d'autant plus de honte, que Carloman ſe mit à fuir d'un autre côté, ſur un faux avis que l'Empereur venoit fondre ſur les Allemands avec une armée beaucoup plus forte que la leur. C'eſt ainſi que le Seigneur, par la bizarrerie apparente des évènements, vengea la nature & la religion outragées par deux Princes Chrétiens, à la diſiſion deſquels les ennemis du chriſtianisme durent encore cette fois

Annal.  
Bertin,  
&c. an.  
877.



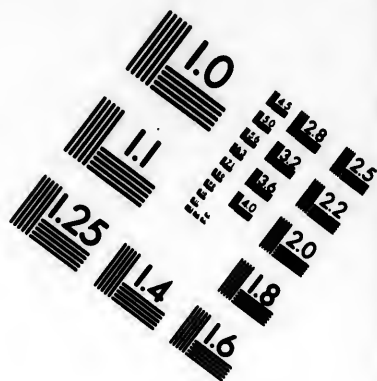
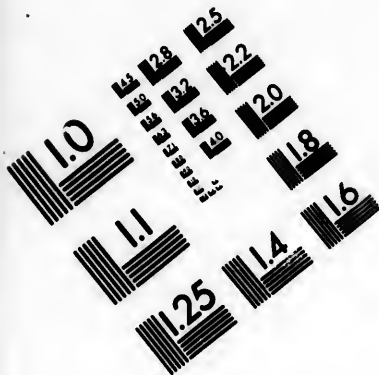
leur salut. Par une suite de singularités également étonnantes, ils tomberent malades l'un & l'autre dans leur fuite. Carloman releva de sa maladie qui fut dangereuse, & ne mourut que trois ans après. Celle de l'Empereur n'étoit qu'une fièvre peu sérieuse: mais un Médecin Juif, nommé Sédécias, à qui il avoit confiance, l'empoisonna dans une médecine, dont il mourut onze jours après, le 6 octobre 877. Quelques écrivains, en considération de sa puissance, lui ont voulu donner le surnom de Grand; mais la postérité ne l'a nommé que Charle le Chauve: Prince en effet plus puissant que digne de l'être, plus sensible à l'ambition qu'à la gloire, moins prudent que rusé, & plus avide de conquêtes que propre à régir & à défendre ses Etats. Tout ce qu'il eut de grand ou de singulier, c'est que dans l'alternative prodigieuse de prospérités & d'adversités, où il passa presque toute sa vie, il soutint beaucoup mieux les revers que la bonne fortune.

La mort de ce Prince laissoit l'Italie en proie à tous ses ennemis, tant chrétiens qu'infidèles, dont les premiers, surtout Lambert duc de Spolète, n'étoient pas moins à craindre que les Sarasins pour le Pape Jean. Ce Pontife prit le

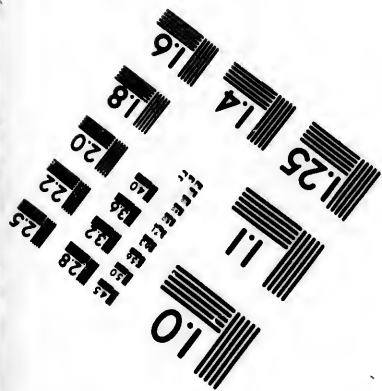
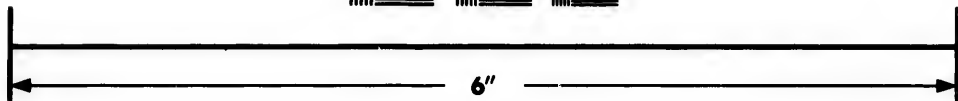
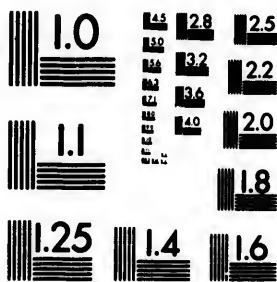
par  
vit  
&  
can  
ua  
mau  
il fi  
qui  
reur  
cinq  
Pour  
ces e  
se re  
entiè  
fide f  
voyer  
sant d  
toute  
respec  
en eff  
né ce  
mans  
delà d  
titre d  
néven  
coué  
ner à  
acqué  
dans t  
ment

parti de se réfugier en France, en écrivit au Roi Louis, surnommé le Bègue, & aux évêques du Royaume; annonçant que son dessein étoit d'y célébrer un concile universel, pour remédier aux maux extrêmes de l'Eglise. En attendant, il fut obligé de traiter avec les Infidèles qui menaçoient Rome des dernières horreurs, & il convint de leur payer vingt-cinq mille marcs d'argent chaque année. Pour surcroît de soucis, il apprit dans ces entrefaites, que le parti de Photius se relevoit à C. P. L'Empereur Basile, entièrement changé à l'égard de ce perfide sectaire, écrivit au Pape de lui envoyer des légats, sous le prétexte imposant d'établir une harmonie parfaite entre toutes les parties de l'Eglise. Basile fort respecté en Orient, & le plus grand homme en effet qui depuis Théodose eût gouverné cet Empire, vainqueur des Musulmans en Syrie, en Arménie & jusqu'au delà de l'Euphrate, honoré en Italie du titre de Protecteur par les peuples de Bénévent & de Capoue, qui avoient secoué le joug des François pour se donner à lui, outre tant d'avantages qui lui acquéroient une extrême considération dans toutes les contrées, avoit actuellement sur les côtes d'Italie une flotte





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

nombreuse & de bonnes troupes, les seules dont le Pape pût espérer du secours dans le besoin pressant où il se trouvoit.

**Annal.** Ces considérations humaines engagerent  
**379.** Jean VIII dans une suite de fausses démarches que Baronius qualifie d'actions indignes d'un Pontife Romain, & qui dans ce temps-là même donnerent lieu de dire qu'il avoit trahi par sa mollesse les intérêts de l'Eglise. D'abord il ne marqua point d'éloignement des vûes de l'Empereur, lui répondit d'une manière à lui en faire espérer le succès, & avant de partir pour la France, lui envoya Paul évêque d'Ancône & Eugène d'Ostie, en qualité de légats.

**Conc. t.** Il ne retira pas à beaucoup près les  
**ix. p. 313.** fruits qu'il se proposoit, du concile qu'il tint dans la ville de Troies, chose sans doute aux extrémités du royaume de Louis, afin que les Princes & les prélats d'Allemagne pussent y venir plus aisément. Ils n'y vinrent pas; & dans cette assemblée annoncée comme universelle, il ne se trouva que trente évêques, y compris le Pape, avec trois Italiens de sa suite. On y régla quantité d'affaires particulières, auxquelles les désordres fournissoient une matière inépuisable. Entre'autres choses, on reçut une requête

d'Hincmar de Laon, élargi depuis la mort du Roi Charle; on lui permit de dire la messe, tout aveugle qu'il étoit; & on lui assigna une pension sur les biens de son Eglise, dont il resta dépossédé. Pour l'affaire capitale qui avoit amené en France le Souverain Pontife, quoiqu'il n'eût rien omis pour engager le Roi & ses évêques à le suivre en Italie, avec leurs vassaux armés en guerre, il n'y eut qu'Agilmar de Clermont qui l'accompagna dans son retour. Ainsi se crut-il libre de tourner toutes ses vues du côté de C. P. où l'esprit du gouvernement, par rapport à la religion, étoit bien changé.

L'affaire de l'Eglise de Bulgarie si vivement poussée par Adrien II, fut suivie Ep. 78  
& 79 ap. par Jean VIII, avec une roideur qu'il Reg. est difficile d'excuser d'imprudenc. Après avoir écrit deux fois sans succès au Patriarche Ignace, pour l'engager à retirer ses missionnaires de la Bulgarie, il lui envoya par les légats députés vers l'Empereur Basile, une troisième lettre qui étoit conçue en ces termes: Nous vous avons déjà averti deux fois de vous désister de vos prétentions sur le pays des Bulgares, qui a été soumis immédiatement à l'Eglise Romaine dès le temps du Pape Damase, & qui doit y retour-

ner. depuis la conversion de ces peuples. Mais fermant les yeux avec obstination à ce que les loix divines & humaines exigent de vous, vous avez indignement foulé aux pieds les décrets des Saints Pères, & vous êtes entré contre le précepte du Seigneur dans la maison d'autrui. Nous sommes donc en droit de vous séparer, dès ce moment de la communion Catholique. Mais afin de porter l'indulgence pontificale aussi loin qu'elle peut aller légitimement, nous voulons bien encore vous avertir une troisième fois, comme nous le faisons par nos légats & par nos lettres, en vous ordonnant de rappeler de Bulgarie en toute diligence vos évêques & vos clercs. Que si vous ne les retirez, sans nulle exception, dans l'espace de trente jours, & ne renoncez à toute juridiction sur ce pays, vous demeurerez privé du corps & du sang de Notre-Seigneur, jusqu'à ce que vous obéissiez; & si vous persévérez dans l'opiniâtreté, vous serez privé de la dignité patriarchale, que vous avez recouvrée, comme il devoit vous en souvenir par notre faveur. Ainsi procéda le Pape avec un saint évêque qui se croyoit obligé en conscience à soutenir la juridiction sur les Bulgares, comme un droit inaliéna-

ble  
dur  
eccl  
gari  
C  
Ori  
la d  
n'er  
ne l  
le r  
dit  
qui  
nati  
sous  
terri  
imp  
de g  
arm  
les  
avec  
gag  
l'év  
ord  
lat  
affer  
dev  
Chr  
viei  
Pri  
à l



ble de son Eglise. Il écrivit d'un ton plus dur encore, aux autres évêques & aux ecclésiastiques Grecs qui étoient en Bulgarie.

Cette hauteur ne servit qu'à irriter les Orientaux. Les Bulgares demeurèrent sous la dépendance du siège de C. P. pour n'en plus sortir, & la religion Chrétienne ne laissa pas de s'affermir chez eux; avec le rit Grec. Le Patriarche Ignace étendit aussi sa juridiction sur les Russes, qui se convertirent de son temps. Cette nation qui avoit commencé à paroître sous l'Empire de Michel, s'étoit rendue terrible par ses mœurs farouches & son impiété. Basile qui, tout grand homme de guerre qu'il étoit, aimoit mieux désarmer un ennemi que de le combattre, les artira par des présens, pour traiter avec eux & conserver la paix. Il les engagea même à écouter la prédication de l'évangile, & à recevoir un archevêque ordonné par Ignace. A l'arrivée du Prélat missionnaire, le Prince des Russes

Const. in  
Basil. n.  
960.

assembla sa nation, afin de délibérer s'ils devoient quitter leur religion pour le Christianisme. Au milieu d'une troupe de vieillards qui formoient le conseil du Prince, & qui étoient les plus attachés à leurs anciennes superstitions, on fit

comparoitre l'Archevêque, & on lui demanda ce qu'il venoit enseigner. Il montra le livre des évangiles, raconta quelques miracles de J. C. & quelques-uns aussi de l'Ancien Testament. Celui des trois enfans dans la fournaise, tracé par Daniel d'une manière si frappante, fit la plus vive impression sur l'assemblée, qui dit à l'Archevêque: Si tu nous fais voir quelque merveille semblable, nous croirons que tu nous enseignes la vérité. Quoiqu'il ne soit pas permis de tenter Dieu, reprit le Prélat, si cependant vous êtes entièrement résolus à reconnoître sa puissance, demandez ce que vous voudrez, & il vous la manifestera par l'organe de son ministre. Ils demanderent que le livre qu'il tenoit fût jeté dans un feu qu'ils auroient allumé eux-mêmes, & promirent que s'il n'étoit pas brûlé, ils se feroient Chrétiens. Jésus fils de Dieu, dit l'Archevêque en levant les yeux & les mains au Ciel, glorifiez votre saint nom en présence de ce peuple. On jeta l'évangile dans une fournaise ardente, & on l'y laissa long-temps. Ensuite on éteignit le feu, & on retrouva le livre aussi entier qu'on l'y avoit jeté. Aussi-tôt, les Barbares demanderent le baptême avec empressement.

On ignore de combien de temps cette conversion précéda la mort de S. Ignace, qui arriva le 24 d'octobre 878, comme les légats du Pape Jean étoient près d'aborder à C. P. Ainsi les envoyés & les lettres foudroyantes du Pontife Romain ne trouverent plus le S. Patriarche en vie: ce qui rend inutile à tous les égards la peine qu'ont prise quelques docteurs, pour mettre ce grand homme à couvert d'une condamnation qui n'empêcha point de le placer au rang des saints honorés d'un culte public. Cette mort ne pouvoit arriver plus à propos, pour les desseins de Photius; & tel fut peut-être le seul fondement des soupçons qu'elle a fait concevoir contre lui. Il avoit gagné la bienveillance de l'Empereur, à un point qui semble à peine croyable de la part d'un Prince si judicieux, & jusques-là si ouvertement déclaré contre ce dangereux schismatique. Mais Basile avoit un foible; & l'habile imposteur sut en profiter.

Ce Prince aimoit les titres d'honneur, Nicet. vit. les louanges outrées, & prétendoit porter son nom plus haut que celui de tous ses prédécesseurs. Photius lui fabriqua une généalogie, qui le faisoit descendre du Roi Tiridate, si fameux en Arménie où étoit né Basile. Pour donner à son in-

vention un air de mystère & d'antiquité, il l'écrivit en lettres Alexandrines, sur un papier très-ancien, contrefit de son mieux l'écriture antique, & la revêtit de la couverture d'un livre à demi rongé des vers. Il fit ensuite placer cet écrit dans la grande bibliothèque du palais, par l'entremise de Théophane, clerc de la Cour & son intime ami, qui parvint depuis au grand siège de Césarée en Cappadoce. Un jour que Basile entroit dans la bibliothèque, Théophane lui présenta cet ouvrage, comme le plus précieux de tous les monumens, mais aussi comme le plus profond, accessible seulement aux lumières de Photius, auxquelles Basile rendoit justice avec tout l'Empire. On l'envoya chercher sur le champ. Il dit qu'il ne pouvoit déceuvrir ces secrets, qu'à l'Empereur qu'ils intéressoient en personne. Basile donna dans le piège. L'exil de Photius qui duroit depuis huit ans, finit à ce terme; & l'habile suborneur ayant une fois l'oreille de son maître, le gouverna bientôt comme il voulut.

Unissant ainsi la faveur de la Cour à la bienveillance d'un nombre infini de prélats qu'il avoit toujours su retenir dans son schisme & ses intérêts, il se vit en état de tout entreprendre. Il osa se por-

ter po  
d'Igna  
de fai  
vieillan  
laisa  
pouvo  
s'ingén  
tantes  
évêque  
jours  
publiq  
chale.  
ter, a  
& les  
toutes  
son p  
time,  
des di  
fidérah  
charge  
mes at  
ment q  
endure  
peines  
silteren  
sur-tou  
avoit c  
avoit r  
tion i  
obligé  
ordina

ter pour Patriarche, avant la mort même d'Ignace. Sans tenter, dans l'incertitude, de faire chasser ce vénérable & saint vieillard qu'avoit rétabli Basile, il lui laissa terminer à C. P. une carrière qui ne pouvoit plus guère durer; & cependant s'ingéra dans les fonctions les plus éclatantes de l'épiscopat, fit des abbés, des évêques & des métropolitains. Trois jours après la mort du S. Prélat, il prit publiquement possession de l'église patriarchale. Il recommença aussi-tôt à persécuter, avec la dernière violence, les amis & les serviteurs d'Ignace. Il attaqua en toutes les manières ceux qui regardoient son propre rétablissement comme illégitime, gagna les uns par des présens, par des dignités, par des évêchés plus considérables que ceux qu'ils possédoient, chargea les autres de calomnies & de crimes atroces, qui s'évanouissoient au moment qu'on embrassoit sa communion, fit endurer la prison, l'exil, toutes sortes de peines, & la mort même à ceux qui résistèrent avec le plus de courage, affecta sur-tout de rétablir les évêques qu'Ignace avoit déposés, & de déposer ceux qu'il avoit mis en place; & par une profanation inouïe, & si révoltante qu'il fut obligé de la tenir secrète, il réitéroit leur ordination.

Ep. Styl.  
t. 8. Conc.  
p. 1403.

C'est ainsi qu'il avoit déjà foulé aux pieds les loix les plus sacrées de l'Eglise, quand les légats du Pape arriverent à C. P. Ils refuserent d'abord de communiquer avec lui. Mais à force de présens, & par la crainte qu'il leur imprima de l'Empereur, il les fit si bien changer, qu'ils assurèrent en public que le Pape Jean les avoit envoyés pour anathématiser Ignace, & déclarer Photius patriarche : ce qui trompa une multitude de Fidèles, & même plusieurs évêques. Pour surprendre le reste, Photius écrivit au Pape qu'on l'avoit contraint de remonter sur le siège patriarchal ; & afin de donner créance à cette lettre, il la fit souscrire par les métropolitains, auxquels il la présenta sans la lire, & la donna pour un contrat civil d'acquisition, qui devoit être secret. Pour y apposer ensuite leur sceaux, il les leur fit dérober par un de leurs secrétaires, auquel il donna pour récompense l'archevêché de Sardes. Il adressa même au Souverain Pontife une lettre supposée du Patriarche Ignace & des autres évêques, que l'on feignoit solliciter Jean VIII de recevoir Photius. L'Empereur de son côté écrivit enfin, d'une manière pressante, en faveur du faussaire.

Le Pape éprouva la plus cruelle per-

plexité.  
tius, il  
ses préc  
les règle  
gnoit le  
glise Ro  
à espérer  
plus sp  
sion. P  
file & c  
le Pape  
grâce d  
refusant  
comme  
faire u  
avec p  
En la  
avoit li  
feroit,  
menter

Le l  
qu'atten  
time,  
ufoit d  
qu'il e  
les fon  
tes. Je  
condui  
roître i  
les dis

plexité. Il voyoit qu'en reconnoissant Photius, il condamnoit la sage conduite de ses prédécesseurs, & qu'il violoit toutes les règles de la discipline. Mais il craignoit les Sarasins prêts à opprimer l'Église Romaine, & il ne voyoit de secours à espérer que de l'Orient. D'autres raisons plus spécieuses lui faisoient encore illusion. Photius tout-puissant auprès de Basile & de ses évêques, s'humilioit devant le Pape, & lui demandoit comme une grace d'être rétabli. On risquoit, en la lui refusant, qu'il ne la présentât plus que comme un droit, & qu'il ne vint à s'en faire un titre pour renouveler le schisme avec plus de scandale qu'auparavant. En la lui accordant au contraire, on avoit lieu de croire que la division cesseroit, avec tous les prétextes de la fomenter.

Le Pape Jean répondit à l'Empereur, Ep. 199. qu'attendu la mort du Patriarche légitime, & les circonstances du temps, il usoit d'indulgence envers Photius; quoi qu'il eût repris, sans l'aveu du S. Siège, les fonctions qui lui avoient été interdites. Jean VIII établit pour principe d'une conduite qui ne pouvoit manquer de paroître irrégulière, que la nécessité autorise les dispenses, & que des autorités ref-

pectables, des canons même de conciles généraux prouvent qu'on a fait bien des choses extraordinaires en cédant, soit à cette nécessité, soit même à l'importunité. Maintenant, ajoute-t-il, que les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, les archevêques & les évêques, les prêtres & tout le clergé de C. P. sans excepter ceux qui ont été ordonnés par Méthode & par Ignace, consentent unanimement au retour de Photius, & qu'il demande lui-même son pardon; nous le recevons aussi pour évêque & pour collègue, à la charge qu'il demandera réellement pardon en plein concile. Et afin qu'il ne reste plus de dispute, nous l'absolvons de toute censure, avec les ecclésiastiques & les laïcs qui en avoient été frappés; nous appuyant sur la puissance que toute l'Eglise croit nous avoir été conférée par J. C. dans la personne du prince des Apôtres, & qui s'étend à tous les cas sans exception. Le Pape Jean va jusqu'à exhorter l'Empereur à honorer Photius, comme le médiateur entre Dieu & les Fidèles, & à ne plus écouter aucune accusation contre lui. Il fait plus: il déclare excommuniés, tous ceux qui après trois monitions refuseront de communiquer avec le nouveau Patriar-

che. Il ces graces de Photius remplir l'archevêque triarche sur la B

Les le même te pendans tres Eglise nent rien sinon qu'un pou Photius Rome C. P. S. sortis de se contes tions sté qu'ils au de ce qu'un rapp les conf associant prétre-c der, co seroient nant qu voyoit. roient u



che. Il mit toutefois deux conditions à ces graces ; la première , qu'après la mort de Photius , on n'éliira plus de laïc pour remplir sa place ; la seconde , que ce Patriarche ne s'attribuera aucune juridiction sur la Bulgarie.

Les lettres que le Pontife écrit en même temps à Photius , aux évêques dépendans de son siège , & aux trois autres Eglises patriarchales , ne nous apprennent rien de plus que la précédente , sinon qu'il n'avoit donné à ses légats aucun pouvoir de décider dans l'affaire de Photius , vu l'incertitude où l'on étoit à Rome du véritable état de l'Eglise de C. P. Sachant néanmoins qu'ils étoient sortis des bornes de leur commission , il se contenta de leur faire quelques monitions stériles. Après leur avoir reproché qu'ils auroient dû précisément s'informer de ce qui regardoit l'union , pour en faire un rapport fidèle au Chef de l'Eglise , il les confirma dans leur légation , en leur associant un troisième légat , nommé Pierre , prêtre-cardinal. Il voulut bien se persuader , contre l'expérience du passé , qu'ils seroient plus fidèles à l'avenir , moyennant quelques instructions qu'il leur envoyoit. Elles portoient , qu'ils célébreroient un concile avec le patriarche de

C. P. les légats d'Orient & les autres évêques; qu'on le commenceroit par la lecture, & l'acceptation des lettres pontificales adressées à l'Empereur, & par conséquent que Photius ne seroit rétabli qu'à titre de grace, après avoir obtenu le pardon qu'il lui étoit enjoint par ces lettres de demander. Elles contiennent beaucoup d'autres articles qui ne méritent pas d'être rapportés; parce qu'on soupçonne l'exemplaire qui nous reste de ces fameuses instructions, d'avoir été altéré par Photius.

On ne peut guère ajouter plus de foi, au moins pour le détail, aux actes du concile, que Photius ne tarda point à faire célébrer. C'est peut-être pour cette raison qu'on a négligé jusqu'à nos jours de les faire imprimer tout entiers; quoiqu'il y en ait à Rome une copie très-exacte. Dès le mois de novembre de l'an 879, l'audacieux sectaire saisit l'occasion qui lui rioit, pour porter ses avantages plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il présida au concile; quoiqu'il y eût trois légats du Pape, qui n'y parurent que les assistans du Schismatique. Ils n'étoient assis qu'après lui, contre la pratique de tous les siècles; & ce qui étonne encore davantage, l'orgueilleux intrus est

nomm  
verain  
quatre  
bule;  
en fo  
domm  
fauffa  
molle  
pas e  
qu'il  
cile.  
que d  
de l'a  
On y  
les ad  
d'une  
le Pa  
& en  
du Sa  
antéri  
au Pa  
nulle  
le Pa  
Les  
l'Egli  
derni  
& d'  
tendr  
varica  
toutes

nommé dans tous les actes, avant le Souverain Pontife. Il se trouva trois cens quatre-vingt-treize évêques à ce concilia-bule ; en cas que toutes les souscriptions en soient véritables : car on ne peut rien donner pour certain, sur la garantie d'un faussaire si expert & si impudent. La mollesse de Jean VIII ne le satisfaisoit pas encore. On altéra toutes les lettres qu'il avoit envoyées pour diriger le concile. Il n'y est question, ni du pardon que devoit demander le schismatique, ni de l'absolution que le Pape lui donnoit. On y loue au contraire, du moins selon les actes, la piété de l'Empereur, mais d'une manière très-fine, d'avoir prévenu le Pape, en faisant violence à Photius, & en le rétablissant à l'arrivée des légats du Saint Siège. Au sujet du concile tenu antérieurement contre lui, on fait dire au Pape Jean, qu'il le rejette & l'annule comme n'ayant pas été souscrit par le Pape Adrien.

Les indignes représentans du Chef de l'Eglise, tant le Cardinal Pierre arrivé en dernier lieu, que les évêques d'Ancône & d'Ostie dont on ne pouvoit rien attendre de mieux après leur première prévarication, entendirent tranquillement toutes ces faussetés, qu'on avoit appa-

remment concertées avec eux. Ils donnerent les plus grandes marques d'estime & de vénération à Photius, applaudirent aux éloges outrés qu'en fit dès la première session Zacharie de Calcédoine, qui le représenta comme un homme doué de toutes les vertus, exempt de tous les défauts & de toutes les passions, uniquement persécuté par l'envie qu'avoit excitée un homme si différent de tous les autres, comme autrefois le Fils de Dieu durant le cours de sa vie mortelle. Le Cardinal Pierre lui dit aussi-tôt après, que le Pape le vouloit avoir pour son frère, & qu'il le chérissoit comme son ame; puis se leva, & par une approbation plus expressive que tous les discours, lui présenta les ornemens pontificaux que le Pape lui envoyoit à la vérité, mais qu'on ne devoit lui donner qu'après qu'il auroit accompli toutes les conditions prescrites pour son rétablissement.

Par ces témoignages apparens de l'approbation du Saint Siège, tous les évêques furent trompés, ou voulurent le paroître, plutôt que de s'exposer à la  
**T.3 Conc.** persécution. Il n'y eut que Métrophane  
**P. 1386.** archevêque de Smyrne, qui osa faire entrevoir sa façon de penser, en prétextant une maladie, pour ne point venir au

co  
 les t  
 voul  
 aban  
 pas d  
 tous  
 l'ébra  
 chale  
 torre  
 steren  
 cessé  
 ceux  
 conc  
 légat  
 anath  
 en so  
 derni  
 ner c  
 Grec  
 des s  
 missio  
 La p  
 fortu  
 de la  
 To  
 tion  
 crets  
 parav  
 cont  
 du t

concile. Il avoit été attaché dans tous les temps au Patriarche Ignace, & ne voulut point déshonorer sa vieillesse, en abandonnant une cause qu'il ne séparoit pas de celle de l'Eglise. La déposition & tous les autres périls ne purent jamais l'ébranler. Les légats des Eglises Patriarcales, vrais ou supposés, suivirent le torrent, & allèrent plus loin. Ils protestèrent que ces Eglises n'avoient jamais cessé de communiquer avec Photius, que ceux qui l'avoient condamné au huitième concile, s'étoient faussement portés pour légats, & que les sièges d'Orient avoient anathématisé cette assemblée. Quoi qu'il en soit du caractère feint ou réel de ces derniers Orientaux, on doit peu s'étonner de leur servile complaisance pour les Grecs, dont ils ne cherchoient qu'à tirer des aumônes, dans la misère où ils gémissaient sous la tyrannie des Sarasins. La perte du sentiment, après celle de la fortune, est trop ordinaire, pour causer de la surprise.

Toutefois, sur cette prétendue disposition des grands sièges à l'égard des décrets portés contre Photius dix ans auparavant, on cassa tous les conciles tenus contre lui, & nommément celui de C. P. du temps du Pape Adrien; c'est-à-dire le

huitième œcuménique. Par la plus énorme de toutes les impostures, le schismatique faussaire fit trouver à son concile l'ordre de cet attentat, dans les instructions même que les légats du S. Siège tenoient du Pape Jean, & qu'il avoit falsifiées avec plus d'impudence encore que les autres écrits de ce Pontife. Dans le corps de ces instructions que l'imposteur, tout habile qu'il étoit, n'a pas eu soin de faire cadrer avec les actes du concile, on voit que le Pape vouloit seulement, pour le bien de la paix & par déférence pour l'Empereur, user d'indulgence envers Photius, & le dispenser de la rigueur des canons; pourvu qu'il reçut cette grace avec les dispositions requises dans les cas d'une juste condamnation.

Le schismatique ne se contente pas d'avoir flétri un concile général, célébré selon toutes les règles de l'Eglise, & présidé par les légats bien & dûment autorisés, du S. Siège. Il aspirait sur-tout à se mettre au moins de niveau avec le Souverain Pontife; & c'est là que tendoient toutes ses entreprises. Dans ce dessein, qu'il fut colorer du prétexte d'entretenir une parfaite correspondance entre le Pape & le Patriarche de C. P. il fit statuer qu'ils ne recevoient point réciproquement ceux

que l'  
Ainsi  
appella  
de Sarc  
tage à  
forma  
dogme  
toucha  
Il n'os  
un poi  
gats et  
tendoit  
l'Eglise  
crire a  
torité;  
ne pr  
C'est p  
détour  
& qui  
terme.  
ser un  
les, il  
préven  
périal,  
lui pré  
de C.  
cent c  
té d'ea  
que ch  
texte

que l'un ou l'autre auroit condamné. Ainsi ôtoit-il au Chef de l'Eglise, les appellations que lui attribue le concile de Sardique. Afin même de donner l'avantage à son Eglise sur celle de Rome, il forma le projet de faire condamner le dogme qu'il avoit reproché aux Latins touchant la procession du Saint Esprit. Il n'osa néanmoins proposer ouvertement un point si délicat, de peur que les légats effarouchés d'une entreprise qui ne tendoit au fond qu'à noter d'hérésie l'Eglise Romaine, ne refusassent de souscrire au concile qui demeureroit sans autorité; & qu'ainsi toutes ses manœuvres ne produisissent pas leur effet principal. C'est pourquoi il prit une de ces voies détournées qui lui étoient si familières, & qui pouvoient le conduire au même terme. Comme c'étoit la coutume de dresser une profession de foi dans les conciles, il proposa aux évêques qu'il avoit prévenus & rassemblés dans le palais impérial, de se conformer à cet usage. Ils lui présentèrent les symboles de Nicée & de C. P. avec l'anathème qu'ils prononcent contre ceux qui auroient la témérité d'en retrancher, ou d'y ajouter quelque chose. Ainsi ménageoit-on un prétexte d'inculper, quand on voudroit

l'Eglise Romaine, qui avoit permis d'insérer une sorte d'addition ou plutôt d'explication & de développement à l'article du symbole qui concerne la procession du S. Esprit. Tel est en effet l'usage que les Grecs, devenus tout à fait schismatiques, firent dans la suite, de cette confession du concile de Photius, qu'ils tiennent pour le huitième général, en le substituant à celui où cet auteur de leur schisme avoit été condamné.

Ibid.

Cependant Photius, loin de s'élever ouvertement contre l'autorité du Siège Apostolique reconnu encore dans ce dernier concile de C. P. qu'il tenoit son pouvoir du Pape à certains égards. Les légats de Jean VIII, en parlant du métropolitain de Smyrne qui refusoit courageusement de participer à leur prévarication, dirent publiquement : Sachez que le Pape Jean a donné au Patriarche Photius la même puissance de lier & de délier qu'il a reçue de Saint Pierre, en vertu de laquelle ce Patriarche peut en notre absence condamner Métrophane. Bien loin de réclamer, Photius leur répondit : Nous vous tenons pour nos pères, comme légats du Pape, qui est notre père spirituel.

Ces légats voulant encore dédommager leur

leur  
dema  
tion  
rassé  
tère,  
coutu  
prom  
viven  
l'Emp  
trer;  
précis  
du co  
de rég  
ment  
Après  
motifs  
plus b  
croire  
légats,  
né ses  
Bulgar  
S. Serg  
vant p  
tre où  
chant  
qu'il a  
cile a  
Photiu  
quelqu  
jette, c  
To



leur maître par quelque autre endroit, demandèrent avec empressement la restitution de la Bulgarie. Photius peu embarrassé avec des sollicitateurs de leur caractère, les paya de belles paroles, selon sa coutume, sans s'engager à rien. Il leur promit avec ses évêques, de s'intéresser vivement pour cette affaire, auprès de l'Empereur, à qui il convenoit d'y entrer; & pour s'épargner une réponse plus précise, au moins durant tout le cours du concile, il ajouta, qu'étant question de régler des limites, il falloit nécessairement attendre un temps plus convenable. Après l'assemblée, on trouva de nouveaux motifs de délai, en donnant toujours de plus belles espérances. On a tout lieu de croire que l'Empereur, renvoyant les légats, écrivit au Pape, qu'il avoit donné ses ordres pour la restitution de la Bulgarie, aussi bien que du monastère de S. Serge que les Latins avoient auparavant près de C. P. Il nous reste une lettre où Jean VIII remercie Basile, touchant ces deux objets. Il y dit sur la fin, qu'il approuve l'indulgence dont le concile a usé en rétablissant le Patriarche Photius; mais que si ses légats ont fait quelque chose contre ses ordres, il le rejette, comme étant de nulle vertu. Il écri-

Ep. 251.

vit à Photius même, avec une pareille restriction, & se contenta cependant de rappeler les maximes générales de l'humilité à cet insolent coupable, qui plus enorgueilli que jamais par le succès de ses affaires, avoit osé écrire au Pape, qu'il n'avoit pas cru devoir demander miséricorde, parce que c'eût été faire tort à sa dignité, que de se confesser criminel.

Telle fut, dans un Pape, l'étrange foiblesse qui peut avoir donné lieu à la fable de la Papesse Jeanne. Ce ne fut  
 Leo All. de Syn. d'abord qu'un libelle satirique, où l'on  
 Phot. c. 2. voulut faire allusion à la lâcheté d'un Pontife, qui se montrant inférieur à un eunuque, suivant les expressions des auteurs du temps, ne pouvoit être mieux comparé qu'à une femme. Quelque temps après, dans le siècle de tous le plus grossier & le plus ignorant, l'ironie fut prise pour la réalité; si toutefois les hérétiques du dernier âge n'ont pas inséré eux-mêmes cette invention burlesque dans les vieilles chroniques, dont les plus anciens exemplaires ne la rapportent point. Au moins est-il indubitable que les écrivains Protestans ont beaucoup varié à son sujet, ceux-ci la plaçant dans un temps, & ceux-là dans un autre. Leur accord à mettre enfin entre Léon IV & Benoît III,

cette  
 couc  
 proc  
 faire  
 hardi  
 tius,  
 n'a j  
 l'Egli  
 réfuta  
 d'une  
 témoi  
 les dé  
 Léon  
 mort,  
 la cha  
 de l'E  
 tion,  
 de l'un  
 rés d'e  
 que la  
 sembla  
 l'on do  
 une mo  
 que du  
 Il se  
 d'une  
 vit auc  
 avoit fa  
 encore  
 Il paru

cette Papesse fantastique, qu'ils font accoucher & mourir en travail dans une procession solennelle, ne peut que les faire regarder comme des imposteurs plus hardis encore & plus mal-adroits que Photius, qui vivoit dans ce temps-là, & qui n'a jamais fait cet étrange reproche à l'Eglise Romaine. S'il étoit question d'une réfutation sérieuse, on la pourroit faire d'une manière péremptoire, par le seul témoignage d'Hincmar de Rheims, dont les députés envoyés à Rome vers le Pape Léon, apprirent en route qu'il étoit mort, & que Benoît l'avoit remplacé sur la chaire de S. Pierre. Mais les ennemis de l'Eglise qui méritent quelque attention, détrompés enfin par les observations **Blondel.** de l'un des plus sensés & des plus éclairés d'entr'eux, reconnoissent eux-mêmes que la Papesse Jeanne n'est autre vraisemblablement que Jean VIII, à qui l'on donna ce nom, pour avoir marqué une mollesse aussi indigne du nom d'homme que du caractère de Pontife.

Il sembla néanmoins se réveiller comme d'une profonde léthargie, quand il ne vit aucune exécution des promesses qu'on avoit faites à ses légats, & qu'ils avoient encore beaucoup amplifiées à leur retour. Il parut à la vérité une flotte Grecque sur

les côtes d'Italie: mais elle se retira aussitôt, sous prétexte que les Sarasins menaçoient les côtes mêmes de l'Empire. Pour la Bulgarie que le Pape n'avoit guère moins à cœur que le salut de Rome, elle demeurait comme auparavant sous la conduite & la juridiction des Grecs. Jean eut peur, qu'avec tant d'audace & de duplicité, on n'eût pareillement attenté à la primauté du S. Siège & à l'autorité suprême de l'Eglise. Il envoya aussitôt à C. P. en qualité de légat, ce généreux Marin qui avoit déjà rempli cette commission avec tant d'honneur, dans la première condamnation de Photius au concile œcuménique. Le nouveau légat soutint toute la réputation de magnanimité & de fidélité qu'il s'étoit justement acquise. Après avoir découvert ce qu'il étoit impossible qu'on lui cachât sur les lieux; savoir que le concile de Photius avoit condamné, tant le concile général que ceux des Papes Nicolas & Adrien, il rejeta avec horreur ce malheureux synode où les légats ses prédécesseurs, indignement corrompus, avoient agi directement contre leurs instructions, & trahi tous les intérêts de l'Eglise. L'Empereur Basile oublia sa modération: Marin fut mis aux fers, où il demeura

trer.  
sa c  
giffa  
plus  
vint  
rin t  
trer  
l'inic  
rapp  
scrite  
épou  
voier  
& l'i  
lors l  
l'églis  
en pr  
l'évan  
gulari  
de. C  
ques  
censur  
de tou  
puisqu  
confo  
un m  
les sch  
connu  
avant  
voient  
miers.

trente jours ; sans jamais chanceler dans sa détermination généreuse. Basile rougissant enfin de violer ainsi les droits les plus sacrés parmi tous les peuples, revint à son naturel, & le fit élargir. Marin tout couvert de gloire alla se remontrer à Rome, où il dévoila le mystère de l'iniquité & de la perfidie des Grecs. On Miss. Bibl. Colon. rapporte, sur la foi d'une lettre manuscrite du Pape Formose, que Jean VIII épouvanté à la vue du précipice où l'avoient conduit la méchanceté de Photius & l'infidélité de ses légats, marqua pour lors la plus grande vigueur, se rendit à l'église de S. Pierre, monta sur la tribune en présence de tout le monde, & tenant l'évangile entre ses mains, déclara l'irrégularité & la nullité du prétendu concile de C. P. & que les évêques schismatiques avoient encouru avec leur chefs les censures de l'Église : fait revêtu d'ailleurs de toutes les couleurs de la vraisemblance ; puisque ni les historiens Grecs, avant la consommation du schisme, n'ont pas dit un mot en faveur de ce conciliabule, ni les schismatiques même ne l'ont jamais reconnu avant Marc d'Ephèse ; c'est-à-dire avant le concile de Florence : ils n'avoient reçu jusques-là que les sept premiers.

Le Pape se voyant joué par les Grecs, n'eut rien de mieux à faire que de ralentir la fureur des Sarasins en satisfaisant à leur avidité & à leurs exactions. Mais en temporisant avec eux, il tourna de nouveau ses vues vers les princes de la maison de France, refuge ordinaire de l'Eglise Romaine. Les Gaules n'étant gouvernées que par deux enfans, fils de Louis le Bègue, il s'adressa au Roi Charle surnommé le Gros, qui étoit de la branche de Germanie, l'engagea à venir à Rome, & l'y couronna Empereur sur la fin de l'année 881. Choix funeste, comme on le verra par la suite, à celui même qui en étoit l'objet, dont il ne servit qu'à manifester l'incapacité. Il fut également infructueux pour le Pape, qui n'en reçut aucun secours pour les Romains, comme nous l'apprenons par ses lettres & ses plaintes réitérées.

Dans la France proprement dite, le jeune Roi Louis, troisième du nom, signala dans quelques rencontres sa valeur contre les Normands, & se prévalut de ces avantages peu ordinaires, pour s'ingérer dans le régime ecclésiastique. Il voulut élever sur le siège épiscopal de Beauvais un clerc nommé Odoacre, qui, après une élection presque forcée, fut

Hincm.  
t. 2. p. 188  
& seq.

exc  
con  
Le  
dan  
ind  
qu'  
cap  
jalo  
jusq  
Hin  
que  
jets  
clési  
qu'i  
soit.  
L  
avec  
tout  
tant  
le m  
clési  
mes  
que  
bres  
con  
vos  
pron  
à vo  
de v  
l'aut

exclus des fonctions épiscopales, par un concile de la province assemblé à Fime. Le Roi se tint offensé de ce refus, & dans cette affaire qui devoit lui être assez indifférente, il montra toute la chaleur qu'ont souvent pour des prétentions de caprice les princes foibles & les moins jaloux des vrais droits du trône. Il alla jusqu'à prétendre, comme l'Archevêque Hincmar l'apprit par les rumeurs publiques, qu'on ne devoit élire que les sujets désirés par le Roi, que les biens ecclésiastiques étoient en sa puissance, & qu'il pouvoit les donner à qui il lui plaisoit.

L'Archevêque en écrivit au Prince avec respect, mais en même temps avec toute la liberté qu'il avoit montrée en tant d'autres rencontres. Que vous soyez le maître des élections & des biens ecclésiastiques, lui dit-il, ce sont des maximes qui ne vous peuvent être suggérées que par l'esprit de trouble & de ténèbres. Rappelez-vous les discours & la conduite qu'ont tenus les grands Princes vos prédécesseurs. Souvenez-vous de la promesse que vous avez faite vous-même à votre sacre, que vous avez souscrite de votre propre main, & déposée sur l'autel en présence de Dieu & des évé-

ques. J'ai toujours signalé mon zèle pour la gloire de votre règne, & je suis bien résolu à vous conserver inviolablement la fidélité que je vous dois. De votre côté, n'affligez pas ma vieillesse, n'attendez pas à déshonorer mes cheveux blancs, en prétendant m'écarter des saintes règles que j'ai suivies, grace au Ciel, pendant trente-six ans d'épiscopat.

Cette lettre est de l'année 881, qui précéda celle où mourut Hincmar, dont l'épiscopat fut de trente-sept ans. Il ne se borna point à écrire : ce magnanime vieillard marqua une vigueur égale dans l'exécution. L'intrusion d'Odoacre ayant duré plus d'un an, avec un grand scandale & un péril manifeste de voir toujours le mal empirer, Hincmar prononça contre lui la sentence suivante, avec les évêques de sa province : Nous déclarons Odoacre excommunié suivant les canons ; & s'il persévère dans la contumace, qu'il demeure à jamais incapable de faire aucune fonction cléricale dans cette province, ni de recevoir la communion qu'à la mort en forme de viatique. La Cour fut d'abord très-irritée : mais la vigueur épiscopale, dirigée par les canons, accréditée par la vertu, soutenue avec unanimité & sans tergiversation, eut enfin

tout f  
même  
encore  
Odoac  
C'est  
traits  
a mérit  
tre reg  
défens  
& de  
grands

Dan  
mire f  
des l  
savoir  
les Pa  
étoient  
tenons  
tions  
qui me  
Nous  
qu'un  
envoye  
L'arch  
cette é  
Roi en  
étoit c  
apport  
cret au  
ner av



pour bien ent la côté, ez pas, en règles. ndant, qui, dont. Il ne anime. e dans. ayant. scan. ir tou. nonça. vec les. clarons. anons; , qu'il ire au. te pro. on qu'à. a Cour. vigueur. s, ac. ec una. t. enfit.

tout son effet, gagna l'estime de ceux-mêmes qu'elle avoit contredits, & plus encore de la postérité qui n'a pas compté Odoacre parmi les évêques de Beauvais. C'est ainsi qu'Hincmar, malgré quelques traits d'une humeur revêche & hautaine, a mérité jusqu'à la fin de sa carrière d'être regardé comme l'un des plus zélés défenseurs de la discipline ecclésiastique, & de passer à jamais pour l'un des plus grands ornemens de l'Eglise de France.

Dans son immense érudition, on admire sur-tout la connoissance qu'il avoit des loix canoniques. On eût dit qu'il savoit par cœur tous les décrets portés par les Papes & les conciles; tant ils lui étoient familiers. C'est de lui que nous tenons en particulier la forme des élections qui étoit usitée de son temps, & qui mérite d'être retracée dans le nôtre.

Nous voyons en premier lieu, que si-tôt qu'un évêque étoit mort, l'Eglise vacante envoioit des députés au métropolitain. L'archevêque après cela établissoit dans cette église, un visiteur choisi au gré du Roi entre les évêques de la province. Il étoit chargé de procurer l'élection, d'en apporter ou envoyer directement le décret au métropolitain, qui en devoit donner avis au Roi, & qui, après avoir re-

Sirm.

Conc. t. 8.

P. 1866.

çu le consentement du Prince, indiquoit par un mandement adressé à ses com-provinciaux le jour & le lieu de l'ordination. Ils étoient obligés de s'y trouver en personne, au moins d'y envoyer leurs lettres de consentement, par un prêtre, ou par un diacre.

L'évêque visiteur commençoit par annoncer l'élection, & en lisoit publiquement la formule, puis faisoit une exhortation à tous ceux qui avoient droit de suffrage; c'est-à-dire au clergé de la ville, aux députés de tous les monastères du diocèse & de tous les curés de la campagne, à l'ordre de la noblesse & à tous les citoyens; tout le monde, dit-on, devant élire celui qui doit commander à tout le monde. On les portoit à choisir de concert & sans passion, le sujet le mieux instruit, le plus vertueux, en qui il n'y eût aucune irrégularité. Ce devoit être un prêtre ou un diacre, tiré du clergé séculier ou régulier de l'Eglise vacante. Quand il ne s'y en trouvoit point d'assez digne, on avoit recours à une autre église de la province, & même d'un autre district, avec la permission par écrit de son propre évêque. L'élection étant faite, on en dresseoit le décret, que tous les électeurs devoient souscrire; sur l'or-

dre  
l'él  
affe  
gna  
che  
cha  
En  
que  
dev  
dié  
reçu  
cé,  
con  
tout  
eût  
il fal  
pére  
L'ex  
n'éto  
quer  
Pou  
ques  
tels  
les  
qu'il  
eût  
trop  
toit  
moi  
toit

dre du métropolitain, on lui envoyoit l'élu, avec le décret & des députés en assez grand nombre, pour rendre témoignage au nom de toute l'assemblée. L'archevêque les interrogeoit d'abord, touchant la réalité & la liberté de l'élection. Ensuite il demandoit à l'évêque élu, quelle étoit sa patrie, sa condition qui devoit être libre, l'école où il avoit étudié, quel ordre il avoit, & où il l'avoit reçu, quel emploi il pouvoit avoir exercé, & généralement ce qui concernoit la conduite, les habitudes & les mœurs de toute la suite de sa vie. Pour peu qu'il y eût de lieu au doute & aux soupçons, il falloit des témoignages authentiques & péremptoires pour dissiper ces ombres. L'examen de la foi, à plus forte raison, n'étoit pas oublié. L'élu en lisoit publiquement la confession, & la souscrivoit. Pour la capacité, on lui faisoit lire quelques ouvrages de l'antiquité ecclésiastique, tels que le Pastoral de S. Grégoire, ou les canons de Carthage; & on s'assuroit qu'il les entendit. S'il se trouvoit qu'on eût choisi une personne indigne, le métropolitain avec ses comprovinciaux rejetoit cette élection irrégulière, & ils nommoient un autre évêque. Quand tout s'étoit passé selon les règles de l'Eglise,

l'archevêque indiquoit le jour & le lieu de l'ordination; tous les évêques de la province, ou leurs députés s'y rendoient; on consacroit le nouvel évêque, & on lui donnoit les lettres de son ordination, avec une instruction sur les devoirs de l'épiscopat, signée de tous les prélats, ou de leurs représentans. On voit dans celles qui nous restent de ce temps-là, que les évêques étoient encore chargés de la subsistance des clercs, du luminaire & des ornemens des églises, du soin des bâtimens, de l'hospitalité & des pauvres; parce que les biens ecclésiastiques n'étoient pas encore partagés. En vertu de l'ancienne coutume, ils fournissoient encore des troupes au Roi, en proportion des terres de leurs églises.

On régla vers le même temps; c'est-à-dire sous le pontificat de Jean VIII, le titre & les droits des cardinaux de l'Eglise Romaine, par une constitution qui se trouve, à ce qu'on assure, dans la bibliothèque du Vatican. Le nombre en est fixé à soixante-dix, destinés à terminer sous l'autorité pontificale tous les différends des particuliers, à l'exemple des soixante-douze Juges d'Israël établis par Moïse pour connoître des affaires journalières du peuple de Dieu. Le Pape Jean

termin  
pontif  
la plu  
les m  
ployé  
qu'à l  
décem  
occup  
que h

On  
cond  
si just  
glise R  
les fau  
rien en  
damne  
qui s'  
On dit  
qu'à l'  
dres d  
lection  
l'autor  
fés de  
de jou  
toient  
ni de  
Marin  
bien c  
Siège d  
fin de

termina enfin sa carrière & son triste pontificat, où l'on observe comme sous la plûpart des chefs sans vigueur, que les menaces & les censures furent employées avec une facilité, qui ne seroit qu'à les faire mépriser. Il mourut le 15 décembre de l'année 882, après avoir occupé dix ans le S. Siège, qui ne vaqua que huit jours.

On s'empressâ d'y élever Marin, second du nom, cet ancien légat de C. P. si justement vénérable au clergé de l'Eglise Romaine, & si capable de réparer les fautes de son prédécesseur. Il n'eut rien en effet de plus pressé que de condamner hautement Photius, & tout ce qui s'étoit fait au faux concile de C. P. On dit qu'il fit aussi un décret, portant qu'à l'avenir on n'attendroit plus les ordres des Empereurs d'Occident pour l'élection des Papes. On voit par-là, que l'autorité de ces Princes, très-embarrassés des affaires d'Allemagne, diminueoit de jour en jour en Italie, & qu'ils n'étoient en état, ni de s'y faire craindre, ni de la protéger. Pour ce qui est de Marin, son élection ne causa qu'une joie bien courte à l'Eglise. Il ne tint le S. Siège que quatorze mois, & mourut à la fin de février 884. Son successeur fut

Adrien III, Romain de naissance, ordonné, comme on le croit, le premier jours de mars de la même année. Son pontificat ne dura que deux mois plus que celui de son prédécesseur. Il rejeta, comme lui, Photius.

Avant la mort de Marin, Alfrède Roi d'Angleterre envoya de riches offrandes à Rome, en reconnoissance de ses succès merveilleux contre les Normands. Ses pieuses libéralités s'étendirent jusqu'aux Indes, où il les fit porter & déposer à l'endroit où l'on croyoit dès lors qu'étoit le tombeau de l'Apôtre S. Thomas. Ce Prince religieux ne pouvoit attribuer qu'au bras du Tout-puissant l'état heureux où il voyoit enfin, contre toute espérance, les terres de sa domination. Elles avoient été, comme toutes les régions voisines, le théâtre du brigandage & de la cruauté des Barbares, pendant toute sa jeunesse, & durant les lix premières années de son règne, dans le pays d'Ouëssex. Après cette horrible dévastation, ils s'étoient emparés de tout ses Etats, & il avoit été réduit à se cacher dans un bois environné de marais inaccessibles. Pendant six mois, lui & la Reine sa femme n'eurent pour se loger que la cabane d'un berger fidèle, & pour subsister avec leurs

Vuill.  
Malmesb.  
p. 24 &c.

Alfred.  
vit. per  
Asser. p. 9  
&c.

gens,  
lés ea  
rigueu  
le R  
mond  
sons  
plus  
seul a  
chagr  
frappe  
mône  
le cha  
sur la  
restoit  
dit le  
nourri  
faire  
donne  
de m  
arrive  
poisso  
riens  
armée  
Alfr  
désesp  
quelq  
nier d  
teur  
été t  
servo

gens, que la ressource de la pêche dans les eaux qui les environnoient. Mais la rigueur du froid les ayant enfin glacées, le Roi étoit contraint d'envoyer son monde chercher au loin quelques poissons ou quelque gibier, à-travers les plus grands périls. Un jour qu'il restoit seul avec la Reine & faisoit diversion au chagrin par la lecture, un pauvre vint frapper à la porte, & demander l'aumône. Qu'avez-vous à lui donner, dit le charitable Alfrède en fixant les yeux sur la Reine? Elle répondit qu'il ne leur restoit qu'un seul pain. Dieu soit béni, dit le Roi! Celui qui avec cinq pains a nourri cinq mille hommes, peut bien faire que la moitié d'un pain nous suffise: donnez l'autre moitié à ce pauvre. Peu de momens après, les gens du Prince arriverent avec une si grande quantité de poissons, qu'il y avoit, disent les historiens du temps, de quoi nourrir une armée.

Affer. l. x.  
n. 43.

Alfrède apprit ensuite, que dans l'état désespéré où se trouvoient ses affaires, quelques Anglois avoient fait un dernier effort; que le Danois Hubba, auteur du martyre de S. Edmond, avoit été tué; qu'on avoit pris le corbeau qui servoit d'étendart aux Idolâtres, & au-

quel ils attribuoient une vertu magique qui faisoit leur plus grande confiance. Il sortit de ses marais, rassembla ses troupes dispersées, tomba tout à coup sur les Barbares, & remporta une victoire complète. Ceux qui échappèrent au massacre, se renfermèrent dans une forteresse. Il les y assiégea, & les contraignit de se rendre aux conditions qu'il lui plut de leur imposer. Il obligea ceux qui ne voulurent point quitter l'Idolâtrie à sortir de l'île, & donna des terres aux autres, qui prirent la résolution de se faire Chrétiens avec leur Roi Guthrum. Par ce moyen, il repeupla les deux royaumes d'Estangle & de Northumbre, presque déserts par les incursions des Barbares auxquelles ils étoient les plus exposés. Il y établit les Danois convertis, avec leur Roi, qu'il tint sur les fonts sacrés, & nomma Edelstan. Pour former plus aisément ces nouveaux Chrétiens, il leur donna des loix, de concert avec le Prince Normand. Il en fit aussi pour les Anglois naturels, & même d'assez importantes, pour qu'il soit regardé comme le principal législateur de la nation dans ces temps anciens. Il dit néanmoins dans le recueil qui nous en reste, qu'il les a tirées des loix plus anciennes d'Ina roi.

d'Ouëfle  
même d  
d'Angle  
& par s  
Grand.

La Fi  
contre l  
bien diff  
retracero  
l'on ent  
calamités  
le déper  
race de C  
étoient l  
l'Italie,  
fulmans  
l'Empire  
Nord.  
triste dan  
les Sara  
ligences  
quelques  
qu'appuy  
Naples,  
du saint  
oncle &  
le territo  
de Rom  
nastères  
moins



d'Ouëffex, d'Offa roi des Merciens, même d'Ethelbert premier Roi Chrétien d'Angleterre. Alfrède, par sa législation & par ses victoires, acquit le surnom de Grand.

La France n'eut pas le même avantage contre les Barbares, sous des maîtres bien différens de ce grand homme. On retraceroit sans fin les mêmes images, si l'on entreprenoit de peindre toutes les calamités de l'Etat ou de l'Eglise, dans le dépérissement de la puissance & de la race de Charlemagne. Ces foibles Princes étoient bien éloignés de pouvoir secourir l'Italie, non moins désolée par les Mulsulmans de l'Afrique, que le reste de l'Empire François par les Idolâtres du Nord. Le désordre étoit d'autant plus triste dans les régions méridionales, que les Sarasins y avoient souvent des intelligences avec des seigneurs factieux, & quelquefois avec des évêques. C'est ainsi qu'appuyés de l'alliance d'Athanase de Naples, dit le Jeune pour le distinguer du saint de même nom, qui étoit son oncle & son prédécesseur, ils pillèrent le territoire de Bénévent, de Spolète, de Rome même, sans épargner les monastères ni les églises. La plupart des

Chron.  
S. Vinc.  
& Cassin.

rent massacrés, & le monastère incendié. L'abbaye du Mont-Cassin eut le même sort. Elle avoit résisté aux Infidèles sous l'Abbé Bassace, prédécesseur de Berthier qui la gouvernoit au temps de cette seconde attaque. Celui-ci venoit de fortifier le monastère d'en-haut, de murs & de tours qui en faisoient une forteresse respectable. Autour du monastère d'en-bas, il avoit commencé à bâtir une ville, qui sembloit déjà le mettre à couvert de toute insulte. Rien ne vint contre la fureur & l'avidité des Arabes. Tous ces asyles furent forcés & pillés. L'Abbé Berthier fut tué, avec une multitude de moines. Ceux qui purent échapper, se retirèrent avec leurs titres dans une celle ou prieuré, fondée depuis long-temps à Téano en l'honneur de S. Benoit. Ces succès des Sarafins, & les richesses qu'ils leur procurèrent, exalterent prodigieusement leur courage. Rome se vit plus en butte que jamais à leur audace. Le S. Pape Adrien trembla pour ce sanctuaire de la religion. Il voulut encore engager les Princes François à le secourir; & afin de les intéresser plus vivement, il se mit en route pour aller trouver l'Empereur Charle le Gros: mais il mourut dans ce voyage, le 20 juillet 885. Il fut enterré

à l'abbay  
noré con

Le vi  
mois, o  
Romain  
prêtre du  
de race n  
plaire. Il  
son élève  
pontifica  
sa maison  
il croit  
qu'on lui  
plus d'en  
lais pont  
prouver  
arrivé au  
tre toute  
qui dimi  
maux ca  
Des effa  
tinuant  
prière,  
au peup  
il ne pa  
infectes.  
sur-tout  
Il nourri  
fans, &  
en avoin

à l'abbaye de Nonantule, où il est honoré comme saint.

Le vingt-cinquième jour du même mois, on mit en sa place Etienne V, Romain de naissance ainsi qu'Adrien, prêtre du titre des Quatre-Couronnés, de race noble & d'un détachement exemplaire. Il s'opposa de tout son pouvoir à son élévation : pour le porter sur le trône pontifical, il fallut rompre les portes de sa maison, où il s'étoit enfermé, & d'où il crioit qu'il étoit indigne de l'honneur qu'on lui vouloit faire. On n'en eut que plus d'empressement à le conduire au palais pontifical. Le Ciel même parut approuver cette élection. Avant qu'on fût arrivé au palais de Latran, il tomba contre toute espérance une pluie abondante, qui diminua d'abord considérablement les maux causés par une longue sécheresse. Des essaims dévorans de sauterelles continuant d'affliger le pays, il se mit en prière, bénit de l'eau, la fit distribuer au peuple; & par-tout où l'on en jeta, il ne parut plus aucun de ces désolans insectes. La charité & la piété éclatoient sur-tout entre les vertus de ce Pontife. Il nourrissoit les orphelins comme ses enfans, & ne prenoit point son repas, sans en avoir quelques-uns à sa table. A son

Anast. in  
Steph. V.

avènement au pontificat, les biens de l'Eglise se trouvant presque tous dissipés, il distribua libéralement son riche patrimoine. Il célébroit la messe tous les jours, & donnoit à l'oraison ou à la psalmodie, tout le temps que lui laissoient les fonctions de la charité & de la sollicitude pastorale. Mais il s'appliqua sur toute chose à s'associer, dans le gouvernement de l'Eglise, les hommes les plus éclairés & les plus vertueux qu'il put découvrir.

Il avoit senti combien ce secours étoit nécessaire, avant même qu'il fut assis sur le Siège Apostolique. L'Empereur d'Orient avoit adressé au Pape Adrien, des lettres qui n'arriverent à Rome qu'après sa mort. Basile se proposoit toujours de faire approuver le rétablissement de Photius par les successeurs de S. Pierre; & avec une violence qui n'étoit pas dans son caractère, il s'emportoit indécemment contre les Papes Adrien & Marin. Etienne s'efforça dans sa réponse de ramener ce Prince à sa modération naturelle, & de lui faire sentir les bornes respectives de la puissance ecclésiastique & de la puissance impériale. Mais par un fort semblable à celui de la première lettre, la réponse n'arriva à C. P. qu'après

D  
le premier  
surnommé  
blesure qu  
chasse. Pri  
de l'Empir  
sa décadem  
norant les  
contre, d  
vertu depu  
le trône q  
un mot,  
tius appuy  
l'Orient, u  
dans le co  
roit impos

Constan  
mort quel  
piété du  
cer dans l  
une consta  
Grecs au  
second fil  
titeur sur  
& son am  
le nom de  
ronné dès  
crite, plu  
ble, que  
nécessaire  
mit la vie

le premier jour de mars 886, où Basile surnommé l'Arménien, mourut d'une blessure qu'un cerf lui avoit faite à la chasse. Prince digne des plus beaux temps de l'Empire, qu'il rendit respectable dans sa décadence, protégeant l'Eglise & honorant les ecclésiastiques en toute rencontre, doué d'une sagesse rare, d'une vertu depuis long-temps sans exemple sur le trône qu'il occupoit, irréprochable en un mot, s'il n'eût rencontré dans Photius appuyé de la plupart des évêques de l'Orient, un de ces écueils contre lequel, dans le cours ordinaire des choses, il paroît impossible de ne point aller briser.

Constantin, fils aîné de Basile, étoit mort quelque temps avant son père. La piété du Prince Etienne l'avoit fait placer dans le clergé, où elle se soutint avec une constance qui l'a fait compter par les Grecs au nombre des Saints. Ainsi Léon, second fils de Basile, monta sans compétiteur sur le trône impérial, où sa sagesse & son amour pour les lettres lui acquirent le nom de Philosophe. Il avoit été couronné dès l'an 870: mais un moine hypocrite, plus méchant encore, s'il est possible, que Photius à qui par là il se rendit nécessaire, brouilla le père avec le fils, & mit la vie même du jeune Empereur dans

le plus grand danger. Ce scélérat mémorable, nommé Théodore, & surnommé Santarabène du nom de l'apostat qui lui avoit donné le jour, étoit parvenu au rang d'abbé, puis d'archevêque d'Euchaïte, par la protection de Photius. Le schismatique Patriarche sentoit tout le parti qu'il pouvoit tirer de ce fourbe obscur, & le canonisoit tout vivant. Quoiqu'il prit lui-même le masque de la sainteté, il voyoit bien que l'Empereur qui rendoit justice à son esprit & à son savoir, n'étoit pas fort persuadé de sa vertu. Il voulut au moins se prévaloir de l'opinion qu'il donnoit plus plausiblement de Théodore, comme d'un homme à miracles, & d'un vrai prophète. Le Prince Léon ne pouvant souffrir qu'on se jouât ainsi de la religion de son père, parloit en toute occasion, du saint prétendu, comme d'un faux dévot & d'un misérable séducteur. Santarabène qui entendoit parfaitement le manège de la Cour, affectoit au contraire de ne parler qu'en bien du jeune Empereur, & ne sembloit tendre qu'à lui ménager l'amitié & la confiance de son père.

Vit. Basil.  
p. 212.

Dans ces vues perfides, il dit un jour à Léon: A l'âge où vous êtes, quand vous suivez à la chasse l'Empereur votre

père, v  
fendre  
piège:  
senta c  
il se m  
dans l'  
Santarab  
Votre t  
si vous  
brodequ  
rent à c  
mit en  
coutelas  
coutum  
pour la  
tenu po  
brodequ  
orneme  
une pr  
malgré  
cruel c  
mais sa  
à son f  
les pré  
fut réta  
l'un de  
souven  
attendu  
sénateu  
fois: H

père, vous devriez porter de quoi le défendre au besoin. Léon donna dans le piège : à la première occasion qui se présenta de sortir avec le vieil Empereur, il se munit d'un coutelas, qu'il cacha dans l'un de ses brodequins. Aussi-tôt Santarabène alla dire à l'Empereur Basile : Votre fils Léon veut vous ôter la vie; si vous en doutez, faites-lui quitter ses brodequins. Quand les deux princes furent à quelque distance de la ville. Basile mit en usage l'avis de Santarabène, & le coutelas fut découvert. Ce n'étoit pas la coutume de s'armer de la sorte, sinon pour la guerre: le jeune Empereur fut tenu pour convaincu : on lui enleva les brodequins rouges qui étoient un des ornemens impériaux, & on le jeta dans une prison où il languit long-temps, malgré les remontrances du Sénat. Le cruel calomniateur excita même Basile, mais sans succès, à faire crever les yeux à son fils. Enfin le temps ayant affoibli les préventions, la sensibilité paternelle fut rétablie dans toute son activité par l'un de ces foibles ressorts, qui donnent souvent lieu aux changemens les moins attendus. Comme Basile dinoit avec les sénateurs, un perroquet répéta plusieurs fois : Hélas, hélas, Seigneur Léon ! Tous

les convives se mirent à pleurer, sans oser cependant hasarder aucune sollicitation : mais l'Empereur plus attendri que personne, envoya sur le champ chercher son fils, & lui rendit ses bonnes graces.

Quand le jeune prince se vit seul maître de l'Empire, il donna ses premiers *Sim. Mag.* soins aux nécessités de l'Eglise. *Photius* *n. 1, &c.* étant jugé depuis long-temps par le siège

Apostolique, le nouvel Empereur envoya deux de ses principaux officiers à l'Eglise de Sainte Sophie: ils monterent sur l'ambon, lurent publiquement le détail des attentats de l'usurpateur schismatique, le chasserent du siège patriarcal, & le conduisirent en exil. Santarabène fut pareillement-exilé, après qu'on l'eut frappé rudement de verges, & qu'on lui eut crevé les yeux. Pour montrer que la vengeance n'avoit pas influé dans le traitement de ce misérable, le sage Léon lui fit assigner dans la suite une pension sur une Eglise. En effet, le vrai motif du Prince étoit l'assurance qu'on lui avoit donnée, que Photius & Santarabène avoient résolu de mettre sur le trône un parent de Photius. Santarabène avoit même promis de confondre publiquement l'auteur de cette conspiration. Toutefois, quand il fut confronté avec lui,

il

il ne p  
rupteu  
repre  
plutôt  
s'expo  
impéri  
ce-qu'  
Auf  
coupai  
siège  
Prince  
fin de  
sagée,  
suffrag  
ou gra  
recouvi  
l'avoit  
veur de  
l'odieux  
référa p  
tout ce  
nir l'ap  
loix au  
possible  
une rév  
nommé  
pour le  
ordonné  
objets in  
spection  
To



il ne put résister à l'ascendant que ce corrupteur sans pareil ne manquoit pas de reprendre dans ces rencontres décisives : plutôt que de lui déplaire, il aima mieux s'exposer à tous les effets de l'indignation impériale, en niant avec impudence tout ce-qu'il avoit avancé.

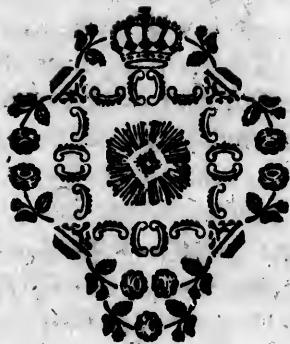
Aussi-tôt après la punition de ces deux coupables, l'Empereur fit élever sur le siège de C. P. son vertueux frère, le Prince Etienne, qui fut ordonné sur la fin de l'an 886, par Théophane de Césarée, Prototrône; c'est-à-dire premier suffragant du patriarcat. Ainsi l'Exarque ou grand métropolitain de Cappadoce recouvra-t-il la préséance, dont Photius l'avoit dépouillé peu auparavant en faveur du siège d'Euchaïte, ou plutôt de l'odieux Santarabène qui l'occupoit. On T. 2 Conc. référa peu à près au Souverain Pontife P. 1410. tout ce qui s'étoit fait, afin d'en obtenir l'approbation, avec la dispense des loix auxquelles il avoit été comme impossible de se conformer exactement dans une révolution si soudaine. On demanda nommément la dispense & l'absolution pour le Patriarche Etienne, qui avoit été ordonné diacre par Photius. Tous ces objets importans exigeoient de la circonspection, & des informations qui traîne-

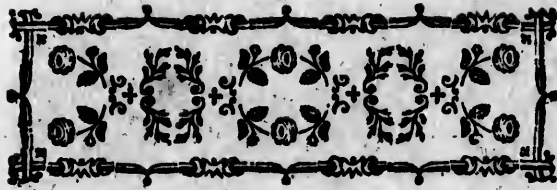
rent en longueur : l'affaire ne put se conclure que trois ans après.

Photius vécut jusqu'à ce temps-là, ou l'on présume qu'il cessa de vivre, puisqu'il cessa d'écrire & de cabaler contre l'autorité de l'Eglise Romaine. Ce fameux sectaire a laissé beaucoup d'autres écrits qui passent pour des chef-d'œuvres de goût, de discernement & d'érudition. Les plus considérables sont sa Bibliothèque & son Nomocanon ou recueil de tous les canons recus dans l'Eglise Grecque depuis ceux des Apôtres. Les monumens qu'il nous a transmis de l'antiquité, tant sacrée que profane, sous le titre de Bibliothèque, sont d'autant plus précieux, qu'entre deux cens quatre-vingts auteurs dont il donne des extraits également judicieux & fidèles, la plupart ont été perdus depuis lui. Son schisme, à compter jusqu'à sa mort, a duré plus de trente ans mais on en peut fixer le terme à la première année du regne de Léon ; si néanmoins la séparation des Grecs, préparée de loin par l'esprit de rivalité & de jalousie, accélérée par les hérésies qui avoient dégénéré en une sorte d'irréligion, décidée enfin par l'audace & les artifices du plus séduisant de tous les hommes de parti, eut une inter-

rupt  
conf  
Le c  
celui  
conf  
sa co  
foible  
chute  
la mo

ruption réelle , & qui mérite quelque considération , depuis son premier éclat. Le corps de l'Eglise Orientale , comme celui d'un malade guéri en apparence , conservoit dans son sein les germes de sa corruption , & ne jouissoit que d'une foible convalescence , que la première rechute devoit naturellement conduire à la mort.





# HISTOIRE

## DE L'ÉGLISE.

### LIVRE VINGT-HUITIÈME.

*Depuis l'expulsion de Photius en 886,  
jusqu'au pontificat de Jean XII en  
956.*

**D**urant le dixième siècle presque tout entier, le schisme des Grecs, semblable à un incendie qui dort sous la cendre, ne fit point d'éclat, & donna peu d'inquiétude aux Chefs de l'Eglise. L'esprit de secte en général parut entièrement éteint, ou du moins on ne vit jamais s'écouler un temps si long, sans qu'il s'élevât d'hérésie. L'Eglise devoit passer par un genre d'épreuyc, encore tout

nouv  
batter  
scand  
alloiet  
durée  
Tout-  
chain  
mal s  
bien,  
servati  
plus g  
tre, c  
culière  
gloire  
cieux  
torité  
bercail  
les Fid  
rence

Que  
rité à  
de sair  
étrang  
inconn  
quité ;  
rent l'e  
té, el  
multitu  
sur des  
vus d

nouveau pour elle ; c'est-à-dire par l'abattement & la confusion où la conduite scandaleuse de plusieurs Pontifes Romains alloient la plonger : pendant la longue durée d'une attaque si dangereuse , le Tout-puissant voulut tenir comme enchainés, tous les autres ennemis. Le mal sembla quelquefois se convertir en bien , au moins en ressource & en préservatif. Par l'effet même de la simplicité plus grande en ce siècle qu'en aucun autre , ou plutôt par une attention particulière de la sagesse éternelle à tirer sa gloire de ce qui tend à l'éclipser , ces vicieux pasteurs ne perdirent rien de l'autorité nécessaire pour le gouvernement du bercaïl de Jésus-Christ. Jamais peut-être les Fidèles ne marquerent plus de révérence pour la chaire de Pierre.

Que si l'ignorance étendit cette autorité à des excès déraisonnables , si l'oubli de saines maximes lui fit envier des droits étrangers , des droits tout terrestres & inconnus à la sainte & lumineuse antiquité ; ces prétentions nouvelles conserverent l'empreinte suspecte de leur nouveauté , elles furent toujours regardées par la multitude , comme portant tout au plus sur des paradoxes & des systèmes depourvus de cette certitude unanime & fixe

qui fait la marque exclusive de la doctrine de l'Eglise. Jamais il n'y eut en leur faveur, ni décision de concile œcuménique, ni décret pontifical reçu du corps des pasteurs, pas même d'une manière tacite, rien qui pût fonder une possession plausible. Il y eut toujours de zélés & savans prélats, qui en grand nombre, qui en concile, réclamèrent contre ces maximes ou ces pratiques inouïes. Toujours la multitude & la totalité morale des premiers pasteurs, des Fidèles même, mit une distinction essentielle entre ces points particuliers de doctrine & le corps inaltérable de la doctrine catholique. L'ignorance du dixième siècle, bien déplorable sans doute, mais aussi bien malignement exagérée par les novateurs, n'empêcha point que l'esprit de vérité n'y fût encore visiblement avec l'Eglise, qu'il ne lui fournit contre l'erreur tous les secours qui lui ont été promis, & qui doivent égaler sa durée à celle des siècles.

L'enseignement commun, dans ces jours orageux & sombres, fut aussi pur dans l'âge le plus lumineux. L'explication des premiers mystères, les symboles de la foi, & la confession de tous ses articles, les saintes observances qui en sont la suite, le culte, les sacremens & le

facrific  
retrou  
altéra  
à la  
brois  
Basile  
mais  
morte  
de lu  
les r  
teurs  
égalo  
le pri  
Ils in  
d'apr  
mès  
aux  
avoie  
sainte  
depu  
ces n  
des a  
leur  
diti  
& en  
qui i  
à la  
bien  
leurs  
grand

sacrifice perpétués sans interruption, s'y retrouverent sans aucun mélange qui en altérât la substance. On n'entendoit plus à la vérité l'organe éloquent des Ambroise, des Augustin, des Léon, des Basile, des Grégoire, des Chrysostome: mais ils survivoient dans leurs écrits immortels; & de là rejaillissoient des flots de lumière jusques sur les temps & dans les réduits les plus ténébreux. Les docteurs qui les avoient remplacés, ne les égaloient pas; mais ils connoissoient tout le prix des trésors qu'ils en avoient hérités. Ils interprétoient les divines écritures, d'après ces modèles; ils tenoient les mêmes confessions de foi, & s'attachoient aux décisions des mêmes conciles; ils avoient appris dans les mêmes Eglises les saintes observances qui s'y pratiquoient depuis les Apôtres. Plusieurs même de ces nouveaux maîtres, sans avoir le goût des anciens, l'élégance & les graces de leur style, ne leur cédoient point en érudition, en pénétration peut-être, en force & en véhémence; c'est-à-dire en tout ce qui importe à la défense de la vérité & à la conservation du sacré dépôt. Combien d'entre ceux-ci encore soutenoient leurs enseignemens par l'exemple des grandes vertus & d'une éminente sainte-

té ! Temoignage frappant de la protection perpétuelle de Dieu sur son Eglise : jamais les saints n'y parurent en plus grand nombre , que dans le siècle malheureux que nous allons décrire.

Jamais néanmoins le regne pacifique du Christ n'éprouva plus d'obstacles à son régime & à sa conservation. L'Empire François qui en formoit le plus grand & le plus bel apanage , se vit plongé , sur la fin du neuvième siècle , dans la plus effroyable confusion. La foiblesse des descendans de Charlemagne en fut la première cause. Ce sang héroïque parut avoir épuisé toute son heureuse fécondité , par la production consécutive de trois princes tels que Charle-Martel , Pépin , & surtout Charlemagne. Les enfans de ce dernier n'eurent presque rien des vertus augustes de leur père. Charle le Chauve , son petit-fils & son troisième successeur à l'Empire , en donnant le duché de France à Robert le Fort , bisâteul de Hugues-Capet , posa lui-même les premiers fondemens de la dynastie qui devoit s'établir sur les ruines des Carlovingiens. Souffrant ensuite que ces gouvernemens , ainsi que les grandes charges de la couronne , devinssent héréditaires , il donna lieu au changement total de la

confi  
renve  
succes  
terreg  
885 h  
mont  
rées  
agité.

Les  
que le  
plus b  
blerent  
Its ver  
où ils  
Dame  
de ca  
magne  
lovingi  
reconn  
voient  
bares ,  
naissan  
bord p  
leurs b  
part ,  
ce qu'o  
leurs p  
morts ,  
ves qu  
d'homn



constitution de l'État, & en prépara le renversement. Charle le Gros qui fut son successeur à l'Empire après trois ans d'interregne; c'est-à-dire en 880, & qui en 885 hérita du royaume de France, se montra plus inhabile encore à manier les rênes d'un gouvernement si vaste & si agité.

Les ennemis féroces du nom Chrétien, que le Nord ne cessoit de vomir sur les plus belles possessions de l'Église, redoublèrent leur audace sous ce foible Prince. Ils venoient de ravager toute la Picardie, où ils avoient brûlé S. Quentin, Notre-Dame d'Arras & une infinité d'églises de campagne, lorsqu'il arriva d'Allemagne, où il étoit né de la branche Carlovingienne de Germanie. A peine fut-il reconnu Roi par les seigneurs qui l'avoient appelé pour l'opposer à ces Barbares, qu'il repartit pour le pays de sa naissance. Les Normands, étonnés d'abord par son arrivée, recommencerent leurs brigandages aussi-tôt après son départ, avec une fureur qui surpassa tout ce qu'on en avoit encore éprouvé. Tous leurs passages étoient couverts des corps morts, non seulement de quelques braves qui les avoient combattus, mais d'hommes & de femmes de toute condi-

tion, de nobles du rang le plus illustre, d'ecclésiastiques, de religieuses, de vieillards & de jeunes enfans. En un mot, la calamité fut si désespérante, que plusieurs Chrétiens trahissant leur patrie & leur religion, se joignirent aux Idolâtres, pour commettre avec eux les excès auxquels ils ne voyoient point d'autre moyen de se soustraire. Les Normands portèrent leurs vues jusques sur Paris & sur les villes encore plus avancées au cœur du Royaume. Pour les arrêter, on avoit fortifié quelques places sur les rivières; entr'autres Pontoise qu'ils assiègerent & brûlerent, quoiqu'elle eût capitulé. De là, ils gagnèrent la Seine, & arriverent à la vue de Paris, avec une si prodigieuse quantité de barques, que sur l'espace de deux lieues on ne voyoit pas les eaux de ce fleuve.

*Chron. norm. gest Duch. t. 2. p. 527. &c. Ab. 60. de Bell. Paris.* Tout farouches qu'étoient alors les Normands, ils savoient se déguiser au besoin. Leur Roi Sigefroi alla trouver Gozlin évêque de Paris, lui demanda le passage, & l'assura qu'il ne prétendoit à rien autre chose. L'Evêque répondit, que l'Empereur Charle avoit confié cette ville à de fidèles serviteurs, & qu'ils la garderoient avec tout le soin qu'exigeoient leur fidélité & leur prudence. Tout Paris

étroit  
la cit  
ponts  
Pont-  
chang  
sa dés  
l'endr  
deux  
avec  
Ils en  
ment  
bre p  
Eudes  
son fr  
lui-mê  
l'Abbe  
courage  
forts  
cessera  
jour d  
ville b  
l'Emp  
cours  
une pa  
valeur  
quer d  
Saint  
présen  
vers L  
à S. C

étoit encore renfermé dans l'isle qui forme la cité, & qui n'avoit alors que deux ponts, le grand, nommé aujourd'hui Pont-au-Change, & le petit qui n'a pas changé de nom. L'un & l'autre, pour sa défense, avoit une tour au dehors, à l'endroit où l'on a bâti dans la suite les deux châtelets. Sigefroi parut bientôt avec ses gens, du côté du grand pont. Ils en attaquèrent la tour avec acharnement, & livrerent des assauts sans nombre pendant plus de deux mois. Mais Eudes comte de Paris, Robert le Fort son frère, & l'évêque Gozlin combattant lui-même en personne avec son neveu l'Abbé Ebole, les repoussèrent avec un courage égal, & rendirent tous leurs efforts inutiles. Les Normands rebutés cessèrent enfin leurs attaques, le dernier jour de janvier 886 : mais ils tinrent la ville bloquée jusqu'à l'année suivante, où l'Empereur, après avoir envoyé du secours, n'arriva lui-même que pour faire une paix honteuse, que son absence & la valeur de ses officiers ne pouvoient manquer de lui épargner. Abbon, moine de Saint Germain-des-Prés, qui avoit été présent au danger de Paris, l'a décrit envers Latins, où il en attribue la délivrance à S. Germain & à Sainte Gèneviève.

Regin.an. Les Normands n'ayant pu faire passer  
 888. Ann. leurs barques sous les ponts de cette  
 Met. cod. ville, trouverent moyen des les trainer  
 par terre plus de deux mille pas. Ils les  
 remirèrent à l'eau, quand ils les crurent  
 hors d'atteinte aux machines de guerre,  
 remonterent la Seine, puis l'Yonne jus-  
 qu'à Sens, qu'ils assiègerent pendant six  
 mois. N'y ayant pas eu plus de succès  
 qu'à Paris, ils mirent à feu & à sang  
 une grande partie de la Bourgogne.

Tant de calamités attribuées justement  
 à l'incapacité de l'Empereur Charle, lui  
 attirerent le mépris des grands & du peuple  
 jusqu'au sein de l'Empire. Pour comble  
 de malheur, comme il tenoit un parle-  
 ment au château de Tribur près Mayence,  
 vers la S. Martin de l'année 887, il  
 tomboit dans une foiblesse qui affectoit  
 l'esprit autant que le corps. Les seigneurs  
 de Germanie l'abandonnerent tous en-  
 semble, & reconnurent pour Roi, son  
 neveu Arnoul, fils illégitime de Carlo-  
 man. L'infortuné Charle fut réduit à une  
 misère où d'abord il n'eut de quoi vi-  
 vre que par le secours de Luitbert ar-  
 chevêque de Mayence. Ensuite il lui  
 fallut mendier sa subsistance auprès de  
 celui qui venoit de monter sur son trône,  
 & qui lui donna par commiseration la

seigne  
 magn

A

qui h

partie

Béren

Une

Lamb

armes

deur

d'env

riorité

réfugi

noul.

la cou

Comt

avoit

des B

na for

si né

jonctu

ueil l'

qui se

c'est-à

& le

néanm

verain

les ou

fil de

file

seigneurie de quelques villages en Allemagne, où il mourut peu de mois après.

A la nouvelle de sa mort, les Etats qui lui avoient obéi se divisèrent. Une partie de l'Italie déféra la couronne à Bérenger, fils d'Evrard duc de Frioul. Une autre partie couronna Gui, fils de Lambert duc de Spolète. On en vint aux armes & la guerre se fit avec toute l'ardeur que peut inspirer un espoir égal d'envahir le trône. Gui eut enfin la supériorité, & Bérenger fut contraint de se réfugier en Germanie, près du Roi Arnoul. En France, les Etats déferent la couronne à Eudes ou Odon, ce brave Comte de Paris & d'Orléans, qui les avoit si bien défendus contre la fureur des Barbares. Le Roi de Germanie donna son consentement à l'élection d'un chef si nécessaire au royaume dans ces conjonctures. On ne regarda pas du même œil l'entreprise de Raoul ou Rodolphe qui se fit roi de la haute Bourgogne; c'est-à-dire du pays situé entre les Alpes & le mont Jura. Quelque temps après néanmoins, on forma une troisième souveraineté, nommée le royaume d'Arles ou de Provence, en faveur de Louis fils de Boson & de la Reine Ermingarde fille de l'Empereur Louis II. Dans la

suite, & toujours sous le prétexte de réprimer la fureur des Barbares ou l'insolence des peuples, il s'éleva un bien plus grand nombre de souverains, dont les dissensions & la tyrannie furent plus accablantes que les maux auxquels ils prétendoient remédier.

Au milieu de cette espèce d'anarchie que produisit la multiplication même de tant de foibles dominateurs, les pasteurs ne laissoient pas de tenir leurs assemblées, & d'imposer au moins des pénitences rigoureuses pour les crimes qu'ils ne pouvoient prévenir. Dans un concile tenu l'an  
 T. 9. conc. p. 401. 883 à Mayence par les évêques de cette province, avec ceux des métropoles de Cologne & de Trèves, Arnon évêque de Wirsbourg se plaignit que quelques scélérats, ayant pris un prêtre vénérable, lui avoient rasé la tête, coupé le nez, & donné tant de coups, qu'il étoit resté pour mort. Le concile les excommunia, & régla ainsi généralement la pénitence de tout meurtrier d'un prêtre: Pendant toute sa vie, il ne mangera point de viande, & ne boira point de vin; il jeûnera tous les jours jusqu'au soir, excepté les dimanches & les fêtes; il ne portera point les armes, & n'ira qu'à pied. Pendant cinq ans, il n'entrera

point  
de la  
res à  
nées  
de l'é  
munic  
munic  
tence  
en de  
la sév

Dan  
on s'é  
l'afur  
ecclési  
aux  
aucun  
de le  
ne po  
ne pr  
les pr  
le syr  
mens  
roien  
renou  
avec  
ferfs  
restri  
un f  
un e  
son

point dans l'église; mais il passera le temps de la messe & des autres offices, en prières à la porte du lieu saint. Les sept années suivantes, on lui accordera l'entrée de l'église; mais non pas encore la communion. Après douze ans, il pourra communier, en observant le reste de sa pénitence trois fois la semaine. Telles étoient, en des jours si malheureux, la vigueur & la sévérité de la discipline.

Dans un autre concile tenu à Metz, Ibid: 412 on s'éleva fortement contre le pillage & l'usurpation alors si commune des biens ecclésiastiques. On défendit nommément aux seigneurs laïques, de s'approprier aucune partie des dîmes, dans l'étendue de leurs patronages. On statua qu'un curé ne pourroit pas avoir deux paroisses; qu'il ne prendroit rien pour la sépulture; que les prêtres montreroient à l'évêque dans le synode leurs livres avec leurs ornemens sacerdotaux, & qu'ils ne porteroient, ni armes, ni habits séculiers. On renouvela les défenses de communiquer avec les excommuniés, en exceptant leurs serfs, leurs affranchis & leurs vassaux: restriction sage & bien remarquable dans un siècle si décrié. Un prêtre ayant eu un enfant de sa propre sœur; à l'occasion de ce crime également contraire à

la nature & aux mœurs de tous les âges, on défendit à tous les prêtres d'avoir aucune femme à demeure chez eux, pas même leur mère ou leurs sœurs. Un autre prêtre s'étant marié publiquement dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, cette conjonction scandaleuse, la première dont on ait connoissance, indigna tellement quelques pieux Fidèles, qu'ils s'y opposèrent de vive force, & empêchèrent l'époux sacrilège d'emmener cette femme. L'Evêque Mancion en écrivit ensuite au métropolitain, pour en faire une punition exemplaire.

*Analect.*  
63. p. 438

Les instructions données par Riculfe de Soissons en 889 aux curés de son diocèse, font encore mieux sentir les hyperboles des déclamations de plusieurs novateurs, & de quelques orthodoxes inconsiderés, qui les ont copiés aveuglément. Ayez soin, dit-il de chanter les heures canoniales, prime, tierce, sexte, la messe que vous célébrerez tous les jours, none, vêpres, complies & matines. Engagez vos paroissiens à venir souvent, au moins à la messe; & les dimanches & fêtes, à ne point manquer à matines, à la messe & à vêpres. Chacun de vous doit savoir par cœur les psaumes, le symbole de S. Athanase, & le canon de la

messe.  
un lect  
martyr  
tier, &  
goire;  
de not  
avoir t  
moins  
vient d  
vines  
conféq  
muas,  
coup m  
venir  
relative  
livres é  
Ricu  
les sain  
toit or  
fiastiqu  
dessus l  
une plu  
qu'est  
courcif  
comma  
fie, au  
vant q  
vin dan  
il affur  
réellem



messe. Chacun aussi doit avoir un missel, un lectionnaire, un livre d'évangiles, un martyrologe, un antiphonier, un psautier, & les quarante homélies de S. Grégoire; le tout conforme aux exemplaires de notre cathédrale. Si vous ne pouvez avoir tout l'ancien Testament, ayez au moins la Genèse. Cette exception provient de ce que la transcription des divines écritures étant d'une toute autre conséquence que celle des livres communs, les exemplaires en étoient beaucoup moins multipliés: mais on doit convenir que c'étoit bien assez du reste, relativement à la rareté & à la cherté de livres écrits à la main.

Riculfe défend encore de se servir dans les saints mystères de l'aube, qu'on portoit ordinairement; parce que les ecclésiastiques avoient toujours une aube par-dessus leur tunique, & qu'on en exigeoit une plus propre pour l'autel. C'est de là qu'est venu l'usage du rochet, en accourcissant l'aube, puis du surplis. Il recommande ensuite de donner l'Eucharistie, aussi-tôt après le baptême; & observant qu'on doit mettre de l'eau avec le vin dans le calice pour la consécration, il assure qu'en ce mystère on consacre réellement le vrai sang de Notre-Seigneur:

il dit enfin qu'aux calendes ; c'est-à-dire le premier jour de chaque mois, les curés s'assembleront par doyennés, non pour se divertir en festins, mais pour conférer de leurs devoirs & des besoins de leurs paroisses.

On ne marquoit pas moins d'exactitude, par rapport aux règles qui concernoient les droits respectifs & les plus délicats des différens ordres de la hiérarchie.

Mod. hist

iv. c. 1.

Comme on avoit élu deux sujets à la fois pour l'évêché de Langres, Aurélien archevêque de Lyon approuva l'élection d'Argim. Teutbolde son compétiteur porta ses plaintes au Pape Etienne V, & se rendit lui-même à Rome, dans le dessein de s'y faire ordonner. Mais le Pape craignant de léser les droits des Eglises, le renvoya à son métropolitain, afin qu'il l'ordonnât sans délai, si son élection étoit canonique. S'il ne la jugeoit pas telle, il en devoit référer au Pape, en se gardant bien d'instituer un autre évêque à Langres, sans en avoir reçu de Rome une permission formelle. Pour l'exécution de cet ordre, Etienne envoya Oiran évêque de Sinigaille, en qualité de Légat. Aurélien que le Légat vit d'abord, le fit partir pour Langres, avec promesse de l'y rejoindre promptement : mais après

s'être fait  
fidérable  
favor au  
Le parti  
veau à  
élection,  
Souverain  
treprend  
lui écriv  
de déclar  
chevéqu  
na Argr  
le Pont  
le soin  
Foulque  
siège de  
féré, pa  
Teutbol  
Dans la  
la haine  
lui succ  
Le P  
décision  
pinion l  
jour d'a  
Formose  
intronis  
vant. C  
reçut p  
C'est le

s'être fait attendre pendant un temps considérable, il n'y vint pas, & ne fit point savoir au Pape les motifs de sa conduite. Le parti de Teutbolde l'envoya de nouveau à Rome, avec le décret de son élection, pour qu'il y fût ordonné. Le Souverain Pontife craignant encore d'entreprendre sur les droits du métropolitain, lui écrivit, ou de sacrer Teutbolde, ou de déclarer les causes de son refus. L'Archevêque, sans faire de réponse, ordonna Argrim, & le mit en possession. Alors le Pontife sacra Teutbolde, & commit le soin de le mettre en possession, à Foulques successeur d'Hincmar sur le siège de Rheims. Ce qui fut encore différencié, par quelques intrigues : mais enfin Teutbolde demeura évêque de Langres. Dans la suite il eut les yeux crevés, par la haine de trois seigneurs ; & Argrim lui succéda.

Le Pape Etienne mourut peu après la décision de cette affaire, & suivant l'opinion la plus vraisemblable, le septième jour d'août 891. On croit de même que Formose de Porto qui lui succéda, fut intronisé le dix-neuvième septembre suivant. Comme il étoit déjà évêque, il ne reçut point de nouvelle consécration. C'est le premier exemple d'un évêque

transféré d'un autre siège à celui de Rome; les translations étant encore très-rares dans l'Occident, bien plus fidèle que l'Orient à ce point de discipline. On verra dans peu, combien les impressions à ce sujet étoient encore vives dans les esprits, par les excès auxquels donna lieu la dispense, dont on n'avoit cependant usé à l'égard de Formose que pour le plus grand bien de l'Eglise. L'Evêque de Porto ne fut élevé au souverain pontificat que pour son attachement sincère à la religion, son zèle & ses vertus exemplaires, son activité & son expérience, son habileté dans les divines écritures & les autres sciences : qualités rares sur-tout alors, & réputées bien plus nécessaires au Chef de l'Eglise qu'à un simple évêque. Il avoit travaillé avec fruit à la conversion des Bulgares, & s'étoit si bien concilié la vénération & la confiance de ces peuples, qu'ils le demanderent pour archevêque au Pape Nicolas, dont il fut constamment estimé. Jean VIII l'avoit condamné depuis dans un concile, d'une manière également dure & humiliante : mais ce procédé d'un Pape qui, dans sa conduite à l'égard de Photius, s'écarta bien plus étrangement des traces de son sage prédécesseur, ne pou-

Luitpr.  
1. c. 8.

voit préjurer  
mose, de  
semblable  
prouver  
Chauve  
l'ordre na  
Marin ne  
Jean; il  
dans l'évé  
Dès qu  
Siège, fo  
seau à la  
lien, évêq  
Pont, av  
ce desse  
tenir que  
ceux qui  
trainte à  
Etienne é  
putés de  
légalis en  
en ces te  
condamna  
pétuelle &  
a ordonne  
de la mani  
libelle où  
en deman  
n'y plus  
communie

voit préjudicier à la réputation de Formose, dont le plus grande crime vraisemblablement avoit été de ne point approuver les entreprises de Charle le Chauve sur le royaume d'Italie, contre l'ordre naturel de la succession. Le Pape Marin ne suivit pas les préventions de Jean; il rétablit au contraire Formose dans l'évêché de Porto.

Dès que celui-ci se vit sur le Saint T.8 Conc.  
Siège, son premier soin fut de mettre le P. 1410.  
sceau à la condamnation de Photius. Stylien, évêque zélé de Néocésarée dans le Pont, avoit écrit au Pape Etienne, à ce dessein, & en même temps afin d'obtenir quelque indulgence en faveur de ceux qui n'avoient adhéré que par contrainte à l'auteur du schisme. Le Pape Etienne étant mort avant l'arivée des députés de Stylien, Formose envoya des légats en Orient, avec une lettre conçue en ces termes: Avant toutes choses, la condamnation de Photius demeurera perpétuelle & irrévocable. Quant à ceux qu'il a ordonnés, nous leur accordons grace de la manière suivante: En présentant un libelle où ils reconnoîtront leur faute, & en demanderont pardon avec promesse de n'y plus retomber; ils seront reçus à la communion des Fidèles laïques, suivant

l'instruction que nous envoyons, & que vous suivrez ponctuellement.

Flod. iv. Foulques de Rheims, un des plus  
 hist. c. 1. considérables prélats de France par sa  
 naissance & ses qualités personnelles s'em-  
 pressa d'écrire au Pape Formose, pour  
 rendre ses hommages à ce digne succes-  
 seur de Pierre, & pour féliciter l'Eglise  
 Romaine d'une élection, qu'il regardoit,  
 dit-il, comme une marque de la protec-  
 tion de Dieu sur toute l'Eglise. L'année  
 suivante 893, ce puissant Prélat ayant  
 fait reconnoître le Roi Charle, fils de  
 Louis le Bègue, il écrivit encore au Pape,  
 lui demanda ses conseils & ses bons of-  
 fices pour le jeune Roi. Ce Prince, âgé  
 seulement de quatorze ans, étoit le seul  
 descendant légitime de Charlemagne. On  
 l'avoit fait sauver en Angleterre, après  
 l'élection du Roi Eudes, qu'une partie  
 des seigneurs François ne vouloit pas re-  
 connoître. On demeura tranquille, tan-  
 dis qu'on ne vit pas jour à le mettre en  
 possession de ses droits : mais des trou-  
 bles élevés en Aquitaine y ayant attiré  
 Eudes, & l'y retenant fort occupé ; on  
 fit revenir Charle, & on le conduisit à  
 Rheims, où les seigneurs de son parti le  
 firent couronner avec de grandes accla-  
 mations. Toute la Neustrie se déclara pour

T.9 conc.  
 p. 434

lui. Ma  
 ses pré  
 brage,  
 craindr  
 & des  
 priés l'  
 de Cha

Le S  
 dation  
 jeune R  
 pètitour  
 qu'ait é  
 si respec  
 reille m  
 la Fran  
 coup pl  
 la roya  
 Roi,  
 le surno  
 provinc  
 jusqu'au  
 aux pa  
 Meuse  
 Roi E  
 néralen  
 gogne  
 de faci  
 se bor  
 ducs &  
 mens h

lui. Mais l'étendue & la justice même de ses prétentions donnoient trop d'ombrage, pour qu'il n'eût pas infiniment à craindre de la multitude des souverains, & des usurpateurs qui s'étoient appropriés l'Empire & les différens royaumes de Charlemagne.

Le Souverain Pontife, à la recommandation de Foulques, écrivit en faveur du jeune Roi, à ses deux plus puissans compétiteurs Eudes & Arnoul. Mais, quel qu'ait été l'effet de cette médiation, & si respectable en soi, & si foible en pareille matière, les troubles continuels de la France & de la Germanie furent beaucoup plus utiles à Charle, qui conserva la royauté, ou plutôt le vain titre de Roi, auquel son incapacité fit ajouter le surnom de Simple. Eudes retint les provinces qui s'étendent depuis la Seine jusqu'aux Pyrénées; & Charle se borna aux pays qui sont entre la Seine & la Meuse, jusqu'à l'année 898 où mourut le Roi Eudes. Charle fut alors reconnu généralement, dans la Neustrie, la Bourgogne & l'Aquitaine, avec d'autant plus de facilité, que la soumission des grands se bornoit à un hommage stérile. Les ducs & les comtes, dans ces gouvernemens héréditaires où ils établirent le mon-

strueux système de la féodalité [ chaque seigneur dans son canton jouissant au moins de l'indépendance qui consiste à faire le mal impunément ] exerçoient à l'envi leur ambition , leurs exactions & leurs vengeances , épuisoient tout le sang de la patrie dans leurs querelles particulières , sans que le Roi osât s'en mêler. On peut inférer de là , quel étoit le désordre dans toutes les parties de la société.

Mais plus on y trouvoit d'occasions de chute & de perversion , plus l'esprit de foi fournit de motifs & de modèles d'un détachement religieux. Ce fut alors qu'un saint homme , nommé Grimlaic , donna la règle des Reclus. C'étoient des solitaires qui s'enfermoient dans une cellule , après avoir fait vœu de n'en sortir jamais. Personne n'y étoit admis qu'avec la permission de son évêque & de son abbé , après de longues épreuves. Quand tous ces préliminaires étoient remplis , on éprouvoit encore un an ces solitaires dans les monastères auxquels leurs cellules étoient jointes , & dont ils ne sortoient point pendant ce temps-là. Ils faisoient ensuite leur vœu de stabilité , en présence de l'évêque , dans l'église , d'où on les conduisoit à leurs cellules ; & le prélat apposoit son sceau sur la porte.

La

La  
 tout e  
 avoit t  
 étoit p  
 vêque.  
 donnoi  
 senter  
 nir au  
 les per  
 Mais il  
 en déb  
 voir, n  
 l'encéin  
 pour pr  
 herbage  
 attenan  
 disciples  
 ils le se  
 tions. S  
 deux c  
 leurs c  
 des fen  
 ques fe  
 se conf  
 présenc  
 qui dor  
 La r  
 reclus l  
 auteurs  
 pièges  
 Tom

Cod. reg.  
 l. 2. p 464



La cellule devoit être petite, & par-tout exactement fermée. Le Reclus y avoit tout ce qui étoit nécessaire, & s'il étoit prêtre, un oratoire consacré par l'évêque. On y ménageoit une fenêtre qui donnoit dans l'église, afin qu'il pût présenter son offrande pour le sacrifice, s'unir au chant du chœur, & conférer avec les personnes qui venoient lui parler. Mais il y avoit des rideaux en dedans & en dehors, afin que le solitaire ne pût voir, ni être vu. Il pouvoit avoir dans l'enceinte de sa retraite un petit jardin, pour prendre l'air & se procurer quelques herbes. Hors de cette enceinte, mais attenant à sa cellule, étoit celle de ses disciples, avec une fenêtre, par laquelle ils le servoient & recevoient ses instructions. Si l'on jugeoit à propos qu'il y eût deux ou trois reclus ensemble, alors leurs cellules se touchoient, & avoient des fenêtres de communication. Si quelques femmes les vouloient consulter, ou se confesser à eux, elles le faisoient en présence de tout le monde, par la fenêtre qui donnoit sur l'église.

La règle de Grimlaic recommande aux reclus l'étude de la sainte écriture & des auteurs ecclésiastiques, pour découvrir les pièges de l'enfer, les éviter & les faire

éviter à ceux qui venoient prendre leurs conseils. S'ils étoient deux, ils ne devoient conférer que des choses célestes, & se dire leur coulpe l'un à l'autre. Celui qui étoit seul, se la disoit à lui-même. On recommande instamment l'examen de conscience, l'oraison mentale, la communion ou la célébration quotidienne de la messe, avec les dispositions convenables. On ordonne le travail des mains, dans les intervalles de la prière & de la lecture, tant pour mortifier son corps, que pour éloigner les tentations, fixer ses pensées & se plaire dans la retraite. C'est pourquoi l'on veut que ces solitaires travaillent, quand même ils auroient de quoi vivre. Il leur est toutefois permis de recevoir ce qu'on leur présente volontairement, soit pour leurs besoins, soit pour le soulagement des pauvres. Ils pouvoient user du bain dans leur cellule, & sur-tout quand ils étoient prêtres. On ne croyoit pas seulement cet usage de propreté, salutaire au corps; mais on le regardoit comme une préparation extérieure, pour approcher plus décemment des saints mystères. Quand ils étoient malades, on ouvroit leur porte, pour les assister, sans qu'ils sortissent jamais de leur cellule, sous quelque prétexte que ce pût être.

Ver  
rillac  
ment d  
dont il  
bâtir  
tienne  
temens  
guliers  
les plu  
tions  
régular  
munau  
Langu  
qui est  
& qui  
mond  
voya d  
par leu  
appren  
conten  
revenu  
capable  
duits à  
Le pie  
idée de  
soit sou  
ange su  
lui-mém  
pour y  
s'il n'e

Vers le même temps, S. Gérald d'Aurillac en Auvergne fit un autre établissement de piété, auquel il consacra la terre dont il porte le nom. Il commença par bâtir une église, puis une maison spacieuse, distribuée en cellules & en appartemens communs pour les exercices réguliers. Il prit ensuite les mesures qu'il crut les plus justes, pour former des institutions capables d'établir & d'accréditer la régularité, dont il vouloit que cette communauté fût un modèle. Il y avoit en Languedoc un monastère fort renommé, qui est aujourd'hui l'évêché de Vabres, & qui avoit été fondé l'an 862 par Raimond comte de Toulouse. Gérald y envoya de jeunes gens également distingués par leur naissance & leur piété, pour en apprendre la règle. Mais il ne fut pas content de la conduite de ces élèves, qui revenus sans des maîtres expérimentés & capables de les diriger, avoient été réduits à prendre un supérieur parmi eux. Le pieux fondateur avoit une si haute idée de la perfection religieuse, qu'il disoit souvent qu'un bon religieux est un ange sur la terre. Il se seroit consacré lui-même à Dieu dans son monastère, pour y donner l'exemple de la ferveur, s'il n'en eût été détourné par S. Gaus-

Aa. 55.

Bened.

sec. 5 p.

7, &amp;c.

bert, évêque de Cahors & son directeur, qui le jugea bien plus utile au prochain dans le rang où il étoit né.

Il étoit fils d'un autre Gérald, déjà comte d'Aurillac, d'une maison très-ancienne, très-puissante & très-vertueuse. La comtesse Adaltrude sa mère n'avoit pas moins de piété, que son époux. En un mot, la vertu sembloit héréditaire dans cette famille qui comptoit deux grands saints de son sang; savoir S. Césaire d'Arles & l'Abbé S. Irier, & qui regardoit cet avantage comme le titre le plus glorieux de sa noblesse. Le jeune Gérald étant né l'an 855, des parens si chrétiens ne manquèrent pas de le faire élever dans les plus pures maximes du Christianisme. On eut soin aussi de le former aux exercices de la chasse & des armes, réputés indispensables alors, particulièrement à un enfant que le Comte destinoit à lui succéder. Une longue indisposition qui survint au jeune Gérald, fit changer de dessein à son père, & le lui fit appliquer long-temps à l'étude, où il prit un goût particulier pour la lecture des livres sacrés. Ses parens étant venus à mourir, comme il étoit encore fort jeune; la vertu & l'application suppléèrent à l'expérience, & il gouverna ses

gran  
que.  
geffe  
L'esp  
qui l  
pas l  
ayant  
prop  
la for  
les c  
pour  
stamm  
nable  
de la  
racule  
On  
qu'un  
un av  
beaux  
reufes  
est to  
de fo  
yeux  
l'un d  
ne su  
ses reg  
rendez  
daine  
vie, l  
sant p

grandes terres, son nombreux domestique, de puissans vassaux, avec une sagesse digne de la plus longue maturité. L'esprit d'ordre & de justice fut la règle qui le dirigea invariablement. Il n'aimoit pas la guerre, & la fit avec succès; n'y ayant jamais de vues ambitieuses, ne se propofant que de repousser la force par la force, & de contenir les seigneurs ou les oppresseurs voisins: triste nécessité pour son ame sensible; mais il y usa constamment de toute la modération imaginable, & reçut quelquefois des marques de la protection divine qui parurent miraculeuses.

On ne trouve dans la vie de Gérald qu'une seule tache, réparée aussi-tôt avec un avantage qui en devint un des plus beaux traits. Dans l'une de ces malheureuses occasions où la vertu la plus forte est toujours fragile, Gérald, à la fleur de son âge, arrêta imprudemment ses yeux sur une jeune personne, fille de l'un de ses serfs, & d'une rare beauté. Il ne fut pas mieux contenir son cœur que ses regards, & donna sur le champ un rendez-vous secret à l'objet de sa soudaine passion. Mais comme il l'y eût suivie, la grace & l'ancienne habitude agissant puissamment sur son cœur, il ne l'a-

borda que pour la renvoyer, & remonta précipitamment à cheval, quoique de nuit, & par un froid rigoureux. Pour éteindre à jamais sa passion avec l'espérance de la satisfaire, il affranchit la jeune serve, engagea ses parens à la marier, & fournit la dot. Il perdit ensuite la vue, & pendant plus d'un an que dura cette triste privation, il ne cessa de bénir le Seigneur, de ce qu'il le punissoit en cette vie plutôt qu'en l'autre. Après sa guérison, Guillaume duc d'Aquitaine lui offrit sa sœur en mariage; mais Gérald, en pleurant une faute, avoit senti tout le prix de la vertu contraire, & la voulut porter à sa plus haute perfection. Il renonça à cette flatteuse alliance, prit le parti de garder le célibat toute sa vie, & l'honora par la pratique de toutes les bonnes œuvres.

Il se distingua spécialement par un amour de la justice, poussé jusqu'au scrupule, & par sa tendre charité pour les pauvres. Ses aumônes n'avoient d'autres bornes que celles des misères qui venoient à sa connoissance. Il ne refusoit jamais aucun pauvre, dressoit des tables à tous les étrangers, tenoit des nourritures en réserve pour ceux qui survenoient sans fin: outre cette multitude indéterminée, il en nour-

riffoit r  
trouvoit  
s'assure  
bonté d  
Cepend  
seuleme  
austère.  
sans ja  
jeûne,  
anticipa  
pratique  
lui. Il r  
vitoit  
pour ce  
le repa  
à rendr  
à mettr  
struire  
prières  
nes de  
vêtu si  
interdit  
orneme  
pouvoi  
de l'éta  
haute e  
comme  
beaucou  
jusqu'à  
qui étoit

riffoit réglément un certain nombre. Il se trouvoit à toutes les distributions , pour s'assurer de leur ponctualité , & de la bonté des alimens , qu'il goûtoit lui-même. Cependant il vivoit de la manière non seulement la plus frugale , mais la plus austère. Il jeûnoit trois fois la semaine , sans jamais y manquer ; transférant son jeûne , s'il tomboit un jour de fête , & anticipant le samedi le jeûne du dimanche : pratique admise universellement depuis lui. Il ne soupoit jamais. A dîner , il invitoit des personnes pieuses & savantes , pour conférer sur ce qu'on lisoit pendant le repas. Le reste du temps s'employoit à rendre la justice , à régler les affaires , à mettre la paix dans les familles , à instruire ses gens , à visiter les malades , en prières , en lectures , en œuvres chrétiennes de toute espèce. Il paroissoit toujours vêtu simplement , & s'étoit absolument interdit l'usage de la soie & de tous les ornemens recherchés. Autant qu'il le pouvoit dans son état , il se rapprochoit de l'état monastique dont il avoit la plus haute estime ; & sans se raser entièrement comme les moines , il portoit la barbe beaucoup plus courte que les laïcs. Il fit jusqu'à sept fois le pèlerinage de Rome , qui étoit alors dans la plus grande recom-

mandation. Sur la fin de sa vie, il redoubla ses austerités & toutes ses ferveurs, jusqu'à sa mort qui arriva l'an 909, le treizième d'octobre, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Vers le même temps, l'Impératrice Richarde, épouse de Charle le Gros, mourut en odeur de sainteté, dans le monastère d'Andelau en Alsace, qu'elle avoit fondé pour des chanoinesses, & qui subsiste encore sur le même pied. Elle avoit souffert avec une patience héroïque, les accusations honteuses qu'intenta contre elle ce foible & soupçonneux Empereur, & qu'elle confondit, en prouvant qu'elle étoit encore vierge. La séparation qui suivit cet éclat scandaleux, donna lieu à la Princesse de se livrer toute entière à son attrait pour la piété, & d'acquiescer dans la retraite une sainteté qu'on a jugée digne d'y être honorée publiquement.

T. 9. L'an 895, Arnoul Roi de Germanie  
 Conc. p. donna un témoignage remarquable de sa  
 439. protection envers l'Eglise. Se trouvant à son palais de Tribur, près de Mayence, il fit tenir un concile général des pays de son obéissance, où se trouverent vingt-un évêques, y compris les trois métropolitains de Mayence, de Cologne & de

Trève  
 dit-il a  
 tion,  
 frère,  
 moins  
 en ce  
 & les  
 tant  
 qui n  
 Roi c  
 l'éten  
 péche  
 neroie  
 on les  
 dissen  
 pénite  
 mort.  
 voies  
 fuasio  
 les pé  
 par c  
 fance  
 d'inte  
 tous l  
 tir l'e  
 œuvr  
 cé à  
 aux p  
 par d  
 de m



Trèves. Pasteurs du troupeau de J. C. dit-il aux Pères qui réclamoient sa protection, remplissez fidèlement votre ministère, & comptez que je ne serai pas moins religieux à m'acquitter du mien, en combattant les ennemis de l'Eglise & les vôtres. Sur quoi les évêques s'étant plaints des pécheurs incorrigibles qui ne venoient point à pénitence, le Roi ordonna que tous les comtes, dans l'étendue de ses Etats, prendroient ces pécheurs excommuniés, & les lui ameneroient; que s'ils faisoient rebellion quand on les voudroit prendre, & qu'ils y perdisent la vie, on n'imposeroit aucune pénitence à ceux qui les auroient mis à mort. Ainsi commençoit-on à mêler les voies de la coaction à celles de la persuasion & de la douceur, pour réduire les pécheurs à la pénitence: méthode qui par conséquent dut son origine à la puissance séculière, & qu'on n'imagina sans doute que pour arrêter des excès dont tous les autres freins ne pouvoient garantir l'ordre public. La compensation des œuvres satisfactoires ayant déjà commencé à s'introduire, les évêques permirent aux pénitens de racheter certains jeûnes par des aumônes; mais seulement en cas de maladie & de voyage, ou dans les

dernières années de leur pénitence. On voit aussi par ce concile, que le jeûne ou abstinence du samedi n'étoit pas encore observé, & que, dans la célébration du saint sacrifice, l'usage étoit de mêler à deux tiers de vin un tiers d'eau, sans se contenter d'y en mettre quelque goutte.

Regin. an. 895. Lulph. l. 1. c. 8. Après cette assemblée, le Roi Arnoul passa en Italie, où il étoit invité par Bérenger & par le Pape Formose. Gui com-pétiteur de Bérenger ne se croyant pas en état de résister à tant de forces réunies, s'enfuit précipitamment, & Arnoul se rendit maître de Rome. Le Pape lui fit de grands honneurs, & le couronna Empereur dans les commencemens d'avril de l'année 896. Après quoi, le peuple Romain lui prêta serment de fidélité, avec cette clause remarquable: *Sauf la foi due au Pape Formose.* Ce Pontife survécut peu à cette révolution. Quelques auteurs placent sa mort au 4 d'avril; mais il est constant par des faits postérieurs, qu'il vivoit encore, vers le 15 de ce mois. Boniface, déposé du soudiaconat & de la prêtrise, fut élu pour lui succéder par une faction populaire: au bout de quinze jours, il mourut de la goutte. Son élection fut déclarée nulle, par un

concile  
ce qui f  
compter  
Pontifes  
Enfin  
mois d'a  
ne fut  
marqué  
ble en  
entier o  
nombre  
mérité  
Formos  
& com  
l'assemb  
nemens  
Siège  
avocat  
le Pape  
cadavre  
Evêqu  
l'ambit  
siège d  
par la  
ça la  
l'exécu  
vétém  
on lui  
dans l  
lège à

concile tenu deux ans après à Ravenne : ce qui fait que plusieurs historiens ne le comptent pas au nombre des Souverains Pontifes.

Enfin Etienne VI fut consacré, au mois d'août de la même année. Son regne ne fut que de quatorze mois, & n'est marqué que par un trait, moins honorable encore à son gouvernement qu'un entier oublié. Ayant assemblé un concile nombreux, il n'eut pas seulement la témérité de condamner son prédécesseur Formose, mais il fit déterrer son corps, & commanda de l'apporter au milieu de l'assemblée. Le mort étoit revêtu des ornemens pontificaux; on le plaça sur le Siège Apostolique, & on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors le Pape Etienne adressant la parole au cadavre, comme s'il eût été vivant; Evêque de Porto, lui dit-il, pourquoi l'ambition vous a-t-elle fait usurper le siège de Rome? L'ayant ainsi condamné par la première interrogation, il prononça la sentence qui fut accompagnée de l'exécution. On dépouilla le mort de ses vêtemens sacrés; on lui coupa trois doigts; on lui trancha la tête, puis on le jeta dans le Tibre. Etienne ajoutant le sacrilège à la barbarie, dégrada des saints or-

dres tous ceux à qui Formose les avoit conférés, & les ordonna de nouveau. Bien-tôt il reçut la peine de ces excès. Il fut arrêté par des factieux aussi violens que lui, exclus à son tour du siège pontifical, chargé de fers, & jeté dans une prison, où on l'étrangla.

Il eut pour successeur immédiat, Romain-Gallefin qui ne siégea pas quatre mois entiers. Théodore qui le remplaça, regna beaucoup moins encore. Mais dans les vingt jours qu'il occupa le S. Siège, il ne laissa pas de travailler utilement à la pacification des esprits & à l'édification de l'Eglise. Il rappela les évêques chassés de leurs sièges, rétablit les clercs ordonnés par Formose, & fit reporter solennellement dans la sépulture des Papes, le corps de ce Pontife qui avoit été retrouvé par des pêcheurs. Romain se rendit extrêmement cher au clergé, & se fit généralement estimer de tout le monde, par son humeur pacifique, sa sobriété, sa chasteté & sa libéralité envers les pauvres.

Jean IX qui lui succéda, se rendit également recommandable par sa sagesse & sa piété. Les suffrages furent néanmoins partagés à son élection, & Sergius en eut un certain nombre. Le parti de Jean prévalut. Sergius, chassé de Rome, fut

obligé  
protégé  
demeu  
deux  
c'est-à  
jusqu'a  
il mou  
malgré  
ques d

Le  
cesseur  
violent  
d'extir  
célébr  
mina  
plus g  
plûpar  
au cor  
de For  
niques  
Pape  
faman  
sans a  
le cor  
conda  
on a  
Rimier  
ques  
bles d  
dema

obligé de se retirer en Toscane, sous la protection du Marquis Adalbert, où il demeura sept ans. Jean IX tint le siège deux ans, quatre mois & quinze jours; c'est-à-dire depuis la mi-juillet de l'an 899 jusqu'au 30 novembre de l'année 900 où il mourut: époque solidement établie, malgré les prétentions contraires de quelques chronologistes estimables.

Le Pape Jean, ainsi que son prédécesseur Théodore, se déclara contre les violences scandaleuses d'Etienne VI. Afin d'extirper le mal jusqu'à la racine, il fit célébrer un concile à Rome, où l'on examina les manœuvres d'Etienne avec la plus grande maturité. On trouva que la plupart des évêques qui avoient souscrit au concile de ce Pape contre la mémoire de Formose, y avoient été forcés tyranniquement. Plusieurs avoient accusé ce Pape de parjures & d'autres actions infamantes, sans connoissance de cause & sans aucun examen. Sur quoi on rejeta le concile du Pape Etienne, & l'on en condamna les actes à être brûlés; comme on a brûlé, dit-on, ceux du concile de Rimini, & du second d'Ephèse. Les évêques & les autres ecclésiastiques coupables de cette lâche complaisance ayant demandé pardon, on usa d'indulgence

Muse.  
Italic ma-  
bill. t. 1.  
p. 86.

pour une faute où la crainte avoit eu plus de part que la malignité. Mais on défendit sévèrement à toute personne, de quelque rang qu'elle pût être, d'empêcher la liberté des conciles, de dépouiller à cette fin les prélats de leurs biens, de les mettre en prison, de leur faire violence en aucune manière. On défendit aussi, suivant les conciles d'Afrique, de réitérer, tant les ordinations, que le sacrement du baptême. Enfin le concile confirme la juste estime qu'on avoit de Formose, & déclare que cet Evêque avoit été transféré du siège de Porto au S. Siège Apostolique, par nécessité & pour son mérite. Toutefois il défend de tirer cet exemple à conséquence, & rappelle à ce sujet, la sévérité des canons qui étoient toujours en usage dans l'Occident, & qui alloient jusqu'à refuser la communion laïque à ceux qui les transgressoient.

Pour le Prêtre Sergius, dont l'élection schismatique avoit divisé l'Eglise Romaine, on le déclara condamné & chassé, ainsi que ses auteurs, avec défense d'exercer les saints ordres. Le concile attribue ces sortes de troubles à l'abus qui s'étoit introduit de consacrer les nouveaux Papes à l'insçu de l'Empereur, & de prévenir,

contre l'ave de  
empêché  
quoi, di  
le Pape  
ques &  
mande c  
il soit  
sence de  
personne  
fermens  
encore i  
qu'à la  
lais Pon  
pandoit  
loit de  
à la mo  
pas feu  
des cen  
naça les  
de l'Em

Cet P  
célébra  
de Gui  
893, &  
sur Bér  
pateur  
lemagne  
Rome.  
punir l

contre les canons & la coutume, l'arrivée de ses commissaires institués pour empêcher de pareils désordres. C'est pourquoy, dit-il, nous voulons que désormais le Pape soit élu dans l'assemblée des évêques & de tout le clergé, sur la demande du sénat & du peuple, qu'ensuite il soit consacré solennellement en présence des commissaires impériaux, & que personne cependant n'exige de lui des sermens nouvellement inventés. Il s'étoit encore introduit un autre abus ; savoir, qu'à la mort du Pape on pilloit le palais Pontifical, d'où le brigandage se répandoit par toute la ville. On dépilloit de même les maisons épiscopales, à la mort des évêques. On ne défendit pas seulement ces pillages, sous peine des censures ecclésiastiques ; mais on menaça les coupables de toute l'indignation de l'Empereur.

Cet Empereur, en présence duquel se célébra le concile, étoit Lambert fils de Gui, couronné par Formosé dès l'an 893, & qui avoit enfin pris l'ascendant sur Béranger duc de Frioul. Pour l'Empereur Arnoul, il s'étoit retiré en Allemagne aussi-tôt après son expédition de Rome. Il revint en Italie l'an 899, pour punir les rebelles : mais il mourut au

siège de Fermo, le 8 décembre de la même année, suivant une inscription trouvée dans son tombeau. On prétend qu'il fut empoisonné par Agiltrude, veuve de Gui, femme intrigante & déterminée, qui renfermée dans la place, & sur le point d'y être forcée, trouva moyen de faire donner à l'Empereur un breuvage qui lui causa la mort.

Au commencement de l'année suivante, les seigneurs de Germanie s'assemblerent à Forcheim, & reconurent pour Roi le fils légitime d'Arnoul, nommé Louis, & âgé seulement de sept ans. Ils demandèrent ensuite la confirmation du Pape, en s'excusant de n'avoir pu se concerter avec lui pour l'élection même, par la difficulté des passages qu'occupoient alors les Païens. Ces Infidèles qui infestoient les confins de l'Allemagne & de l'Italie, étoient les Hongrois, nouveaux Barbares venus du fond de la Scythie, & qui se montroient depuis environ dix ans dans l'Empire François. Ils étoient d'abord entrés dans la Pannonie & le pays des Avars, où ils vivoient de chasse & de pêche. Ils firent ensuite des courses fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bulgarie. Toutes leurs armes se réduisoient à l'arc, dont ils se servoient avec

Regin.  
an. 889.

une ad-  
quoient  
combatt  
la méth  
ils char  
mis, &  
étoient  
comme  
conseil.  
gulliers,  
bre, les  
pondoit  
des fait  
en eux  
n'étoien  
impitoy  
Ils se  
à la der  
les avo  
cette pa  
quant p  
trèrent  
inonder  
passage.  
dans le  
rent bat  
& fure  
milliers  
grand n  
ques, e



une adresse incomparable. Ils ne se piquoient, ni de l'art des sièges, ni de combattre de pied ferme: mais, suivant la méthode encore propre à ces peuples, ils chargeoient brusquement leurs ennemis, & se dispersoient aussi-tôt après. Ils étoient continuellement à cheval, arrêtés comme en marche, & même en tenant conseil. Leur extérieur, leurs usages singuliers, leurs têtes rasées, leur air sombre, leur taciturnité farouche qui ne répondoit à toutes les propositions que par des faits le plus souvent meurtriers, tout en eux imprimoit la terreur. Les femmes n'étoient ni moins intrépides, ni moins impitoyables que les hommes. Luitpr. 1.  
I. c. 5.

Ils se jeterent d'abord sur la Moravie, à la demande de l'Empereur Arnoul, qui les avoit appelés contre les rebelles de cette province. Mais bientôt ne distinguant plus ni amis ni ennemis, ils entrèrent en Bavière, puis en Italie, où ils inonderent de sang tous les lieux de leur passage. Les Fidèles s'étant rassemblés dans le pays de Padoue, leur présentèrent bataille sur les bords de la Brenta, & furent défaits. Il y en eut plusieurs milliers de tués & de noyés, avec un grand nombre de comtes & quelques évêques, entre lesquels on compte Luitard

de Verceil, ancien favori de Charle le Gros, & qui perdit avec la vie ses trésors immenses. A Nonantule dans le Modenois, les Barbares massacrerent tous ceux des moines qui n'avoient pas pris la fuite, brûlerent le monastère avec sa riche bibliothèque, & enleverent tout le reste. Rome & toute l'Italie étoient dans la consternation, quand les Infidèles contre toute espérance interrompirent cette première course, & contents du butin qu'ils y avoient fait, ne penserent plus qu'à en aller jouir dans les contrées sauvages qui leur servoient de retraite.

Le Pape Jean IX profita de ce relâche inespéré, pour partager ses soins entre les différentes Eglises. En Espagne, Alphonse III, surnommé le Grand, avoit rendu sa puissance respectable, tant aux Arabes qui occupoient depuis long-temps le centre de l'Hespérie, qu'aux Normands avides qui en infestoit sans cesse les côtes, comme toutes celles de l'Océan.

*Sampit.* Malgré ces embarras perpétuels, il avoit rebâti & repeuplé plusieurs villes, entr'autres Portugal ou Porto, Brague, Viseu & Tui, dans lesquelles il édifia des églises, & fit instituer des évêques. Il fortifia extrêmement Oviédo, & en fit comme un boulevard inexpugnable, où les effets

D  
les plus pre  
les relique  
être en sûre  
de Barbare  
simple, l'égl  
érigée sur  
rebâtit ma  
cherchées  
il l'enrichi  
prix inesti  
la matière.

Ensuite  
Pape Jean  
d'un con  
église se fi  
en même  
d'Oviédo  
dix-sept é  
Roi s'y  
épouse, le  
tes, & un  
sacra trois  
faire la co  
lequel rep  
ques; par  
mière ant  
qu'on diso  
on rappor  
fut de m  
un concil

les plus précieux de ses Etats, & sur-tout les reliques de toutes les villes pussent être en sûreté contre les incursions de tant de Barbares. Trouvant trop petite & trop simple, l'église qu'Alphonse le Chaste avoit érigée sur le corps de S. Jacques, il la rebâtit magnifiquement, de pierres recherchées, avec des colonnes de marbre: il l'enrichit d'ornemens & de vases d'un prix inestimable pour le travail & pour la matière.

Ensuite il envoya des ambassadeurs au Pape Jean, pour obtenir la célébration d'un concile, où la dédicace de cette église se fit avec la plus grande pompe: en même temps, il demande que l'Eglise d'Oviédo fût érigée en métropole. Il vint dix-sept évêques à cette dédicace. Le Roi s'y trouva, avec la Reine son épouse, les princes ses fils, treize comtes, & un peuple innombrable. On consacra trois nouveaux autels: mais on n'osa faire la consécration du quatrième, sous lequel reposoient les reliques de S. Jacques; parce qu'on la croyoit faite de première antiquité par ses propres disciples, qu'on disoit au nombre de sept, & dont on rapportoit les noms. Le siège d'Oviédo fut de même érigé en métropole, dans un concile célébré en cette capitale l'an

Ambr.  
Mor. l. xv  
c. 9.

T. 9 Conc.  
p. 219 &  
seq.

900, le premier dimanche après pâque, vingt-septième jour d'avril. On statua que le nouvel archevêque, nommé Hermenigilde, établiroit des évêques dans les places de cette province qui en avoient auparavant, & qu'on choisiroit des archidiacres, pour visiter deux fois l'an les paroisses & les monastères. Le Roi attribua des terres considérables à cette métropole, & à proportion aux évêques de sa dépendance; voulant qu'ils eussent chacun, tant des églises que des terres dans la province d'Austrie, comme en un lieu de sûreté où ils pussent trouver une retraite en cas de besoin. Dans la même année, l'Abbé Césaire fut élu & sacré archevêque de Tarragone. Mais l'archevêque de Narbonne s'y opposa, avec les évêques même d'Espagne qui le reconnoissoient pour métropolitain. Alphonse III. poussa son long & glorieux regne de 46 ans., jusqu'à l'année 910, où il abdiqua la couronne en faveur de son fils Garcie, qui avoit néanmoins voulu la lui enlever. Il mourut deux années après.

L'Angleterre avoit perdu auparavant un de ses meilleurs rois, dans la personne d'Alfrède le Grand, qui mourut le 25 octobre de l'année 900; laissant à son

D  
 fils Edouard  
 la Grande  
 son père  
 jeunesse ju  
 de vivre,  
 toujours u  
 tumulte &  
 les révolu  
 succès les  
 tentation  
 combattre  
 de se lev  
 nuit, &  
 par un fr  
 au Seign  
 chair qui  
 dant 28  
 relâche à  
 ce & les  
 province  
 étoient d  
 l'autre à  
 ne d'An  
 de sa gra  
 où elle s  
 Il établit  
 fait regar  
 versité c  
 par l'étu  
 losophie.

fils Edouard I la monarchie entière de  
 la Grande-Bretagne, qu'avoient possédée  
 son père & son ayeul. Depuis sa tendre  
 jeunesse jusqu'à l'âge de 50 ans où il cessa  
 de vivre, sa vertu, loin de se démentir, prit  
 toujours un nouvel accroissement dans le  
 tumulte & la distraction des affaires, dans  
 les révolutions & les troubles, dans les  
 succès les plus éblouissans, & malgré les  
 tentations violentes que sa jeunesse eût à  
 combattre. Alors il lui arrivoit souvent  
 de se lever secrètement au milieu de la  
 nuit, & de s'aller prosterner dans l'église  
 par un froid rigoureux, pour demander  
 au Seigneur d'amortir les ardeurs de la  
 chair qui se révoltoit contre l'esprit. Pen-  
 dant 28 ans de regne, il s'appliqua sans  
 relâche à faire fleurir la religion, la justi-  
 ce & les arts. Il divisa le peuple de chaque  
 province en trois parties, dont deux  
 étoient destinées à porter les armes, &  
 l'autre à la culture des terres. La mari-  
 ne d'Angleterre dut à ce Prince l'origine  
 de sa grandeur, & de l'état respectable  
 où elle s'est presque toujours maintenue.  
 Il établit à Oxford des écoles qui l'ont  
 fait regarder comme le fondateur de l'uni-  
 versité de cette ville, fameuse dès lors  
 par l'étude des belles-lettres & de la phi-  
 losophie. Il attira grand nombre de sa-

Vit. per  
 Spelm.  
 Asser.  
 passim.

vans des pays voisins, cultiva plus soigneusement encore les naturels du pays, combla les uns & les autres de biens & de dignités. Affer, moine savant de S. Davis dans le pays de Galles, fut élevé sur le siège épiscopal de Schirburn. Plegmond qui avoit été long-temps ermite, devint archevêque de Cantorbéri. Alfrède se rendit lui-même profond dans les sciences, quoiqu'il ne se fût livré à l'étude que dans un âge assez avancé. Il ne fit pas seulement ce recueil de loix qui le fait passer pour le père du droit & de la législation Britannique; mais traduisit en Saxon l'Histoire Ecclésiastique de Bède, le Pastorale de S. Grégoire, les consolations de Boèce qu'il goûtoit particulièrement, & il composa de génie différens ouvrages. Il témoigna toujours un grand respect pour le Pape, à qui, outre le denier de S. Pierre, il envoyoit de temps en temps des présens magnifiques.

Jean IX étendit ses soins, des Eglises du Nord & de l'Hespérie à celles de l'Orient. Stylien de Néocésarée se signaloit toujours par son zèle pour l'unité catholique & l'entière extinction du schisme. Le Souverain Pontife s'adressa à ce digne Evêque, afin de procurer la réunion de tous les Grecs qu'on pourroit retirer du

schisme. Il lui écrivit mais nous nos prédé Nous jugé ont jugé Etienne & les ont m Caulée, tienne da trois patri tés parmi Il étoit été rempl ainsi appe taire qu'il reur Léo Prince fit d'eunuque apporter, les corps delaine fa Un év séquence Mystique point de eût déjà mariages. il en épo la faire c

schisme. Nous accordons la communion, lui écrivit-il, à ceux qui se soumettront; mais nous voulons que les décrets de nos prédécesseurs demeurent inviolables. Nous jugeons de Photius, comme ils en ont jugé; & nous mettons Ignace, Etienne & Antoine au même rang qu'ils les ont mis. Cet Antoine, surnommé Caulée, fut le successeur immédiat d'Etienne dans le siège de C. P. dont ces trois patriarches consécutifs sont comptés parmi les saints.

Il étoit mort dès l'an 395, & avoit été remplacé par Nicolas le Mystique, ainsi appelé à cause de l'office de secrétaire qu'il avoit exercé auprès de l'Empereur Léon. Sous son patriarchat, ce Theoph. Prince fit bâtir à C. P. un monastère p. 224. d'eunuques, avec une église, où il fit apporter, suivant un auteur fort ancien, les corps de S. Lazare & de Sainte Magdelaine sa sœur.

Un évènement d'une toute autre conséquence signala l'épiscopat de Nicolas le Mystique. L'Empereur Léon n'avoit point de fils pour lui succéder, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages. Sa troisième femme étant morte, il en épousa une quatrième; mais il n'osa la faire couronner, ni recevoir avec elle

la bénédiction nuptiale ; parce que les quatrièmes noces étoient défendues dans l'Eglise Grecque. On y foumettoit à la pénitence les secondes & les troisièmes, & l'on y traitoit les quatrièmes de polygamie. Léon lui-même avoit ordonné par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons seroient ponctuellement exécutées, & il les avoit étendues jusqu'aux troisièmes noces. Cependant sa quatrième femme, nommée Zoé, étant accouchée d'un fils, il voulut la faire déclarer son épouse légitime. La première difficulté fut de baptiser l'enfant avec les solemnités ordinaires pour les fils d'Empereurs. Le Patriarche Nicolas, appuyé d'un grand nombre d'évêques, réclama les canons avec tant de force, que l'Empereur fut obligé de promettre avec serment de renvoyer la mère. Mais trois jours après cette soumission contrainte, Zoé, reparut dans le palais comme Impératrice ; & les noces furent célébrées avec pompe, quoique sans le ministère des prêtres. Le Patriarche alla trouver l'Empereur, se prosterna à ses pieds, & le conjura de respecter la dignité Impériale, qui dans le corps de l'Etat, lui dit-il, tient lieu du visage, où les moindres taches forment une

une diffi  
surfeoir  
venir de  
patriarch  
évêques  
de statu

Léon  
qu'aux  
tioche &  
à venir  
riage. Il  
envoyer  
rivée, l  
bénédict  
mas, &  
Le Patri  
fendit l'  
qui se so  
que dan  
taine &  
roitra fa  
quer. L  
loix pu  
il avoit  
coup pl  
mœurs.  
la vertu  
Grecque  
il fit lui  
entreten  
Tome



une difformité hideufe. Il le supplia de surseoir au moins, jusqu'à ce qu'on fit venir des légats de Rome & des chaires patriarchales, pour examiner avec les évêques de l'Empire ce qu'il convenoit de statuer.

Léon écrivit en effet, tant au Pape Eutyche qu'aux Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, pour les engager à venir examiner la validité de son mariage. Ils se mirent aussi-tôt en devoir d'y envoyer des légats : mais avant leur arrivée, Léon se fit donner avec Zoé la bénédiction nuptiale, par le Prêtre Thomas, & déclara cette femme Impératrice. Le Patriarche déposa son prêtre, & défendit l'entrée de l'église à l'Empereur, qui se soumit encore, & ne parut plus que dans la sacristie. La marche incertaine & contradictoire de ce Prince paroitra sans doute assez difficile à expliquer. Mais outre la transgression des loix purement canoniques de la Grèce, il avoit à se reprocher des fautes beaucoup plus grièves, dans la ligne des mœurs. Du vivant de sa première femme la vertueuse Théophano, que l'Eglise Grecque honore comme sainte, & à qui il fit lui-même bâtir une église, il avoit entretenu publiquement une concubine,

qu'il épousa & couronna Impératrice, après la mort de Théophano. Ainsi Léon étoit décrié depuis long-temps par son incontinence; & si on le nomme le Sage & le Philosophe, ce n'est point à cause de ses mœurs, mais, selon le style du temps, pour son habileté dans les sciences.

Les légats du Pape étant arrivés à C. P. & la Cour faisant courir le bruit qu'ils avoient dessein de confirmer le mariage de l'Empereur, le Patriarche peu confiant, puisqu'il s'en étoit lui-même rapporté au Pape, ne voulut point les voir en public. Il leur fit proposer une conférence secrète, à quoi l'Empereur s'opposa à son tour. Cependant une partie des évêques de son obéissance entrèrent dans ses vues. Il manda le Patriarche au palais, un jour de S. Tryphon, premier de février, où il avoit coutume de donner un festin public. Pendant le repas, il pressa instamment le Patriarche d'approuver son mariage. Nicolas n'étoit pas de caractère à changer à table une résolution fixe & arrêtée. Il se montra inflexible à jamais. On l'enleva sur le champ; il fut traîné du festin à l'exil, & laissé sous bonne garde.

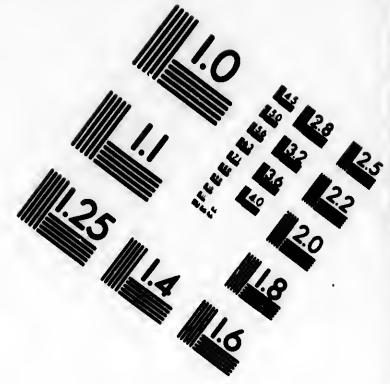
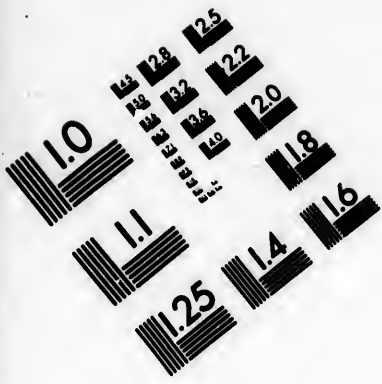
On tint ensuite un concile où les légats

préfid  
l'Emp  
canon  
d'une  
der p  
l'Emp  
ecclési  
n'étoit  
l'Eglis  
tions,  
mal, l  
posé,  
thymie  
nente  
dignité  
cher l'  
de N  
contrat  
chrétie  
suite,  
de Lé  
outrag  
impatie  
plainte  
sion la  
souffrir  
Le  
pereur  
fut M  
long é

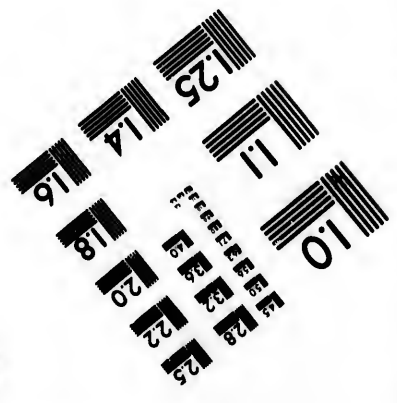
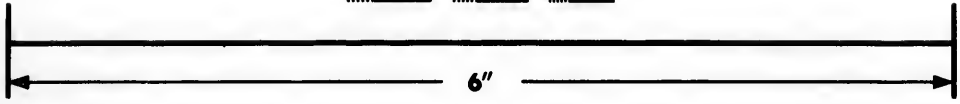
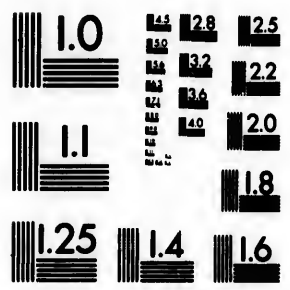
présiderent, & autoriserent le mariage de l'Empereur; non par aucun mépris des canons suivis en Orient, mais en vertu d'une dispense qu'on crut devoir accorder pour la tranquillité de l'Eglise & de l'Empire, dans une matière purement ecclésiastique, & pour une coutume qui n'étoit pas observée généralement dans l'Eglise. Par les mêmes considérations, & de peur d'un plus grand mal, le Patriarche Nicolas ayant été déposé, on mit en sa place le Syncelle Euthymius, homme vertueux & d'une éminente piété. On dit qu'il n'accepta cette dignité que par inspiration, afin d'empêcher l'Empereur irrité par la résistance de Nicolas, de porter quelque loi contraire à la sainteté du mariage chrétien. Nicolas fut rétabli dans la suite, par Alexandre frère & successeur de Léon; Euthymius fut chassé avec outrage; mais sans témoigner la moindre impatience, sans proférer un seul mot de plainte, justifiant par la facilité de sa cession la pureté du motif qui lui avoit fait souffrir son élévation.

Le Patriarche d'Alexandrie que l'Empereur Léon consulta sur son mariage, fut Michel évêque Melquite, dont le long épiscopat dura depuis l'an 872 jus-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15  
16  
18  
20  
22  
25

10

Chr. qu'à l'an 907. L'Evêque Jacobite du  
 Orient. p. même siège étant mort en 902, sa place  
 111. ne fut remplie qu'au bout de quatorze  
 ans. Cette diversité de régime & de doc-  
 trine se maintenoit pareillement dans le  
 siège d'Antioche, qui avoit aussi son Pa-  
 triarche Melquite; c'est-à-dire de la reli-  
 gion impériale ou orthodoxe, & son pa-  
 triarche Jacobite ou Eutychien. Les prin-  
 ces Musulmans, contens de tirer les ru-  
 des impôts dont ils les chargeoient, ne  
 prenoient, aucune part aux disputes qui  
 les divisoient entr'eux. L'esprit de secte  
 & de controverse s'étoit glissé dans le sein  
 même du Mahométisme; qui ne s'en te-  
 noit plus à sa foi sourde & muette. On  
 présenta l'Alcoran sous des faces nouvel-  
 les, on vouloit réformer & perfection-  
 ner, on se divisa en une multitude de  
 partis, qui ne tendoient qu'à s'écraser  
 les uns les autres.

Un des plus fameux de ces imposteurs  
 s'éleva dans les commencemens du dixiè-  
 me siècle, à Carmath, dans cette partie  
 de l'Arabie que l'on nomme Irac, & qui  
 est l'ancienne Chaldée. Il se donna pour  
 un nouvel envoyé de Dieu; & par les  
 mêmes voies que Mahomet, il réussit en  
 peu de temps à s'acquérir une puissance  
 formidable. Il changea les formules de

Bibl.  
 Orient.  
 Fathem.  
 p. 342.

priè  
 nelle  
 lit p  
 mit  
 sect  
 leur  
 gen  
 de  
 tere  
 Ils p  
 ple  
 vére  
 paru  
 leme  
 rout  
 de l  
 con  
 déve  
 sienn  
 ligio  
 firen  
 men  
 L  
 d'ex  
 chef  
 sulm  
 lacre  
 avoit  
 les d  
 Le d

prières que les Musulmans croyoient éternelles & immuables comme Dieu, abolit plusieurs observances gênantes, & permit entr'autres choses l'usage du vin. Ses sectateurs se rendirent redoutables par leur fanatisme, & leurs excès en tout genre. Guidés par des capitaines pleins de bravoure & d'enthousiasme, ils portèrent de tout côté la terreur & la mort. Ils prirent la Mecque, en pillèrent le temple, & enleverent la pierre noire, si révéérée des Musulmans; après quoi rien ne parut sacré pour eux. Ils infestèrent tellement le pays de Médine & toutes les routes des environs, que le pèlerinage de la Mecque, où les Musulmans font consister la plus grande partie de leur dévotion, fut interrompu pendant plusieurs années. Jamais les guerres de religion reprochées aux Chrétiens, ne se firent avec tant de cruauté & d'acharnement.

Les Califes entreprirent sans succès d'exterminer ces furieux sectaires. Ces chefs de la puissance & de la religion Musulmane n'étoient plus qu'un vain simulacre de leur ancienne grandeur. Il n'y avoit ni subordination ni liaison, entre les différens membres du corps politique. Le chef étant tombé dans l'engourdisse-



ment, il ne restoit plus de ressort dans les membres. Avec les conquêtes & l'opulence, le luxe & la mollesse, le goût & les raffinemens de la volupté, la débauche la plus honteuse, l'oubli de toute dignité & de toute décence avoient pris la place de ces mœurs dures & martiales des premiers califes qui vivoient comme leurs soldats, sans autre provision qu'un sac de riz ou de farine, sans autres meubles qu'un plat & un pot. Cette simplicité, & avec eile la force de l'Etat, se soutint sous le règne de tous les Omniades: Mais après les premiers Abassides, dont le génie supérieur eut assez d'énergie pour subordonner à la valeur le luxe & l'élégance qu'ils introduisirent avec les arts; quand des successeurs de capacité commune, noyés dans les plaisirs où ils étoient nés, eurent laissé à leurs officiers la conduite des armées & du gouvernement; il s'éleva une multitude de tyrans domestiques, qui s'attribuerent successivement & rapidement l'indépendance. Tel fut sous les émirs, comme en Occident sous les comtes & les ducs héréditaires, l'état d'infirmité de toutes les grandes puissances dans le dixième siècle; & par rapport à celle des Arabes, telles furent les ressources que le Ciel ménagea con-

tre est  
dont  
rent  
la foi  
fiables  
En  
derni  
Dans  
donne  
des p  
trois  
écoup  
rer sa  
ment  
& pa  
eut p  
dée,  
& qu  
entier  
& m  
de ci  
l'usur  
fruits  
de ju  
à son  
l'Egli  
pontif  
caché  
néme  
factio

tre elle à l'Église & à l'Empire d'Orient, dont la sûreté & quelques succès n'eurent pour principe que les divisions & la foiblesse de ces ennemis irréconciliables.

En Italie, le Pape Jean IX mourut le dernier jour de novembre de l'an 900. Dans le mois suivant, Benoît IV fut ordonné en sa place : Pontife encore digne des plus beaux temps, & qui pendant trois années & environ deux mois qu'il occupa le Saint Siège, ne cessa d'honorer sa dignité par ses vertus, spécialement par son amour pour le bien public, & par sa libéralité envers les pauvres. Il eut pour successeur Léon V, natif d'Ardee, qui fut ordonné le 28 octobre 903, & qui ne tint pas le siège deux mois entiers. Il fut dépossédé par Christophe, & mis dans une prison, où il mourut de chagrin peu de jours après. Mais l'usurpateur ne jouit pas long-temps des fruits de son crime. Au commencement de juin de l'année suivante, il fut chassé à son tour par Sergius III, ce prêtre de l'Église Romaine, qui avoit disputé le pontificat à Jean IX, & qui se tenoit caché depuis sept ans. On croit communément, que Sergius fut rétabli par la faction du Marquis Adalbert son protec-

Papebr.  
conat.

teur constant ; mais Muratori prouve d'une manière au moins très-plausible , que les Romains le rappelerent pour prendre la place de Christophe qu'ils traitoient d'usurpateur. On lui attribue aussi un commerce infâme avec Marozie fille d'Adalbert , fameuse par sa beauté , son esprit , le dérèglement de ses mœurs , son habileté dans les affaires & l'autorité absolue qu'elle s'arrogea dans Rome. Première accusation de ce genre intentée contre un Pape , & encore très-suspecte ; puisqu'elle n'a pour auteur , parmi les anciens , que le seul Luitprand si enclin à la satire. Flodoard fait l'éloge du gouvernement de ce Pontife en plusieurs chefs. Ce fut lui qui termina l'affaire délicate concernant les quatrièmes noces de l'Empereur Léon. Il fit réparer de fond en comble l'église de Latran , ruinée du temps d'Etienne VI , & se montra constamment libéral & magnifique. Mais il approuva l'indigne procédure d'Etienne contre Formose , regarda comme un usurpateur Jean IX avec lequel il avoit concouru pour le pontificat , & traita aussi injurieusement les trois Papes suivans. La vérité nous oblige encore de convenir , que sans mériter toute la flétrissure qu'imprime à ses mœurs le sati-

sique &  
 donna d  
 liaisons  
 sur-tout  
 cette fem  
 fin sur la

Epoqu  
 l'esprit in  
 dant une  
 & sa so  
 qu'elle ,  
 steurs su  
 sions ,  
 dignes d  
 corrote p  
 qu'afin c  
 des évén  
 quelque  
 négligea  
 parut ou  
 ses coutu  
 souvent  
 crets des  
 veur dor  
 tandis qu  
 des flots  
 tôt , en  
 avec un  
 du péril.  
 qu'aux d

rique & passionné Luitprand, Sergius donna du moins lieu au scandale par des liaisons trop étroites avec Marozie, & sur-tout par les secours qu'il reçut de cette femme décriée, pour s'établir enfin sur la chaire de S. Pierre.

Epoque funeste du déchainement de l'esprit immonde contre Rome, où pendant une longue suite d'années, Marozie & sa sœur Théodora aussi débauchée qu'elle, créèrent & dessituèrent les pasteurs suivant les fougues de leurs passions, firent couronner des pontifes dignes d'un oubli éternel, & qu'on ne compte parmi les Papes, pour ainsi dire, qu'afin de marquer l'ordre des temps & des évènements. Alors on vit à peine quelque forme d'élection, quelquefois on négligea de sauver les apparences, on parut oublier les rits antiques & sacrés, les coutumes & les traditions, on foula souvent aux pieds les canons & les décrets des Pères & des conciles. Le Sauveur dormoit dans la barque de Pierre, tandis qu'elle étoit battue des vents & des flots prêts à l'engloutir: mais bientôt, en s'éveillant, il devoit la délivrer avec un éclat proportionné à la grandeur du péril. Cette épreuve ne pouvoit nuire qu'aux disciples infidèles, qui faisant in-

Luitpr.  
11. G. 23.

jure à la vérité incréée, avoient cru les puissances infernales capables de prévaloir contre l'arche du salut. Le vrai Fidèle au contraire en devoit prendre un nouveau degré d'affermissement dans la foi. En effet, si le vaisseau de l'Eglise ne s'est pas brisé à de tels écueils, c'est qu'il est toujours gouverné par la main du Seigneur, & non par le bras des hommes: s'il a évité ce naufrage, il n'en est point qui puisse le faire périr.

T. 9 conc. p. 520, &c. Sous le Pontificat même de Sergius, Il se tint à Troli, près de Soissons, un concile, où l'on trouve autant de vestiges précieux de piété que de doctrine ecclésiastique. Hervé, successeur de Foulques dans l'archevêché de Rheims, se rendoit aussi recommandable dans une grande jeunesse, que l'avoit été constamment jusqu'à sa mort son illustre & malheureux prédécesseur, qui fut assassiné l'an 900 par quelques vassaux de Baudouin comte de Flandres. On renouvela dans ce concile l'excommunication, que celui de Rheims avoit d'abord lancée contre les meurtriers de Foulques; on défendit de leur donner la sépulture, & on prononça contre eux des formules terribles de malédiction; tandis que les évêques éteignoient les luminaires, & brisoient les

lampes. nous foudroyés le premier d'anathème la perte de Foulques son peuple il recevait de religieux mandats & il les bâtit les pourvut lieux du châteaux Epernai. stituées tant pour clercs de des temp nées.

Dans qua série la règle blique C clergé q dèle aux ici, par de piller biens de

lampes. C'est ce concile de Rheims, qui nous fournit dans le cours de l'année 900, le premier exemple d'une forme si terrible d'anathème. On regrettoit avec amertume la perte accablante qu'on venoit de faire. Foulques étoit non seulement le père de son peuple, mais le bienfaiteur de l'Etat: il receuillit, une multitude de prêtres & de religieux, que les ravages des Normands mettoient de toute part en fuite; & il les traitoit comme ses enfans. Il ré bâtit les murailles de la ville de Rheims, pourvut de même à la sûreté des autres lieux du diocèse, en y construisant des châteaux de défense, tels qu'Aumont & Epernai. Il rétablit les deux écoles, instituées autrefois dans la ville épiscopale, tant pour les chanoines que pour les clercs de la campagne, & que le malheur des temps avoit presque entièrement ruinées.

Dans le concile de Troli, on s'appliqua sérieusement & par ordre à rétablir la règle dans les états divers de la République Chrétienne, & d'abord dans le clergé qui doit servir de guide & de modèle aux autres conditions. On peut voir ici, par la coutume qui s'étoit établie, de piller après la mort d'un évêque, les biens de son Eglise, à quel point étoit

monté le goût des rapines & du brigandage. Après avoir proscrit cet abus, les Pères de Troie prirent en considération le triste état des institutions & des maisons régulières. Les unes, disent-ils avec douleur, ont été ruinées ou brûlées par les Barbares & par les impies, les autres dépouillées des choses les plus nécessaires, & presque réduites à rien. Les communautés dont il reste quelques vestiges, n'en conservent aucun de l'ancienne règle. Les moines, les chanoines, les religieuses n'ont plus de supérieurs légitimes. Avec les inspecteurs mercenaires auxquels on les a soumis, avec l'indigence ruineuse qui en a été la suite, le dérèglement des mœurs s'est introduit dans les plus saints asyls de la pénitence. La nécessité de la subsistance, & l'application aux affaires temporelles ont fait oublier aux solitaires les plus retirés la sainteté de leur profession. Plusieurs ont été obligés de chercher la nourriture hors de leurs monastères, & vivant au milieu des séculiers, bientôt ils ont été infectés de l'air contagieux qu'ils y respiroient. Au sein même des maisons consacrés à Dieu, avec des abbés laïcs, on voit leurs femmes aussi bien que leurs enfans, leurs valets armés, leurs chevaux & leurs

chiens.  
feront-  
gent &  
Après  
concite  
aux ab  
& édif  
teurs r  
leurs m  
règle,  
vêteme  
Mais  
tous les  
que la  
disciplin  
dut son  
de Bern  
d'Autu  
de Bau  
rité. Q  
Débonn  
gé, en  
éloges  
ses Eta  
pareil.  
ver à C  
dit de c  
lieu le  
établis  
accomp

chiens. Comment de pareils supérieurs feront-ils observer la règle qu'ils outragent & qu'ils ne savent pas même lire ? Après la peinture de ces désordres, le concile ordonne qu'on ne prépose plus aux abbayes que des religieux instruits & édifiants, & que les abbés étant à leurs moines tout prétexte de quitter leurs maisons, leurs fournissent, selon la règle, tout ce qui est nécessaire pour le vêtement & la nourriture.

Mais l'exemple étant plus efficace que tous les réglemens, rien ne contribua plus que la fondation de Cluny à relever la discipline monastique. Cette institution dut son origine aux vertus & à la sagesse de Bernon, qui de moine de S. Martin d'Autun, étoit devenu abbé du monastère de Baulme où il remit d'abord la régularité. Quelques officiers de Guillaume le Débonnaire duc d'Aquitaine y ayant logé, en firent à leur retour de si grands éloges au Duc, qu'il voulut procurer à ses Etats un spectacle d'édification tout pareil. Il invita Bernon à le venir trouver à Cluny dans le Maconnois, & lui dit de chercher dans toutes ses terres le lieu le plus convenable pour ce nouvel établissement. L'Abbé de la Baulme étoit accompagné de S. Hugues son ami par-



ticulier, alors simple moine de S. Martin d'Autun, dont quelques auteurs le font abbé sans aucune preuve. Les deux saints religieux répondirent l'un & l'autre : Seigneur, ce sont ces bois & ces coteaux paisibles que Dieu veut faire retentir de ses louanges; nous chercherions en vain un lieu plus propre à les célébrer. Le Duc qui aimoit la chasse de Cluny, leur dit que c'étoit là qu'il tenoit sa meute. Eh bien, reprit Bernon en souriant, vous est-il si pénible d'en retirer des chiens, pour y admettre les serviteurs de Dieu? Le Duc ne résista plus, & donna carrière à tous les sentimens de sa religion & de sa générosité.

Bibl.  
Clun. v. 2.  
Mabil.  
act. 5. P.  
78.

Ils se trouvent consignés dans l'acte de fondation, daté de Bourges la onzième année du Roi Charle; c'est-à-dire du règne paisible de Charle le Simple en Aquitaine; ce qui se rapporte à l'an 910. Le Duc Guillaume s'y exprime ainsi: Voulant employer au bien de mon ame les richesses que Dieu m'a données, j'ai cru devoir rechercher l'amitié des pauvres de J. C. & rendre cette bonne œuvre perpétuelle, en fondant une communauté monastique. Que tous les Fidèles sachent donc que je donne pour l'amour de Dieu & de J. C. notre

Sauveur, a  
Paul, la ter  
rière de Gr  
dances qui  
ou aux en  
mon épou  
donation p  
le Roi Eud  
rens & servi  
tous les Ch  
la foi & de  
Cluny on b  
& de S. P  
jamais un  
pauvres du  
en religion  
moines & le  
de l'Abbé  
quoi les re  
de leur or  
Benoît, sa  
puissance a  
cher. Tous  
sous d'or  
luminaire,  
spéciale de  
Pape pou  
donc, ô  
Ciel, & v  
trancher d

Sauveur, aux Apôtres S. Pierre & S. Paul, la terre de Cluny située sur la rivière de Grose, avec toutes ses dépendances qui sont dans le comté de Maçon ou aux environs. Moi Guillaume & mon épouse Engilberge faisons cette donation pour l'ame de notre Seigneur le Roi Eudes, pour celles de nos parens & serviteurs, pour notre salut, pour tous les Chrétiens unis par les liens de la foi & de la charité; à condition qu'à Cluny on bâtira en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul un monastère, qui soit à jamais un refuge pour ceux qui sortant pauvres du siècle, viendront chercher en religion les trésors de la vertu. Les moines & les biens seront sous la puissance de l'Abbé Bernon, tant qu'il vivra; après quoi les religieux éliront un autre abbé de leur ordre, selon la règle de Saint Benoit, sans que nous ni aucune autre puissance ayons le droit de les en empêcher. Tous les cinq ans ils paieront dix sous d'or à S. Pierre de Rome pour le lumineux, demeureront sous la protection spéciale des SS. Apôtres, & auront le Pape pour défenseur. Je vous supplie donc, ô saints dépositaires des clefs du Ciel, & vous, Pontife Romain, de retrancher de l'Eglise & d'exclure du roy-

aime des cieux les usurpateurs des biens du monastère de Cluny, & de protéger puissamment les moines qui y serviroient le Seigneur.

Quoiqu'il n'y eût d'abord que douze religieux à Cluny, suivant la règle de S. Benoit, la réputation de leur régularité se répandit de toute part. Bientôt on s'empressa de mettre d'autres monastères sous la conduite de Bernon, qui en gouverna jusqu'à sept en même temps. Mais ce n'étoit point assez de rappeler la régularité; il falloit rétablir les monastères, dont la plupart avoient été ruinés par les Normands, & se trouvoient toujours exposés à cet horrible fléau. Il plut enfin au Tout-puissant, comme on s'y attendoit le moins, de le faire cesser.

Rollon ou Raoul, le plus brave & le plus habile des chefs de cette nation, paroissoit plus acharné que jamais à la guerre. Victorieux de toute part depuis plus de trente ans qu'il pilloit la France, il ne pouvoit digérer l'affront qu'il venoit enfin de recevoir sous les murs de Chartres. Il avoit été contraint de lever honteusement le siège de cette ville; & pour la première fois de sa vie, il avoit donné des marques de terreurs, si éloignées de son caractère, qu'on ne put leur affi-

D  
gner d'autre  
attribua, ai  
mée, & la p  
dont la tun  
croit, par l  
lemagne,  
Chartres. C  
entre les N  
venus avec  
de la ville  
des habits  
lébrer les  
milieu des  
d'une main  
que. Aussi  
Rollon lui  
précipitatio  
les moyen

Le Roi  
que par les  
ras qui ne  
prit le parti  
mand. Il  
de Rouen  
lon déjà r  
commença  
toyens cor  
taine, lui d  
commune,  
qu'à la moi

gner d'autre cause que le miracle. On les attribua, ainsi que la déroute de son armée, à la protection de la Sainte Vierge, dont la tunique envoyée, à ce que l'on croit, par l'Empereur Nicéphore à Charlemagne, se conservoit dans l'église de Chartres. Comme la victoire balançoit Vill. Gemet. l. 11. c. 15. entre les Normands & les Bourguignons venus avec leur Duc Richard au secours de la ville, l'Evêque Entelme, revêtu des habits pontificaux comme pour célébrer les saints mystères, s'avança au milieu des combattans, portant la croix d'une main, & de l'autre la sainte tunique. Aussi-tôt les Normands plierent, & Rollon lui-même se mit à fuir, avec une précipitation dont il chercha depuis tous les moyens d'effacer la honte.

Le Roi Charles qui ne pouvoit sortir que par les voies ordinaires, des embarras qui ne laissoient pas de lui rester, prit le parti de traiter avec le terrible Normand. Il engagea Francon archevêque de Rouen, à se rendre auprès de Rollon déjà maître de cette ville, dont il commençoit à regarder l'évêque & les citoyens comme ses sujets. Dud. l. 2 p. 79. Grand Capitaine, lui dit Francon avec une fermeté peu commune, voulez-vous faire la guerre jusqu'à la mort? ou vous croyez-vous immor-

tel? Etes-vous donc un Dieu & non pas un homme, formé de terre, & qui doit retourner en terre comme tous les autres? Vous n'envisagez qu'une gloire qui fuit comme l'ombre: pensez plutôt à ce que vous deviendrez, & à qui vous jugera. Si vous mourez, comme vous avez vécu jusqu'ici, en faisant le malheur des serviteurs de Dieu; vous n'aurez d'autre partage que les flammes éternelles. Si vous abjurez au contraire les erreurs & les fureurs du Paganisme, vous jouerez des douceurs de la paix en ce monde & en l'autre. Le Roi Charle vous y invite, en donnant toute cette terre maritime, que vous & Hasting avez ravagée. Pour gage de son amitié, il vous offre encore sa fille Giselle en mariage.

Ces propositions furent très-agréables au Normand: mais aussi habile politique que vaillant guerrier, avant de les accepter, il voulut avoir au moins l'air de consulter son armée; tant pour ne pas marquer trop d'empressement, que pour assujettir comme de leur plein gré aux devoirs de la vie civile, des gens naturalisés par une si longue habitude à la violence & au brigandage. On convint, que pour conclure le traité, Rollon s'aboucheroit avec le Roi, au bourg de S.

D  
Clair sur  
fit représen  
l'Archevê  
qu'on lui  
dépeuplée  
ses sujets  
quelque p  
tirer des  
nouveau  
François  
niser par  
midable n  
offrit la F  
accepteren  
ne leur se

Ces arti  
trouver le  
autour de  
avoit fui  
froi. La  
regards,  
air de no  
firent enc  
tie de leu  
hommage  
selon l'us  
du souve  
lui donno  
puis l'Ep  
la Prince

Clair sur la rivière d'Epte. Cependant il fit représenter à Charle, en lui renvoyant l'Archevêque Francon, que les terres qu'on lui offroit étant incultes & toutes dépeuplées par les calamités précédentes, ses sujets n'y pourroient subsister, sans quelque province voisine, d'où ils pussent tirer des vivres. Il fallut encore faire un nouveau sacrifice, qu'adoucirent aux François la gloire & l'avantage d'humaniser par des mœurs évangéliques la formidable nation des Normands. On leur offrit la Flandre, qu'ils refuserent; & ils acceptèrent la Bretagne, qui toutefois ne leur fut cédée que pour un temps.

Ces articles étant arrêtés, Rollon vint trouver le Roi. Toute la Cour s'empressa autour de ce foudre de guerre, qu'on avoit fui si long-temps & avec tant d'effroi. La fierté de sa contenance, de ses regards, de toutes ses démarches, un air de noblesse mêlé de férocité, produisirent encore sur les spectateurs une partie de leurs anciennes impressions. Il fit hommage au Roi, en mettant ses mains, selon l'usage reçu dès lors, dans celles du souverain; & Charle lui déclara qu'il lui donnoit tout le pays qui s'étend depuis l'Epte jusqu'à la mer de Bretagne, la Princesse Giselle pour épouse, & la

province de Bretagne pour la subsistance de ses sujets, jusqu'à ce que la Neustrie, qui prit alors le nom de Normandie, fût repeuplée & remise en culture. Rollon, de son côté, promit de vivre en paix avec les François, & de se faire Chrétien. On lui dit qu'un étranger à qui le Roi faisoit des dons si magnifiques, devoit se prosterner devant lui, & lui baiser les pieds. Le fier Normand ne voulut jamais entendre à ce cérémonial. Il permit néanmoins qu'un de ses officiers s'en acquittât pour lui. Mais le sujet aussi fier que le maître, prenant le pied du Roi pour le baiser, le leva si brusquement, qu'il fit tomber ce Prince à la renverse. Les Normands jeterent de grands éclats de rire. Les François, après quelques murmures, se laisserent persuader que cette chute étoit l'effet du hasard. On se sépara, en apparence fort satisfait de part & d'autre.

Rollon tint parole: après s'être fait instruire par l'Archevêque Francon, il reçut le baptême l'an 912. Robert, duc de France, fut son parrain, & lui donna son nom. Le duc de Normandie, nommé ainsi Robert depuis son baptême, fit instruire & baptiser en assez peu de temps ses comtes, ses chevaliers & toute son

D  
armée. Pour  
vres, il den  
ses & quels  
dans son m  
ma les cath  
& d'Evreu  
l'église de  
au milieu  
aujourd'hui  
de la capita  
dédiée à Sa  
nage, rep  
estimé le p  
S. Denis,  
Robert, a  
tre mes va  
partie à D  
autres sain  
des protec  
maine de f  
l'habit bla  
chaque jo  
églises, da  
nommer.  
puis, & fi  
bles, dan  
rétablit la  
dancedan  
villes ruin  
fit resleur

armée. Pour manifester sa foi par ses œuvres, il demanda à son pasteur quelles églises & quels saints étoient les plus révévés dans son nouvel Etat ? Francon lui nomma les cathédrales de Rouen, de Baleux & d'Evreux dédiées à la Sainte Vierge, l'église de S. Michel bâtie sur un rocher au milieu de la mer, celle de S. Pierre, aujourd'hui S. Ouën, dans un fauxbourg de la capitale, & celle de Jumièges aussi dédiée à Saint Pierre. Et dans le voisinage, reprit Robert, quel est le saint estimé le plus puissant ? C'est le grand S. Denis, répondit Francon. Eh bien, dit Robert, avant de partager les terres entre mes vassaux, j'en veux donner une partie à Dieu, à Sainte Marie & à ces autres saints, dont je prétends me faire des protecteurs. En effet, dans la semaine de son baptême, encore revêtu de l'habit blanc selon l'usage, il donna chaque jour une terre à chacune de ces églises, dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Il ne vécut que cinq ans depuis, & fit des biens à peine concevables, dans ce court espace de temps. Il rétablit la population, & rappela l'abondance dans toute la province, releva les villes ruinées, rebâtit quantité d'églises, fit refleurir la religion de toute part,



donna de bonnes loix qu'il fit parfaitement observer, & sur-tout imprima si bien à ses sujets le goût de l'ordre & de la justice, qu'il les caractérise encore depuis un temps si éloigné. Il proscrivit le vol avec tant de sévérité, qu'ils n'osoient même lever sur leur chemin un meuble perdu qu'ils y rencontroient. On raconte que le Duc ayant suspendu son bracelet à une branche d'arbre au milieu de la campagne, il y demeura trois ans, sans que personne osât y toucher. Son nom seul étoit si redouté, qu'il suffisoit de le réclamer, pour imposer à tous ceux qui commettoient quelque violence. Il n'est cependant rien moins qu'assuré, que les clameurs de Haro proviennent de la réclamation du nom de Raoul ou Rollon, & non pas plutôt du mot Tudesque Haro, qui signifie cri ou clameur.

Le nom de Raoul si terrible aux Normands ses sujets, se devint bien davantage aux Barbares indisciplinés qui continuoient d'errer sur les mers, & d'infester les côtes de l'Océan. Le duché de Normandie devint une barrière contre les Normands mêmes, qui n'osèrent plus en approcher, ou qui ne s'y réunirent insensiblement des autres contrées de la France, que pour y prendre des mœurs, s'y af-

suje-ttir aux  
peuple civi  
désoloit la  
finir tout à  
comme par  
ange tutela  
parence qu  
succès à un  
ractère, te  
ce qui ne  
vues profon  
n'en procu  
monarchie.  
pos, devin  
autres.

Les Nor  
tes provinc  
point à su  
Robert ou  
Jean X, il  
bre de con  
mises à la  
s'étoient p  
l'Archevêq  
sur la man  
Chrétiens.  
fin d'avril  
seur imméd  
successeur  
n'occupere

sujettir aux loix, & à tous les usages d'un  
 peuple civilisé. Ainsi le terrible fléau qui  
 désoloit la France depuis si long-temps,  
 finit tout à coup par le secours visible &  
 comme par le ministère immédiat de son  
 ange tutélaire ; puisqu'il y a si peu d'ap-  
 arence qu'on puisse faire honneur de ce  
 succès à un Prince sans génie & sans ca-  
 ractère, tel que Charle le Simple. Mais  
 ce qui ne put être en lui le résultat de  
 vues profondes & d'une vaste prévoyance,  
 n'en procura pas moins le salut de la  
 monarchie. Une province cédée à pro-  
 pos, devint le rempart de toutes les  
 autres.

Les Normands épars dans les différen-  
 tes provinces de la France, ne tardèrent  
 point à suivre l'exemple des sujets de  
 Robert ou Raoul. Dès le pontificat de  
 Jean X, il y en avoit un si grand nom-  
 bre de convertis dans les contrées sou-  
 mises à la métropole de Rheims où ils  
 s'étoient particulièrement répandus, que  
 l'Archevêque Hervé consulta ce Pape  
 sur la manière de conduire ces nouveaux  
 Chrétiens. Jean X avoit succédé, vers la  
 fin d'avril 914, au Pape Landon succes-  
 seur immédiat d'Anastase III, & arrière-  
 successeur de Sergius : deux Pontifes qui  
 n'occupèrent ensemble le S. Siège que deux

ans & huit mois; Anastase, depuis le mois d'août 911 jusqu'au mois d'octobre 913; Landon, depuis ce mois d'octobre jusqu'au mois d'avril suivant. On loue Anastase, pour la douceur du gouvernement. Landon est blâmé, d'avoir transféré Jean à l'archevêché de Ravenne, du siège de Bologne pour lequel il n'étoit pas encore sacré. C'étoit la jeune Théodora, digne émule de Marozie son aînée, qui faisoit passer ce clere de l'Eglise de Ravenne par tant de degrés d'illustration, sans autre mérite, selon Luitprand & plusieurs historiens modernes, que celui de la figure & d'un commerce honteux avec elle. Muratori l'appelle au contraire un homme d'une grande ame & d'un grand courage; & l'ancien panégyriste de l'Empereur Bérenger le représente, comme un pontife plein de sagesse & fort attaché à ses devoirs. D'autres écrivains ne laissent pas d'avancer, que Théodora le trouvant encore trop éloigné d'elle à Ravenne, tandis que l'esprit d'intrigue la retenoit à Rome, elle ne le fit élire & ordonner Pape, sous le nom de Jean X, qu'afin de mieux satisfaire sa passion.

Flod. iv. Quoi qu'il en soit de ces jugemens  
c. 14. divers, ce Pontife fit à la consultation  
d'Hervé une réponse fort sage, & bien plus

D  
plus analog  
stolique,  
de l'organ  
Après avo  
version des  
ment il en  
retombés  
ques fautes  
cités barbar  
été si long  
particulier  
mains tan  
Dieu. Si c  
il, on les  
canons. I  
soumis au  
pas de les  
des règles  
quoi ils ne  
paroisse in  
tournent à  
Quant à la  
particulière  
comme no  
vous avez  
nage, vou  
les disposit  
trouve qui  
nitence ca  
les en disp  
Tome

plus analogue à la sainteté du Siège Apostolique, qu'à la dépravation prétendue de l'organe qui en proféroit les oracles. Après avoir témoigné sa joie sur la conversion des Normands, il enseigne comment il en faut user avec ceux qui sont retombés depuis leur baptême dans quelques fautes d'idolâtrie, ou dans ces atrocités barbares & sacrilèges qui leur avoient été si long-temps familières, & qui en particulier avoient fait périr par leurs mains tant de personnes consacrées à Dieu. Si c'étoient d'anciens Fidèles, dit-il, on les jugeroit suivant la rigueur des canons. Mais comme ils sont à peine soumis au joug de la foi, il ne convient pas de les traiter dans toute la rigueur des règles; de peur que ce fardeau à quoi ils ne sont pas accoutumés, ne leur paroisse insupportable, & qu'ils ne retournent à leur première façon de vivre. Quant à la pratique & aux modifications particulières, c'est à vous en juger, comme nous vous y autorisons. Puisque vous avez cette nation dans votre voisinage, vous en pouvez mieux connoître les dispositions & les mœurs: car s'il s'en trouve qui soient capables de subir la pénitence canonique, vous ne devez pas les en dispenser. N'ayant ainsi pour but

que le salut des ames ; par votre zèle apostolique pour les Normands , vous participerez à la couronne immortelle du grand S. Remi , apôtre des François.

Les irruptions des Hongrois qui marchoient sur les traces des premiers Normands , donnerent lieu à des questions d'une autre nature. C'étoit une opinion fort répandue parmi le peuple , que les prediçons d'Ezéchiël & de l'Apocalypse touchant Gog & Magog , annonçoient les ravages de ces nouveaux destructeurs. Vicfrid , évêque de Verdun , consulta sur ce sujet un savant abbé , qui traita cette opinion de préjugé populaire. Par toutes les circonstances de la prophétie d'Ezéchiël qu'il combine entr'elles avec beaucoup de sagacité , par la connoissance qu'il avoit des différens interprètes , des monumens antiques d'une solide érudition , des auteurs tant Juifs que Chrétiens , & de l'Historien Joseph en particulier , il fait voir que les traits du tableau de Gog & de Magog ne sauroient s'appliquer d'une manière tant soit peu plausible à des peuples obscurs & nouveaux , tels que les Hongrois , dont on ignoroit la patrie , & dont les anciens ne savoient pas même les noms. Quant aux passages de l'apocalypse qu'on leur appli-

T. xij.

Spicil. P.

349.

quoit  
tire  
vulga  
de co  
mille  
Satan  
le mo  
pies q  
Mais  
proph  
calyps  
rieuse  
droits  
faut de  
porelle  
d'orgue  
contre  
glise.  
superbe  
gog ce  
tateurs.  
C'éto  
exposée  
912, il  
ringe &  
suite l'A  
Haut-R  
nombre  
Bavaro  
ardens

quoit, il montre que cette application tire uniquement sa source des terreurs vulgaires, n'ayant point d'autres traits de convenance que le terme vague de mille ans, auquel l'Ecrivain sacré dit que Satan sortira de sa prison, & séduira, par le moyen de Gog & de Magog, les peuples qui sont aux quatre coins de la terre. Mais qui doute, ajoute-t-il, que cette prophétie, nommée à si juste titre Apocalypse ou révélation, ne soit très-mystérieuse, & n'ait besoin en plusieurs endroits d'être expliquée figurément? Il ne faut donc pas entendre des nations corporelles par Gog & Magog, mais l'esprit d'orgueil & de destruction qui s'est élevé contre la Cité de Dieu, ou contre l'Eglise. Gog signifie le toit; c'est-à-dire la superbe hauteur des hérésiarques, & Magog ce qui vient du toit, ou leurs sectateurs.

C'étoit la Germanie qui étoit la plus exposée aux fureurs des Hongrois. L'an 912, ils pillèrent sans obstacle la Thuringe & la Franconie. Ils ravagerent ensuite l'Allemagne; c'est-à-dire le pays du Haut-Rhin, où il y en eut un grand nombre de tués par les Allemands & les Bavares : ce qui ne les rendit que plus ardens à porter le fer & le feu dans le

sein de la Germanie, jusqu'au fond de la Saxe. A Brême, ils massacrèrent un nombre infini d'habitans, mirent le reste aux fers, égorgèrent les prêtres aux pieds des autels, brûlèrent les églises, se jouèrent des croix & de tout ce qui servoit au culte divin. Mais tout à coup ils s'éleva un ouragan, qui enlevant les bois embrasés des églises où ils avoient mis le feu; les portoit au loin sur leurs bataillons épars; & ils trouverent leur chatiment dans leurs propres sacrilèges. Un plus grand nombre encore trouva la mort dans la rivière, où ils se précipitoient pour se dérober aux flammes.

Alam. c.  
46.

Vit. ap.  
Boll. &  
Mabill.

D'autres passèrent le Rhin; ils se répandirent dans les royaumes de Lorraine & de Bourgogne, & jusques dans les provinces les plus méridionales de la France. Une illustre & sainte recluse, nommée Viborade, qui vivoit près du monastère de S. Gal, eut révélation de leur arrivée prochaine. Elle pourvut, autant qu'il lui fut possible, à la sûreté de ses voisins, mais elle ne voulut jamais quitter sa cellule, où elle étoit entrée, à sa consécration, comme dans son tombeau. Elle y mourut en effet, de trois coups de hache que lui donnerent ces ennemis du nom Chrétien. Elle est ho-

norée  
tion  
à Ric  
dans  
En  
tout à  
bes so  
nastère  
vieilla  
mieux  
voisine  
& de  
Hongr  
étoient  
assiéger  
assiégés  
couper  
gellere  
confrèr  
de leur  
porer p  
ils fur  
leur to  
rent le  
avec in  
qu'ils n  
s'embra  
tendoie  
crioient  
pitié de

norée comme martyr. Suivant la prédication de la sainte, on ne fit aucun mal à Richilde son élève, qui étoit recluse dans une cellule attenante à la sienne.

En Flandres où ces Barbares mettoient tout à feu & à sang, les moines de Lobes sortirent précipitamment de leur monastère, où ils ne laisserent que quelques vieillards; & ils allèrent se retrancher du mieux qu'ils purent sur une montagne voisine, près des reliques de S. Ursmare & de S. Ermin leurs anciens abbés. Les Hongrois enchaînerent les moines qui étoient restés, & allèrent avec ceux-ci assiéger les fugitifs. Pour intimider les assiégés, les Barbares commencèrent par couper la tête à deux des captifs, & flagellèrent cruellement tous les autres. Leurs confrères qui voyoient cette exécution de leurs retranchemens, sentirent s'évaporer plus de la moitié de leur courage: ils furent glacés d'effroi, & les armes leur tombèrent des mains, quand ils virent leurs ennemis farouches s'élancer avec impétuosité vers leur foible asile, qu'ils regardoient comme déjà forcé. Ils s'embralloient les uns les autres, ils n'attendoient que le moment de périr, ils crioient tous ensemble: Seigneur, ayez pitié de nous; S. Ursmare, secourez vos



ensans. Le Ciel vint en effet à leurs secours. Une grosse pluie qui survint tout à coup, ne rendit pas seulement inutiles les arcs détendus des assiégeans: mais la violence de l'orage répandit une terreur panique parmi eux: ils s'enfuirent avec plus de précipitation qu'ils n'étoient venus.

L'Austrasie cependant, ainsi que la Germanie, commençoit à respirer, sous des princes plus dignes de l'Empire que les foibles descendans de Charlemagne. Le jeune Louis IV, roi de Germanie, étant mort vers le commencement de l'an 912; le 19 octobre de la même année, les Austrasiens avoient élu en sa place Conrad duc de Franconie. Suivant l'ordre de la succession observé jusqu'alors, Charle le Simple devoit être reconnu Roi des François Orientaux, aussi bien que des Occidentaux. Mais ce concurrent étoit méprisé, & pouvoit l'être sans péril. Les seigneurs s'adresserent d'abord à Otton duc de Saxe, qui par un détachement peu commun s'excusa sur son grand âge, & par une générosité bien plus rare encore, leur conseilla de prendre le Duc de Franconie, qu'il leur représenta, quoique son ennemi personnel, comme plus capable que lui de gou-

Ditm. l.  
1. suppl.  
Regim.  
911 Herm.  
contr 912

verner  
d'un c  
tranquil  
qu'il ve  
rances  
procura  
l'Etat &  
S. Ra  
ques q  
ses dess  
renferm  
catesse l  
choses c  
ministère  
faire le  
de l'Etat  
évêque  
du siècle  
du Ciel  
priet po  
les sanct  
leurs dev  
mieux l  
litique u  
Quoiqu  
stre, de  
duc de  
craignoit  
honneur  
souffrire

verner la nation. Ainsi Conrad fut élu d'un consentement unanime, & regna tranquillement pendant les sept années qu'il vécut encore. Il remplit les espérances des auteurs de son élévation, & procura de tout son pouvoir le bien de l'Etat & de l'Eglise.

S. Rathod d'Utrecht fut un des évêques qui seconderent le plus utilement ses desseins pour le bien public, en se renfermant néanmoins, avec une délicatesse bien rare alors, dans l'ordre des choses qui concernoient directement son ministère. Quelques instances que pût lui faire le Prince pour l'engager au service de l'Etat, il répondit constamment qu'un évêque ne doit pas s'occuper des affaires du siècle, mais uniquement des intérêts du Ciel & du soin des ames; qu'en priant pour le Roi & pour le peuple, en les sanctifiant, en les portant à remplir leurs devoirs réciproques, il serviroit bien mieux l'Empire, qu'en donnant à la politique un temps si nécessaire à la religion. Quoiqu'il fût de l'extraction la plus illustre, descendant par sa mère de l'ancien duc de Frise dont il portoit le nom, il craignoit tellement les distinctions & les honneurs, qu'il fallut le contraindre à souscrire aux vœux unanimes du peuple

Act. sac.  
5. Bened.  
P. 25.

& du clergé qui l'avoient élu pour pasteur. Il ne se consola de cette élévation, que par l'occasion qu'il en prit d'embrasser la vie & l'habit monastique, à l'exemple de S. Willebrod & de S. Boniface ses prédécesseurs. On lui attribue le don des miracles & de prophétie. Il faisoit communément sa résidence à Deventer, depuis que les Normands avoient ruiné Utrecht, ainsi que la plupart des évêchés de ces cantons. Comme il visitoit la Frise, afin d'en extirper les restes de l'idolâtrie, ces Barbares vinrent en foule pour s'y opposer. Il les exhorta eux-mêmes à se convertir. Ils ne répondirent que par des blasphèmes, & des menaces furieuses de le mettre à mort. Il leur donna sa malédiction; & sur le champ ils furent attaqués d'une maladie pestilentielle, dont ils périrent presque tous. Un jour qu'il célébroit la messe, il dit à deux de ses assistans, qu'il n'avoit que trois ans & demi à vivre, & qu'un jeune homme appelé Baudri lui succéderoit: ce qui se vérifia ponctuellement.

Sigismond, évêque d'Alberstad, se distinguoit dans le même temps par ses talens & sa piété, par une profonde connoissance des sciences divines & humaines, & par une fermeté vraiment épiscopale.

Henri  
époufé  
belle,  
Comme  
diocèse  
courage  
avec ce  
dire l'a  
manie,  
Conrad  
Otton,  
l'office  
engagea  
lui don  
prince l  
témoign  
que la j  
part que  
surnom  
à la ch  
lui fit p  
son frèr  
Prince,  
ne servit  
le trône  
mettre le  
de don  
venant a  
Sigismon  
mes qui

Henri, fils d'Otton duc de Saxe, avoit épousé Ratteburge veuve opulente & fort belle, qui avoit pris le voile de religion. Comme ce Prince se trouvoit dans le Ditm.l.I. diocèse d'Alberstad, l'Evêque le reprit courageusement, & lui défendit d'habiter avec cette femme. Peu après, c'est-à-Regin. sub 919. dire l'an 919, Henri devint roi de Germanie, par la reconnoissance du Roi Conrad qui, avant de mourir, rendit à Otton, dans la personne de son fils, l'office généreux qu'il en avoit reçu, & engagea les seigneurs du royaume à le lui donner pour successeur, comme le prince le plus digne de les gouverner : témoignage d'autant plus digne d'éloges, que la justice n'y avoit pas moins de part que la reconnoissance. Henri fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'il étoit à la chasse de l'oiseau, quand Conrad lui fit porter les ornemens royaux par son frère Eberhard. L'élévation de ce Prince, loin de corrompre ses mœurs, ne servit qu'à les épurer. Il ne vit dans le trône qu'une obligation plus grande de mettre les loix en recommandation, & de donner l'exemple de la vertu. Se souvenant alors des avis salutaires de l'Evêque Sigismond, il rompit les nœuds illegitimes qui l'unissoient à Ratteburge, &

en contracta de plus religieux tout ensemble & de plus honorables, avec Mathilde de la race illustre de Wittékind.

L'Eglise d'Espagne, toujours tourmentée par les Musulmans, comptoit aussi plusieurs évêques dont les vertus & le zèle éclairé honoroient le saint caractère. On fait sur-tout mention de Sisenand de Compostelle & de Gennade d'Astorgue, tous deux honorés comme saints. Ils vivoient sous le regne d'Ordogno II, qui avoit succédé en 914 à son frère Garcia, & qui transféra d'Oviédo à Léon le siège de son royaume, qui depuis porta le nom de cette dernière ville. La bonne odeur des vertus de Sisenand s'étoit répandue jusqu'à Rome. Le Pape Jean X. à qui ce seul trait oblige d'accorder au moins de la décence & les apparences de la piété, ayant envoyé un légat en pèlerinage au tombeau de S. Jacques, écrivit au S. Evêque, enfin qui fit continuellement des prières pour lui auprès du S. Apôtre. Sisenand fit réponse au Pape par un prêtre que le Roi chargea aussi de ses lettres & de présens magnifiques pour le Pontife. Ce député d'un saint évêque & d'un roi zélé pour la religion de ses pères, fut reçu à Rome avec des grands honneurs. Pendant un an qu'il y

Ambr.  
Mor. l. xv  
c. 47.

deme  
avec  
en E  
De r  
son é  
à Ro  
des t  
aussi-t  
On y  
ventio  
observ  
solation  
formes  
quence  
change  
antiqui  
lité, c  
conclu  
Romain  
pour le  
étoit, c  
nébreux  
ver dan  
parties  
S: G  
storgue  
ment a  
C'est le  
Brague  
vers le

demeura, il eut plusieurs conférences avec les Romains, touchant le rit usité en Espagne, & nommé Mosarabique. De retour en Galice, il rendit compte à son évêque de ce qu'il avoit vu & appris à Rome. Le respect de la doctrine & des traditions de l'Eglise Romaine fit aussitôt assembler un concile en Espagne. On y examina attentivement & sans prévention tous les points différens de chaque observance : mais on reconnut avec consolation, qu'elles étoient également conformes à la foi catholique. En conséquence, on ne jugea point à propos de changer des usages respectables par leur antiquité, & qui peuvent avoir leur utilité, comme leur forme particulière. On conclut seulement à se conformer au rit Romain, de la manière la plus littérale, pour les formules de la consécration. Telle étoit, dans les temps même les plus ténébreux, l'attention de l'Eglise à conserver dans toute leur intégrité les moindres parties d'une sainte tradition.

S. Gennade avoit passé à l'évêché d'Astorgue, de l'abbaye de Viezo, autrement appelée S. Pierre des montagnes. C'est le monastère que S. Fructueux de Brague avoit fondé dans une de ses terres, vers le milieu du septième siècle. Depuis

ce temps-là, Il étoit devenu presque inhabitable. L'Abbé Gennade, avec ses moines, fut obligé d'en défricher, à la sueur de son front, les campagnes hérissées d'épines & d'arbres sauvages, d'y replanter d'arbres fruitiers & des vignes, d'en relever les bâtimens ruinés. Quand il fut évêque, il rétablit plusieurs autres monastères presque détruits par les Sarrasins, y fit refleurir la régularité & l'étude des sciences ecclésiastiques. Comme les livres étoient fort rares en ce temps-là, principalement en Espagne où les Sarrasins exerçoient le pillage depuis si longtemps. Gennade, pour multiplier les lumières par leur communication, engagea ses diverses communautés à se prêter mutuellement le peu de volumes qu'elles possédoient; mais à charge de les renvoyer au monastère auquel ils avoient été donnés. C'est ce que nous apprenons par son testament, qui nous est resté. Il quitta son siège avant sa mort, & se retira au monastère nommé le Mont du silence, pour ne s'occuper dans cet asile du recueillement qu'à préparer le compte qu'il avoit à rendre au Souverain Juge. Ainsi les Eglises d'Occident les plus désolées par l'inondation des Barbares s'étudioient au moins à opposer quelque

digue  
tous  
suite.

En  
progre  
reté de  
le Phi  
philoso  
de vivi  
cesseur  
claré E  
fils Co  
ronné  
fut l'op  
pendan  
qui ne  
lesse &  
de la t  
dres ta  
une co  
devins  
de chev  
l'Hypp  
les tapi  
d'idolâ  
décorat  
ces ido  
pirant :  
véroien  
cibles.

digue au progrès de l'ignorance, & à tous les défordres qu'elle traînoit à sa suite.

En Orient au contraire & dans la même progression, la majesté des loix & la pureté de la religion tiroient à leur fin. Léon le Philosophe ne cessa de déshonorer sa philosophie par ses mœurs, qu'en cessant de vivre le 11 mai 911. Il eut pour successeur son frère Alexandre qu'il avoit déclaré Empereur au lit de la mort, & son fils Constantin enfant de six ans, couronné dès l'année précédente. Alexandre fut l'opprobre & le scandale de l'Empire, pendant la courte durée de son regne qui ne fut guère que d'un an. La mollesse & la crapule, les excès de la chasse, de la table & des femmes sont les moindres taches dont il se souilla. Il accorda une confiance aussi impie qu'insensée aux devins & au magiciens. Dans une course de chevaux qu'il fit faire sur la place de l'Hyppodrome, il mêla les chandeliers & les tapisseries des églises aux monumens d'idolâtrie qui formoient le reste de la décoration. On ajoute qu'il fit sacrifier à ces idoles, & qu'un jour il dit en soupirant: Hélas! quand les Romains révéroient ces divinités, ils étoient invincibles. Sa mort fut digne de sa vie. Après

Post.  
Theoph.  
pag 233.

Aret. ex-  
chempere



avoir bu avec excès dans les chaleurs de la canicule, il alla jouer à la paume, & fut atteint d'une hémorragie dont il périt après un regne d'environ treize mois.

Le faix de l'Empire resta tout entier au jeune Constantin, surnommé Porphyrogénète, soit à cause de l'appartement revêtu de Porphyre où les Impératrices faisoient leurs couches, soit plutôt parce qu'il étoit né dans la pourpre; c'est-à-dire d'un père Empereur: avantage que n'avoit point son collègue. Le jeune Empereur ayant d'abord un grand attachement pour sa mère Zoé, cette Impératrice fameuse par les quatrièmes noces de Léon; il la fit rappeler au palais d'où Alexandre l'avoit chassée, & lui laissa tout le soin du gouvernement. Mais après quelques années, le Grand-Amiral Romain-Lécapène s'empara de l'esprit de Constantin, lui fit épouser sa fille Hélène, & renferma dans un monastère l'Impératrice Zoé. La même année 919, il persuada à Constantin de l'associer à l'Empire, & il y associa lui-même dans la suite trois de ses fils, Christophe, Etienne & Constantin; de manière que Constantinople eut cinq Empereurs à la fois. Mais la famille de Romain ainsi élé-

vée par  
verfée  
père pa  
gratitud  
contre  
tion. C  
seul Em  
odieux  
l'Etat à  
qui acc  
tout à  
profane  
périt e  
son fils  
Rom  
fils, no  
stina le  
qu'il éto  
phylact  
cuper  
Patriar  
las le  
phon d  
un fait  
tre les  
pour u  
Prince  
ple fan  
qu'on  
rigueu

vée par l'intrigue, fut presque aussitôt renversée par la jalousie & la discorde; le père par son fils, & les frères par l'ingratitude, qui les fit conspirer sans succès contre le premier auteur de leur illustration. Constantin, fils de Léon, ne resta seul Empereur, que pour se rendre plus odieux, en abandonnant les rênes de l'Etat à sa femme Hélène, princesse avare qui accabla les peuples d'impôts, & mit tout à prix d'argent, le sacré comme le profane. Après un règne de 49 ans, il périt enfin lui-même, empoisonné par son fils.

Romain-Lécapène avoit un troisième fils, nommé Théophylacte, à qui il destina le siège patriarcal de C. P. tandis qu'il étoit encore sur le trône. Mais Théophylacte se trouvant trop jeune pour occuper cette dignité; après la mort du Patriarche Etienne, successeur de Nicolas le Mystique, on élit le Moine Tryphon que les Grecs représentent comme un saint, & qui toutefois souffrit, contre les règles, de n'être ordonné que pour un temps, jusqu'à ce que le jeune Prince fût en âge d'être patriarche: exemple fameux & des plus anciens de l'abus qu'on a depuis condamné avec tant de rigueur, sous le nom de confidence.

Après environ cinq ans de possession, Tryphon se retira au monastère d'où on Anon. n l'avoit tiré, & où il mourut. Mais le 3<sup>e</sup> Sim. dépôt qui lui avoit été confié ne pouvant Mag. 43. encore passer avec bienséance dans les mains d'un enfant à peine parvenu à l'âge de puberté, le patriarcat fut vacant pendant près d'un an & demi. Enfin le jour de la purification, deuxième février de l'an 933, on installa Théophylacte, qui n'avoit encore que seize ans. Dès qu'il fut son maître, il se comporta, comme son entrée à l'épiscopat donnoit lieu de s'y attendre. Il étoit si passionné pour la chasse & pour les chevaux, qu'il en eut plus de deux mille, & les nourrit avec une somptuosité qui tient de la folie. Ce n'étoit pas l'orge & le foin qui faisoient leur pâture, mais les dattes & les pistaches, les noisettes, les figues, les raisins secs, trempés dans d'excellent vin, avec des parfums exquis. Peu content de dissiper ainsi le saint patrimoine, il mettoit en vente les ordinations des clercs & les promotions des évêques. Rien ne paroïssoit lui importer que le soin de ses chevaux, qu'il connoïssoit chacun par son nom. Un jour de jeudi-saint qu'il célébroit les saints mystères, on vint lui annoncer qu'une de ses jumens de prédi-

lection v  
 Il quitta  
 champ,  
 folle pass  
 En mor  
 fougueux  
 à un mu  
 tomba d  
 rut à l'A  
 L'ordi  
 faite du  
 avoit en  
 lettre sy  
 avoit me  
 tuité; c  
 tres pré  
 avoir req  
 Papes. I  
 occupée  
 Marozie  
 du Pape  
 grand,  
 populair  
 X, étra  
 vers le  
 deux au  
 nommé  
 sept mo  
 de deux  
 l'âge de

lection venoit de lui donner un poulain. Il quitta l'autel pour l'aller voir sur le champ, puis revint achever l'office. Sa folle passion fut enfin la cause de sa mort. En montant un de ces chevaux, aussi fougueux que soigné, il se froissa le corps à un mur, & perdit tant de sang, qu'il tomba dans une hydropisie, dont il mourut à l'âge d'environ quarante ans.

L'ordination de ce Patriarche s'étoit faite du consentement du Pape, qui avoit envoyé des légats à C. P. avec une lettre synodique pour l'autoriser. Il lui avoit même accordé le pallium à perpétuité; quoique les patriarches & les autres prélats de l'Orient ne paroissent pas avoir reçu jusqu'alors cette décoration des Papes. La chaire de S. Pierre étoit alors occupée par Jean XI, fils de la fameuse Marozie & de Gui duc de Spolète, non du Pape Sergius, comme l'avance Luitprand, uniquement fondé sur des bruits populaires. Depuis la triste fin de Jean X, étranglé par les ordres de Marozie vers le milieu de l'an 928, il y avoit eu deux autres Pontifes, dont le premier nommé Léon VI ne siégea qu'environ sept mois, & Etienne VII un peu plus de deux ans. Jean XI fut ordonné, à l'âge de vingt-cinq ans, le 20 mars 931 :

jeunesse bien peu convenable au Père commun de tous les Fidèles, & qui en effet, dans les cinq années qu'il vécut depuis son élévation, ne fournit aucun trait qui fût digne d'un caractère si auguste. Son frère utérin, nommé comme lui Alberic, s'étoit emparé de toute l'autorité dans Rome. Il ne cessa de le dominer & de le maltraiter, jusqu'à ce que l'ayant jeté dans une prison où il le tint trois ans; ce jeune & malheureux Pape, victime tant de la folle tendresse que du dépit dénaturé de ses proches, mourut au commencement de janvier 936.

Peu de jours après, on lui donna pour successeur Léon VII, appelé Léon VI dans plusieurs catalogues, qui ne traitent qu'en intrus le premier Pape de ce nom. Celui-ci se montra bien différent de tous ceux qui dans ce malheureux siècle furent la pierre d'achoppement pour la foi qu'ils devoient affermir. Loin de rechercher une dignité ambitionnée par tant de téméraires qui n'en considéroient que l'éclat, il avoit fait tous ses efforts pour l'éviter, suivant les anciennes maximes presque obliées alors. Il continua dans son pontificat sa manière de vivre, son application à la prière & à la méditation des vérités éternelles; se montrant néan-

moins affable dans ses vues & ses démarches, mérité dans le peint Flodremment avec

Alberic, maître de Rome Hugues son & d'Italie, de Cluny, a Abbé opéra veiller les ser dans le cœur touffer dans sentiment de le Roi Hugues flet en public respect & d'a homme gross main pour eût fait cour se fût rendu Odon signala mille autres bondantes au de son passage soit ses largesses même famine, il vit

moins affable envers tout le monde, grand dans ses vues, sage dans ses résolutions & ses démarches, engageant & plein d'aménité dans ses discours. C'est ainsi que le peint Flodoard, qui avoit vécu familièrement avec lui.

Flod.  
Chron.  
ann. 936.

Alberic, frère de Jean XI & toujours maître de Rome, étant en discorde avec Hugues son beau-père roi de Provence & d'Italie, Léon fit venir S. Odon abbé de Cluny, afin de les réconcilier. Le S. Abbé opéra le double prodige, & de réveiller les sentimens de la nature étouffés dans le cœur de deux princes, & d'étouffer dans l'ame du fier Alberic le ressentiment de l'outrage que lui avoit fait le Roi Hugues en lui donnant un soufflet en public. Alberic conçut tant de respect & d'affection pour le Saint, qu'un homme grossier & brutal ayant levé la main pour le frapper, le Prince la lui eût fait couper, si le Saint outragé ne se fût rendu l'intercesseur du coupable. Odon signala sa douceur & sa charité en mille autres rencontres. Il répandoit d'abondantes aumônes, dans tous les lieux de son passage; & la manière dont il faisoit ses largesses, l'emportoit sur les largesses mêmes. A Sienne désolée par la famine, il vit dans la rue trois hommes,

Vit. l. 1.  
& 2.  
Luitpr. l.  
iv. c. 1.

qu'à l'air de noblesse qu'ils conservoient dans une misère extrême, il jugea gens de condition. Pour ménager leur délicatesse, il fit semblant d'avoir grande envie de quelques semences qui leur restoient, & donna une somme considérable pour se procurer ces raretés prétendues.

Odon étoit né au pays du Maine, de parens illustres & si pieux, qu'à l'exemple de leur fils, ils embrasserent dans la suite la vie religieuse. Ce fut par la ferveur de leurs prières qu'ils obtinrent du Ciel cet enfant de bénédiction, dont la mère étoit déjà fort avancée en âge quand elle le conçut, & qu'ils offrirent à S. Martin peu après sa naissance. L'heureux naturel d'Odon, ses vertus prématurées & toutes les graces dont le Ciel l'avoit prévenu, l'inclinèrent encore plus que ses parens à se consacrer entièrement à Dieu. Les chanoines de S. Martin de Tours, au nombre de cent cinquante, occupant la place des trois cens moines qui avoient composé autrefois le clergé de cette Eglise, gardoient encore les principales observances de la vie régulière. Ils s'acquittoient fidèlement des offices entrecoupés auxquels on avoit réduits la psalmodie perpétuelle, vivoient séparés

des périls  
merce de  
dans leu  
cheveux  
lemnités  
réguliers.  
la plus b  
de grand  
on l'envo  
l'une de  
point émp  
pétuât pa  
cellens n  
savant m  
qui avoit  
Héric di  
de Haim  
fruits p  
Alcuin.  
de raison  
Limoges  
son temp  
après l'a  
diger &  
ces, ce  
tant cor  
que sur l  
là comm  
& le pre  
ges solid

des périls du siècle, & sur-tout du commerce des femmes, qui n'entroient point dans leur cloître. Odon se coupa les cheveux, & se fit recevoir avec les solennités ordinaires, parmi ces chanoines réguliers. Il en fut bientôt l'exemple & la plus brillante lumière. Comme il avoit de grandes dispositions pour les sciences, on l'envoya étudier à Paris, comme en l'une des écoles où la barbarie n'avoit point empêché que la doctrine ne se perpétuât par une succession continue d'excellens maîtres. Il y étudia sous Remi, savant moine de S. Germain d'Auxerre, qui avoit eu pour maître, son confrère Héric disciple de Loup de Ferrières & de Haimond d'Alberstad, tous deux instruits par Raban, qui l'avoit été par Alcuin. Odon profita si bien dans l'art de raisonner & d'écrire, que Turpion de Limoges, prélat des plus distingués de son temps par sa science & par sa vertu, après l'avoir ordonné prêtre, lui fit rédiger & publier, en forme de conférences, ce qu'il lui avoit souvent inculqué, tant contre le relâchement des prêtres que sur l'excellence du sacerdoce. Ce fut là comme l'essai de la capacité d'Odon, & le prélude de plusieurs autres ouvrages solides qui nous en sont restés.



Il étoit alors moine de Cluny, où l'envie de servir Dieu plus parfaitement l'avoit conduit enfin, après lui avoir fait parcourir les contrées de la France les plus renommées pour leurs monastères. Il n'en avoit trouvé aucun autre, où il pût suivre le plan de perfection qu'il avoit conçu. Depuis soixante ans, les guerres civiles & les ravages des Babares les avoient presque tous détruits. On ne voyoit en leur place que des tas de ruines, avec quelques pans de murs enfumés, & à peine échappés à la fureur des incendies qui avoient consumé tout le reste. En plusieurs cantons & dans des provinces entières, on avoit peine à retrouver la place où avoient été ces cloîtres immenses & ces magnifiques églises, dont on ne jugeoit plus que par l'inégalité des terres & des monticules, déjà tout couverts de ronces & de buissons, & sous lesquels les moines & les monastères étoient ensevelis. Les religieux qui n'avoient pas été massacrés, menotent une vie errante & vagabonde; & s'ils pouvoient respirer quelque part, ils s'y construisoient à la hâte quelques méchantes cabanes, où ils étoient bien plus occupés à chercher leur subsistance qu'à pratiquer leur règle. Leur

nom  
calm  
bien  
aban  
de fo  
vent  
culier  
Od  
avoit  
leurs  
maiso  
té de  
y avo  
d'abor  
nessé ;  
ans :  
la con  
la solli  
choit à  
évêque  
du sair  
de tem  
un cor  
monas  
propre  
l'institu  
gréga  
multitu  
fidérah  
non se

nombre diminuant de jour en jour, & le calme venant à se rétablir, les clercs en bien des endroits occuperent les maisons abandonnées par les moines: de là tant de fondations régulières, qui se trouvent encore possédées par le clergé séculier.

Odon ayant trouvé à Cluny ce qu'il avoit inutilement cherché par-tout ailleurs, fut accueilli dans cette sainte maison, comme le demandoient la pureté de ses vues & la connoissance qu'on y avoit de sa doctrine. On le chargea d'abord de l'école, ou du soin de la jeunesse; comme il étoit âgé d'environ trente ans: à l'âge de quarante huit, il reçut la consécration abbatiale, du vivant & à la sollicitation de l'Abbé Bernon qui touchoit à sa fin, & par l'ordre exprès des évêques qui firent violence à la modestie du saint coadjuteur. Bernon mourut peu de temps après, sans avoir jamais formé un corps de congrégation, des différens monastères qui lui étoient soumis: c'est proprement son successeur Odon qui fut l'instituteur de cette association ou congrégation de Cluny. Il y attacha une multitude de monastères anciens & considérables qu'on lui donna par estime, non seulement en France, mais jusqu'en

Italie & à Rome. On le reconnoissoit pour abbé de toutes ces maisons en général : mais il ne laissoit pas de mettre en chacune un abbé particulier, qui étoit comme son vicaire. Entre les principales abbayes qu'il réforma en France, on en compte trois ; savoir Aurillac, Sarlat & Tulle, qui sont devenues autant d'évêchés. De son vivant, la seule abbaye de Cluny reçut tant de donations, qu'il en reste cent quatre-vingt-huit chartres. S. Odon vécut jusqu'à l'année 942, dernière du pontificat d'Etienne VIII, qui avoit succédé à Léon VII vers le milieu de l'an 939, & qui occupa le S. Siège trois ans & quatre mois. On observe que ce Pape, en passant du siège de Pavie à celui de Rome, quitta le nom de Pierre, par respect pour le Prince des Apôtres dont aucun de ses successeurs n'a porté le nom. Il avoit fait venir Odon à Rome pour la troisième fois ; & le S. Abbé y tomba malade. Mais il eut encore assez de force pour retourner en France, & arriver à Tours pour la fête de S. Martin, à l'intercession duquel il reconnut devoir cette prolongation de ses jours. Il célébra la fête avec une dévotion extraordinaire, & mourut le jour de l'octave, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ce

Ce fa  
monastiq  
différent  
gique ex  
S. Gérar  
au territ  
illustre,  
jeunesse  
un éloig  
cet âge.  
naissance  
toute la  
la réputat  
& d'une  
conseil du  
si chéri &  
de peine à  
il se crut  
Mais il se  
faveur qu  
coupa la  
l'habit mo  
meura dix  
douze m  
clercs qui  
& en fit  
de ce S.  
rent aussi  
Flandres,  
en furent  
Tome

Ce saint restaurateur de la discipline monastique eut des imitateurs dans les différentes contrées des Gaules. La Belgique exerça principalement le zèle de S. Gérard abbé de Brogne. Il étoit né au territoire de Namur, d'une famille illustre, & il montra dès la plus tendre jeunesse un grand fonds de religion, avec un éloignement extrême des vices de cet âge. Dans le métier des armes où sa naissance l'engagea d'abord, il conserva toute la pureté de ses mœurs, il acquit la réputation d'une probité incorruptible & d'une telle sagesse, qu'il devint le conseil du Comte de Namur. Il en étoit si chéri & si estimé, qu'il n'eut pas peu de peine à surmonter cet obstacle, quand il se crut appelé à une vie plus parfaite. Mais il se rendit sourd à la voix de la faveur qu'appuyoient ses proches, se coupa la barbe & les cheveux, & prit l'habit monastique à S. Denis, où il demeura dix ans. Après quoi, il en tira douze moines, les mit à la place des clercs qui desservoient l'église de Brogne, & en fit un monastère que les vertus de ce S. Abbé & de ses disciples rendirent aussi-tôt célèbre. Arnoulx comte de Flandres, & Gislebert duc de Lorraine en furent si édifiés, qu'ils le prièrent de

Sxc. 5.  
Act. Be.  
ned. p.  
248.

réformer tous les monastères de leurs Etats. La réforme s'étendit jusqu'en France, aux abbayes de S. Remi de Rheims & de S. Riquier. La mense abbatiale de Brogne a été unie à l'évêché de Namur.

Les destructeurs barbares des monastères & de la discipline monastique en devinrent eux-mêmes les restaurateurs. Guillaume, fils & successeur de Raoul ou Robert premier duc de Normandie, ne vit pas plutôt les effets de son zèle pour le rétablissement du calme & de la tranquillité parmi ses sujets, qu'il s'attacha à faire refleurir la piété dans ses anciens asiles. Il rebâtit un grand nombre de monastères, entr'autres celui de Jumièges, à l'occasion que nous allons dire. En chassant dans le voisinage, il aperçut deux solitaires occupés à fouiller dans les ruines, pour en construire quelques cellules. S'étant ensuite enfoncé dans la forêt à la poursuite d'un sanglier, l'animal furieux revint sur lui, le renversa de cheval, & peu s'en fallut qu'il ne le fit périr. Le Duc échappé à une mort si prochaine, revint à Jumièges, où on lui offrit des rafraichissemens qu'il accepta, & dont tout le prix consistoit dans la charité empressée & respectueuse de ces

Will.  
Gemmet.  
l. III. c.  
7.

pauvre  
telle,  
servir  
de l'  
sur le  
il le fi  
de lui  
du trô  
coup  
religio  
ligieux  
pour y  
donner  
cuté su  
avoit p  
si l'abb  
fils Ri  
rendro  
manque  
retraite  
dessein  
fant ce  
pour s'  
de ses p  
toit ten  
venue  
quand  
assassiné  
près de  
cembre

pauvres solitaires. Leur indigence étoit telle, qu'ils n'eurent rien de mieux à servir au Prince, que du pain d'orge & de l'eau. Le Duc attendri leur promit sur le champ de rebâtir leur monastère : il le fit sans délai, & d'une manière digne de lui. Comme avec toutes les qualités du trône il avoit beaucoup de piété, beaucoup de zèle, & des idées saines sur la religion; il fit venir à Jumièges douze religieux édifiants & parfaitement instruits, pour y rétablir la régularité. Il en voulut donner l'exemple lui-même; & il eût exécuté sur le champ la résolution qu'il en avoit prise dès sa plus tendre jeunesse, si l'abbé ne lui eût représenté, que son fils Richard étant encore enfant, il se rendroit responsable des troubles qui ne manqueroient pas de survenir après sa retraite. Guillaume, sans changer de dessein, en différa l'exécution; se munissant cependant d'un habit monastique, pour s'en revêtir aussi-tôt que le bien de ses peuples le lui permettroit. Il comptoit tenir sa promesse après la paix convenue avec Arnoulx comte de Flandres, quand au sortir de la conférence, il fut assassiné par l'ordre de ce Prince parjure, près de Péquigny en Picardie, le 17 décembre 943.

Sac. 5.  
Bened.  
Vit. n. 9.  
P. 368.

Adalberon, évêque de Metz, prit soin du rétablissement & de la réforme des monastères de son diocèse. Il répara d'abord celui de Gorze, & en fit comme un séminaire, d'où l'esprit & les vertus religieuses pussent se répandre dans tous les autres. Il y mit sept ecclésiastiques d'une grande piété, qui, pour servir Dieu plus librement, songeoient à passer en Italie. Jean né au village de Vendières entre Metz & Toul, de parens riches quoique d'une condition médiocre, se rendit le plus célèbre d'entr'eux, & mérita d'être honoré du titre de saint & de bienheureux. Il s'étoit attaché en premier-lieu à un solitaire nomme Lambert, qui vivoit dans la forêt d'Argonne. Mais Lambert étoit un homme grossier & ignorant, dont la farouche vertu n'avoit pour guides que les saillies du caprice & l'apreté de l'humeur. Il vivoit d'une façon si extraordinaire, qu'il prêtoit beaucoup plus à la risée qu'à l'édification. Il étoit d'une malpropreté dégoûtante dans ses vêtemens, & souvent d'une nudité & d'une négligence qui offensoit la pudeur. Il s'accabloit de travail hors de raison, ne mangeoit que quand il n'en pouvoit plus, & au moment où le besoin le commandoit, soit le jour, soit la nuit.

Sa nou  
qu'il fa  
soixant  
obligé  
les mo  
Ma'gré  
âge de  
Fidèles  
noble fi  
de raiso  
chrétien  
fantôme  
qui mit  
entre L  
lui-ci de  
fit enfin  
qu'il n'y  
ni pour  
gea du  
Mais  
étendue  
manieme  
nistère o  
à la pié  
toute l'i  
avoit suc  
roi de C  
bassade o  
pagne, &  
bassadeur

Sa nourriture consistoit en un gros pain qu'il faisoit lui-même, & qui lui duroit soixante jours; en sorte qu'il étoit souvent obligé d'en rompre à coups de coignée les morceaux, qu'il prenoit au poids. Malgré toutes les imputations faites à cet âge de l'Eglise, il restoit dans l'esprit des Fidèles, des traces trop profondes de la noble simplicité de l'évangile & du fond de raison qui doit diriger la mortification chrétienne, pour en confondre le hideux fantôme avec la réalité. Tout le voisinage qui mit bientôt la distinction-convenable entre Lambert & Jean, conseilla à celui-ci de quitter ce visionnaire: ce qu'il fit enfin, quand il fut si bien convaincu qu'il n'y avoit à profiter, ni pour lui, ni pour le public. A Gorze, on le chargea du soin des affaires temporelles.

Mais il avoit une élévation & une étendue de génie, plus propre encore au maniement des affaires d'Etat qu'au ministère obscur d'un procureur monastique: à la piété d'un solitaire, il joignoit aussi toute l'intrépidité d'un héros. Ib. n. 115.   
 Otton qui avoit succédé en 936 à son père Henri roi de Germanie, ayant reçu une ambassade d'Abdérâme roi des Sarasins d'Espagne, & voulant lui renvoyer des ambassadeurs capables de soutenir l'honneur



de la religion, on ne put lui indiquer personne plus capable que le moine Jean de bien remplir cette commission périlleuse. Il étoit question de présenter & d'appuyer de vive voix la réponse de l'Empereur à la lettre d'Abdérame, qui s'y étoit échappé en quelques termes injurieux au Christianisme.

Quand Jean fut arrivé à Tortose qui étoit la première ville de la domination d'Abdérame, le gouverneur l'y retint un mois avec sa suite, jusqu'à ce qu'il eût appris la volonté du Roi. Alors on lui permit de se rendre à Cordoue qui étoit la capitale, & on l'y traita fort honorablement; mais sans parler encore de l'admettre à l'audience du Prince. C'étoient de jour en jour de nouveaux délais, employés en explications réciproques, & toujours par procureur, sans que l'ambassadeur pût pénétrer jusqu'au Prince. Abdérame avoit découvert que les lettres d'Otton dont Jean étoit porteur, combattoient la loi de Mahomet. Or c'étoit un crime digne de mort, dans le roi même, d'entendre froidement de pareils discours, ou seulement d'en différer la punition au lendemain. C'est pourquoi on fit savoir à Jean tout ce qu'il risquoit en présentant ses dépêches. Il répondit

avec l'in  
de lui en  
roit sûr  
ne manqu  
ni à son  
point les  
sentoit en  
fermeté c  
Abdérame  
qui aimoi  
d'envoyer  
nie, pou  
sur sa let  
cir les ter

Alors  
senter à l  
de riches  
le Souver  
nation. U  
pas des h  
ponse, A  
d'argent p  
aux pauv  
roit point  
ayant enc  
dit-il, la  
vienné,  
je ne l'er  
fir. Quan  
qui étoit

avec l'intrépidité qu'on avoit attendue de lui en l'envoyant , que quand il seroit sûr d'être haché en morceaux , il ne manqueroit de fidélité , ni à son Dieu , ni à son Roi ; qu'au reste il ne remettroit point les présens d'Otton , s'il n'en présentoit en même temps les lettres. La fermeté de cette réponse , loin d'irriter Abdérame , plut beaucoup à ce Prince qui aimoit les ames fortes. Il prit le parti d'envoyer un député au Roi de Germanie , pour savoir sa dernière résolution sur sa lettre , dont il paroît qu'il fit adoucir les termes.

Alors Jean eut permission de se présenter à l'audience. On vouloit qu'il prit de riches vêtemens pour paroître devant le Souverain , suivant la coutume de la nation. Un pauvre de J. C. dit-il , n'a pas des habits à changer. Sur cette réponse , Abdérame lui envoya dix livres d'argent pour s'équiper. Jean les distribua aux pauvres , & déclara qu'il ne quitteroit point l'habit de sa profession. Ce qui ayant encore été rapporté au Roi ; J'aime , dit-il , la fermeté de ce moine ; qu'il vienne , s'il veut , revêtu d'un sac , je ne l'en verrai pas avec moins de plaisir. Quand il fut admis auprès du Roi , qui étoit seul dans sa chambre , assis sur

un tapis précieux, le Sarasin lui donna sa main à baiser en dedans; ce qui étoit, dans l'idée de ces Princes, le plus grand honneur qu'ils pussent faire; puis il le fit asseoir sur un siège qu'il lui avoit fait préparer. Aussi-tôt que Jean eut rempli sa commission, avec une liberté qui acheva de captiver l'affection du Sarasin, il lui demanda son congé. Abdérame surpris lui repartit d'un air riant & gracieux, qu'après une si longue attente, il ne faisoit pas se quitter si vite. Dans une seconde audience, il lui parla du Roi Otton en des termes fort honorables, raisonna fort au long sur sa puissance & son gouvernement, & marqua sa propre sagesse en blâmant l'autorité qu'on laissoit aux grands de Germanie. Ici finit la relation de Jean abbé de S. Arnoul de Metz, seul auteur contemporain de la vie de S. Jean de Gorze, dont il avoit été disciple. On fait d'ailleurs que le Bienheureux Jean de Gorze fut le successeur d'Aginolde premier abbé de ce monastère depuis son rétablissement, & qu'il mourut dans cette place l'an 961. Il avoit été retenu plus de deux ans en Espagne.

Les saintes institutions de Gorze passerent à Gemblours près de Namur, & à

S. Mic  
de S. C  
deux f  
cette  
change  
maison  
un autr  
Maccal  
cours  
fende,  
S. Kad  
frère,  
Cluny,  
le mon  
vertus  
abbaye  
que Ad  
Clemen  
tatives  
riger le  
vie plus  
cipes d  
dans be

On v

ques,  
PEglise.  
fut plac  
bourg;  
mille, l  
magne,

S. Michel en Thiérache, par le moyen de S. Guibert & de S. Maccalan, tous deux formés à la vie cénobitique dans cette communauté fervente. Guibert changea sa maison de Gemblours en une maison religieuse, où il fit établir abbé, un autre moine de Gorze nommé Erluin. Maccalan, natif d'Irlande, avec les secours d'une sainte dame nommée Horsende, établit le monastère de S. Michel. S. Kadroé, son compatriote & son con-

vit. S. Kadroé. ap. Holl. 6. maii.

frère, fit prendre à Vallor la règle de Cluny, à laquelle il s'étoit formé dans le monastère de Fleury sur Loire. Les vertus qu'il fit éclater dans cette première abbaye, engagerent dans la suite l'Evêque Adalberon à lui confier celle de S. Clement de Metz, après plusieurs tentatives inutiles que fit ce Prélat pour corriger les chanoines qui y menoiem une vie plus que relâchée. Tels furent les principes de la ferveur, qui alors se ranima dans beaucoup d'autres monastères.

On vit en même temps plusieurs évê-

Sac. 5. act. Bened. p. 415.

ques, dignes des plus beaux siècles de l'Eglise. S. Uldaric, vulgairement Ulric, fut placé l'an 924 sur le siège d'Augsbourg; & par considération pour sa famille, l'une des plus illustres de l'Allemagne, dont Burchard son frère étoit duc;

& plus encore pour la science & la vertu qu'il avoit acquises à S. Gal où il fut élevé. Il eut des obligations toutes particulières à Ste Viborade qui y étoit recluse, & dont il alloit souvent prendre les instructions. Il la regarda toute sa vie comme une seconde mère, & l'appeloit ordinairement la nourrice de son ame & la tutrice de son innocence. Quand il se vit évêque, il ne regarda cette dignité que comme une obligation plus étroite de donner au peuple l'exemple de la piété & de toutes les vertus chrétiennes. Il chantoit tous les jours l'office canonial avec son clergé, & de plus l'office de la Vierge, celui de la Croix, & une troisième de tous les saints. Chaque jour encore, il récitoit tout le pseautier, autant qu'il lui étoit possible. Il disoit aussi journellement la messe, & quand il en avoit le temps, jusqu'à deux & trois fois, selon la dévotion alors en usage. Il ne mangeoit point de viande, ne portoit point de linge, couchoit sur une simple natte, & gardoit toutes les observances monastiques compatibles avec l'épiscopat. Le premier service de sa table qui ne se ressentoit pas de son austérité personnelle, étoit presque tout entier pour les pauvres, sans compter les infirmes qu'il faisoit

nourri  
admini  
ture de  
de l'in  
avec t  
des ser  
de leur  
noit de  
sitoit re  
char at  
sibleme  
lain, h  
respect  
sites, i  
tres des  
jugeoit  
mation  
rémonie  
voyer p  
L'an  
l'Allema  
ble, &  
qui s'ét  
la Forêt  
dont le  
flanqué  
Evêque  
nes tro  
ment le  
tirent a

nourrir tous les jours sous ses yeux. Il administroit avec le même zèle la nourriture de l'ame, prenoit un soin particulier de l'instruction de son clergé, écoutoit avec bonté les plaintes de son peuple, des serfs mêmes, & se rendoit l'arbitre de leurs différends. Chaque année, il tenoit deux synodes, suivant la règle, visitoit régulièrement son diocèse, dans un char attelé de bœufs, pour chanter paisiblement des psaumes avec un chapelain, hors de la foule nombreuse que le respect entraînoit à sa suite. Dans ces visites, il prêchoit, il examinoit les prêtres des lieux, il discutoit les affaires, il jugeoit les griefs, il donnoit la confirmation, & prolongeoit quelquefois la cérémonie aux flambeaux, pour ne renvoyer personne qui ne fût satisfait.

L'an 955, les Hongrois inonderent l'Allemagne avec une armée innombrable, & ravagerent toutes les provinces qui s'étendent depuis le Danube jusqu'à la Forêt-Noire. Ils assiégèrent Augsbourg, *ib.p.436* dont les murs fort bas n'étoient point flanqués de tours. Les vassaux du Saint Evêque lui avoient amené d'assez bonnes troupes : mais sa vertu fit manifestement leur force principale. Elles combattirent avec avantage devant une porte de

la ville, ayant avec elles leur pasteur, qui sans endosser la cuirasse comme bien des prélats de son temps, sans autres armes que son étole & sa confiance au Dieu des armées, se tint exposé à une grêle de traits, dont il ne reçut aucune atteinte. La nuit ayant terminé le combat, il donna ses ordres aux combattans pour la sûreté de la place durant les ténèbres; puis il partagea les femmes pieuses en deux troupes, dont l'une faisoit le tour de la ville en dedans, invoquant le Seigneur à voix haute; & l'autre prosternée sur le pavé de l'église, imploroit le secours de la Vierge. Il fit aussi apporter tous les jeunes enfans, qu'on étendit à terre devant les Autels, afin que par leurs cris innocens ils priaient à leur manière; tandis que prosterné lui-même au milieu d'eux, il conjuroit l'Eternel d'envisager ces pures victimes encore toutes teintes du sang de J. C. qu'ils n'avoient point effacé depuis leur baptême, & de détourner les traits de sa colère qu'elles n'avoient pas mérités. Il célébra la messe au point du jour, donna la communion à tous les assistans, & les exhorta à ne mettre leur confiance qu'en Dieu. Elle ne fut point trompée.

Le jour venu, comme les Hongrois se

disposoit  
le Roi  
ville. Le  
ves hom  
Chrétien  
bat, ent  
main du  
& fit vœ  
bourg, si  
remporta  
de cette  
complète  
ces terrib  
cution de  
éché le

L'année  
ger en n  
debourg,  
aparavan  
en Saxe  
voit à po  
réduits p  
pour la p  
mit un an  
blir des e  
quand les  
sé le Chr  
ces Barba  
& même p  
mes que

disposoient à livrer l'assaut, on apprit que le Roi Otton arrivoit au secours de la ville. Le S. Evêque, avec plusieurs braves hommes, alla joindre ce guerrier Chrétien, qui, pour se préparer au combat, entendit la messe, communia de la main du Saint qui étoit son confesseur, & fit vœu de fonder un évêché à Mersbourg, si Dieu lui donnoit la victoire. Il remporta en effet, le dixième jour d'août de cette année 955, la victoire la plus complete qu'on eût encore gagnée sur ces terribles infidèles. L'an 962, en exécution de sa promesse, il fit convertir en évêché le monastère de Mersbourg.

L'année précédente, il avoit fait ériger en métropole le monastère de Magdebourg, qu'il avoit fondé quatre ans auparavant. Comme cette place, située en Saxe sur les bords de l'Elbe, se trouvoit à portée de la nation des Slaves réduits par les armes d'Otton, & soumis pour la plupart au joug de la foi, on y mit un archevêque, avec pouvoir d'établir des évêques aux lieux convenables, quand les Slaves voisins auroient embrassé le Christianisme. On bâtit dès lors chez ces Barbares un grand nombre d'églises, & même plusieurs monastères, tant d'hommes que de femmes. On n'avoit plus



rien à craindre de ces peuples , depuis qu'Otton , après une guerre de quatorze ans , avoit entièrement soumis Boleslas duc des Slaves, de Bohême , & le soutien principal de l'idolâtrie dans toute cette nation. Le Christianisme y avoit néanmoins pénétré, sous Vratilas même père de Boleslas: mais celui-ci bien différent de son père qui est compté pour le premier duc Chrétien de Bohême , & plus encore de son frère Wencellus compté au nombre des saints , ne fut pas seulement adorateur des Idoles , mais le persécuteur sanguinaire des Fidèles , & le bourreau de son saint frère qui est honoré pour cela comme martyr. La révolte de Boleslas contre le Roi Otton dont il étoit vassal , jointe à tous les excès de son impiété , lui attira une guerre , qui en abattant la tyrannie , procura insensiblement la conversion de tous les Slaves. Ainsi la foi Chrétienne , dans les temps les plus mauvais , continuoit-elle à tirer avantage des obstacles mêmes qu'on oppoisoit à sa propagation.



III

DE

LIVRE

Depuis l'écarter de  
cat de  
renouve  
en 995

II  
LE p  
doute une  
mais les ve  
de saints  
sement la  
ce premier  
point de  
son étend  
gards sur  
Pape ado



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

*Depuis le commencement du pontificat de Jean XII en 956, jusqu'au renouvellement du schisme des Grecs en 995.*

**L**E pontificat de Jean XII fait sans doute une de nos plus tristes époques : mais les vertus éclatantes d'une multitude de saints prélats couvrent si avantageusement la tache imprimée à l'Eglise par ce premier Pasteur, que nous ne craignons point de présenter la vérité dans toute son étendue, & de laisser reposer les regards sur toutes ses faces. Si l'on voit un Pape adolescent, en proie à toutes les

passions & à toutes les fougues de son âge, plus militaire qu'ecclésiastique, factieux, rebelle & parjure; on verra aussi les plus pures vertus, la plus sublime perfection éclater en même temps dans tous les autres ordres de la hiérarchie. On y admirera, avec S. Udalric d'Augsbourg, les Brunon de Cologne, les Odon & les Dunstan de Cantorbéri, & l'admiration des Idolâtres mêmes, les Adalbert de Magdebourg & les Adalgaue de Brême, ainsi qu'une infinité d'autres prélats pareillement remplis de l'esprit apostolique, sans compter les clercs, les religieux, les simples Fidèles qui les égaloient en sainteté dans les rangs inférieurs. Le S. Siège lui-même venoit encore de fournir un puissant préservatif contre la contagion du scandale, dans les Papes Marin ou Martin II & Agapit II, dont le premier pendant trois ans de pontificat, & l'autre durant dix années, l'avoient constamment honoré par la pureté de leurs mœurs & leur application aux devoirs sacrés de leur ministère.

Bien différent de ces dignes successeurs de Pierre, Jean XII nommé auparavant Octavien, & le premier des Papes qui ait changé de nom en montant sur le siège du Prince des Apôtres, avoit,

comme J  
pour pèr  
le nom d  
cédé l'an  
de son p  
la clérica  
ans. Il  
lorsqu'à l  
ne se sign  
trigue &  
Siège, &  
janvier 95  
pereur le  
bienfaits  
nations  
magne, l  
lettres d'  
Château  
ces premi  
d'Amiter  
Lombard  
clause ren  
de ces do  
*notre pu*  
*dans.* Il  
pereur de  
tificaux,  
comment  
la justice  
Pape les

comme Jean XI, Marozie pour mère; & pour père, Alberic tyran de Rome sous le nom de Patrice. Lui-même avoit succédé l'an 954 à la dignité & à l'autorité de son père; quoiqu'il fût engagé dans la cléricature, & âgé seulement de seize ans. Il en avoit tout au plus dix-huit, lorsqu'à la sollicitation des Romains qui ne se signaloient plus que par l'esprit d'intrigue & de cabale, il s'empara du Saint Siège, & se fit ordonner au mois de janvier 956. Il reconnut d'abord pour Empereur le Roi Otton qui le combla de bienfaits, & confirma les anciennes donations tant de Pépin que de Charlemagne, par un acte authentique écrit en lettres d'or, & conservé en original au Château S. Ange. Otton ajouta même à ces premières largesses, les villes de Rieti, d'Amiterne, & cinq autres places de Lombardie; apposant néanmoins cette clause remarquable & relative à la totalité de ces donations diverses, *saue en tout notre puissance & celle de nos descendants*. Il y aura toujours, poursuit l'Empereur des commissaires impériaux & pontificaux, qui rapporteront tous les ans comment les ducs & les juges rendent la justice: ils adresseront premièrement au Pape les plaintes qu'ils recevront; & il

choisira, ou d'y apporter un remède direct & prompt, ou d'y laisser remédier par les officiers de l'Empire: autre clause qui prouve clairement, que l'Empereur se réservait la souveraineté & la juridiction en dernier ressort, tant sur Rome que sur le reste de la donation. L'ingrat & léger Pontife ne fut pas long-temps fidèle à ses engagements, malgré le sceau du serment dont il les revêtit.

Sous ce triste pontificat, S. Adalbert, premier archevêque de Magdebourg, fut l'un des saints personnages qui se montrèrent les plus dignes successeurs des

Mablll. Apôtres. Il avoit été élevé dans les sciences & la vie régulière au monastère de *sec. v.* S. Maximin de Trèves, école célèbre *Bened. p.* depuis son rétablissement par le Roi Henri. *342.* Il s'étoit encore formé aux travaux apostoliques, dans une mission chez les Russes, dont la Reine Olga avoit demandé au Roi Otton des prêtres & un évêque. Ce fut Adalbert qu'en cette occasion on promut à l'épiscopat: mais ces peuples ne procédant point avec droiture, leur nouveau pasteur fut contraint de les abandonner. Il eut plusieurs de ses gens tués au retour, & il s'échappa lui-même à grande peine. Otton, pour le dédommager, le fit nommer par le Pape archevê-

que de  
auteurs d  
c'est-à-dir  
de Trèves  
de Germa  
lui d'évêc  
fut-il inst  
nation de  
de l'Elbe  
les évêqu  
villes où  
ment exe  
séquence  
veaux év  
pour Mei  
a été tra  
ciens évêc  
bourg, au  
passèrent  
Magdebo  
gans. Qu  
siège de  
infatigabl  
sion, just  
disciples d  
autre S.  
puis mart  
moins re  
L'évêc  
même ter

que de Magdebourg ; égal, disent les auteurs du temps, à ceux des Gaules ; c'est-à-dire de Cologne, de Mayence & de Trèves, & le premier des archevêques de Germanie. On ajouta à ces titres celui d'évêque-cardinal de Rome. Ainsi fut-il institué métropolitain de toute la nation des Sclaves, au delà des fleuves de l'Elbe & de la Sala, avec pouvoir sur les évêques qu'on devoit établir dans les villes où les Barbares avoient principalement exercé leurs superstitions. En conséquence, Adalbert ordonna trois nouveaux évêques ; savoir pour Mersbourg, pour Meissen, & pour Ceits dont le siège a été transféré à Naumbourg. Les anciens évêques d'Havelberg & de Brandebourg, auparavant suffragans de Mayence, passèrent encore sous la dépendance de Magdebourg, qui eut ainsi cinq suffragans. Quelques historiens y ajoutent le siège de Posnanie. S. Adalbert travailla infatigablement dans cette nouvelle mission, jusqu'à sa mort, & laissa plusieurs disciples qui perpétuerent ses succès. Un autre S. Adalbert, évêque de Prague, puis martyr en Prusse, ne se rendit pas moins recommandable.

L'évêché de Prague fut érigé vers le même temps & pour les mêmes fins que

celui de Magdebourg. On y mit pour premier évêque, un moine Saxon nommé Ditmar, qui étoit déjà prêtre & fort estimé pour sa doctrine, mais qui fut choisi principalement parce qu'il savoit en perfection la langue difficile des Slaves. Boleslas le Cruel, ou le meurtrier de son saint frère, eut pour successeur son fils nommé aussi Boleslas, mais surnommé le Bon pour ses vertus. Il étoit incrément Chrétien, d'une foi vive, d'une charité généreuse, ennemi de l'oppression, protecteur déclaré de toutes les personnes sans appui, si zélé pour l'avancement & la gloire de la religion, qu'il fonda & dota richement jusqu'à vingt églises. Il fit ériger en cathédrale celle où son oncle S. Wenceslas étoit déjà honoré, avec un autre saint martyr appelé Vitus. Mais le Pape en accordant un évêque aux peuples de Bohême, leur défendit d'user de la langue Slavone dans leur Eglise, & de suivre le rit des Bulgares ou des Russes; c'est-à-dire le rit Grec; voulant qu'ils se conformassent à tous les usages Latins, qu'ils ont en effet retenus. Boleslas le Bon avoit une sœur nommée Mlada, qui égaloit son frère en vertus. Elle consacra sa virginité au Seigneur, & eut la dévotion d'aller en pèlerinage à

Rome, où  
slique, &  
la bénédicti  
patrie, elle  
un monast  
verna selon

S. Adal

son zèle pe  
Il fut le su  
ni, qui av  
l'évangile e  
ennemi son  
qui conver  
Tyran, san  
passa au d  
les Suédois  
encore osé  
ans que S  
revivre la  
anéantie p  
sanglans d  
dague s'ap  
seur, à la c  
& particul  
qui le Chr  
à prendre

Ces peu  
tre Otton  
à demande  
à conditio

Rome, où elle apprit la discipline monastique, & reçut, avec le nom de Marie, la bénédiction d'abbesse. De retour en sa patrie, elle établit, à l'église de S. Georges, un monastère de religieuses, qu'elle gouverna selon la règle de S. Benoît.

S. Adaldague de Brême signala aussi son zèle pour la conversion des Barbares. Adam. l. 2. c. 1.

Il fut le successeur de l'Archevêque Unni, qui avoit eu le courage d'annoncer l'évangile en Danemarck au Roi Gourme ennemi formidable du nom Chrétien, & qui convertit le Prince Harold fils de ce Tyran, sans toutefois le baptiser. Unni passa au delà de la mer Baltique, chez les Suédois où aucun missionnaire n'avoit encore osé retourner, depuis soixante-dix ans que S. Ansfcaire étoit mort. Il y fit revivre la foi, qui y avoit été comme anéantie pendant les regnes orageux & sanglans d'une multitude de rois. Adaldague s'appliqua, comme son prédécesseur, à la conversion des Païens du Nord, & particulièrement des Danois, chez qui le Christianisme commença pour lors à prendre de la consistance.

Ces peuples ayant pris les armes contre Otton, qui réduisit leur Roi Harold à demander la paix, il la leur accorda, à condition de relever de lui pour son



royaume, & d'y recevoir la religion Chrétienne. Harold se fit aussi-tôt baptiser, avec sa femme & son fils. Mais la conviction eut encore plus de part que la politique, à une résolution si prompte. Dans un festin, où en présence du Roi le discours tomba sur la religion, les Danois convinrent que J. C. étoit Dieu; mais ils prétendirent qu'il y en avoit de plus grands. Un Chrétien, nommé Poppon, soutint au contraire que J. C. étoit le seul Dieu avec le Père & le S. Esprit. Harold lui demanda s'il pouvoit confirmer cette croyance par quelque épreuve. Poppon s'étant offert à subir l'épreuve du feu, on fit rougir une barre de fer, qu'il prit avec assurance, & porta aussi long-temps qu'on voulut; puis il fit voir à tout le monde, que sa main étoit parfaitement saine. Le Roi n'hésita plus sur le parti qu'il avoit à prendre; il fit publier que J. C. seul étoit Dieu, & proscrivit les idoles.

Après une déclaration si glorieuse à la foi chrétienne, le Jutland ou Danemarck en deçà de la mer fut divisé en trois évêchés soumis à la métropole de Hambourg. Les sièges en furent établis dans les villes de Slesvic, de Ripen & d'Ahus. Adalbert y ordonna des évêques; &

comme  
doient à  
les cont  
Danema  
ses de Z  
Depuis  
tienne f  
les régic

Le fa  
neste à  
source d  
dans la  
qui en d  
de ces v  
lâtres,  
nombre  
ci avoit  
pour la  
voit sou  
grâce de  
seulement  
jeune O  
nuer à  
rapporto  
struction  
son père  
deshérit  
s'affurer  
pouvoit  
parens,

comme ses droits de métropolitain s'étendoient au delà de la mer Baltique, sur les contrées plus septentrionales que le Danemarck, il leur recommanda les Eglises de Zélande, de Finlande & de Suède. Depuis cet établissement, la religion chrétienne fit de solides progrès dans toutes les régions du Nord.

Le sang Danois, si long-temps funeste à l'Angleterre, fut enfin une source de bénédiction pour cette Eglise, dans la personne de S. Ode ou Odon qui en devint primat. Il étoit fils de l'un de ces vainqueurs barbares & encore idolâtres, qui s'étoient établis en grand nombre dans la Grande-Bretagne. Celui-ci avoit même conservé tant d'aversion pour la religion chrétienne, qu'il ne pouvoit souffrir que son fils, prévenu de la grace dès sa tendre enfance, prononcât seulement le nom de Jésus-Christ. Le jeune Odon ne laissa point de continuer à fréquenter les églises, d'où il rapportoit à la maison paternelle les instructions qu'il avoit entendues. Enfin son père, outré de sa persévérance, le déshérita. Le jeune homme, ravi de s'assurer le Ciel aux prix de tout ce qu'il pouvoit espérer sur la terre, quitta ses parens, & s'attacha à l'un des principaux

AA. SS.

Bened.

sec. 5. p.

40, &c.

seigneurs de la cour du roi Alfrède. Ce grand, nommé Athelme, plus pieux encore que puissant, tint lieu de père à Odon, prit soin qu'on l'élevât dans les sciences & la piété, où il fit des progrès si rapides, qu'on le promut encore très-jeune au soudiaconat. Quand il fut prêtre, il devint le confesseur & le conseil tant d'Athelme que d'une multitude de seigneurs les plus respectables de la Cour. Il fut en grande estime auprès du Roi Edouard fils d'Alfrède. Le Roi Adelstan, fils d'Edouard, crut devoir à ses prières une grande victoire remportée sur les infidèles l'an 938, & l'obligea d'accepter l'évêché de Schireburne, pour lequel il avoit été élu par le peuple & le clergé.

Vulfème de Cantorbéri étant mort sous le regne d'Edmond frère d'Adelstan, ce Prince ne jugea personne aussi digne qu'Odon de remplir ce premier siège d'Angleterre : mais on eut une peine extrême à vaincre son humble résistance, sur-tout parce qu'il s'agissoit de translation. Après qu'on lui eut allégué différens exemples de pareils translations donnés en Angleterre même par de saints évêques, il se soumit enfin ; à condition néanmoins qu'il professeroit la vie monastique, comme

comme  
avant l  
après qu  
stitution  
ples, de  
lui-même  
de conc  
des égl  
d'aucun  
évêques  
visite an  
mond,  
dont plu  
les vues  
marque  
tres-un  
peine de  
d'être p  
Après  
siné par  
dans for  
qui lui s  
nessé d'  
vues reli  
il mouru  
le Prince  
pour gou  
guides d  
son âge.  
peine eû  
To

comme tous ceux qui avoient occupé avant lui le siège de Cantorbéri. Peu après qu'il fut en place, il fit des constitutions pour l'enseignement des peuples, des grands, du clergé, & du Roi lui-même, avec qui il parut toujours agir de concert. Il y recommande l'immunité des églises, & defend de les charger d'aucun tribut. Entre les devoirs des évêques, il insiste principalement sur la visite annuelle du diocèse. Le Roi Edmond, de son côté, donna des loix, dont plusieurs ne tendent qu'à seconder les vues du S. Archevêque. On y remarque sur-tout, qu'elles font aux prêtres un devoir de la continence, sous peine de perdre leurs biens temporels & d'être privés de la sépulture.

Après la mort du Roi Edmond, assassiné par un voleur qu'il voulut arrêter dans son appartement, son frère Edrède qui lui succéda à cause de la grande jeunesse d'Edui fils d'Edmond, suivit les vues religieuses de ce bon Prince. Quand il mourut après neuf à dix ans de regne le Prince Edui se trouva encore trop jeune pour gouverner sagement. Il ne prit pour guides que les penchans & les gens de son âge. Le jour même de son sacre, à peine eût-il diné avec les prélats & les

Vit. S. Od  
n. 12.

seigneurs, qu'il les quitta brusquement, pour s'enfermer avec une femme qu'il entretenoit. L'Archevêque Odon proposa de lui députer quelques hommes de poids afin de le ramener. S. Dunstan alors abbé de Glastemburi, fut choisi avec un évêque de ses parens. Il fit si bien sentir au Roi les suites que pouvoit avoir son imprudente passion, que l'ayant arraché des bras de la malheureuse qui en étoit l'objet, il lui remit la couronne sur la tête, l'amena devant l'Archevêque. Mais cette femme fut beaucoup plus intraitable que le Roi. Le S. Abbé fut le premier objet de son ressentiment : Elle ne laissa point de repos à Edui, qu'il ne l'eut envoyé en exil ; puis on dépouilla son monastère, de tous les biens qu'il possédoit.

Cependant l'Archevêque, par un procédé non moins singulier que le génie de sa nation, fit tirer de la Cour cette concubine, qu'on éloigna, après l'avoir défigurée & marquée d'un fer chaud. Ayant osé reparoître quelque temps après, les gens de l'Archevêque la prirent, lui couperent les jarets, & la firent périr misérablement. Ensuite il se forma un parti puissant & nombreux, qui chassa le Roi Edui, & mit son frère Edgar en sa place. Peu de jours après cette revo-

lution  
blée  
les or  
s'effor  
Le S.  
d'exil  
venu  
cepter  
sacra :  
de le r  
le nom  
assistans  
prise. M  
bien ce  
fait en  
la vérité  
chefre ;  
toute l'E  
Londres  
pressans  
Bretagne  
ner cet  
il tout à  
de Word  
on avoit  
évêque  
ensemble  
Après  
il ne pa  
chant so

lution , le nouveau Roi tint une assemblée générale de tout son royaume, cassa les ordonnances injustes de son frère, & s'efforça d'en réparer toutes les violences. Le S. Abbé Dunstan fut d'abord rapelé d'exil ; puis l'évêché de Worcestre étant venu à vaquer, Edgar l'obligea de l'accepter. Ce fut l'Archevêque Odon qui le sacra : mais dans la cérémonie, au lieu de le nommer évêque de Worcestre, il le nomma archevêque de Cantorbéri. Ses assistans l'avertirent, comme d'une méprise. Mes enfans, leur dit-il, jé fais fort bien ce que je fais, ou plutôt ce que fait en moi l'esprit de Dieu. Dunstan à la vérité est aujourd'hui évêque de Worcestre ; mais après moi, il gouvernera toute l'Eglise d'Angleterre. L'Evêque de Londres étant mort ensuite, les besoins pressans de cette Eglise, & de la Grande-Bretagne en général firent encore donner cet évêché à S. Dunstan. Ainsi fut-il tout à la fois évêque de Londres & de Worcestre. Long-temps auparavant, on avoit vu dans les Gaules, S. Médard évêque de Noyon & de Tournai tout ensemble.

Après la mort du S. Archevêque Odon, il ne parut point que sa prédiction touchant son successeur dût se vérifier. Il y

eut jusqu'à deux prélats successivement sur ce grand siège, que Dunstan refusa dans ces deux rencontres avec une constance invincible. Mais de ces deux Archevêques, le premier nommé Elfin, qui n'avoit gagné les suffrages qu'à prix d'argent, mourut de froid en allant à Rome chercher le pallium. Berthelin qui fut le second, se trouva si dépourvu de capacité, qu'on le déposséda au bout de quelques jours. Il en fallut revenir pour la troisième fois à Dunstan, à qui les évêques, de concert avec le Roi, persuadèrent enfin qu'il devoit faire céder sa délicatesse particulière au bien général de l'Eglise d'Angleterre. Il parut aussi-tôt pour Rome, où il reçut le pallium. C'est ainsi que s'accomplit enfin la prédiction de S. Odon sur S. Dunstan, son neveu, selon quelques historiens, & son successeur.

Act. Ben. Il étoit né au pays d'Ouëssex, près de  
 fac. 5 pag Glattemburi, monastère ancien, dont les  
 669. Rois s'étoient approprié les terres, & où  
 Boll. 19 il n'y avoit plus de moines. Ses parens  
 mai. le firent élever dans cette maison, occupée alors par quelques Hibernois qui enseignoient la jeunesse. Après avoir reçu les ordres mineurs, il vint à la Cour, où sa naissance illustre & sa haute sagesse le

rendirent  
 donna le  
 du gran  
 miers e  
 vitables  
 marquée  
 rappeler  
 Elfége s  
 traite, l'e  
 quand i  
 le réduisi  
 près, tri  
 Aussi-tôt  
 monastiq  
 l'ordonna  
 venables  
 de Notre  
 l'usage qu  
 régulier n  
 Après  
 la piété,  
 Elfége,  
 église, pr  
 lule, plu  
 l'habitatio  
 n'avoit q  
 demi de  
 être debo  
 compagne  
 geoient t

rendirent cher au Roi Edmond qui lui donna la terre de Glastemburi : mais l'air du grand monde lui fit oublier ses premiers engagements. Les désagremens inévitables aux favoris, & des disgraces marquées ne suffirent pas pour les lui rappeler. Le pieux évêque de Winchestre, Elfège son parent qui lui avoit donné retraite, l'exhortoit même assez inutilement; quand il fut attaqué d'une maladie qui le réduisit à l'extrémité. L'éternité vue de près, triompha de tous les obstacles. Aussi-tôt qu'il fut guéri, il reçut l'habit monastique de la main d'Elfège, qui l'ordonna prêtre après les interstices convenables, & lui donna pour titre l'église de Notre-Dame de Glastemburi, suivant l'usage qui ne permettoit d'ordonner ni régulier ni séculier sans quelque titre.

Après s'être affermi solidement dans la piété, sous la direction de l'Evêque Elfège, il alla à Glastemburi servir son église, près de laquelle il se fit une cellule, plus semblable à un tombeau qu'à l'habitation d'un homme vivant. Elle n'avoit que cinq pieds de long, deux & demi de large, & la hauteur juste pour y être debout. Le travail & la prière accompagnée de jeûnes rigoureux, y partageoient tout son temps, & lui attirèrent



une foule d'admirateurs qui publièrent ses vertus de toute part. Son père & sa mère étant morts , & les moines en Angleterre , aussi bien qu'ailleurs , n'étant point exclus des successions , il se trouva , comme fils unique , héritier de biens immenses. Il donna à l'Eglise de Glasterburi , celles de ses terres qui en étoient les plus proches , & il y établit une communauté nombreuse dont il fut le premier abbé. Il fonda cinq autres monastères ; en différentes contrées , d'où la piété & la doctrine se répandirent dans tout le royaume ; en sorte que S. Dunstan est justement regardé comme le réparateur de la religion par toute l'Angleterre.

Il donna beaucoup plus de carrière encore à son zèle , quand il se vit à la tête de la hiérarchie Britannique. Il visita toutes les villes du royaume & de ses dépendances , recherchant ceux qui n'étoient pas encore Chrétiens pour les convertir , & portant les anciens Fidèles à la vertu , avec une onction & une éloquence auxquelles il étoit comme impossible de résister. Il engagea le Roi Edgar à punir sévèrement les ministres de l'Eglise , qui déshonoroient leur profession par leur incontinence , ou seulement par

la pa  
la ge  
plois  
cette  
teller  
que ,  
à ho  
chac  
mula  
plus  
aux  
tous  
on e  
tous  
jures  
les pa  
à la v  
ceux  
Ciel ,  
public  
Le  
mouv  
à tou  
ne vi  
rance  
tuelle  
ainsi  
là , ta  
il pac  
futoit

la passion de la chasse, par le négoce ou la gestion des affaires séculières, des emplois lucratifs & sordides. Au moyen de cette noble & sage discipline, il releva tellement en Angleterre l'état ecclésiastique, que les plus illustres maisons tenoient à honneur d'y voir entrer leurs enfans : chacun marqua pour la vertu toute l'émulation qu'elle inspire, quand il n'est plus de voies honteuses pour s'élever aux dignités. On purgea le royaume, de tous les habitans capables de l'infecter ; on en chassa par l'autorité du Roi Edgar, tous les voleurs, les sacrilèges, les parjures, les empoisonneurs, les séditieux, les parricides, les femmes qui attendoient à la vie de leurs maris, en un mot tous ceux qui pouvoient attirer la colère du Ciel, & troubler l'ordre & la sûreté publique.

Le S. Primat imprimoit le premier mouvement, & mettoit la dernière main à toutes les bonnes œuvres. Jamais on ne vit plus d'activité, ni plus de persévérance dans les travaux. Il étoit perpétuellement occupé. La prière étoit, pour ainsi dire, son unique repos. Hors de là, tantôt il jugeoit les différends, tantôt il pacifioit les esprits emportés, tantôt il réfutoit les hérétiques, corrigeoit les exem-

plaires défectueux des saints livres, faisoit connoître la vraie discipline, cassaït les mariages & les réhabilitoit suivant l'exigence des cas, réparoit les lieux saints ou en construisoit de nouveaux, employoit les revenus de l'Eglise à soulager les veuves, les orphelins, les personnes sans appui de tout sexe & de toute condition.

Sa fermeté égaloit son activité & sa bienfaisance. Un des plus puissans seigneurs du royaume avoit épousé sa parente, & ne vouloit point s'en séparer; quoique Dunstan lui en eût déjà fait trois monitions. L'Archevêque lui défendit l'entrée de l'église. L'incestueux alla implorer la protection du Roi, contre l'excès prétendu de la sévérité de son pasteur; & le Roi trompé écrivit à l'Archevêque de lever la censure. Dunstan bien éloigné d'accorder l'absolution au mensonge & à la faveur, déclara hautement le coupable excommunié, jusqu'à ce qu'il se corrigéât. Ce Grand obstiné envoya au Pape, & trouva encore le secret d'en surprendre des lettres, par lesquelles il étoit enjoint expressément à l'Archevêque de réconcilier ce pécheur à l'Eglise. Quand je le verrai pénitent, répondit le Saint, je ferai avec plaisir ce que le Pape de-

mande :  
 Chef de  
 les censur  
 tel m'emp  
 La vigne  
 neur du  
 coupable  
 nonça pa  
 cite; mai  
 général d  
 nuds, re  
 des verge  
 sion, se  
 de son E  
 aux sienn  
 leva l'exc  
 tement de

L'autori  
 fut pas mo  
 Edgar, to  
 blia jusqu  
 plus énor  
 Etant allé  
 fut épris d  
 sonne de  
 ces religie  
 particulier.  
 sionnaire  
 & le mit  
 garde con

mande : mais à Dieu ne plaise que le Chef de l'Eglise m'engage à en rendre les censures méprisables , & que nul mortel m'empêche d'observer la loi de Dieu ! La vigueur du S. Ministre sauva l'honneur du ministère , & toucha enfin le coupable d'un repentir sincère. Il ne renonça pas seulement à son mariage illi- cite ; mais comme on tenoit un concile général du royaume , il y entra pieds nus , revêtu d'habits grossiers , ayant des verges à la main en signe de soumission , se jeta en gémissant aux genoux de son Evêque , qui mêlant ses larmes aux siennes , le reçut à pénitence , & leva l'excommunication au grand contentement de toute l'assemblée.

L'autorité pastorale de S. Dunstan ne fut pas moindre , à l'égard du Roi même. Edgar , tout religieux qu'il étoit , s'oublia jusqu'à tomber dans l'impudicité la plus énorme & la plus scandaleuse. Etant allé au monastère de Vilton , il fut épris de la beauté d'une jeune personne de condition qu'on élevoit parmi ces religieuses. Il voulut l'entretenir en particulier. La vertueuse & timide pensionnaire prit le voile d'une religieuse , & le mit sur sa tête , comme une sauvegarde contre le péril qu'elle appréhen-

Vit. Edg.  
n. 38.

doit. Le Roi lui dit, en la joignant seule : Vous êtes bientôt devenue religieuse. Et passant des propos à des libertés criminelles & à la violence, il lui arracha le voile, & se porta aux derniers excès. Cette infamie éclata avec d'autant plus de scandale, dit l'ancien historien d'Edgar, que le Roi étoit engagé dans les liens du mariage. S. Dunstan pénétré d'une amère douleur, vint trouver le Roi, qui s'avança au devant de lui, en lui tendant la main à son ordinaire pour le faire asseoir sur son trône. L'Archevêque retira sa main, & dit : Quoi ! vous osez, de votre main impure, toucher la main consacrée par l'immolation du Fils de la Vierge, vous corrupteur d'une vierge, & ravisseur d'une épouse destinée au Fils de Dieu. Ne comptez point appaiser l'ami de l'époux, par les marques flatteuses de votre affection : je rejette l'amitié des ennemis de J. C.

Edgar, comme la plupart des princes qui suivent leurs passions, croyoit encore fort secret ce qui faisoit le scandale de tout son royaume. Il fut frappé des reproches de Dunstan, comme d'un coup de foudre, tomba confus à ses pieds, confessa son crime, & demanda pardon avec larmes. Le bon Pasteur le releva

aussi-tôt  
lui don  
tendre  
sentir to  
ainsi dif  
lui imp  
pendant  
très-ab  
de la se  
couronn  
idées,  
conséqu  
plus dir  
Prince  
centuple  
l'épouse  
stan lui  
de filles  
dérangé  
à leur  
& tout  
des loix  
ver. Le  
dans to  
à cette  
nous a  
ecclési  
On  
les res  
nation

aussi-tôt, en fondant lui même en pleurs, lui donna tous les témoignages d'un zèle tendre & purement paternel, & lui fit sentir toute l'énormité de sa faute. L'ayant ainsi disposé à une pleine satisfaction, il lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il feroit des aumones très-abondantes, jeûneroit deux jours de la semaine, & ne porteroit point la couronne, article fort singulier selon nos idées, mais tout différent & sans nulle conséquence alors. Pour réparer encore plus directement le genre de faute où le Prince étoit tombé, & pour restituer au centuple, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'épouse qu'il avoit ravi au Seigneur; Dunstan lui ordonna de fonder un monastère de filles, de chasser des églises les clerics dérangés, & de mettre de saints religieux à leur place, enfin de remettre la justice & toutes les vertus en honneur, par des loix qu'il feroit soigneusement observer. Le Roi Edgar accomplit sa pénitence dans toute son étendue: ce fut sans doute à cette occasion qu'il publia les loix que nous avons de lui touchant les matières ecclésiastiques.

On y ordonne d'extirper absolument T.9 Conc. les restes de l'idolâtrie, tels que la divi-p. 680. nation, les enchantemens & certains

honneurs approchans de l'adoration, qu'on rendoit à des hommes. On veut que les enfans soient baptisés dans le premier mois, à peu près, de leur naissance. On renouvelle la défense apostolique de manger du sang. Suivent des règles pour la confession, & des canons pénitentiels. Il y a encore sept années de jeûne pour l'homicide & pour l'adultère, trois au pain & à l'eau, & les quatre autres à la discrétion du confesseur: mais on peut commuer & racheter ces pénitences; les malades peuvent au moins se rédimmer du jeûne par des aumônes. C'est pourquoi on estime chaque jour de jeûne, un dénier, monnoie du temps suffisante pour nourrir un pauvre. Chaque jour de jeûne peut aussi se racheter, par soixante génuflexions & autant de *pater*, ou par un certain nombre de psaumes. Une messe est estimée douze jours de jeûne. Les personnes puissantes pouvoient abrégger le temps de leur pénitence, en faisant remplir par d'autres le nombre de jeûnes qu'elle contenoit dans toute sa durée; pourvu néanmoins qu'elles fissent de grandes aumônes, & beaucoup d'œuvres pénibles qui leur sont personnellement & indispensablement prescrites. On cite une autre espèce de pénitence, qui

étoit en  
qu'on r  
toit cell  
alloit en  
se présen  
tion sans  
chant pa  
& jamais  
bains ch  
veux ni  
ni aucun

S. Du  
du Roi,  
un concil  
assista, &  
clergé un  
trouve de  
surpren  
quel hon  
l'Angleter  
longue ty  
reprend p  
des cler  
discours  
sieurs de  
tuaire, co  
derniers  
l'impudic  
leurs mai  
au moins

étoit encore en recommandation , & qu'on nomme pénitence profonde. C'étoit celle d'un laïc qui quittoit les armes, alloit en pèlerinage au loin & nud-pieds, se présentant à tous les lieux de dévotion sans entrer dans les églises , ne couchant pas deux fois dans un même lieu , & jamais dans un bon lit , se privant des bains chauds , ne se coupant ni les cheveux ni les ongles , ne goûtant ni viande ni aucune boisson capable d'enivrer.

S. Dunstan , par l'autorité du Pape & du Roi , convoqua sous le même regne un concile de toute la nation. Edgar y assista , & fit contre le dérèglement du clergé un discours véhément , où l'on trouve des images qui auroient de quoi surprendre , si l'on ne se souvenoit de quel horrible confusion sortoit à peine l'Angleterre , depuis les incursions & la longue tyrannie des Normands. Il ne reprend pas seulement les habits indécents des clercs , leurs gestes dissolus , leurs discours obscènes ; mais il représente plusieurs de ces membres cangrénés du sanctuaire , comme des gens abandonnés aux derniers excès de l'intempérance & de l'impudicité ; en sorte qu'on regardoit leurs maisons comme des lieux infames , au moins comme des rendez-vous de



farceurs, où les nuits se passoient aux jeux de hasard, à chanter & à danser avec un tumulte qui portoit au loin l'alarme & le scandale. Mais j'ai en main le glaive de Constantin, dit le Roi aux évêques; & vous, celui de Pierre: joignons-les ensemble, pour purger la maison de Dieu de ce qui la déshonore. Et s'adressant en particulier au S. Archevêque; Vous avez ici, lui dit-il, Ethelvolde de Winchestre & Ofuald de Worchestre, qui vous seconderont courageusement. Je vous commets à tous trois mon autorité royale, afin qu'y joignant celle du sacerdoce, vous chassiez des églises les prêtres qui les profanent par leur vie impure, & que vous établissiez en leur place des ecclésiastiques édifiants. On ne doit plus s'étonner, après de pareilles commissions, de voir les évêques de ce temps-là user de la puissance extérieure, & même afflictive en certaines rencontres. Dans celle-ci, S. Dunstan rendit un décret, portant injonction à tout chanoine, prêtre, diacre & soudiacre, ou de garder la continence, ou de quitter son église: il en commit l'exécution aux deux évêques que le Roi lui avoit désignés; prélats dignes en effet de lui être associés; & honorés comme lui d'un culte public,

après  
de la  
Grand  
S. I  
ordon  
Dunsta  
aussi h  
ensuite  
Dunsta  
que.  
science  
écriture  
pénétr  
le mo  
négligé  
régular  
l'évêch  
quer,  
pour  
clercs,  
volde  
Eglise  
reçue  
noines  
débord  
d'une  
S. Evê  
Ethelv  
plusieu  
des m

après avoir été avec lui les restaurateurs de la vie régulière dans l'Eglise de la Grande Bretagne.

S. Ethelvolde , né à Winchestre , y fut ordonné prêtre en même temps que S. Dunstan , par l'Évêque Elfège qui est aussi honoré du titre de Saint. Il se retira ensuite à Glastemburi , sous la conduite de Dunstan , qui lui donna l'habit monastique. Le bruit de ses vertus & de sa science , particulièrement dans les divines écritures & les observances régulières , pénétra jusqu'à la Cour , & lui fit donner le monastère d'Abendon extrêmement négligé. Il y avoit fait reflourir toute la régularité des anciens solitaires , quand l'évêché de Winchestre étant venu à vaquer , le Roi Edgar l'éleva sur ce siège , pour rétablir la discipline parmi les clercs , comme parmi les moines. Ethelvolde commença par le clergé de son Eglise , à remplir la commission qu'il avoit reçue du concile & du Roi. Les chanoines de cette cathédrale , dans leurs débordemens , étoient d'une indocilité & d'une insolence que toute l'autorité du S. Evêque Elfège n'avoit pu dompter. Ethelvolde , après leur avoir encore donné plusieurs avertissemens inutiles , fit venir des moines d'Abendon , monastère en-

A&amp;. SS.

Bened.

fac. 5. p.

609.

tièrement réformé, & le seul, avec celui de Glastemburi, où la régularité se trouvoit parfaite en Angleterre.

Ils arriverent au commencement du carême, comme on célébroit l'office. Tout étoit concerté entre la Cour & l'Evêque. Un officier envoyé par le Roi entra sur le champ dans l'église, & commanda aux chanoines, ou de prendre l'habit monastique, ou de céder la place aux moines. Effrayés de la seule idée d'un pareil changement, ils sortirent avec précipitation. Il n'y en eut que trois, qui revinrent ensuite, & se soumirent aux observances régulières : mais ce chapitre, devenu ainsi monastique, fut bientôt rempli de sujets d'élite, au moyen du grand nombre de gens pieux qu'attira le bon exemple des moines. Les clercs chassés méritoient trop bien cette humiliation, pour la pardonner aisément : ils se vengèrent, avec toute la noirceur naturelle à des prêtres dissolus & justement diffamés. Ils trouverent moyen d'empoisonner Etevolde, comme il mangeoit à la table des hôtes. L'Evêque sentit l'effet du poison, & croyant aussitôt avoir la mort dans le sein, il se jeta de table, & se jeta sur son lit. Puis revenant de cette première frayeur, il dit en lui-même : Où est ta

foi, Ete  
ceux qui  
plus mor  
l'instant  
fut parfa  
sonneurs  
S. Ofu  
qui l'inst  
Il fut cha  
stre. Ma  
chanoines  
corriger,  
sa patrie  
de vie où  
Il se retira  
nastique  
regardée p  
la plus pu  
revint en  
rées d'Od  
partager e  
de grace  
Mais il n  
son saint  
en débarq  
rendu les  
auprès d'  
qui étoit a  
féré quelq  
d'Yorck.

foi, Etelvolde? J. C. n'a-t il pas dit à ceux qui croiroient, que les poisons les plus mortels ne sauroient leur nuire? A l'instant sa douleur se calma; sa guérison fut parfaite, & il pardonna aux empoisonneurs.

S. Osnald étoit neveu de S. Odon, *Ibid. p.* qui l'instruisit dans les lettres & la piété.<sup>728.</sup> Il fut chanoine, puis doyen de Winchester. Mais les mœurs licencieuses des chanoines qu'il s'efforça inutilement de corriger, lui firent quitter sa dignité & sa patrie même, pour s'assurer d'un état de vie où son ame courût moins de périls. Il se retira en France, & prit l'habit monastique à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, regardée par les Anglois comme la source la plus pure de la perfection ascétique. Il revint en Angleterre aux instances réitérées d'Odon, qui se proposoit de lui faire partager entre ses compatriotes les trésors de grace qu'il étoit allé recueillir si loin. Mais il n'eut pas la consolation de revoir son saint oncle, dont il apprit la mort en débarquant à Douvres. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il se retira auprès d'Osquetil évêque de Dorchester, qui étoit aussi son parent, & qui fut transféré quelques années après à l'archevêché d'Yorck. Alors S. Dunstan, perpétuelle-

ment attentif aux progrès de la religion, fit connoître le mérite d'Osuald au Roi Edgar, qui lui donna l'évêché de Worcestre. Le nouvel évêque établit d'abord un monastère de douze religieux à Westburi, afin de s'y entretenir lui-même dans l'esprit de recueillement; puis un autre plus considérable, à Ramsai. En vertu de la commission du Roi & du concile, dans son seul diocèse il transforma en monastères, sept églises où il y avoit des clercs dérégés. Il réforma de même, hors de son diocèse, les Eglises d'Eli & de S. Alban. Il mourut enfin le 29 de février 992, après un long & saint épiscopat de trente ans.

Son digne coopérateur, dans le rétablissement de la discipline, S. Ethelvoide de Winchestre étoit mort huit ans auparavant. Etant venu à Cantorbéri avec l'évêque de Rochestre, Saint Dunstan qui les avoit formés l'un & l'autre de sa main, les accueillit avec une affection extraordinaire, les retint le plus longtemps qu'il lui fut possible, & ne pouvoit se résoudre à les quitter. Quand ils partirent, il les conduisit fort loin hors de la ville. Mais au moment où il fallut enfin se séparer, il se mit à gémir, à fondre en larmes, à pousser des sanglots

qui lui cou-  
lats atten-  
étonnés,  
si grande t-  
devez bie-  
verrons p-  
l'évêque c-  
dans sa vi-  
ladie viol-  
jours. S. H-  
même d'a-  
premier d-  
auquel l'E-

Quatre  
sion dix-  
vêque de  
ment ému-  
laissa pas  
la lecture  
quillemen-  
nion. Ald-  
horta viv-  
de toutes  
donné le  
contenir  
de lui, &  
de sa mo-  
cris conf-  
couler de  
du milieu

qui lui coupoient la parole. Les deux prélats attendris eux-mêmes, & non moins étonnés, lui demanderent la cause d'une si grande tristesse. Hélas! leur dit-il, vous devez bientôt mourir; nous ne nous reverrons plus en ce monde. En effet, l'évêque de Rochestre mit à peine le pied dans sa ville, qu'il fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours. S. Ethelvolde tomba malade, avant même d'arriver chez lui, & mourut le premier d'août de cette année 984, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Quatre ans après, le jour de l'ascension dix-septième de mai, le S. Archevêque de Cantorbéri parut extraordinairement ému en célébrant l'office. Il ne laissa pas de prêcher à son ordinaire après la lecture de l'évangile, & continua tranquillement la messe, jusqu'à la communion. Alors il prêcha de nouveau, & exhorta vivement son peuple à se détacher de toutes les choses terrestres. Après avoir donné le baiser de paix, il ne put plus se contenir, pria les assistans de se souvenir de lui, & leur dit qu'il touchoit au jour de sa mort. A ces mots, il s'éleva des cris confus par toute l'assemblée, on vit couler des torrens de larmes; & il sortit du milieu de ce peuple désolé. Après le

dîner, il revint à l'église marquer le lieu de sa sépulture. Il fut aussitôt environné d'une grande multitude, qu'il exhorta à se soumettre en tout à la volonté de Dieu, & à se confier en la divine miséricorde. Comme il leur parloit, il sentit ses forces diminuer considérablement. Il continua néanmoins tout ce jour-là, & le vendredi suivant à consoler & à instruire les troupes de fidèles, qui venoient sans cesse lui demander sa bénédiction. Le samedi il fit célébrer les divins mystères en sa présence, reçut le viatique du corps du Seigneur, & après de ferventes actions de grâces. Il rendit son ame en paix. Il se fit pendant longtemps un si grand nombre de miracles à son tombeau, qu'ils remplissent une bonne partie de sa vie, écrite dans le siècle suivant par le Moine Osberne. L'Angleterre dut à S. Dunstan le rétablissement des sciences ou des études, aussi bien que celui de la discipline, qui en est la suite ordinaire.

Ibid. pag. 334. Sur. 11. oct. Dans le même temps, d'illustres & pieux prélats, secondés puissamment par le Roi Otton, travailloient avec le même avantage en Allemagne; mais personne ne le fit plus efficacement que Saint Brunon, frère de ce Prince. Il avoit autant

d'ardeur  
sciences  
dition,  
qui l'en  
détourn  
fut envo  
Baudri,  
semblé c  
premier  
quoi, il  
siques,  
du Roi  
cesse ab  
de la G  
doctrines  
milieu c  
la mode  
plus diff  
des poë  
vains de  
ciple sa  
Comme  
soit po  
se laisso  
perpétu  
les mar  
un zèle  
il rétab  
autrefoi

La p

d'ardeur que de disposition pour les sciences. Le faste & la mollesse de sa condition, ni la foule des hommes frivoles qui l'environnoient ne purent jamais l'en détourner. Dès l'âge de quatre ans, il fut envoyé à l'école d'Utrecht, où l'Evêque Baudri, très-savant lui-même, avoit rassemblé d'excellens maîtres. Il y apprit les premiers élémens de la grammaire : après quoi, il parcourut tous les auteurs classiques, tant Grecs que Latins. A la Cour du Roi son frère, où l'on voyoit sans cesse aborder les savans du fond même de la Grèce, on n'admiroit pas moins sa doctrine que sa vertu. Il conféroit au milieu de tant d'hommes profonds, avec la modestie d'un élève, sur les points les plus difficiles des historiens, des orateurs des poètes, des philosophes, des écrivains de toute faculté; & souvent le disciple servoit d'interprète aux maîtres. Comme la Cour étoit ambulante, il faisoit porter avec lui sa bibliothèque, ne se laissoit pas distraire dans cette agitation perpétuelle, & s'occupoit même durant les marches. Par cette application, & par un zèle égal pour l'honneur des sciences, il rétablit enfin dans la Germanie l'étude autrefois si fameuse des sept arts libéraux.

La piété de Brunon & les exercices de



sa charité ne souffroient point de son application à l'étude. Il étoit d'une assiduité & d'une attention extrême aux divins offices. Les malheureux de tout état recouroient sans cesse à lui ; & jamais il ne témoignoît aucun ennui de leurs importunités. Les moindres irrévérences dans le service divin , lui paroïssent des attentats d'une conséquence funeste. Un jour qu'il vit le Prince Henri son frère s'entretenir pendant la messe avec Conrad duc de Lorraine , il annonça qu'une amitié si peu religieuse ne pouvoient rien produire que de pernicieux. Il suffisoit au contraire d'aimer la religion , pour obtenir ses bonnes grâces. Aussi , tout ce qu'il y avoit d'évêques , d'ecclésiastiques ou de pieux laïcs qui entreprenoient quelque chose pour le service de Dieu , l'eurent toujours pour appui & pour protecteur.

Il se disposa au gouvernement épiscopal , par celui de quelques monastères , où il signala sa sagesse , étant encore fort jeune. Partie de gré , partie de force , il trouva moyen de les ramener à une exacte régularité , en même temps qu'il leur faisoit recouvrer leurs anciens privilèges par l'autorité du Roi. On observa qu'il n'attribuoit rien de leurs revenus , soit à sa

personne  
supérieur  
de leur  
Cologne  
vœux d  
peuple se  
Brunon ,  
Germanie  
fût inhum  
péré par  
béralité  
plus gran  
talens , sa  
pensée p  
de ses mo  
res & pe  
désirer d  
craignoit  
lui décern  
de mérite  
tre déput  
& un p  
faire la d  
gieux sou  
Brunon p  
y fut req  
donné su  
son siège  
de faire  
conféra  
vernemen

personne, soit à ses gens, que ce que les supérieurs immédiats lui en presentoient de leur plein gré. Vicfrid archevêque de Cologne étant mort en 953, tous les vœux du clergé, de la noblesse & du peuple se portèrent comme de concert sur Brunon, qu'on élut, suivant la coutume Germanique, avant que son prédécesseur fût inhumé. L'éclat de sa naissance tempéré par l'humilité & la douceur, sa libéralité égale à son crédit, sa modestie plus grande encore que sa science & ses talens, sa jeunesse avantageusement compensée par la maturité de son esprit & de ses mœurs, tant de qualités extérieures & personnelles le faisoient ardemment désirer de tout le monde. Mais on ne craignoit pas moins, que la place qu'on lui décernoit ne parût peu digne de tant de mérite. On envoya au Roi Otton quatre députés du clergé de la cathédrale, & un pareil nombre de seigneurs pour faire la demande : à quoi ce Prince religieux soucrivit de si bonne grace, que Brunon partit aussi-tôt pour Cologne. Il y fut reçu avec une joie incroyable, ordonné sur le champ, & intronisé dans son siège. Le Roi, pour lui donner lieu de faire le bien avec plus d'avantage, lui conféra dans la même rencontre le gouvernement du royaume de Lorraine.

Otton I qui mérita le surnom de Grand, & qui, en des conjonctures plus favorables, eût peut-être rappelé les jours glorieux de Charlemagne, commençoit à donner aux prélats des comtés & des duchés, avec des prérogatives semblables à celles des seigneurs laïques, afin de mettre un contrepoids à la puissance excessive de ceux-ci. Ce Prince, véritablement grand par ses talens politiques & militaires, fut le premier auteur de la grandeur temporelle du clergé Germanique, que l'ignorance ou la mauvaise foi de tant de déclamateurs représente comme une usurpation factieuse de la part de l'Église. Il voyoit aussi bien que ses censeurs, le danger de la multiplication de ces souverains subalternes: mais le mal se trouvoit à un point, où il étoit aussi difficile d'y remédier, que dangereux de paroître le craindre. Cependant, pour écarter les abus du nouvel ordre de puissance où il élevoit les évêques & les abbés, il ordonna qu'ils n'en feroient usage qu'avec le concours & la direction des officiers qu'il leur donna sous le titre d'Avoués, & qui restèrent toujours sous sa main. Si dans la suite il s'affranchirent de cette dépendance, ce fut, comme dans les seigneurs laïcs, l'ouvrage du temps, des circonstances &

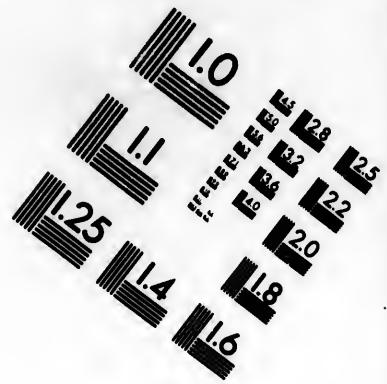
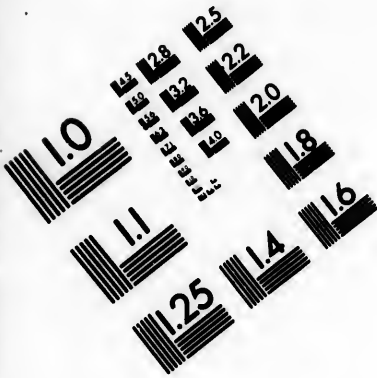
des par  
damne  
que da

Ce f  
de l'an  
tives o  
siècle,  
multitu  
de Frio  
d'Arles  
les der  
Piémon  
tour à  
Italie, l  
pereur.  
de Hug  
Rodolph  
jurane,  
maisons  
bardie. I  
contre le  
cendant  
renger I,  
élevé sur  
présence  
prisable.  
noces, é  
Lombard  
ainsi l'ori  
mands et  
Tome

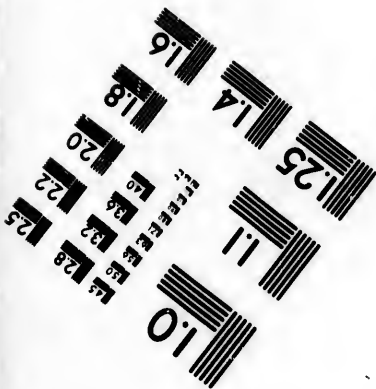
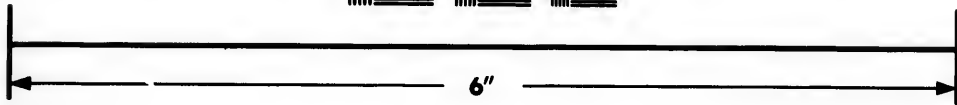
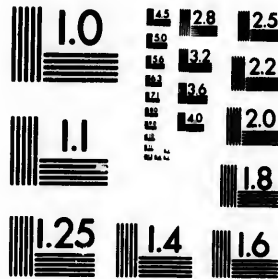
des passions que l'Eglise n'a cessé de condamner dans ses ministres, plus encore que dans ses autres enfans.

Ce fut aussi Otton I, qui délivra l'Italie de l'anarchie & de l'oppression alternatives où elle gémissoit depuis près d'un siècle, par les factions & l'insouffrance d'une multitude de petits tyrans, ducs de Frioul ou de Spolète, & autres rois d'Arles ou d'une partie de la Bourgogne, les derniers simples marquis d'Ivrée en Piémont, tous s'arrogeant & s'arrachant tour à tour, avec la prépondérance en Italie, le titre imposant & stérile d'Empereur. Adélaïde, veuve de Lothaire fils de Hugues roi de Provence, & fille de Rodolphe II roi de la Bourgogne Transjurane, réunissoit les droits de ces deux maisons sur le royaume d'Italie ou de Lombardie. Elle appela Otton à son secours, Chron: Cass. l. r. c. 61. contre les violences de Bérenger II, qui descendait par les femmes de l'Empereur Bérenger I, du rang de marquis d'Ivrée, s'étoit élevé sur le trône des rois d'Italie. La seule présence d'Otton dissipa cette faction méprisable. Il épousa Adélaïde en secondes noces, étant veuf lui-même, joignit la Lombardie à ses Etats propres, & donna ainsi l'origine à la domination des Allemands en Italie, sur la fin de l'an 951.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0

10  
11

L'année suivante, il se laissa fléchir, en faveur de Bérenger qui l'alla trouver en Allemagne: il lui rendit ses Etats, à condition de les tenir en fief de la couronne de Germanie, & de lui en faire hommage. Mais l'ambitieux & turbulent vassal renoua bientôt ses intrigues, ralluma la sédition de toute part, exerça une tyrannie si générale & si insupportable, que presque tous les évêques & les comtes d'Italie écrivirent ou envoyèrent, ainsi que le Pape, au Roi Otton, pour qu'il s'empressât à les délivrer de ce fléau. Il accourut en effet, dépouilla Bérenger & son fils Adalbert, après les avoir fait déposer à la diète de Pavie; puis s'achemina vers Rome, où il reçut la couronne impériale des mains du Pape le 2 février 962. C'est ainsi que l'Empire d'Occident passa aux princes de Germanie, qui l'ont toujours conservé depuis cette époque.

La chaire de S. Pierre étoit toujours occupée par Jean XII. Ce jeune & vicieux Pontife, soit par la contrainte qu'il craignoit pour ses passions de la part d'un Empereur vertueux, soit par son inconstance naturelle, rappela Bérenger qu'il avoit fait chasser, & viola la foi jurée solennellement à Otton. Ce Prince religieux & modéré ne pouvant croire un

Luitpr. vj.  
c. 6, &c.  
Suppl.  
Regin.  
an. 963.

pare  
envo  
rité.  
part:  
du P  
il n'e  
que c  
créate  
de l'E  
phait  
bles &  
allégu  
lier de  
citoit  
laquell  
donné  
de plu  
calices  
tre no  
qui ven  
enfant  
pes en  
Latran  
n'étoit  
la prost  
infame  
celle de  
honnét  
l'église  
en a



pareil trait d'ingratitude & de perfidie, envoya à Rome pour en constater la vérité. Les Romains répondirent de toute part: Rien n'est plus vrai que la révolte du Pape Jean contre l'Empereur; mais il n'en faut point chercher d'autre cause, que celle de la haine de Satan contre son créateur. L'Empereur ne veut que le bien de l'Etat & de l'Eglise; & le Pape ne se plaît qu'à remplir l'un & l'autre de troubles & de scandales. Là dessus chacun alléguoit en preuve quelque trait particulier de la vie déréglée du Pontife. L'un citoit la veuve d'un certain Rainier, à laquelle, par une passion effrénée, il avoit donné, non seulement le gouvernement de plusieurs villes, mais des croix & des calices d'or de l'église de S. Pierre. L'autre nommoit une certaine Etiennette, qui venoit de mourir en accouchant d'un enfant qu'elle avoit eu de lui. Dès troupes entières s'écrioient que le palais de Latran, autrefois l'habitation des saints, n'étoit plus sous Jean que le repaire de la prostitution & de l'inceste, le logement infame de sa concubine favorite, sœur de celle de son père. Il n'est plus de femme honnête, poursuit-on, qui ose visiter l'église des SS. Apôtres, où l'on fait qu'il en a violé plusieurs, soit vierges, soit

veuves, soit engagées dans les liens sacrés du mariage. Belles ou non, fortunées ou misérables, de condition distinguée ou de la lie du peuple, tout est bon à son insatiable & brutale convoitise. Voilà pourquoi le parti de Bérenger lui convient mieux que celui de l'Empereur.

Otton se tenant en garde contre la détraction Romaine, & tâchant d'adoucir un peuple si visiblement échauffé, dit en parlant du Pape : Il est jeune, il pourra se corriger par les exemples & les avis des gens de bien. Il tenta même de ramener le léger Pontife au parti de la raison & de la vertu. Jean céda en apparence, & députa vers l'Empereur, pour promettre de se corriger, de ce qu'il n'avoit fait, disoit-il, que par emportement de jeunesse. Mais il manifesta presque en même temps son peu de droiture, en invitant Adalbert & le Bérenger à rentrer dans Rome, où il le reçut avec de grands honneurs. L'Empereur étoit alors occupé du siège de Montefeltro, qui le retint pendant tout l'été. Aussi tôt après, il marcha vers Rome, d'où le Pape & Adalbert s'enfuirent, avec ce qu'ils purent emporter des trésors de S. Pierre.

T.9 conc.  
P. 648.

Trois jours après l'arrivée d'Otton, à

la priè  
voisina  
présen  
fait fil  
dit l'E  
la tête  
voix s'  
lui répo  
ce qui  
jusqu'au  
aussi pu  
commet  
détour,  
pereur,  
Pierre  
que le P  
qu'il lui  
commun  
Jean ca  
lui avoie  
une écu  
de laics  
les heur  
point su  
qu'en jo  
Jupiter,  
Benoit,  
tion inte  
& de to  
Pape ven

la prière des Romains & des évêques du voisinage, on tint un grand concile en présence de ce Prince. Quand on eut fait silence; Il seroit bien convenable, dit l'Empereur, que le Pape Jean fût à la tête d'une assemblée si vénérable. Mille voix s'élevèrent toutes ensemble, & on lui répondit de toute part: Ignorez-vous ce qui est notoire par-tout l'univers, & jusqu'au fond des Indes? Ses crimes sont aussi publics, qu'il est impudent à les commettre. Il n'use lui-même d'aucun détour, pour les cacher. Il faut, dit l'Empereur, proposer les accusations en détail.

Pierre, cardinal-prêtre, se leva & dit, que le Pape Jean se jouoit de la religion, qu'il lui avoit vu célébrer la messe, sans communier. Jean évêque de Narni & Jean cardinal-diacre déposèrent, qu'ils lui avoient vu ordonner un diacre dans une écurie. Une multitude de clercs & de laïcs attestèrent qu'il ne disoit point les heures canoniales, qu'il ne faisoit point sur lui le signe de la croix, & qu'en jouant aux dèz, il avoit invoqué Jupiter, Vénus & les autres faux dieux. Benoit, cardinal-diacre, lut une accusation intentée au nom de tous les prêtres & de tous les diacres, portant que le Pape vendoit les ordinations épiscopales,

& avoit ordonné pour le siège de Todi un enfant de dix ans. On répéta, comme des faits indubitables, outre son concubinage avec Etiennette, son commerce honteux avec la veuve de Rainier, avec une autre veuve nommée Anne, & avec sa propre nièce; qu'il avoit fait crever les yeux à Benoit son père spirituel, qui en étoit mort sur le champ; qu'il avoit fait mourir Jean cardinal-soudiacre, en le mutilant honteusement; qu'il avoit commandé des incendies, & que sans rulle retenue, ni décence en aucun genre, il avoit paru publiquement armé en guerre, avec le casque, la cuirasse & l'épée.

Après tant d'accusations, l'Empereur dit encore: Il arrive souvent, & nous le savons par expérience, que les personnes constituées en dignité sont calomniées par les envieux & les murmureurs. C'est pourquoi je vous conjure au nom de Dieu qu'on ne sauroit tromper, au nom de sa sainte Mère, & par le corps de S. Pierre dans l'église duquel nous sommes, de ne rien avancer contre le Pape qu'il n'ait effectivement commis, & qui n'ait été vu par des témoins hors de tout soupçon. Les évêques, le clergé & le peuple Romain reprirent tous d'une voix: Si le Pape Jean n'est pas coupable

de tou  
de lire  
fi hon  
que le  
l'entré  
jetés  
d'anath  
pas, c  
depuis  
du Tit  
bouclie  
eut qu  
pris en  
vint, c  
cette ré  
dans se  
On p  
canoni  
ment,  
se justif  
commu  
serment  
règles d  
ce qu'il  
jeune to  
dignité  
lançant  
s'ils oso  
On lut  
fession

de tout ce que le Diacre Benoit vient de lire, & de beaucoup d'autres crimes si honteux qu'on n'oseroit les révéler; que le Prince des Apôtres nous refuse l'entrée du Ciel, & que nous soyons rejetés à la gauche, comme des objets d'anathème! Si vous ne nous croyez pas, croyez au moins votre armée, qui depuis cinq jours l'a vu, à l'autre bord du Tibre, l'épée au côté, portant le bouclier, le casque & la cuirasse: il n'y eut que le fleuve, qui l'empêchât d'être pris en cet équipage. L'Empereur convint, qu'il y avoit autant de témoins de cette révolte scandaleuse, que de soldats dans son armée.

On prit le parti de faire les citations canoniques au Pape, mais avec ménagement, & en le priant d'abord de venir se justifier sur les accusations qu'on lui communiqua, & en lui promettant avec serment, qu'on n'agiroit que selon les règles de l'Eglise. Mais c'étoit-là justement ce qu'il craignoit le plus. Il répondit en jeune téméraire; il ne se souvint de sa dignité que pour accélérer sa ruine, en lançant l'anathème contre les évêques, s'ils osoient, dit-il, faire un autre Pape. On lut cette réponse, dans la seconde session du concile. Il y fut résolu qu'on

écriroit de nouveau à Jean, pour lui promettre de déférer à son autorité, s'il venoit se justifier dans l'assemblée des Pères; mais que s'il persistoit dans la contumace, on mépriseroit son excommunication, & qu'on la tourneroit contre lui-même. On ne put signifier cette seconde monition, ni la troisième, parce que le Pontife avoit pris le large, sans que personne pût dire où il étoit.

Sur le rapport qui s'en fit dans la troisième session, les Pères oubliant l'indépendance où il étoit d'un concile particulier, & frappés uniquement du scandale de sa conduite, s'exprimerent en ces termes: A un mal si étrange, il faut un remède extraordinaire. Si ce Pape ne nuisoit qu'à lui-même, on devoit le tolérer: mais c'est un monstre pernicieux, qui n'est en place que pour la perte des âmes & l'opprobre du Siège Apostolique. Puis s'adressant à l'Empereur; nous vous conjurons poursuivirent-ils, d'en purger l'Eglise, & de donner les mains à l'élection d'un Pontife capable de réparer de si grands maux. Nous y consentons volontiers, dit le Prince; rien ne peut nous être plus agréable, que de voir remplir dignement le S. Siège. A l'instant, tous nommerent d'une voix unanime Léon,

premier  
homme  
tiré si  
rement  
contre  
le char  
vraie c  
qualifié  
que la  
XII au  
Léon  
cembre  
qu'au m  
où il fu  
mort de  
de cette  
sion vo  
Romain  
pour suc  
vertueux  
été moind  
rechef e  
Prince m  
armée for  
veau con  
du serme  
à Léon,  
le confes  
da pardo  
nemens p

premier garde des archives Romaines, homme de grande probité, mais qui, tiré si précipitamment d'un office purement laïque, montoit sur le S. Siège contre les canons: ce qui a fait prendre le change à quelques modernes sur la vraie cause pour laquelle on le trouve qualifié d'Antipape, & qui n'étoit autre que la nullité de la déposition de Jean XII auquel on l'avoit substitué.

Léon VIII, ainsi ordonné, le 6 décembre de l'an 963 ne fut Pape légitime qu'au mois de juin de l'année suivante, où il fut reconnu de nouveau, après la mort de Jean XII, arrivée le 14 mai de cette année 964, & après la démission volontaire de Benoît V, que les Romains inconsistans lui donnerent encore pour successeur. Benoît, diacre savant, vertueux, & digne du pontificat s'il eût été moins pressé d'y parvenir, attira de rechef en Italie l'Empereur Otton. Ce Prince marcha contre Rome, avec une armée formidable, & y assembla un nouveau concile. Benoît se confessa violateur du serment fait par les Romains d'obéir à Léon, & de ne point élire de Pape sans le consentement de l'Empereur, demanda pardon, se dépouilla lui-même des ornemens pontificaux, & fut emmené en

Allemagne. L'Empereur toujours modéré, & singulièrement attentif à la tranquillité de l'Eglise, étoit prêt à le rendre aux Romains, quand il mourut à Hambourg le 5 juillet 965; c'est-à-dire trois ou quatre mois après la mort de Léon. On élut alors sous le nom de Jean XIII, l'Evêque de Narni, qui fut intronisé le premier jour d'octobre de cette même année, en présence des évêques de Spire & de Vérone, députés par l'Empereur pour assister à l'élection & la confirmer.

Le Roi Otton, en partant pour l'Italie, avoit laissé ses Etats d'Allemagne & son fils aussi nommé Otton, sous la conduite de son frère Brunon, archevêque de Cologne, comme on fait, & tout à la fois duc ou gouverneur de Lorraine. Des fonctions si différentes & pour l'ordinaire si incompatibles, ne le furent point pour le S. Prélat. Les soins du gouvernement qu'il remplit à la satisfaction du Prince & des sujets, ne purent le distraire des exercices de la religion, ni même de l'étude, dont il inspiroit le goût à tous ceux qui l'environnoient. Il s'appliqua sur-tout à former des évêques éclairés & vertueux dans la partie occidentale du royaume de Lorraine, où le clergé étoit tombé dans un grand relâchement.

Tou  
plus  
la v  
doit  
damm  
pren  
la Co  
de la  
mang  
repas  
gai q  
ciers  
pourp  
son ai  
PLICITÉ  
de la  
L'E  
d'Italie  
avec e  
satisfait  
brerent  
& rend  
graces  
extraor  
ment.  
dresse  
comme  
ne se  
ferent  
leurs la



Tous ses vœux cependant ne paroissent plus se porter que vers le bonheur de la vie future, pour laquelle on l'attendoit souvent soupirer durant la nuit. Condamné à vivre au milieu du faste, & à prendre part aux amusemens frivoles de la Cour, il gémissoit au fond de son cœur, de la contrainte où il étoit réduit. Il ne mangeoit presque rien dans les plus grands repas, & ne laissoit pas d'y paroître aussi gai que personne. Au milieu de ses officiers & de ses vassaux tout convertis de pourpre & d'or, on ne le reconnoissoit qu'à son air de dignité, & à cette noble simplicité qui éclipsoit toutes les pompes de la vanité mondaine.

L'Empereur son frère, à son retour d'Italie, vint à Cologne lui témoigner avec effusion de cœur, combien il étoit satisfait de son administration. Ils célébrèrent ensemble la fête de la pentecôte, & rendirent en commun leurs actions de grâces au Seigneur, avec des marques extraordinaires de piété & d'attendrissement. Quand il fallut se séparer, leur tendresse mutuelle parut encore redoubler, comme par un pressentiment secret qu'ils ne se reverroient plus: ils ne s'embrassèrent, qu'en s'inondant l'un l'autre de leurs larmes. En effet, le S. Archevêque,

Sigeb.  
Chr. ann.  
965,

par des vues bien supérieures à celles de la politique, étant allé en France, pour en reconcilier les princes qu'il envisageoit moins comme ses rivaux que comme ses frères, tomba dangereusement malade à Compiègne. Il se fit transporter à Rheims, dont l'Archevêque Odalric lui étoit cher pour ses vertus. Sachant que sa dernière heure étoit proche, quoiqu'il n'eût pas plus de quarante ans, il se confessa, puis fit apporter le sacrement du corps & du sang de Notre-Seigneur, & le reçut, prosterné sur le pavé, avec des sentimens d'humilité & de componction qui faisoient fondre en larmes une multitude d'évêques & de seigneurs attirés auprès de lui, plus encore par l'éclat de ses vertus que par celui de son rang. Ainsi mourut-il, universellement regretté, le 11 octobre de l'année 965, douzième de son épiscopat. Les reliques d'un pasteur si cher furent reportées à Cologne, & déposées dans le monastère de S. Pantaléon qu'il avoit fondé.

Odalric de Rheims, à qui S. Brunon donna des preuves de son estime dans un moment où elles sont si peu équivoques, avoit été placé sur ce siège, pour remédier aux suites pernicieuses d'un schisme qui avoit long-temps désolé cette Eglise.

Dès  
dois  
ses fi  
Cet  
princ  
nu pa  
rendo  
confir  
surpri  
tion q  
moind  
La sep  
élut un  
moine  
concile  
Ingelhe  
par le  
der H  
taud. I  
moins  
biens  
des roy  
partage  
traires  
tout l'E  
La r  
sa ruine  
descend  
sivemen  
princes

Dès l'an 925, Herbert comte de Vermandois y avoit placé Hugues le dernier de ses fils, âgé tout au plus de cinq ans. Cet enfant fait évêque contre tous les principes du droit & de la raison, soutenu par un père factieux & puissant qui se rendoit formidable aux rois, avoit été confirmé par des Papes, ou adroitement surpris, ou coupables de cette inapplication qui dans ce malheureux siècle fut la moindre tache de plusieurs d'entr'eux. La septième année de cette invasion, on élut un autre archevêque; savoir Artaud moine de l'abbaye de S. Remi; mais trois conciles, tenus à Moulon, à Verdun, à Ingelheim près de Mayence, & confirmés par le S. Siège, purent à peine déposséder Hugues qui avoit survécu à Artaud. Le différend de l'Eglise de Rheims, moins importante encore par ses grands biens que par sa situation aux confins des royaumes de France & de Germanie, partagea les princes dont les factions contraires divisoient alors & bouleversoient tout l'Empire François.

La maison de Charlemagne touchoit à sa ruine entière. Charle le Simple qui en descendoit, avoit déjà vu monter successivement sur le trône de ses ancêtres trois princes d'un autre sang, Eudes & Ro-

bert, tous deux fils de Robert le Fort duc de France, & Raoul de Bourgogne gendre du Roi Robert. Mais sa famille avoit un émule bien plus redoutable, quoique plus sage & plus modéré, dans Hugues le Grand, fils & successeur de Robert au duché de France. C'étoit lui qui avoit rétabli la bataille de Soissons, où le Roi son père fut tué de la main même de Charle le Simple, & qui avoit changé le triomphe de ce vainqueur inhabile en une fuite honteuse. Il auroit pu dès lors mettre la couronne sur sa propre tête: mais il ne vouloit point d'une élévation qui ne fût durable. Le temps de consommer cette grande œuvre ne lui paroissant point encore venu, il déféra cette royauté passagère à son beau-frère Raoul. Celui-ci étant mort l'an 936, Louis d'Outremer, ainsi nommé de l'Angleterre qui lui avoit fourni un asile dans son enfance, remonta la même année sur le trône de Charle son père, mort, dès l'an 929, dans la prison où le Comte de Vermandois l'avoit retenu opiniâtrément. Hugues le Grand se prêta encore aux circonstances, & reconnut Louis pour son roi, puis son fils Lothaire, qui fut couronné à Rheims le 12 novembre 954.

Alors  
l'un des  
de Fran  
sainte ob  
trême de  
il étoit n  
blessé,  
d'Avigno  
res au m  
perdu so  
jeunesse.  
Seigneur  
dier à L  
Barbe, e  
tes ces  
pour les  
acquit ta  
sentemen  
& du cle  
çon, n'é  
respirant  
honneur  
constanc  
de visite  
pieux sol  
stitut. A  
stitué co  
appréhe  
tés ne do  
l'observa

Alors florissoit S. Mayeul de Cluny, l'un des principaux ornemens de l'Eglise de France. Malgré son attrait pour une sainte obscurité, & son éloignement extrême de toutes les grandeurs terrestres, il étoit néanmoins issu de la première noblesse, fils d'un père si puissant au pays d'Avignon, qu'il donna jusqu'à vingt terres au monastère de Cluny. Mayeul ayant perdu son père & sa mère dans une grande jeunesse, se retira à Mâcon auprès d'un Seigneur de ses parens, d'ou il alla étudier à Lyon dans le monastère de l'Isle-Barbe, école alors la plus célèbre de toutes ces contrées. Il y profita, autant pour les mœurs que pour la doctrine, & acquit tant de réputation, que, du consentement unanime du prince, du peuple & du clergé, il fut élu évêque de Besançon, n'étant encore que diacre. Mais ne respirant que la fuite du monde & des honneurs, il refusa cette dignité avec une constance invincible. Tout son plaisir étoit de visiter souvent dans son voisinage les pieux solitaires, dont enfin il embrassa l'institut. Après six ans de profession, il fut institué coadjuteur de l'Abbé Aimard, qui appréhendant que sa vieillesse & ses infirmités ne donnassent lieu au relâchement de l'observance, se résolut à partager avec lui

Elog.  
fac. 5 A 6.  
Hencd. p.  
322.  
Boil. II.  
mai.

son titre & ses fonctions du consentement de tous les frères. Et afin que l'humble Mayeul ne pût s'en défendre, Aimard s'autorisa du suffrage de l'évêque diocésain & de plusieurs autres prélats. On ne fait pas combien S. Aimard, ainsi qualifié dans plusieurs martyrologes, survécut à son abdication : mais S. Mayeul fut abbé plus de quarante ans. Ce long gouvernement, également sage & saint, contribua infiniment à mettre son ordre dans ce haut point de considération, où il se soutint encore long-temps après lui.

Il unissoit à la piété le goût des sciences & de l'application. Il aimoit tellement la lecture, qu'en voyageant même à cheval, il avoit ordinairement un livre à la main. Il se rendit sur-tout habile, dans la connoissance des loix, des canons & de la discipline monastique. A la doctrine, il joignoit une grande facilité à s'énoncer, & d'un tour d'esprit plein d'aménité qui rendoit sa vertu aimable à tous ceux qui l'entendoient. Il s'étudia principalement à conserver dans ses religieux la pureté qui s'annonçoit en lui-même par sa candeur, sa modestie & la simplicité de toutes ses manières. Des seigneurs de tout pays, touchés par ses solides exhortations,

professi  
condui  
& la f  
tempor

La r  
Abbé s  
Heldric  
observa  
grands  
parmi  
l'Empe  
culière  
pas mo  
& mén  
qu'à ce  
lui le s  
moins  
ment d  
nation  
comme  
Classe  
de l'Im  
blit la f  
dées pr  
Cette p  
de vén  
qu'elle  
vices d  
sonnes  
neurs c

professerent la vie monastique sous sa conduite ; ce qui augmenta également , & la splendeur religieuse , & les biens temporels de l'ordre.

La réputation de Cluny & de son saint Abbé s'étendit bien loin hors de France. Heldric qui , pour embrasser ces saintes observances , avoit quitté sa femme , ses grands biens , & l'un des premiers rangs parmi les seigneurs d'Italie , procura à l'Empereur Otton la connoissance particulière de Mayeul. Ce Prince qui n'étoit pas moins attentif au bien de la religion , & même de la régularité monastique , qu'à celui de l'Etat , fit venir auprès de lui le S. Abbé : il ne se proposoit rien moins que de lui donner le gouvernement de tous les monastères de sa domination , en Italie & en Germanie. Mayeul commença par réformer le monastère de Classe près de Ravenne ; & à la prière de l'Impératrice Sainte Adélaïde , il rétablit la fameuse abbaye du Ciel d'or , fondée près de Pavie par le Roi Luitprand. Cette pieuse Princesse avoit conçu tant de vénération pour l'homme de Dieu , qu'elle auroit voulu lui rendre les services dont s'acquittent à peine les personnes du dernier étage. Tous les seigneurs de la Cour lui marquoient un res-

pect & une affection semblable. Pour l'Empereur, il sembloit avoir mis en lui seul toute sa confiance : aux moins tous ceux qui avoient quelque intérêt à ménager auprès du Prince, ne pouvoient employer une meilleure mediation que celle de Mayeul.

Le Saint fit un autre voyage à Rome, au retour duquel il prédit aux religieux qui l'accompagnoient, que l'Empereur mourroit cette année 973. En repassant les Alpes, il fut pris par ces troupes de Sarasins qui avoient fait leur place d'armes du fort de Fresinet, d'où ils portoient en France comme en Italie leurs violences & leur brigandage. Une grande multitude de gens de tout pays, qui avoient cherché leur sûreté à la fuite d'un si saint homme, furent faits captifs avec lui. C'est ce qui l'engagea, beaucoup plus que son intérêt personnel, à ménager sa rançon du côté de Cluny, où il manda sa captivité. Cette nouvelle plongea dans la consternation, non seulement ses religieux qui le chérissoient comme un tendre père, mais tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans le voisinage. Chacun s'exécuta généreusement, & par ces dons joints à l'argent du monastère, on fit la somme qui avoit été fixée par les

Barbares afin que  
rété les v  
Cependant  
concilié,  
vénération  
tiens. Il  
dans la p  
gle qu'il  
l'ayant tr  
ses fers  
voient re  
se conver  
d'entr'eux  
que May  
les autres  
marade a  
ce Sarasin  
tres Mul  
pied dont  
tures. Pe  
les Sarasin  
fort de F  
évènement  
sulte faite  
L'Eglis  
l'état de  
voit, av  
capables  
mitive,



Barbares à mille livres pesant d'argent, afin que chacun de ceux qui avoient arrêté les voyageurs en pût avoir une livre. Cependant la sainteté de Mayeul s'étoit concilié, de la part des Infidèles, une vénération presque égale à celle des Chrétiens. Ils l'avoient chargé de chaînes, dans la première fougue d'un zèle aveugle qu'il avoit entrepris d'éclairer : mais l'ayant trouvé presque aussi-tôt libre de ses fers au milieu du cachot où ils l'avoient renfermé, tout leur ressentiment se convertit en un respect religieux. Un d'entr'eux ayant mis le pied sur la bible que Mayeul portoit toujours avec lui, les autres reprirent sur le champ leur camarade avec indignation. Le même jour ce Sarasin ayant pris querelle avec d'autres Musulmans, ils lui couperent le pied dont il avoit foulé les divines écritures. Peu après le départ de S. Mayeul, les Sarasins furent entièrement chassés du fort de Fressinet ; ce qui fit regarder cet évènement, comme une punition de l'insulte faite au serviteur de Dieu.

L'Eglise d'Orient, ou de Grèce, dans l'état de dépérissement où elle se trouvoit, avoit encore quelques exemples capables, ou d'y ramener la ferveur primitive, ou du moins d'en retracer le

Boll. 7. febr. souvenir. Alors on y admiroit principalement le Solitaire S. Luc, nommé le

Jeune pour le distinguer d'un autre saint de même nom, qui dans le siècle précédent étoit abbé près du mont Ethna en Sicile. Luc le jeune, né en Thessalie, contracta dès l'enfance l'habitude de ne manger, ni viande, ni œufs, ni laitage, de n'user que de pain d'orge, & de ne

Combes. boire que de l'eau. Il montra dès le  
auct. t. 2. même âge, autant de tendresse pour les  
p. 269. pauvres, qu'il avoit de dureté pour lui-même: il lui arriva plusieurs fois de leur donner ses vêtemens, & de revenir presque nud à la maison paternelle. Dans la première adolescence, il prit le petit habit de religion, dans un monastère d'Athènes; & le grand habit monastique, sur le mont de S. Joannice, à l'âge de dix-huit ans seulement. Là, il augmenta encore ses exercices de pénitence & de piété, & reçut avec le don des miracles, celui de connoître les choses à venir & les plus cachées.

Un jour, il dit à quelques frères qui se trouvoient avec lui: Il nous vient un homme qui porte un pesant fardeau, qui a besoin de soulagement. Peu après, arriva un homme seul qui ne portoit rien, & qui demanda Luc, en disant

qu'il avoit  
Saint affe  
fort étran  
sans voul  
borda, a  
Comment  
chargé de  
viens-tu c  
pas d'hom  
que tu as  
l'église. D  
tu as com  
tenir le p  
d'une pér  
en trembla  
confessera  
que je l'ay  
posa sur l  
ces de for  
du Saint,  
son ame.  
lui donna  
crivit, en  
brer pour  
du neuvi  
mais sur-to  
l'amertume  
le reste de  
de confess  
quefois à

qu'il avoit besoin de son secours. Le Saint affectant une dureté qui lui étoit fort étrangère, le fit attendre sept jours sans vouloir lui parler. Quand il l'aborda, après cette première épreuve; Comment, lui dit il, oses-tu paroître chargé de si grands crimes? Et que viens-tu chercher parmi nous? Ce n'est pas d'hommes ignorans & sans caractère que tu as besoin, mais des pasteurs de l'Église. Déclare néanmoins le meurtre que tu as commis, pour te disposer à en obtenir le pardon. Le meurtrier fut effrayé d'une pénétration si miraculeuse, & dit en tremblant: Homme de Dieu; je vous confesserai ce que vous savez déjà, quoique je l'aye fait fort secrètement. Il exposa sur le champ toutes les circonstances de son crime, se prosterna aux pieds du Saint, & le conjura d'avoir pitié de son âme. Luc le releva charitablement, lui donna les avis convenables, & lui prescrivit, entr'autres choses, de faire célébrer pour le mort le service du troisième, du neuvième & du quarantième jour; mais sur-tout de pleurer son péché, dans l'amertume de son cœur, pendant tout le reste de sa vie. On voit ici, quelle sorte de confession les pécheurs faisoient quelquefois à des moines qui n'étoient pas

prêtres : les pénitences imposées par ces laïcs, n'étoient que des préparations à l'absolution sacramentelle.

Luc témoignoit en toute rencontre le respect le plus profond & la plus religieuse docilité pour les évêques, qu'il regardoit comme les princes de l'Eglise & les interprètes du Seigneur à l'égard des Fidèles. Comme l'archevêque de Corinthe passoit près du mont S. Joannice, le S. Solitaire cueillit les meilleurs herbes de son jardin, & vint lui offrir ces petits présens, tels que sa respectable pauvreté les lui pouvoit fournir. Le Prélat attendri lui fit donner une quantité de pièces d'or. Le saint homme les refusa, & dit, Seigneur, l'or m'est inutile, mais j'ai grand besoin de prières & d'instructions. Voyant cependant que l'évêque étoit mortifié de son refus, il prit une de ces pièces, puis le supplia d'ajouter à ces largesses temporelles les trésors inestimables de la parole du salut. Seigneur, lui dit-il, comment pouvons-nous participer aux mystères sacrés de l'Agneau sans tache, nous autres que nos péchés ont réduits à demeurer sans prêtres dans les déserts & les montagnes ? L'archevêque répondit : il faut faire tous vos efforts, pour vous procurer un prêtre.

Quand  
ble, on  
la sainte  
& sur u  
une cell  
voile, &  
Vous ser  
chanterez  
le trisagie  
Après av  
joindrez  
nerez po  
corps de  
vous boi  
qui ne ser  
fermerez  
cules dan  
drez bien  
moindre  
cas les pl  
divine Eu  
& que les  
toient jam  
ni même  
souvent c  
à cause d  
fin il se f  
en un lie  
fut chang  
ra une q

Quand la chose est absolument impossible, on met le vase des présanctifiées sur la sainte table, si l'on est dans un oratoire; & sur un banc très-propre, si c'est dans une cellule. Vous dépièrerez ensuite le voile, & vous y déposerez les particules. Vous ferez brûler de l'encens; puis vous chanterez les psaumes convenables, ou le trisagion, avec le symbole de la foi. Après avoir fait trois génuflexions, vous joindrez les mains, & vous vous inclinerez pour prendre avec la bouche le corps de J. C. Au lieu du précieux sang, vous boirez du vin, dans une coupe, qui ne servira qu'à cet usage. Vous renfermerez avec le voile le reste des particules dans le vase sacré, & vous prendrez bien garde qu'il n'en tombe pas le moindre fragment. C'est ainsi que dans les cas les plus extraordinaires on traitoit la divine Eucharistie avec un respect unique, & que les anachorètes les plus solitaires n'étoient jamais exclus de sa participation, ni même de sa fréquentation. S. Luc fut souvent obligé de changer de demeure, à cause des incursions des Barbares. Enfin il se fixa, & mourut dans l'Attique, en un lieu nommé Soterion. Sa cellule fut changée en un oratoire, où il s'opéra une quantité de miracles, qui le font

compter au nombre des saints par l'Eglise Grecque.

L'Asie dépendante de C. P. ne fut pas moins illustrée par les vertus de S. Paul de Latre. Il avoit un frère nommé Basile, qui s'enfuit au mont Olympe, comme ses parens le vouloient marier, & qui se fit moine dans la laure de S. Elie. Là, se trouvant encore importuné par ses proches & ses amis, il se retira plus avant dans les terres, près du mont de Latre, où il fit venir son frère Paul, qui lui dut ainsi ses premiers engagements dans la carrière de la perfection. Pierre ami de Basile, & abbé du monastère de Carye près de Latre, se fit un plaisir de cultiver les excellentes dispositions du jeune Paul. Mais il s'apperçut bientôt, que cette ame privilégiée avoit moins besoin d'aiguillon que de frein, dans une route, où les commencemens si épineux pour tant d'autres, paroissoient trop doux à ce profélyte fervent. Il déclara d'abord une guerre irréconciliable aux inclinations les plus naturelles, jusqu'à vouloir absolument vaincre le sommeil. Il ne se couchoit point pour dormir; il prenoit seulement quelques momens de repos, en s'appuyant contre un arbre ou contre un coin de rocher. Il ne se permettoit pas  
une

une parc  
milieu de  
où on  
servoient  
rappeler  
Le feu  
ment cel  
souvent  
amertume  
cheurs.  
Abbé la p  
pour y v  
toutes les  
dis que l'  
toujours,  
Après l  
communi  
métrius,  
sommets d  
une grotte  
de Dieu.  
n'y pouve  
procher d  
dans la m  
il faut de  
nous, rep  
arbres, re  
chânes c  
été huit j  
de cette  
Tome

une parole inutile ; il étoit si recueilli au milieu des emplois différens de la cuisine où on l'appliqua, que tous les objets servoient moins à le distraire qu'à lui rappeler le souvenir des vérités éternelles. Le feu matériel lui représentoit si vivement celui de l'enfer, qu'on le voyoit souvent fondre en larmes, & gémir avec amertume sur l'aveugle témérité des pécheurs. Il demanda instamment à son Abbé la permission de se retirer au désert, pour y vivre dans un parfait oubli de toutes les choses de ce monde ; mais tandis que l'Abbé Pierre vécut, il le refusa toujours, à cause de sa jeunesse.

Après la mort de cet Abbé, Paul ayant communiqué son dessein à son ami Démétrius, ils se retirèrent ensemble au sommet du mont de Latre, où il y avoit une grotte qui portoit le nom de la Mère de Dieu. Démétrius, dans la crainte de n'y pouvoir subsister, proposa de se rapprocher de la lauze des Cellibares, située dans la même contrée. Non, dit Paul ; il faut demeurer ici. Et de quoi vivrons-nous, reprit Démétrius ? Du fruit de ces arbres, répondit Paul, en montrant des chênes chargés de glands. Après avoir été huit jours sans manger, ils essayèrent de cette étrange nourriture, qui les fit

vomir jusqu'au sang. Démétrius voulut faire quelque plainte : mais Paul tournant l'aventure en plaisanterie , dit en souriant : Nous nous en porterons mieux ; nous voilà purgés de nos mauvaises humeurs.

Démétrius que l'esprit de Dieu n'appeloit point à une pareille austérité, se rapprocha de la laure, & se joignit à un anachorète fort avancé en âge & non moins en vertu. Il lui dit ce qui lui étoit arrivé avec Paul, & combien il souffroit de le laisser sans secours. Soyez tranquille, mon fils, lui dit le saint vieillard ; nous partagerons avec lui les alimens que le Seigneur daignera nous fournir. Démétrius n'eut rien de plus pressé que de porter ces paroles à Paul, qui dit en versant des larmes de reconnoissance : Vous voyez mon frère, que Dieu n'abandonne pas ceux qui s'abandonnent eux mêmes entre ses mains. Paul alla dans la suite trouver un saint abbé nommé Athanase, qui, après avoir gouverné un monastère, vivoit en anachorète près la laure du Sauveur sur la même montagne. Il le pria de lui faire construire une colonne auprès de la laure : mais Athanase lui montra une roche escarpée, qui formoit une colonne naturelle, couronnée d'une grotte comme de son chapiteau,

Elle avoit  
solitaire,  
noclastes.  
Une lam  
pierre à  
Sa nourri  
ceaux de  
san da v  
d'une fon  
cher, & c  
afin qu'il  
divin de  
l'Abbé A  
qui mont  
célébroit l  
Une vi  
point d'att  
d'émulateu  
cavernes v  
rent des c  
sous le no  
insensiblenn  
breuse. P  
stance, pou  
de ses disc  
texte d'in  
les délices  
ment, que  
gnoient sur  
geoit à pa



Elle avoit déjà servi de retraite à un saint solitaire, pendant la persécution des Iconoclastes. Paul y demeura douze ans. Une lampe avec un peu d'huile, & une pierre à fusil faisoient tous ses meubles. Sa nourriture consistoit en quelques morceaux de pain, que lui apportoit un paysan du voisinage. Il s'abreuvoit de l'eau d'une fontaine qu'il fit sortir de son rocher, & qui coula toujours depuis. Mais afin qu'il ne fût pas privé de l'aliment divin de nos ames, de temps en temps l'Abbé Athanase lui envoyoit un prêtre, qui montoit à l'aide d'une échelle, & célébroit le saint sacrifice.

Une vie si merveilleuse ne manqua point d'attirer une foule d'admirateurs & d'émulateurs. Les uns se logerent en des cavernes voisines, les autres construisirent des cabanes; on bâtit un oratoire sous le nom de S. Michel, & il se forma insensiblement une communauté nombreuse. Paul si peu soigneux de sa subsistance, pourvut avec un grand soin à celle de ses disciples, pour éloigner tout prétexte d'inconstance. Il faisoit tellement les délices de l'oraison & du recueillement, que la joie ou la tristesse se peignoient sur son front, selon qu'on l'obligeoit à parler, ou qu'on le laissoit con-

Ms. Bi.

bliot. reg.

fol. 204.

n. 2450.

verser uniquement avec Dieu. C'est ce qu'il fut contraint de déclarer pour l'édification des frères, à qui une altération si sensible de son humeur caufoit plus que de l'étonnement. Se trouvant néanmoins importuné à l'excès, par les visites de ses disciples & des autres personnes qui affluoit sans cesse à sa grotte, il se retira secrètement dans l'endroit le plus désert de la montagne, exposé à toutes les injures de l'air, & n'ayant pour compagnie que les bêtes sauvages. On fut encore le trouver, & le ramener de temps en temps à la laure, sous prétexte de quelque besoin pressant d'instruire & d'animer les frères. C'est pourquoi il prit le dessein de passer à l'île de Samos. Sa célébrité l'y accompagna. En peu de temps il rétablit les trois laures de cette île, que les Sarasins avoient ruinées. Cependant les solitaires de Latre le cherchant de toute part & l'ayant enfin découvert, l'engagerent encore à revenir. Autant il étoit prompt à suivre les impressions de l'esprit de Dieu, autant il craignoit de les confondre avec ses propres goûts & sa satisfaction personnelle.

Malgré son attrait pour la retraite & l'abstinence, il avoit coutume de faire quelques festins aux fêtes les plus solem-

nelles,  
Un din  
stiné à  
nome d  
pourvu  
avertir  
tude. P  
A l'infl  
gés de p  
d'œufs d  
voyaien  
étoient  
regardoie  
reservoie  
voient e  
leurs hô  
guide en  
pour l'a  
son pain  
jour de to  
dre com  
quelques  
liberté.

La ré  
tendit à  
voya po  
& lui er  
Bulgares  
comman  
Constant

nelles, & d'y convier beaucoup de monde. Un dimanche de l'octave de pâque, destiné à l'un de ce repas de charité, l'économe de la communauté se trouva dépourvu de toute provision. Il courut en avertir le Saint, avec une grande inquiétude. Paul lui reprocha son peu de foi. A l'instant arriverent des mulets chargés de pain blanc, de vin, de fromage, d'œufs & de toutes sortes de fruits qu'envoyoient des voisins charitables. Tels étoient les mets que ces vrais solitaires regardoient comme fort délicats, & qu'ils reservoient pour leur festins. Ils s'en privoient eux-mêmes, pour les distribuer à leurs hôtes & aux pauvres. Leur saint guide en particulier avoit tant d'affection pour l'aumône, qu'il donnoit jusqu'à son pain & ses vêtemens. Manquant un jour de toute autre chose, il voulut se vendre comme esclave, afin de soulager quelques malheureux, au prix de sa propre liberté.

La réputation d'une si haute vertu s'étendit à C. P. & à Rome. Le Pape envoya pour examiner sa manière de vivre, & lui en faire le rapport. Pierre, Roi de Bulgares, lui écrivit souvent pour se recommander à ses prières. L'Empereur Constantin-Porphyrrogénète le consulta

sur différentes expéditions de grande importance ; & l'issue ne manqua point de donner lieu au repentir , quand la politique ne se trouva point d'accord avec les lumières de l'homme de Dieu. Paul employa efficacement son crédit auprès de ce Prince , pour faire bannir de Millet & du voisinage , de dangereux Manichéens. Il mourut dans la laure de Latre , l'an 956 , le quinzième de décembre , jour auquel l'Eglise Grecque honore sa mémoire. Il exhorta ses moines jusqu'à son dernier soupir , sans jamais vouloir nommer son successeur , quelque instance qu'on lui en pût faire. Il prétendoit leur laisser autant de liberté dans le choix de leur supérieur , qu'il leur avoit toujours demandé de perfection dans leur obéissance.

Peu après sa mort , les miracles s'opérèrent avec tant d'éclat à son tombeau , que les solitaires s'en plaignirent sérieusement à lui-même , comme d'une source de distractions qui les alloit priver des fruits & des saintes douceurs de leur retraite. Un jour que la délivrance d'un énergumène avoit occasionné beaucoup de tumulte dans l'église , un des anciens de la communauté , nommé Siméon s'approcha de la sépulture du Saint , & lui dit , comme s'il eut été vivant : Est ce

donc  
dé ton  
multe  
nous p  
sera bi  
aussi  
Alors  
la régu  
si vou  
Dans  
de la  
en bas  
propos  
spectab  
dicta ,  
momen  
blic au  
d'autre  
pendan

Il av  
particu  
mée n  
monde  
seigneu  
Sauveu  
quer s  
même  
il l'eu  
sembla  
ment

donc là que vous nous avez recomman-  
 dé touchant la fuite du monde & du tu-  
 multe ? Ne voyez-vous pas que vous  
 nous préparez des troubles infinis ? Ce lieu  
 sera bientôt rempli de femmes & d'enfans,  
 aussi bien que d'hommes de tout état.  
 Alors que deviendront le recueillement &  
 la régularité ? Dites-nous dès aujourd'hui,  
 si vous prétendez continuer ces miracles.  
 Dans ce cas-là, nous vous descendrons  
 de la montagne, & nous vous laisserons  
 en bas faire tout ce que vous jugerez à  
 propos. Cette plainte singulière & re-  
 spectable par la simplicité même qui la  
 dicta, parut avoir son effet. Depuis ce  
 moment, le Saint ne guérit plus en pu-  
 blic aucun possédé ; mais il fit beaucoup  
 d'autres miracles, comme il avoit fait  
 pendant sa vie.

Il avoit témoigné une dévotion toute  
 particulière pour l'image de J. C. impré-  
 mée miraculeusement, à ce que tout le  
 monde croyoit, en faveur d'Abgar roi ou  
 seigneur d'Edesse, sur un linge dont le  
 Sauveur s'effuya le visage. Paul fit appli-  
 quer sur le suaire d'Edesse un linge de  
 même grandeur ; & l'on dit, que quand  
 il l'eut déplié, il y vit une image  
 semblable à l'original. Ce divin monu-  
 ment faisoit alors grand bruit dans tout

l'Orient, & sur-tout à C. P. où il avoit été transféré depuis peu, par les soins de l'Empereur Romain-Lécapène, qui l'avoit acheté pour deux cens Sarafins & douze mille pièces d'argent. Le premier auteur de l'antiquité qui en parle, est l'Historien Evagre qui écrivoit dans le cinquième siècle, & qui lui attribue la délivrance d'Edesse assiégée de son temps par Cosroès roi de Perse. L'histoire Orientale parle de sa translation. On trouve toute la suite de cette merveille, dans un discours attribué à l'Empereur Constantin-Porphyrrogénète, qui, outre les miracles opérés dans les premiers temps à l'occasion de cette image, raconte une foule de prodiges arrivés à sa translation, dans tout le cours du voyage d'Edesse à C. P. Elle arriva dans cette dernière ville, le quinzième jour d'août de l'année 944, & fut d'abord déposée dans l'église de Notre-Dame des Blaquernes, où l'Empereur célébroit la fête de l'assomption. Le lendemain on la porta à la grande église; c'est-à-dire à Sainte-Sophie, pour lui rendre un culte encore plus éclatant. Elle fut enfin placée dans l'église du Phare, qui étoit la principale des chapelles du palais. L'Eglise Grecque célèbre la fête de cette translation, le

Evagr.  
hist. 4. c.  
27.

Elmat.  
p. 213.  
Combes.  
ad 16 Aug.

jour m  
C. P.  
L'E  
méon  
pour l  
Dieu f  
Eglise  
Siméon  
d'un  
employ  
portant  
charge  
lens &  
pour r  
fante la  
entrepr  
multitu  
même  
goût d  
de la v  
l'esprit  
leux.  
dans l  
premie  
ginaux  
en cha  
en dén  
plifia a  
de fait  
tés par

jour même de sa première célébration à C. P. seizième du mois d'août.

L'Empereur Constantin engagea Siméon-Métaphraste à seconder son zèle pour la manifestation des merveilles que Dieu se plaît à opérer en faveur de son Eglise, & par le ministère de ses saints. Siméon né d'une famille puissante, doué d'un génie heureux, élevé avec soin, employé aux négociations les plus importantes, & parvenu aux premières charges de l'Empire, avoit tous les talens & toutes les commodités nécessaires pour rendre également solide & intéressante la collection des vies de saints qu'il entreprit de donner. Il rassembla une multitude de livres, de mémoires, & même de pièces originales. Mais outre le goût de son siècle, qui n'étoit pas celui de la vérité simple & sans fard, il avoit l'esprit naturellement tourné au merveilleux. Trouvant donc trop de simplicité dans les monumens anciens, dans les premiers actes des martyrs, dans les originaux de la vie de plusieurs saints, il en changea, ou, pour mieux dire, il en dénatura tout à fait le style, les amplifia avec emphase, y ajouta beaucoup de faits pris ailleurs, & peut-être inventés par un faux zèle, en retrancha des

Præf. apud  
Allar. de  
Sim.

Holl. præf  
gener. t. 1.  
c. 1, &c.

traits peu saillans , mais souvent essentiels , dont son esprit plus brillant que judicieux , ne sentoit pas l'importance. On peut se convaincre de la justice de cette censure , en confrontant son histoire des SS. Taraque , Probe & Andronic , avec les actes primitifs de ces martyrs , qui ont été retrouvés de nos jours. Ce sont ces ouvrages de Siméon , qui lui ont fait donner le surnom de Méta-phrase , qui ne signifie pas seulement traducteur , mais auteur de gloses & de paraphrases. Comme il s'étoit rendu fort célèbre par ses écrits , outre les vies de saints qu'il a composées en grand nombre , on lui en a attribué encore beaucoup d'autres , qu'il est difficile de démêler des siennes : ce qui rend toutes celles de cet âge , ou de ce style , raisonnablement suspectes. On ne peut s'y fier , qu'autant qu'elles sont appuyées par des monumens plus sûrs.

Post.  
Theoph.  
Cedr.

Constantin-Porphyrrogénète s'efforça de faire re fleurir généralement toutes les sciences & tous les arts , extrêmement déchus par la négligence de ses prédécesseurs. Il regna encore quinze ans , depuis qu'il fut délivré de Romain-Lécapène & de ses enfans. Libre alors , & seul maître de l'Empire , il chercha de tous côtés

les ho  
à cœu  
les éc  
de ses  
treter  
propo  
mang  
même  
caniq  
ouvri  
toute  
cevoi  
seul l  
vérité  
n'alla  
solen  
fique  
d'or  
Mais  
d'un  
noit  
faifo  
cern  
des  
dit  
D  
ner  
voit  
nu  
lui



les hommes à talens, & n'eut rien plus à cœur que de les multiplier. Il rétablit les écoles, il honora jusqu'aux étudians, de ses libéralités & de sa faveur; il s'entretenoit familièrement avec eux, leur proposoit des récompenses, & les faisoit manger à sa table. Il s'étoit rendu lui-même si habile, jusques dans les arts mécaniques, qu'il corrigeoit les meilleurs ouvriers. Mais c'est là que se bornerent toutes les espérances qu'il avoit fait concevoir de lui, lorsqu'il s'étoit vu libre & seul Empereur. Il marqua toujours, à la vérité, beaucoup de religion à l'extérieur; n'allant jamais à l'église dans les jours de solennité, sans faire des offrandes magnifiques, en ornemens précieux, en vases d'or, en pierreries du plus grand prix. Mais il étoit sujet au vin & à la colère, d'une sévérité dans les châtimens qui tenoit de la cruauté, d'une paresse qui lui faisoit donner les emplois sans aucun discernement: ce qui porta la corruption des ministres aux derniers excès, & rendit tout vérial à la Cour.

Dès l'année 948, il avoit fait couronner Empereur, son fils Romain qui n'avoit que dix ans, & qui à peine parvenu à vingt se lassâ de sa dépendance, & lui fit donner du poison dans une médecine.

cine. Constantin, qui ne l'avoit prise qu'en partie, ne laissa point de tomber dans une langueur incurable, dont il mourut enfin au mois de novembre de l'an 959, avec la réputation d'un savant du premier ordre & d'un très-médiocre Empereur. Pour distinguer son successeur du dernier Empereur de même nom, on le nomme Romain le Jeune. Son regne fut tel qu'on pouvoit l'attendre d'un parricide. Il n'en usa guère mieux avec sa mère Hélène, qu'avec l'Empereur son père. Il la chassa du palais, sans lui laisser la consolation de vivre avec les princesses ses filles, qu'il contraignit à se faire religieuses: ce qui fit mourir l'Impératrice de chagrin. Ensuite il s'abandonna à une débauche effrénée, & mourut à l'âge de vingt-quatre ans, après en avoir régné moins de trois & demi. Il laissa pour héritiers, ses fils Basile & Constantin: mais leur bas âge empêcha qu'ils ne montassent si-tôt sur le trône.

Nicéphore-Phocas, capitaine illustre par plusieurs victoires qu'il avoit remportées sur les Musulmans & sur les Russes, fut proclamé Empereur dès le 2 juillet 963, par l'armée qu'il commandoit; & le 6 août suivant, il fut couronné à C. P. Quelques semaines après, il épou-

sa l'Empereur  
Romain le Jeune  
Ces deux Empereurs  
cha l'Empereur  
Otton le Grand  
avoit épousé  
jour de son  
envoyé à Rome  
C. P. l'année  
riage de son  
Anne l'Impératrice  
Jeune l'Impératrice  
remariée avec  
voient épouser  
prétexte de  
des princesses  
l'ancien Empereur  
débarqué à Rome  
dans un palais  
cation de son  
on le couronna  
lequel il régna  
nous a vu  
de très-peu  
teint son  
veux l'Empereur  
gros & gras  
che de son  
assis les  
Constantin

sa l'Impératrice Théopanie veuve de Romain, étant lui-même veuf.

Cependant l'Empereur Otton rechercha l'alliance des Grecs, pour le jeune Legat  
Luitpr. Otton son fils, que le Pape Jean XIII avoit couronné Empereur d'Occident le jour de Noël 967. L'année suivante, il envoya Luitprand évêque de Crémone à C. P. & le chargea de demander en mariage pour le jeune Otton, la Princesse Anne, fille de l'Empereur Romain le Jeune & de l'Impératrice Théopanie remariée à Nicéphore. Les Grecs n'avoient pas encore digéré l'affront qu'ils prétendoient avoir reçu, par l'élévation des princes d'Occident à l'Empire de l'ancienne Rome. L'Ambassadeur, à son débarquement, fut comme emprisonné dans un palais, où il n'avoit communication avec personne. Trois jours après, on le conduisit au pied d'un trône sur lequel étoit assis, selon le portrait qu'il nous a laissé de Nicéphore, un homme de très-petite taille, la tête grosse, le teint fort brun, les yeux petits, les cheveux longs, la barbe large, le ventre gros & les jambes fort courtes. A la gauche de Nicéphore, & plus bas, étoient assis les deux jeunes Princes Basile & Constantin, ses beaux-fils. L'Empereur

prenant la parole, dit à Luitprand : J'aurois voulu vous recevoir avec distinction ; mais les procédés de votre maître ne me l'ont pas permis. Là dessus, il se plaignit des actes d'autorité & de rigueur exercés par Otton dans la ville de Rome, & de ses entreprises sur plusieurs villes que les Grecs occupoient encore dans l'Italie.

Luitprand à qui cette fierté de théâtre n'imposa point, répondit en ces termes : Mon maître n'a point exercé de tyrannie sur la ville de Rome, mais il l'a délivrée au contraire du joug de ses oppresseurs. Elle gémissoit sous la puissance de femmes prostituées, & d'hommes encore plus méprisables. Dans quelle léthargie s'endormoient alors vos prédécesseurs, ces Empereurs Romains qui ne l'étoient que de nom, sans en remplir aucun devoir ? Le grand Otton n'en a pas usé de la même manière. Poussé du désir de rendre à l'Eglise sa première splendeur, il est venu des extrémités du monde, pour délivrer des méchans la grande Rome, & rétablir la puissance du Successeur du Prince des Apôtres : & quand il s'est élevé des rebelles contre une autorité si sainte, il les a punis, comme des parricides & des sacrilèges, suivant

les  
de  
dit  
con  
d'C  
fom  
talie  
fins  
entr  
cessé  
dre,  
faiso  
étoit  
La  
donn  
une  
lesqu  
lais ju  
multi  
vriers  
pour  
bouch  
pagn  
bits  
usés,  
mieu  
que l  
pierre  
faits p  
taille

les loix de Théodose, de Justinien & des autres Empereurs. Luitprand répondit ensuite aux plaintes de Nicéphore concernant les entreprises de l'Empereur d'Occident sur la Pouille, d'où les Grecs fomentoient les troubles du reste de l'Italie, & les incursions mêmes des Sarrasins; puis il fit la proposition du mariage entre le jeune Empereur Otton & la Princesse Anne. Nicéphore différa de répondre, sous prétexte d'une procession qu'il faisoit célébrer ce jour-là, & dont l'heure étoit arrivée.

La description qu'en fait Luitprand, donne de la majesté de ces Empereurs, une idée qui répond à celle de leur burlesque hauteur. Il dit que depuis le palais jusqu'à Sainte-Sophie, il y avoit une multitude de petits marchands & d'ouvriers rangés en deux haies, nud-pieds pour la plupart, armés de dards & de bouchers rouillés. Les grands qui accompagnoient l'Empereur, avoient des habits de cérémonie, mais si vieux & si usés, que le cortège eut été beaucoup mieux en habits bourgeois. Il n'y avoit que l'Empereur qui portât de l'or & des pierreries; mais ces ornemens impériaux, faits pour des hommes d'une toute autre taille que la sienne: paroïssent sur lui

des habits d'emprunt, plus propres à une farce qu'à une cérémonie auguste. Des chantes apôtés sur une haute estrade crierent, quand il passa : Voilà l'étoile du matin, l'aurore des beaux jours, le fléau des Musulmans. Peuples, adorez votre Empereur, & courbez la tête sous sa puissance immortelle.

Toutefois après cette espèce d'apothéose, Nicéphore fit manger l'Ambassadeur à sa table. Mais voulant prolonger son triomphe, & donnant assez grossièrement carrière à sa maligne vanité; Vous n'êtes pas des Romains, lui dit-il; vous n'êtes que des Lombards. Vous nous rendez justice, repartit Luitprand. Nous autres Occidentaux, soit Franks, soit Saxons, & Lombards si vous voulez, nous n'avons pas de plus grande injure à dire aujourd'hui à un homme, que de l'appeler Romain. Nous n'attachons plus à ce terme qu'une idée de bassesse, de fourberie, d'avarice, d'impudicité & de lâcheté. Une autre fois que Nicéphore admit Luitprand à sa table, avec le patriarche & plusieurs évêques, il fit tomber le propos sur la religion, & lui demanda quels conciles recevoient les Occidentaux. Luitprand répondit : Les saints conciles de Nicée, de C. P.

d'Ep  
de C  
prit,  
bliez  
que  
Luitp  
partie  
mède  
ciles  
naiffa  
aussi  
œuvre  
paroit  
à sa d  
Cet  
noit p  
l'Amb  
il en  
propos  
n'avoit  
limina  
Rome  
ou du  
propos  
C'est p  
qu'à s  
dont i  
termes  
Rome  
laisse-t-

d'Ephèse, de Calcédoine, d'Antioche, de Carthage, d'Ancyre. L'Empereur reprit, avec un souris moqueur : Vous oubliez celui de Saxe ; mais il est si nouveau, que nous ne l'avons pas encore par écrit. Luitprand repartit : Comme c'est à la partie malade qu'il faut appliquer le remède, on a célébré chez vous les conciles, parce que les hérésies y ont pris naissance. Si la foi est nouvelle en Saxe, aussi y est-elle vigoureuse & soutenue des œuvres. Ici au contraire sa vieillesse ne paroît que trop, à son affoiblissement & à sa décadence.

Cette manière de procéder n'acheminait pas sans doute vers l'alliance que l'Ambassadeur étoit venu négocier : mais il en avoit reconnu l'impossibilité, aux propositions extravagantes des Grecs. Ils n'avoient pas rougi de demander pour préliminaire, la restitution de Ravenne, de Rome & de toute l'Italie méridionale ; ou du moins qu'Otton (tels furent leurs propos insultans) laissât Rome en liberté. C'est pourquoi Luitprand ne songeant plus qu'à soutenir la dignité de l'Empereur dont il étoit le ministre, répondit en ces termes pleins de vigueur : Eh ! qui tient Rome en servitude ? Mon maître ne laisse-t-il pas à l'Eglise Romaine la libre

jouissance de tous les biens que les Empereurs lui ont donnés dans toute l'étendue de l'Occident ? Pour ce qu'il est de l'Italie en particulier , de la Saxe , de la Bavière , de tous les royaumes du grand Otton ; je ne suis pas Chrétien , s'il en retient aucune ville , ou aucun village , s'il s'approprie le dernier des vassaux ou des serfs qui appartient au Pape. C'est à l'Empereur votre maître , de rendre à l'Eglise Romaine toute sa liberté & son ancienne puissance , en lui remettant les biens que le grand Constantin fondateur de cette ville lui avoit donnés en Orient comme en Occident.

Il arriva cependant des nonces du Pape Jean XIII vers Nicéphore , afin de faciliter l'alliance des deux Empereurs : mais le Pape dans ses lettres donnoit à Otton le titre d'Empereur des Romains , & qualifioit Nicéphore , Empereur des Grecs. Ceux-ci en furent extrêmement irrités , & s'en exprimerent d'un ton à faire sentir autant l'oubli du sens commun que celui de la décence & de la propriété dans les expressions. Quelle insolence disoient-ils dans un misérable Barbare ! Comment la mer a-t-elle souffert ce blasphémateur , sans engloutir le vaisseau qui le portoit ? Mais que serons-

nous  
rions  
leur  
eunu  
explic  
Rome  
Pape  
d'Alb  
le gr  
Grecs  
l'ait fa  
Ignore  
stantin  
na le  
Rome  
dée qu  
sans &  
pondit  
Pape ,  
lui fair  
gé les  
que le  
pensé  
plaisoit  
tienne  
peut v  
On vo  
répons  
une le  
Quant



nous à ces malheureux ? Nous profane-  
 rions nos mains , en les trempant dans  
 leur sang abject & servile. Christophe ,  
 eunuque & patrice , eut à ce sujet une  
 explication avec Luitprand. Le Pape de  
 Rome , lui dit-il , si l'on doit nommer  
 Pape l'amî du fils adultère & sacrilège  
 d'Alberic ; ce Pape dans ses lettres traite  
 le grand Nicéphore d'Empereur des  
 Grecs ; & l'on ne sauroit douter qu'il ne  
 l'ait fait par le conseil de votre maître.  
 Ignorez vous donc , que quand Con-  
 stantin transféra ici l'Empire , il y ame-  
 na le sénat avec toute la noblesse de  
 Rome , & ne laissa dans cette ville dégra-  
 dée que de vils esclaves , quelques arti-  
 sans & la lie du peuple ? Luitprand ré-  
 pondit avec une déférence ironique : Le  
 Pape , loin d'offenser l'Empereur , a cru  
 lui faire plaisir. Comme vous avez chan-  
 gé les mœurs des Romains , aussi bien  
 que leur habit & leur langue , il aura  
 pensé que le nom de Romains vous dé-  
 plaisoit pareillement. Mais à cela ne  
 tienne : il changera dans la suite , si cela  
 peut vous plaire , l'adresse de ses lettres.  
 On voulut bien paroître satisfait de cette  
 réponse , & l'on remit à l'Ambassadeur  
 une lettre de Nicéphore pour Otton.  
 Quant au Pape , nous ne le jugeons pas

digne dit-on, de recevoir des lettres impériales. C'est bien assez pour lui, de cette réponse que lui fait le Curopalate. Encore ne voulons-nous pas l'envoyer par les misérables qu'il a pris pour nonces. C'est vous que nous en chargeons ; & faites-lui bien entendre, que s'il ne se corrige, il est perdu sans ressource. Tels étoient le ton & les procédés de ses prétendus successeurs des Romains, plus propres à remplir une scène de mimes, qu'à retracer la gravité noble & majestueuse de l'ancienne Rome.

Luitprand ne donne pas une idée plus avantageuse des évêques de la Grèce qu'il rencontra sur sa route, & chez lesquels il ne trouva, ni honnêteté, ni hospitalité. Ils sont eunuques, dit-il, pour la plupart, très-pécunieux par les femmes qu'ils ont en dépôt dans leurs coffres, & très-misérables dans leur manière de vivre. Et par esprit d'épargne, & par bassesse d'ame, ils mangent seuls, à une petite table nue. Un biscuit de mer, avec quelques herbes & de l'eau chaude, fait tout leur repas. Eux-mêmes vendent & achètent en public, ouvrent & ferment leurs portes. Outre leurs inclinations fardées, les tributs qui leur étoient imposés, en réduisoient un grand nombre à vivre de la

sorte.  
pran  
née  
autre.  
Ce  
ment  
avoien  
les m  
dit pa  
immen  
sent,  
ques  
pauvre  
voyoit  
frais de  
profit  
qui pa  
une lo  
lats co  
d'ordo  
sans u  
s'attira  
trepris  
purent  
fidérah  
mans.  
de Crè  
& de  
licie, a  
en Syr

forte. L'Évêque de Leucate dit à Luitprand, que son Eglise payoit chaque année cent sous d'or à Nicéphore, & les autres à proportion.

Cet Empereur ne supprima pas seulement les pensions que ses prédécesseurs avoient accordées aux églises & à toutes les maisons de piété; mais il leur défendit par une loi générale d'accroître leurs immeubles, quelque modiques qu'ils fussent, sous le vague prétexte que les évêques employoient mal le patrimoine des pauvres. A la mort des évêques, il envoyoit des commissaires pour régier les frais des funérailles, & il appliquoit à son profit le reste des biens. Une innovation qui parut encore plus étonnante, ce fut une loi que souscrivirent quelques prélats courtisans, & qui défendoit d'élire ou d'ordonner dans la suite aucun évêque, sans un ordre exprès de l'Empereur. Il s'attira par là & par plusieurs autres entreprises inconsidérées, une haine que ne purent éteindre des avantages très-considérables qu'il remporta sur les Musulmans. Telles furent la conquête des isles de Crète & de Chypre, la prise de Tarse & de toutes les bonnes places de la Cilicie, avec des succès encore plus brillans en Syrie & en Phénicie. Il se fût même

emparé d'Antioche, si par une foiblesse d'esprit fort commune alors parmi les Grecs, il n'eut ajouté foi aux traditions superstitieuses du vulgaire, prévenu que l'Empereur mourroit si-tôt que cette ville seroit prise. Il donna ordre au Patrice Michel, de se borner à la bloquer, & poussa les Musulmans au loin avec tant de vigueur, qu'ils brûlerent de dépit Jean patriarche de Jérusalem, & l'église magnifique du S. Sépulcre: mais le Patrice méprisant les préjugés populaires, & profitant de l'occasion avec habileté, pressa vivement & prit Antioche.

Les traitemens injurieux dont Nicéphore paya ce service, mirent le comble au mécontentement général. Il n'y eut pas jusqu'à l'Impératrice Théophanie, qui ne pouvant plus souffrir son époux, ne conjurat sa perte. Elle appela Jean surnommé Zimisquès ou le Petit à cause de sa taille, grand homme de guerre illustré par plusieurs victoires, & que Nicéphore, sur quelques soupçons, retenoit au delà du détroit dans la ville de Calcédoine. Il aborda de nuit sous les fenêtres du palais, où on le monta lui fixé, avec des cordes & des paniers. Ils tuèrent Nicéphore dans le sommeil; puis lui couperent la tête, & la montrèrent à

ceux  
Zimis  
reur,  
filé &  
Théop  
ques jo  
il fut co  
dont il  
assurant  
Nicéph  
ôté la v  
Patriarc  
chassée  
nis: ce  
par Zimi  
le fruit  
tomber t  
Il révoqu  
céphore  
pela les  
voulu y  
Peu ap  
grand et  
trouve le  
présenter  
temps. C  
ges. Il  
encore q  
de ce qu  
palement

ceux qui venoient à son secours. Jean Zimisquès fut aussi-tôt reconnu Empereur, avec les deux jeunes Princes Basile & Constantin, issus du mariage de Théophanie avec Romain le Jeune. Quelques jours après, à la fête de Noël 969, il fut couronné par le Patriarche Polyeucte, dont il surmonta la foible résistance, en assurant qu'il n'avoit pas mis la main sur Nicéphore, mais que d'autres lui avoient ôté la vie par ordre de l'Impératrice. Le Patriarche exigea que cette Princesse fût chassée du palais, & les meurtriers bannis: ce qui fut exécuté ponctuellement par Zimisquès, charmé de recueillir ainsi le fruit de son crime, & d'en faire retomber tout l'odieux sur ses complices. Il révoqua aussi les loix dressées par Nicéphore au préjudice de l'Eglise, & rappela les évêques bannis pour n'avoir pas voulu y souscrire.

Peu après son retour de C. P. Luitprand en composa la relation, où se trouve le tableau que nous venons de présenter des mœurs Grecques de son temps. Ce fut le dernier de ses ouvrages. Il avoit écrit auparavant, n'étant encore que diacre de Pavie, l'histoire de ce qui s'étoit passé en Italie, principalement depuis l'établissement des Sara-

ains à Fressinet en 891, jusqu'au concile de Rome où Jean XII fut déposé en 963. Sa narration présente autant d'esprit, que ses conférences avec l'Empereur & les grands de C. P. mais on n'y trouve, ni un goût, ni même un jugement bien épuré. Son érudition étonnante pour un siècle accusé de tant d'ignorance, y est prodiguée hors de propos, & souvent avec un étalage puéril. Mais ce qu'il y a de plus inconséquent dans cet ouvrage composé par un diacre vertueux, & dédié à un évêque, c'est le ton plaisant poussé jusqu'à une bouffonnerie, & quelquefois jusqu'à une licence qui offenseroit aujourd'hui la pudeur.

Spicil. t.  
3. p. 44.

Atton, évêque de Verceil, vivoit dans le même temps, & se rendit de même célèbre par ses ouvrages, dont le plus considérable est son traité des souffrances de l'Eglise, divisé en trois parties. Dans la première, qui concerne le jugement des évêques, il soutint qu'ils ne peuvent être condamnés que par le Pape, quoique le concile de la province puisse faire l'instruction de leur procès. Prétention déjà commune alors, mais qu'Atton, ainsi que les autres défenseurs de ces maximes, n'établit que sur de fausses décrétales. Il

marque

marqu  
nétrati  
épreuv  
duel.  
puisse l  
qui n'e  
cles, p  
cause;  
toujour  
à l'effu  
du sang  
n'est pa  
un vrai  
fausse ac  
juremen  
autres m  
lement  
purgeât l  
fit jurer a  
tient que  
fit, pour  
point de  
est aussi  
gile, &  
cas sur f  
c'est jure  
pable, f  
jurent pe  
prévalu  
ment d'A

Tom

marque beaucoup plus de sens & de pénétration, lorsqu'il s'éleve contre les épreuves abusives, & sur-tout contre le duel. Dans tous les cas, dit-il, où l'on puisse l'employer, c'est tenter le Seigneur qui n'est point obligé a faire des miracles, pour donner la victoire à la bonne cause; & dans le cas du succès, c'est toujours prendre part, contre les canons, à l'effusion du sang humain, & même du sang innocent, puisque le champion n'est pas le coupable: c'est commettre un vrai crime, pour se décharger d'une fausse accusation. Quant à l'épreuve du jurement, il étoit d'usage, au défaut des autres moyens de justification, non seulement que l'accusé, fût-il évêque, se purgeât lui-même par serment, mais qu'on fit jurer avec lui ses confrères. Atton soutient que, suivant le droit naturel, il suffit, pour absoudre l'accusé, qu'il n'y ait point de preuve acquise contre lui; qu'il est aussi contraire à la raison qu'à l'évangile, & de faire jurer un homme en ce cas sur sa propre innocence, parce que c'est jurer en vain, & de le réputer coupable, faute de trouver des zélateurs qui jurent pour un malheureux. L'usage a prévalu en ce point, contre le sentiment d'Atton.

Dans la seconde partie, l'Auteur traite de l'ordination des évêques, & reprend vivement les princes, qui, au mépris des loix de l'Eglise, font de leur seule volonté la règle des élections: arbitres impérieux, dit-il, qui se tiennent offensés qu'un prélat, quel que soit son mérite, soit élu par d'autres que par eux, ou qu'on rejette celui qu'ils protègent, quelque indigne qu'il soit. La manie de la protection va jusqu'à élever à l'épiscopat, jusqu'à constituer docteurs & pères spirituels, des enfans qui ne savent pas les premiers élémens de la religion. Cependant on oblige le peuple de rendre témoignage à la dignité du sujet, auquel il est manifestement impossible de l'avoir acquise. La plupart des assistans rient d'une illusion si visible: ces fantômes de pasteurs deviennent à jamais l'objet du mépris, de l'oppression, & quelquefois d'une violence homicide. La troisième partie, qui traite des biens ecclésiastiques, nous apprend à quel point étoit montée la coutume de les piller, à la mort ou à l'expulsion des prélats. On vuidoit la maison, les granges, les celliers: on vendoit les fruits même à récolter, & quelquefois les fonds, sous le nom du titulaire futur; & l'on différoit son ordina-

tion,

Not  
ton de  
de Tho  
instru  
clergé,  
On y v  
cres &  
cœur la  
vant le  
S. Atha  
rés & d  
cle préc  
statuts s  
se faisoie  
mois, d  
lendes.  
les pénit  
mercredi  
servoit u  
server av  
S'il voyo  
naire, c  
mort, il  
en son a  
dire les  
d'avancer  
Dans  
forme de  
discipline



tion, jusqu'à ce que tout fût consumé.

Nous avons aussi un capitulaire d'Atton de Verceil, dans le gout de celui de Théodulfe d'Orléans; c'est-à-dire une instruction générale pour le peuple & le clergé, tirée principalement des conciles. On y voit, que tous les prêtres, les diacres & les foudiacres devoient savoir par cœur la foi catholique; c'est-à-dire, suivant le style du temps, le symbole de S. Athanase; que les conférences des curés & des clercs, instituées dans le siècle précédent, comme on le voit par les statuts synodaux de Riculfe de Soissons, se faisoient au commencement de chaque mois, d'où leur est venu le nom de Calendes. On nous apprend encore, que les pénitences publiques s'imposoient le mercredi des cendres: le curé en conservoit un état par écrit, & devoit observer avec soin la conduite du pénitent. S'il voyoit en lui une ferveur extraordinaire, ou s'il le trouvoit en péril de mort, il en devoit avertir l'évêque, & en son absence, les cardinaux; c'est-à-dire les prêtres de la cathédrale, afin d'avancer l'absolution.

Dans quelques autres instructions en forme de lettres, sur différens sujets de discipline, Atton défend à ses diocésains

de fêter le vendredi, à l'exemple des Musulmans; de croire aux signes du ciel, aux augures, & aux prédictions de certains charlatans qui se donnoient pour prophètes. Il prétend que le filleul ne peut épouser la fille de son parrain. Il explique les noms de prêtresses & de diaconesses qu'on trouve dans quelques canons, tant par l'usage ancien d'employer les femmes à l'instruction familière & aux cérémonies du baptême des autres femmes, que par l'usage commun d'étendre aux épouses les titres de leurs époux; c'est-à-dire de qualifier de prêtresses & de diaconesses les femmes que les prêtres & les diacres avoient épousées avant leur ordination. On voit par-là, & mieux encore par ce qui suit, que la continence des clercs, quels que fussent les ténèbres & les désordres de ce siècle, y étoit regardée comme prescrite & nécessaire. Quelques-uns d'entr'eux, dit le même Auteur, sont tellement esclaves du vice de la chair, qu'ils ont dans leurs logis des concubines, avec lesquelles ils demeurent tranquillement, & mangent publiquement. Le soin de leur fortune leur fait feindre d'abord de garder la continence; puis, quand ils sont agrégés au service ecclésiastique, ils revêtent ces

malhe  
& à  
des a  
du Se  
épouse  
voques  
fins,  
atteste  
hit tou  
Que si  
pour e  
le clerc  
mieux,  
& ses  
les can  
les cor  
qu'Atto  
évêques  
leur zél  
bileté d  
Dans  
Frodoar  
de Cor  
clergé u  
glise de  
par ses  
Il naqu  
Marne  
nique d  
en 965

malheureuses des dépouilles des pauvres, & à leur mort ils les rendent héritières des aumônes des Fidèles. Ainsi le nom du Seigneur est-il blasphémé: car si ces épouses incertaines, ou leurs enfans équivoques prennent querelle avec leurs voisins, la chaleur des clercs à les secourir atteste qu'ils en sont les pères, & trahit tout à la fois la nature & leur infamie. Que si les officiers de justice surviennent pour enlever la concubine démasquée, le clerc impudique se décèle encore bien mieux, par ses alarmes, ses sollicitations & ses offres. On peut se rappeler, que les canons condamnoient à la servitude les concubines des clercs. C'est ainsi qu'Atton de Verceil, & plusieurs autres évêques d'Italie ne cessoient de marquer leur zèle pour la discipline, & leur habileté dans les sciences ecclésiastiques.

Dans le même temps, Flodoard ou Frodoare chanoine de Rheims & curé de Cormici, fut dans le second ordre du clergé un des premiers ornemens de l'Eglise de France, tant par ses vertus que par ses connoissances & son vrai génie. Il naquit vers l'an 894, à Epernai sur Marne, & mourut en 966. Ainsi sa chronique qui commence en 917, & finit en 965, ne contient que ce qu'il a pu

Conc.  
Hisdal.  
can. 3.

Elog. sac.  
5. Bened.  
pag. 325.

voir & discuter par lui-même, dans l'espace de sa vie où il jouissoit de toute la force de sa raison. Aussi y trouve-t-on un choix si judicieux des évènements intéressans & mémorables, soit de France, soit des pays voisins, que nous n'avons pas cru pouvoir puiser à une meilleure source. Son Histoire de l'Eglise de Rheims, divisée en quatre livres, comprend toute la suite des faits depuis sa fondation jusqu'au temps de l'Auteur, qui les a tirés des archives dont il étoit gardien, des actes des martyrs & des autres saints, de ceux des conciles, des lettres des Papes, & des autres pièces originales. Flodoard fut élu évêque de Noyon; mais il céda au doyen de S. Médard nommé Foucher, avec un détachement qui pourroit décider seul de la solidité de toutes ses vertus. Il se rendit particulièrement recommandable par la pureté de ses mœurs.

Act. sac. Sainte Mathilde, mère d'Otton I, fit  
 5. Bened. éclater jusques sur le trône, les vertus  
 P. 347. qu'on auroit admirées dans une sainte  
 religieuse. Ayant été élevée dès son enfance au monastère d'Erford, sous la main de son aieule qui en étoit abbessé, & n'en étant sortie que pour épouser l'Empereur Henri, loin de se laisser corrom-

pre par  
 avoit pa  
 sentir le  
 roître s  
 s'en co  
 lui foun  
 charité  
 prier la  
 Roi son  
 vertu se  
 Après le  
 ra au m  
 avoit fo  
 cipline r  
 éclatoit  
 ses disce  
 une mo  
 mide de  
 elle affis  
 elle prio  
 après. E  
 le saint  
 Tout le  
 huitième  
 tième &  
 Elle  
 chement  
 eut à so  
 fils, aup  
 voir con

pre par les vanités du siècle, elle n'en avoit paru environnée que pour en mieux sentir le vuide & le péril. Obligée de paroître sous l'or & les pierreries, elle ne s'en consoloit que par les moyens que lui fournissoit son rang pour exercer sa charité dans toute son étendue. Pour prier la nuit, elle se levoit d'auprès du Roi son époux, qui par respect pour sa vertu feignoit de ne pas s'en appercevoir. Après la mort de ce Prince, elle se retira au monastère de Quedlimbourg qu'elle avoit fondé, & en observa toute la discipline régulière. A l'air de dignité qui éclatoit dans toutes ses actions & tous ses discours, elle joignit une réserve & une modestie qui le disputoit à la plus timide des vierges. Outre les offices où elle assistoit la nuit aussi bien que le jour, elle prioit encore long-temps devant & après. Elle ne cessoit point de faire offrir le saint sacrifice pour l'ame de son époux. Tout le reste de sa vie, elle observa le huitième jour de la mort du Roi, le trentième & l'anniversaire.

Elle signala sa patience & son détachement, dans une persécution qu'elle eut à soutenir de la part des princes ses fils, auprès desquels elle fut accusée d'avoir consumé en aumônes une partie no-

table des revenus de l'Etat. On la réduisit d'abord à céder tout ce que le Roi Henri lui avoit donné pour son douaire : mais le Roi Otton attribuant à cette dureté quelques mauvais succès qu'il eut ensuite à la guerre, il demanda pardon à la sainte Reine, lui rendit, avec tout son crédit, les terres qu'on lui avoit ôtées, & la seconda depuis dans la plupart de ses bonnes œuvres. Ce fut par son secours qu'elle fonda plusieurs églises, & cinq monastères, entr'autres celui de Polden, au duché de Brunswick, où l'on vit jusqu'à trois mille moines. Elle donnoit à manger aux pauvres deux fois par jour, & prenoit tant de plaisir à exercer cette bienfaisance évangélique, qu'elle faisoit porter dans ses voyages des nourritures & des provisions de toute espèce. Dans les villes où elle sejournoit l'hiver, elle prenoit soin qu'on allumât pour les pauvres des feux qui duroient le jour & la nuit. Elle avoit recommandé à une religieuse de confiance, qui la servoit, de n'en laisser passer aucun sans lui faire l'aumône. Le samedi, jour auquel le Roi son époux étoit mort, elle redoubloit ses charités, faisoit préparer un bain pour les pauvres passans, les servoit quelquefois de ses propres mains, puis les con-

duisoit  
distrib  
Elle  
Qued  
d'une  
à qui  
visite  
vêque  
toute p  
dit-elle  
lui-mêr  
personn  
Brunon  
m'affist  
mencez  
vous ir  
mes pé  
époux  
l'Arche  
na une  
de l'hu  
après c  
encore  
la perm  
les. Elle  
qui lui r  
elle avo  
frir qu'u  
avoit ré  
disant q

duisoit dans une chambre où elle leur distribuoit des vêtements.

Elle tomba malade au monastère de Quedlimbourg, qui fut bien-tôt investi d'une infinité de personnes de tout état, à qui sa vie étoit si justement chère. La visite de son petit-fils Guillaume, archevêque de Mayence, lui causa une joie toute particulière. Je ne doute pas, lui dit-elle à son premier abord, que Dieu lui-même ne vous conduise vers moi; personne, depuis la perte de mon fils Brunon, n'étant plus propre que vous à m'assister dans ce dernier passage. Commencez par entendre ma confession, puis vous irez à l'église dire la messe pour mes péchés, & pour l'ame du Roi mon époux & votre père. Après la messe, l'Archevêque la revint trouver, lui donna une seconde absolution, puis l'onction de l'huile sainte & le viatique. Voyant après quelques jours qu'elle n'étoit pas encore si près de sa fin, il lui demanda la permission de retourner vers ses ouailles. Elle voulut lui faire quelque présent, qui lui rappelât son souvenir: mais comme elle avoit tout donné, elle ne put lui offrir qu'un drap mortuaire, de ceux qu'elle avoit réservés pour sa propre sépulture, disant qu'il en avoit un besoin plus pres-

fant qu'elle-même. En effet l'Archevêque Guillaume mourut subitement en route. Sa sainte mère lui survécut douze jours; & le douzième, elle fit appeler de grand matin les prêtres, ainsi que les religieux: puis ordonna de ne refuser l'entrée à qui que ce fût de la multitude nombreuse de l'un & l'autre sexe qui étoit accourue pour la voir. Elle donna les avis convenables à chacun, spécialement à l'abbesse sa petite-fille, nommée Mathilde comme sa sainte aieule. Elle fit célébrer la messe, reçut de nouveau le corps de Notre-Seigneur, se coucha par terre sur un cilice, se mit de ses propres mains de la cendre sur la tête, & mourut ainsi le quatorzième de mars 968, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Ibid. p. 415. S. Udalric, évêque & libérateur d'Augsbourg, continuoit à faire le bonheur de son peuple, & l'édification de toute l'Allemagne. Mais se voyant fort avancé en âge, & voulant s'appliquer avec plus de liberté à la méditation des choses éternelles, il résolut de prendre l'habit de l'état monastique, comme il en pratiquoit déjà la règle. Comme l'Empereur Otton aimoit singulièrement le S. Evêque, Udalric le pria de trouver bon qu'il se bornât à ses fonctions spirituelles, de don-

ne  
tion  
sure  
pass  
reun  
aussi  
veu  
rule  
de l  
la p  
des e  
la m  
dalisé  
les c  
du v  
mina  
à In  
née q  
roit e  
que  
tance  
qu'il s  
en pr  
conci  
qu'on  
ric p  
son r  
les p  
lui p  
avez.



ner à son neveu Adalbéron l'administration du temporel de son évêché, & d'assurer à l'administrateur le titre même de pasteur & la chaire épiscopale. L'Empereur ayant tout accordé, l'Evêque prit aussitôt un habit de moine; & son neveu Adalbéron porta publiquement la férule, ou bâton pastoral. La connoissance de la vérité n'est pas toujours donnée à la piété la plus éminente. La multitude des évêques dont la plupart n'avoient pas la même sainteté qu'Udalric, fut scandalisée que son neveu s'attribuât contre les canons les honneurs de l'épiscopat, du vivant de l'Evêque titulaire. On examina l'affaire dans un concile qui se tint à Ingelheim pendant l'automne de l'année 972. Il y fut statué qu'Adalbéron seroit exclus de l'épiscopat, s'il ne juroit que c'étoit par ignorance ou inadvertance, & sans nul mépris des canons, qu'il s'étoit saisi de la puissance épiscopale en prenant la férule. Adalbéron parut au concile avec son oncle, & fit le serment qu'on lui demandoit; après quoi Udalric proposa de conférer l'ordination à son neveu. Mais les plus éclairés d'entre les prélats le prirent en particulier, & lui parlerent en ces termes: Vous qui avez toujours vécu sans reproche, & qui

savez si bien les canons, il vous convient moins qu'à personne d'ouvrir la porte aux abus qui peuvent avoir lieu, si du vivant d'un évêque on en ordonne un autre en sa place. Ils lui firent ensuite espérer, qu'Adalbéron ayant toutes les qualités propres à l'épiscopat, ils ne lui donneroient point d'autre successeur. Mais la mort d'Adalbéron, qui arriva subitement au printemps de l'année suivante, fit le dénouement le plus simple de cette affaire.

Peu de temps après, mourut l'Empereur Otton le septième jour de mai de cette année 973, qui étoit le mercredi d'avant la pentecôte. Il avoit encore assisté ce jour-là à matines, à la messe, aux vêpres & fait ses aumônes. Après le *Magnificat*, il se trouva tout à coup si mal, qu'on le crut mort. On le fit cependant revenir de sa foiblesse, on lui donna le corps & le sang de Notre-Seigneur; il expira tranquillement, après l'avoir reçu. La sagesse de son regne, sa vigueur aussi bien soutenue que le permettoit la fierté ombrageuse des grands vassaux de l'Empire, les glorieux exploits de sa valeur, toutes ses vertus impériales & chrétiennes lui ont fait donner le surnom de Grand. Le lendemain de son tré-

pas, l'  
Emper  
veau  
fermen  
Pene  
survécu  
de prié  
Il ne c  
le sain  
permire  
il ne p  
ner. à  
avoir  
il se f  
s'entre  
pieufes  
veillant  
hélas!  
neveu  
me rec  
ni d'av  
jour de  
qu'il c  
fort po  
messes  
qui ét  
dernier  
se revé  
néraill  
il vécu

pas, son fils Otton II, déjà couronné Empereur par le Pape, fut élu de nouveau par le peuple qui ensuite lui prêta serment de fidélité.

Pendant deux mois que S. Udalric survécut à l'Empereur, il fit beaucoup de prières & d'aumônes pour ce Prince. Il ne cessa point de célébrer journellement le saint sacrifice, tant que ses forces lui permirent de se tenir debout; & quand il ne put plus dire la messe, il se fit mener à l'église, pour l'entendre. Après avoir récité l'office & tout le pfeautier, il se faisoit lire des livres de piété, & s'entretenoit de Dieu avec des personnes pieuses. Un jour il s'écria, comme en s'éveillant d'un profond sommeil: Hélas! hélas! je voudrois n'avoir jamais vu mon neveu Adalbéron. Ils ne veulent point me recevoir au Ciel, que je n'aye été puni d'avoir condescendu à ses désirs. Le jour de la S. Jean, par une révolution qu'il crut miraculeuse, il se sentit assez fort pour aller à l'église, & célébrer deux messes de suite. La veille de S. Pierre, qui étoit un dimanche, il crut que son dernier moment étoit arrivé: il se baigna, se revêtit des habits préparés pour ses funérailles, & attendit ainsi la mort. Mais il vécut jusqu'au quatre de juillet, où se

sentant enfin tout prêt de mourir, il fit étendre en croix de la cendre qu'on aspergea d'eau bénite, & y demeura couché jusqu'à ce qu'il expirât. Il se fit à son tombeau plusieurs miracles, qui furent examinés à Rome, ainsi que ses vertus, & qui le firent mettre solennellement au nombre des saints, vingt ans après sa mort. La bulle en fut expédiée par le Pape Jean XVI, souscrite par ce Pontife, par cinq évêques des environs de Rome, neuf prêtres-cardinaux, & trois diacres. C'est le premier acte authentique qui nous reste d'une canonisation faite en forme par le S. Siège.

Le Pape Jean XIII étoit mort un an avant S. Udalric, le 5 ou le 6 de septembre 972, après avoir occupé près de sept ans la chaire de S. Pierre. Ce fut lui qui érigea les archevêchés de Capoue & de Bénévent, dans la partie méridionale de l'Italie, où jusqu'alors on n'avoit point reconnu d'autre Eglise métropolitaine que celle de Rome. Les Grecs, de leur côté, firent une métropole, de l'Eglise d'Otrante: le patriarche de C. P. fit remettre à l'évêque de ce siège, des lettres qui l'institutoient archevêque, avec pouvoir de consacrer cinq nouveaux évêques, tant en Pouille que dans la Cala-

bre de la de rivali qu'on cé cune égli

Les d Romaine augment faite, ta nemis de de Jean Pape sur S. Siège c il vouloir & de l'E fils de l quelques saïsit de son, où l'année q Romaine Boniface mort de des aut ment co élection élu Do placent en est r bre des nombre

bre de la domination des Grecs. L'esprit de rivalité alla jusqu'à ne plus permettre qu'on célébrât l'office en Latin dans aucune église de ces districts.

Les désordres qui affligèrent l'Eglise Romaine après la mort de Jean XIII, augmentèrent encore l'aversion méprisante, tant des Grecs que des autres ennemis de la sainte unité. Le successeur de Jean fut Benoît VI, qu'on ordonna Pape sur la fin de l'an 972. Il ne tint le S. Siège qu'environ dix-huit mois. Comme il vouloit maintenir les droits de l'Eglise & de l'Empire, le séditieux Crescentius, fils de la fameuse Théodore, & selon quelques auteurs, du Pape Jean X, se saisit de Benoît, & le jeta dans une prison, où il fut étranglé dans le cours de l'année 974. Francon, diacre de l'Eglise Romaine, ordonné Pape sous le nom de Boniface VII, soit avant, soit après la mort de Benoît VI, selon les opinions des auteurs divers, fut rejeté généralement comme antipape un mois après son élection, & s'enfuit à C. P. Alors on élut Donus II, que quelques historiens placent mal à propos avant Benoît. Il en est même qui le retranchent du nombre des successeurs de S. Pierre : mais le nombre & l'autorité des anciens qui l'ont

reconnu pour chef de l'Eglise, ne permettent pas de révoquer en doute la validité de son titre, que la seule obscurité de son pontificat peut avoir fait contester. On ne fait rien de certain sur le temps de son élection, ni sur celui de sa mort. Son successeur Benoit VII, évêque de Sutri & neveu du fameux Patrice Alberic, fut élu & intronisé, ou à la fin de l'an 974, ou au mois de mars de l'année suivante. Son pontificat, qui fut d'environ huit ans & demi, finit avec sa vie le 10 de juillet 983.

Dans ces troubles affligeans de l'Eglise Romaine, l'Empereur Otton II & l'Impératrice Adélaïde sa mère conçurent le dessein de lui donner pour pasteur Saint Mayeul de Cluny. Ils l'attirèrent auprès d'eux, & le pressèrent instamment d'accepter le pontificat. Le S. Abbé répondit sans délibérer, qu'il vouloit mourir pauvre, comme il avoit vécu. L'Empereur & l'Impératrice revenant souvent à la charge, & le faisant presser par les évêques aussi bien que par les seigneurs, il consulta le Ciel dans l'oraison, puis répondit d'un ton à ne plus laisser d'espérance: Il s'en faut bien certainement que j'aye les qualités convenables au régime de toute l'Eglise; mais je suis en-

Vit. per.  
Syr. l. 3.  
c. 8.

core  
mains  
mœur  
qui n  
ne pu  
avoir  
passer  
peut-  
On  
bien t  
prit d  
favori  
de l'  
telle  
cette  
retire  
Conr  
en fu  
sensib  
ver l'  
peign  
norer  
même  
l'Aut  
d'en v  
tremb  
de sa  
Les  
part  
aussi

encore moins propre à gouverner les Romains : il y a plus de distance entre leurs mœurs & les miennes, qu'entre les pays qui nous ont vu naître. Ce refus qu'on ne put jamais vaincre dans Mayeul, après avoir été inefficace en tant d'autres, doit passer pour le trait le plus merveilleux peut-être de toute sa vie.

On vit quelque temps après un effet bien touchant de son ascendant sur l'esprit du jeune Empereur. L'ambition des favoris & des flatteurs jaloux du crédit de l'Impératrice mère, avoit mis une telle division entre elle & Otton, que cette sainte Princesse fut obligée de se retirer en Bourgogne, auprès du Roi Conrade son frère. Tous les gens de bien en furent affligés : Mayeul s'y montra si sensible, qu'il vint avec la Princesse trouver l'Empereur à Pavie. Le S. Abbé peignit vivement à Otton le devoir d'honorer sa mère, à l'exemple de J. C. même, & les coups terribles par lesquels l'Auteur de la nature manquoit rarement d'en venger des droits si sacrés. Le Prince tremblant & attendri tomba aux pieds de sa mère. Elle s'agenouilla de son côté. Les larmes coulerent en abondance de part & d'autre ; & la réconciliation fut aussi constante, qu'elle étoit sincère.

Vit. per  
Odil. Bibl.  
Clun. p.  
354.

Sainte Adélaïde vécut encore long-temps depuis, toujours inébranlable dans la carrière de la vertu, & usa aussi chrétiennement de la prospérité, qu'elle avoit fait des disgraces. Elle fut si détachée de la terre, que ses biens parurent plutôt ceux des pauvres & des serviteurs de Dieu; elle fut si zélée pour le bien public, qu'on lui donna le surnom de Mère des royaumes; elle fonda autant de monastères, que son auguste maison possédoit de royaumes. Femme, mère, & aïeule des trois premiers Empereurs de race Allemande, tous nommés Otton, elle aima aussi constamment la France sa patrie, que si elle n'avoit point contracté d'autre alliance. Elle vint mourir au sein de sa famille, dans la province de Bourgogne, après avoir envoyé des présens dignes de son rang & de sa piété, à S. Benoît-sur-Loire, à Cluny & à Saint Martin de Tours.

S. Mayeul mourut avant cette sainte Princesse, le onzième jour de mai de l'an 991, au prieuré de Souvigni, après avoir fait élire en sa place S. Odilon, de l'illustre maison de Mercœur en Auvergne. Mayeul, en tombant malade, connut que sa dernière heure étoit arrivée: il vit la mort de cet œil ferme que

la mag  
saints. I  
qui fon  
lit. Puis  
pourqu  
heur?  
la cour  
nédictio  
recevoir  
s'entret  
Seigneur  
goûté le  
bernacl  
teur ne  
la beaut  
repos du  
roles.

S. W  
mourut  
le dernie  
honore  
douceur  
modérée  
mirable  
parvenu  
de pare  
la prof  
de la pa  
pendant  
pureté



la magnanimité chrétienne donne aux saints. Il consoloit lui-même ses religieux, qui fondoient en larmes autour de son lit. Puisque vous m'aimez, leur disoit-il, pourquoi vous affligez-vous de mon bonheur ? après le combat Dieu m'invite à la couronne. Ils lui demandèrent sa bénédiction, & se prosternerent pour la recevoir. Il ne songea plus ensuite qu'à s'entretenir auoreusement avec son Dieu. Seigneur, s'écrioit-il comme s'il eût déjà goûté les douceurs célestes, que vos tabernacles sont admirables ! Votre serviteur ne se possède pas de joie, en voyant la beauté de votre maison. Il passa au repos du Seigneur, en proférant ces paroles.

S. Wolfgang, évêque de Ratisbonne, mourut la même année que S. Mayeul, le dernier jour d'octobre, auquel l'Eglise honore sa mémoire. L'humilité & la douceur, une conduite sage, égale, modérée, une modestie d'autant plus admirable dans l'élévation, qu'il y étoit parvenu de plus bas, étant né en Suabe, de parens obscurs ; telles furent, avec la profondeur de la doctrine & le talent de la parole, les qualités qui lui firent pendant plus de vingt ans maintenir la pureté des mœurs, tant parmi les peu-

plus que dans le clergé, & quelquefois arracher au crime les âmes les plus en-durcies.

Dans le même temps, la Belgique & la Lombardie eurent tour à tour le spectacle d'un zèle aussi différent de celui-ci dans ses effets, que dans son principe & ses procédés. Rathier évêque de Vérone, puis de Liège, & par une suite de la même légèreté, abbé de S. Amand, puis de Haumont, puis de Lobes dont il avoit été moine, censura par-tout les vices & les travers dont il n'étoit pas toujours exempt, réclama les canons qu'il savoit beaucoup mieux qu'il ne les pratiquoit; & avec du mérite & quelque droiture d'intention, se rendit insupportable aux bons comme aux méchans, par ses bizarreries, par l'amertume de son humeur, par ses discours & ses écrits mordans. Plus habile à obtenir des places qu'à les conserver, il trouva moyen de se faire rétablir par deux fois sur le siège de Vérone, dont enfin il fut chassé sans retour. Il publia contre Baudri qui lui fut substitué dans celui de Liège, un écrit si violent, qu'on ne lui donna point d'autre titre que celui de la frénésie; à quoi il souscrivit lui-même

Tel étoit le tour de ce génie exalté,

plus dign  
de figure  
parmi le  
jour il d  
qui lui a  
sieurs he  
ses ouvr  
sur le c  
déprime  
portant  
prochoie  
ver. M  
fonne, c  
toute la  
ment il  
compte:  
d'une au  
personne  
langues  
qu'il ex  
tre tout  
de son t  
mencem  
même q  
d'un ch  
aime ta  
ses? Il  
en sa cl  
par terr  
toutes f

plus digne, avec les boutades de son zèle, de figurer entre les anciens Cyniques que parmi les successeurs des Apôtres. Un jour il donna douze écus à un homme, qui lui avoit dit des injures pendant plusieurs heures consécutives. Dans un de ses ouvrages, qui a pour titre *Conjecture sur le caractère d'un Quidam*, il se déprime insensément lui-même, en rapportant tout ce que ses ennemis lui reprochoient, & en témoignant l'approuver. Mais à travers cette humilité bouffonne, on voit percer, avec l'impudence, toute la présomption cynique. Voici comment il fait parler les censeurs sur son compte: Il est d'un babil intarissable, & d'une audace à critiquer qui n'épargne personne: est-il surprenant que toutes les langues se déchainent contre lui, puisqu'il exerce sa langue & sa plume contre tout le monde? Il a fait une histoire de son temps, où il médit depuis le commencement jusqu'à la fin, tant de lui-même que de tous les autres. Il est fils d'un charpentier: faut-il s'étonner qu'il aime tant à bâtir & à réparer des églises? Il est mal-propre en ses habits & en sa chassure, couche le plus souvent par terre ou sur un banc, fait manger toutes sortes de gens avec lui, s'occupe

Spiell. c.

2. p. 199.

de travaux bas & serviles, quand il n'a pas le nez enfoncé dans ses livres. Car c'est une espèce de sauvage qui fuit le monde, ne va jamais à l'armée, rarement à la Cour, ne demande & ne donne rien aux grands, n'a guère plus de commerce avec ses pareils, & ne se plaît que dans les lieux habités par les ours.

On doit sans doute inférer du caractère de Rathier, qu'il seroit peu sensé de prendre à la lettre ce qu'on lit dans ses déclamations contre les désordres du clergé d'Italie: par exemple, qu'on y trouve à peine un sujet digne d'être élu évêque, ou un évêque digne d'imposer les mains à celui qui est élu; que les clercs à Rome ne sont distingués des laïcs, qu'en ce qu'ils se rasent le menton & le sommet de la tête, & qu'ils s'occupent du service de Dieu afin de plaire aux hommes.

Rathier, peu d'accord avec lui-même, dit ailleurs, qu'on ne peut nulle part s'instruire mieux qu'à Rome, & que rien n'y est ignoré de ce qu'on peut savoir des dogmes ecclésiastiques. C'est là, poursuit-il, que les pasteurs & les docteurs suprêmes, que les princes de l'Eglise Universelle ont brillé. Là se portent les décrets pontificaux; là se fait le discernement des canons. On y approuve les uns, on y

rejette  
casse

on ne

Dan

adressé

parmi

d'instr

accord

que su

leur é

qui mo

à l'évé

termes

donner

crets;

qu'ils e

Le d

s'enseig

Rathier

nommé

que vou

que vo

trompé

nez po

plûtôt

d'en ra

comme

gée en

ainsi le

pas un

rejette les autres ; & comme ce qu'on y casse n'a de force nulle part, nulle part on ne casse ce qui s'y observe.

Dans la lettre synodique de Rathier, adressée au clergé de son diocèse, on lit parmi plusieurs autres points importans d'instruction, que les prêtres ne devoient accorder la réconciliation aux pénitens, que suivant la mesure du pouvoir qui leur étoit attribuée par les canons : ce qui montre qu'il y avoit des cas réservés à l'évêque. Il y est ensuite marqué en termes formels, que les prêtres peuvent donner la pénitence pour les péchés secrets ; & quant aux péchés publics, qu'ils en doivent faire le rapport à l'évêque.

Le dogme de la présence réelle ne peut s'enseigner plus clairement, que ne le fait Rathier dans sa lettre à un ecclésiastique nommé Patric. Je suis affligé, lui dit-il, Spicil. r.  
 que vous connoissiez si peu un sacrement 12. p. 37.  
 que vous administrez tous les jours. Si, trompé par la voix des sens vous le prenez pour une simple figure, il convient plutôt de pleurer votre égarement que d'en railler. Croyez-moi, mon frère, comme aux noces de Cana l'eau fut changée en un vin véritable & non figuratif, ainsi le vin dans l'Eucharistie ne devient pas un sang figuratif, mais du sang véri-

table, & le pain y devient de même de la vraie chair. Si la couleur & la saveur vous annoncent autre chose, rappelez-vous ce que dit l'Écriture, que l'homme fut formé du limon de la terre. Cependant l'homme n'a pas la figure du limon; il n'en a que la substance. Ici, au contraire, quoique la couleur & la saveur restent dans le mystère telles qu'auparavant, ce que vous prenez est néanmoins de la chair & du sang véritable. La curiosité humaine peut bien former des objections: mais la sagesse chrétienne ne doit que les mépriser; puisqu'il s'agit de foi, & d'un de ses articles les plus mystérieux. Si c'est un mystère, on ne sauroit le comprendre; si c'est un point de foi, il faut le croire, & non pas l'examiner. Telle étoit la profession de la foi catholique, dans le siècle même le moins instruit, & dans la bouche de l'un de ses écrivains les moins réservés.

En Espagne, les Chrétiens toujours aux prises avec les Arabes, tantôt triomphans, tantôt réduits aux dernières extrémités, conservoient invariablement pour le patriotisme & la religion ce degré de zèle dont les revers & tous les obstacles ne peuvent que retarder les triomphes. Ordogno II, fils d'Alphonse

le

le Gra  
de ce  
ville d  
la la p  
prise c  
après  
nomb  
après,  
plus fig  
Il fut  
vaincu  
Jonqu  
qu'il ét  
prit le  
Comte.  
sembla  
drame  
tée au  
toire, l  
d'un feu  
forts. P  
Madrid  
drame  
passer a  
de ces l  
si génér  
à l'inter  
lors le  
de guer  
de S. D  
Tom

le Grand, roi d'Oviédo, & qui, au lieu de ce titre, porta le premier celui de la ville de Léon où il établit sa Cour, signala la première année de son regne par la prise de Talavera, qu'il emporta d'assaut après avoir taillé en pièces une armée nombreuse de Mahométans. Deux années après, il remporta une victoire encore plus signalée sur leur Roi Abdérame III. Il fut ensuite défait par ce dangereux vaincu, à la funeste bataille du Val de Jonquère, avec Sanche roi de Navarre qu'il étoit allé secourir, & qui le premier prit le titre de Roi, au lieu de celui de Comte. Mais la même année Sanche rassembla ses troupes, attendit celles d'Abdérame au retour d'une expédition tentée au delà des Pyrénées après leur victoire, les mit en déroute, & leur ravit d'un seul coup le fruit de tous leurs efforts. Ramire II, fils d'Ordogno, enleva Madrid aux Arabes, & remporta sur Abdérame une victoire, où l'on dit qu'il fit passer au fil de l'épée quatre-vingt mille de ces Infidèles. Les Chrétiens se crurent si généralement redevables de ce succès à l'intercession de S. Jacques, que dès lors le nom de cet Apôtre devint le cri de guerre des Espagnols, comme celui de S. Denis l'étoit des François. Ordogno

III, fils de Ramire, s'empara de la ville de Lisbonne. Sanche son frère, premier du nom entre les rois de Léon, & qui le détrôna, eut lui-même beaucoup de traverses domestiques à essuyer, & mourut enfin empoisonné par un Seigneur à qui il venoit de faire grace de la vie.

Sampir. P. 70. Ramire III son fils lui succéda, comme il n'avoit que cinq ans. Sa tante Elvire, princesse pieuse qui s'étoit consacrée à Dieu, gouverna pour lui, & ménagea sagement la paix avec les Saralins. Mais les grands qui ne respiroient que la guerre & les hafards, s'ennuyèrent d'un gouvernement qu'ils accusoient de mollesse, & reconnurent pour roi, Bermude cousin-germain de Ramire. Le nouveau Roi, pour gagner l'estime du peuple, attribua à l'Eglise de Compostelle les biens d'un martyr mort sans héritiers, & qui avoient été réunis au fisc sous le regne précédent. Ce martyr nommé d'abord Sarasin, & depuis Dominique en recevant le bapême, étoit de la ville de Simranca que les Infidèles avoient prise sur les rois de Léon. Apres avoir fait passer la plupart des habitans par le tranchant des armes, ils emmenerent celui-ci captif avec le peu qui restoit de ses compatriotes, les char-

geren  
sonné  
quels  
louer  
rent  
stance  
S.  
verser  
point  
étoit f  
& d'h  
sa pi  
est no  
fasseul  
le styl  
religie  
sagesse  
élever  
ans. A  
monast  
sa réfi  
moine  
formoi  
le siège  
r'avoit  
pasteur  
ne s'ac  
semens  
mépris  
le fit



gerent de chaînes, & les tinrent emprisonnés deux ans & demi; pendant lesquels ces héros Chrétiens ne cessèrent de louer Dieu en confessant leur foi. Ils furent enfin mis à mort pour leur constance.

S. Rudesinde, évêque de Dume, sans Boll. r.  
mart. verser son sang pour la foi, ne cessa point de la confesser par ses œuvres. Il étoit fils de Gatière-Mendès de sang royal, & d'Ilduara, dame non moins illustre par sa piété que par sa naissance. Elle est nommée dans son épitaphe Confesseuse; c'est-à-dire religieuse, suivant le style du temps qui qualifioit aussi les religieux de Confesseurs. La vertu & la sagesse prématurée de Rudesinde le firent élever à l'épiscopat, dès l'âge de dix-huit ans. A l'âge de vingt-huit, il fonda le monastère de Celle-neuve, où il établit sa résidence, & dont on croit que les moines, comme en plusieurs autres pays, formoient le clergé. L'Eglise d'Iria dont le siège fut depuis transféré à Compostelle, n'avoit pas à beaucoup près un aussi bon pasteur. Sisenand qui occupoit ce siège, ne s'adonnoit qu'aux vanités & aux amusemens du siècle. A la fin il se rendit si méprisable par ses désordres, que le Roi le fit arrêter, & du consentement du

peuple ainsi que du clergé, lui substitua Rudesinde qui étoit son parent; c'est-à-dire que Rudesinde prit soin de cette Eglise, au défaut de son pasteur, sans en être évêque titulaire; puisque dans tous les actes qui restent de lui, il ne se nomme jamais qu'évêque de Dume: ce qui ne l'empêcha point de défendre le peuple d'Iria, comme celui de Dume, avec tout le zèle d'un Pasteur & la magnanimité d'un héros. Les Fidèles courant les derniers périls par la double invasion des Normands & des Arabes, Rudesinde en l'absence du Roi, rassembla des troupes, marcha contre les ennemis du nom Chrétien, chassa les Idolâtres du continent, & repoussa les infidèles dans leurs limites au delà du Portugal. L'Evêque Sifenand s'étant échappé de sa prison, vint de nuit trouver Rudesinde, & le menaça l'épée à la main. Le Saint aussi tranquille que si ce furieux eût encore été dans les fers, le reprit avec beaucoup de dignité, & le fit trembler lui-même, en lui prédisant qu'il mourroit bientôt de morte violente. En effet dans une seconde irruption, où les Normands firent de grands ravages autour de Compostelle, Sifenand périt de leurs mains. S. Rudesinde mourut dans son monastère de Celle-

neuv  
l'épisc  
raco  
faits  
long-  
L  
cueill  
loix  
douar  
diat,  
des é  
réglée  
ou pl  
soutin  
fut ca  
blés e  
défaut  
lâchés  
des so  
mond  
Pasteu  
pour  
même  
cifix a  
tenoit  
dit d'u  
il n'en  
saisis  
& sou  
le Cie

neuve, après avoir abdiqué, dit-on, l'épiscopat, & pris l'habit monastique. On raconte un grand nombre de miracles faits à son tombeau, & qui ont édifié long-temps toute l'Espagne.

L'Angleterre, d'un autre côté, recueilloit des fruits du zèle & des sages loix du Roi Edgar. Sous le regne d'Edouard son fils & son successeur immédiat, les clercs qui avoient été chassés des églises cathédrales pour leur vie déréglée, firent éclater leurs murmures, ou plutôt leurs menaces séditieuses, que soutinrent différens seigneurs. L'émeute fut calmée par le soin des évêques assemblés en concile à Winchestre: mais au défaut du droit prétendu, les clercs relâchés employèrent auprès du jeune Roi des sollicitations si pressantes que tout le monde étoit en suspens, quand l'Eternel Pasteur à qui les prodiges ne coutent rien pour le bien de son Eglise, prononça lui-même la décision. On raconte qu'un crucifix attaché au mur du réfectoire où se tenoit le concile, ouvrit la bouche, & dit d'une voix distincte: Il n'en sera rien, il n'en sera rien. Le Roi & les seigneurs saisis d'effroi, jeterent de grands cris, & soutinrent des décrets que confirmoit le Ciel même. On rapporte cet évène-

ment à l'année 975, où mourut dans un extrême vieillesse S. Turquetil, neveu du Roi Edouard le vieux, & abbé de Croiland.

Vit fac 5  
Act. Ben.  
p. 507.

Il avoit été long-temps chancelier d'Angleterre. Il s'étoit même signalé par une rare valeur dans les combats, où néanmoins il ne tua personne; ce qu'il regarda le reste de ses jours, comme un vrai bonheur. Il n'embrassa la vie monastique que dans un âge avancé: mais il garda toujours la continence parfaite, & refusa, pour l'amour de cette vertu, plusieurs alliances illustres que le Roi son oncle lui proposa: il refusa de même plusieurs évêchés des plus considérables d'Angleterre. Quand il eut pris la résolution de se faire moine, le Roi Edrède sentant combien ce grand homme lui étoit nécessaire, le voulut détourner de son dessein. Seigneur, lui répondit le Chancelier, j'ai consacré mes plus belles années à votre service & à celui des Rois vos frères; permettez au moins que je serve Dieu dans ma vieillesse. Je ne suis plus en état de porter les armes, ni de vous aider de la main en aucune manière: si mes conseils vous peuvent être utiles; tant que je vivrai, ils ne vous manqueront pas. Plusieurs personnages distin-

gués  
tr'eux  
Les a  
tiquen  
garde  
néann  
On le  
une c  
jour  
que l  
de la  
sance  
Le  
si fam  
par le  
ante-c  
Roi l  
de so  
sinage  
à ce  
biens  
fit av  
cette  
ligieu  
vue d  
blit u  
modè  
Tout  
trois  
puis

gués le suivirent à Croisland, & dix d'entr'eux prirent avec lui l'habit monastique. Les autres, craignant de ne pouvoir pratiquer la règle dans toute son étendue, gardèrent l'habit séculier, de couleur noire néanmoins, & d'une façon uniforme. On leur donna un logement séparé, avec une chapelle, où ils faisoient l'office du jour & de la nuit, aux mêmes heures que les moines : mais ils n'observoient de la règle, que la continence & l'obéissance.

Le monastère de Croisland, autrefois si fameux, avoit été réduit presque à rien par les Normands, depuis plus de soixante-dix ans. Turquetul, en donnant au Roi les terres qu'il possédoit au nombre de soixante, en réserva six dans le voisinage de Croisland, pour les attribuer à ce monastère, comme une dime de ses biens. Il releva les bâtimens, & s'instruisit avec soin touchant le premier état de cette maison, par le moyen de cinq religieux très-anciens qui l'avoient encore vue dans son ancienne splendeur. Il établit une méthode, digne de servir de modèle à la plus sage administration. Toute sa communauté fut partagée en trois classes. Les jeunes religieux, depuis leur entrée au monastère jusqu'à la

vingt-quatrième année de leur profession , étoient chargés du chœur , du réfectoire , & des autres services manuels. Ceux de la seconde classe, depuis cette vingt-quatrième année de profession jusqu'à la quarantième , s'appliquoient principalement aux affaires du dehors , & au gouvernement de la maison. Les anciens étoient dispensés des obédiences extérieures & des exercices communs, au regard desquels on s'en remettoit à leur discrétion & à leur piété. Mais pour les vieillards qui avoient cinquante ans de profession , on leur donnoit à chacun une chambre dans l'infirmerie, avec un domestique pour les servir , & un jeune frère qui mangeoit avec le père , tant pour l'instruction du jeune homme , que pour la consolation du vieillard , à qui on avoit encore l'attention de ne parler jamais d'aucune affaire fâcheuse. L'Abbé Turquetul vécut jusqu'à l'année 975 , où Edouard II monta sur le trône.

Boll. 18 Ce Prince, ainsi que sa sœur Edithe,   
 marc. étoit provenu du mariage ou concubinage du Roi Edgar avec la religieuse Ethelfrède, que ce Prince, dont les vertus eurent leur éclipse, avoit enlevée de son monastère. Après l'avoir renvoyée, il épousa Elfride qui lui donna un se-

cond fi  
 persuada  
 l'origine  
 sien pro  
 dernières  
 vement  
 qu'Edow  
 l'en pré  
 Comme  
 de chass  
 campagn  
 toute la  
 mulation  
 Elle le  
 à l'un d  
 tit la p  
 une gra  
 sans le  
 l'entretir  
 à l'assaff  
 rière. Ai  
 à l'âge  
 pour le  
 d'un plu  
 miracles  
 mettre a  
 mémoire  
 rologe  
 tion de  
 sont cer

cond fils, nommé Ethelrède. Elfride se persuada aisément que la différence de l'origine des deux fils du Roi rendoit le sien préférable à Edouard, malgré les dernières dispositions de leur père relativement au trône. N'ayant pu empêcher qu'Edouard n'y montât, elle résolut de l'en précipiter par une cruauté perfide. Comme le jeune Roi, dans une partie de chasse, passoit près de la maison de campagne d'Elfride, il l'y alla voir, avec toute la sécurité que lui inspiroit la dissimulation de cette artificieuse marâtre. Elle le reconnut de loin, & donna ordre à l'un de ses gens de l'assassiner. Elle sortit la première au devant du Roi, avec une grande affectation de tendresse; & sans le laisser descendre de cheval, elle l'entretint quelques momens, pour donner à l'assassin la facilité de le frapper par derrière. Ainsi périt Edouard II l'an 978, à l'âge de quinze ans. Prince déjà mûr pour le Ciel, & que ses vertus dignes d'un plus long regne, autant que les miracles opérés à son tombeau, ont fait mettre au nombre des saints martyrs. Sa mémoire devint si célèbre, que le martyrologe Britannique assigne à la célébration de sa fête trois différens jours, qui sont ceux de sa mort & de ses deux

translations. Sa sœur Edithe effaça comme lui la tache de sa naissance, par des vertus qui ont mérité de même un culte public. On compte pour saintes, trois autres princesses du nom d'Edithe, qui vécurent en Angleterre dans le même siècle. Celle-ci prit le voile des vierges, refusa trois abbayes que lui offrit le Roi son père, & mourut simple religieuse, à l'âge de vingt-trois ans, le 16 de septembre 984, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. La Reine Elfride fit une pénitence exemplaire de son parricide. Peu contente d'avoir fondé deux monastères de filles, elle revêtit le cilice, coucha sur la terre, & pratiqua beaucoup d'autres austérités pendant plusieurs années consécutives.

Adam.  
Brem. l. 2  
18,

Le Danemarck, si long-temps en exécution à la Chrétienté, fournit aussi des princes dignes du titre de saints & de martyrs. Le Roi Harold, depuis ses engagements avec l'Empereur Otton le Grand, avoit soutenu avec persévérance, & même étendu la religion Chrétienne. Quand l'âge & les infirmités lui eurent ravi sa vigueur & son activité accoutumée, son fils Suénon qui s'étoit toujours obstiné dans le Paganisme, prit conseil des seigneurs qui n'avoient embrassé le Christia-

nisme  
lut d'e  
Ainsi l  
contre  
non, c  
la guer  
trefois  
les ma  
coup d  
contre  
toutefo  
celle d  
en Dic  
depuis  
ses vue  
& ne v  
de sanc  
Danem  
dans la  
réfugia  
tout H  
avec h  
bout d  
sa bles  
sentim  
jointe  
mettre  
fut rap  
la Sain  
tablit



nisme que par respect humain , & résolu  
 d'enlever la couronne à son père.  
 Ainsi la conjuration éclata tout à la fois  
 contre le Roi & contre la religion. Sué-  
 non , couronné par les rebelles , déclara  
 la guerre à Harold. Le vieux Roi , au-  
 trefois si terrible , mais bien changé par  
 les maximes de l'Evangile , avoit beau-  
 coup de répugnance à prendre les armes  
 contre un fils & des sujets. Il se résolut  
 toutefois à défendre une cause qui étoit  
 celle du Ciel , & mit toute sa confiance  
 en Dieu , comme il avoit toujours fait  
 depuis sa conversion. Le Seigneur avoit  
 ses vues secrètes par rapport à l'avenir ,  
 & ne vouloit pour le présent qu'achever  
 de sanctifier le premier Roi Chrétien du  
 Danemarck. Harold fut vaincu & blessé ,  
 dans la première bataille qu'il livra. Il se  
 réfugia dans une ville des Selaves , qui ,  
 tout Patens qu'ils étoient , le reçurent  
 avec humanité & avec respect. Mais , au  
 bout de quelques jours , il y mourut de  
 sa blessure , le 1 novembre 980 , en des  
 sentimens de foi & de charité , qui ,  
 joints à la cause de sa mort , l'ont fait  
 mettre au nombre des martyrs. Son corps  
 fut rapporté à Roschild , dans l'église de  
 la Sainte Trinité qu'il avoit bâtie. Il n'é-  
 tablir pas seulement le Christianisme chez

les Danois ; mais il remplit le Septentrion d'églises & d'ouvriers évangéliques.

La lumière de la foi pénétrait plus avant de jour en jour dans ces régions sauvages. Les Bohémiens l'avoient communiquée depuis quelques années aux Polonois, qui faisoient partie de la même

**Ditmarc.** nation des Slaves. La sœur de l'ancien  
**44-P. 45.** Boleflas duc de Bohême, nommée avec justice Dubrave ; c'est-à-dire bonne ou vertueuse, avoit épousé Micissas duc de Pologne. Désirant passionnément le vrai bonheur de son époux, & déplorant l'aveuglement funeste avec lequel il étoit encore attaché aux superstitions païennes, elle l'exhortoit sans cesse à quitter la voie de perdition, & s'étudioit par toutes sortes de complaisances à rendre ses exhortations efficaces. Le Seigneur bénit enfin ses vœux. Micissas reçut le baptême, avec un grand nombre de ses sujets. La religion alla toujours croissant en Pologne, depuis cet heureux changement qu'on rapporte à l'an 965. Le premier évêque des Polonois fut Jourdain, qui travailla infatigablement avec le Duc & la Duchesse à l'établissement du Christianisme.

**Id. l. 7. p. 101. Cedr. p. 699 & 719.** Il s'étendit jusques chez les Russes, autre nation Slave plus nombreuse en

core  
 Polon  
 premi  
 moins  
 cle pr  
 patria  
 si peu  
 depuis  
 établis  
 nisme  
 pour  
 tion,  
 Duc  
 en at  
 Anne  
 mir,  
 file &  
 lellas  
 de VI  
 sie R  
 doit é  
 premi  
 n'avo  
 tu, a  
 Païen  
 veilles  
 fit br  
 perstit  
 attach  
 ne rép

core & beaucoup plus farouche que les  
 Polonois. On compte Vlodimir pour leur  
 premier prince Chrétien. La foi néan-  
 moins avoit pénétré en Russie dès le siè-  
 cle précédent, par les soins de S. Ignace  
 patriarche de C. P. mais elle y fit alors  
 si peu de progrès, ou s'y soutint si mal  
 depuis, qu'on ne peut dater, pour un  
 établissement proprement dit du Christia-  
 nisme parmi ces peuples, ou du moins  
 pour la conversion du corps de la na-  
 tion, que de l'exemple que lui donna le  
 Duc Vlodimir en 989. Quelques auteurs  
 en attribuent la gloire à la Princesse  
 Anne, femme du Duc ou Roi Vlodim-  
 mir, & sœur des Empereurs Grecs Ba-  
 file & Constantin : mais la fille de Bo-  
 leslas duc de Pologne, qui épousa le fils  
 de Vlodimir, & amena avec elle en Ruf-  
 sie Reimbern évêque de Colberg, en  
 doit être regardée après Dieu comme la  
 première cause. Ce saint missionnaire qui  
 n'avoit pas moins de science que de ver-  
 tu, après s'être concilié la vénération des  
 Païens par son extrême abstinence, ses  
 veilles & ses oraisons continuelles, leur  
 fit brûler leurs temples, & abolit les su-  
 perstitions auxquelles ils étoient le plus  
 attachés. Les mœurs du Roi Vlodimir  
 ne répondirent pas toujours à sa croyance.

On lui reproche de grandes cruautés, & beaucoup d'emportement dans sa passion pour les femmes : mais il fit une pénitence exemplaire, & ne cessa dès lors de racheter ses péchés par des aumônes prodigieuses, jusqu'à ce qu'il mourut dans une extrême vieillesse. Il fut enterré dans la grande ville de Kiovie ; on lui dressa un tombeau fort élevé dans l'église de S. Clément, comme un objet proposé à la vénération des peuples. Les Moscovites comptent en effet ce Prince entre les saints, & le regardent comme l'apôtre de leur nation.

En Italie, l'Empereur Otton II, après s'être fait désigner pour successeur son fils Otton III dans une diète qui se tint à Vérone l'an 983, mourut à Rome le septième jour de décembre de la même année. Le Pape Benoît VII étant mort dès le 10 juillet précédent, Otton avoit fait placer sur le S. Siège, au mois de novembre, l'évêque de Pavie qui avoit été son chancelier. Il se nommoit Pierre ; mais par un témoignage de respect déjà donné au Prince des Apôtres, & qui passa depuis en usage parmi tous ses successeurs, il changea son nom en celui de Jean XIV. Il ne tint le S. Siège que huit à neuf mois, encore ne fut-il rien moins

que  
Franc  
de C.  
noit  
lection  
prison  
réduis  
984.  
intrus  
quels  
la po  
par le  
On é  
n'avo  
parmi  
ger la  
plus  
fut é  
987.  
Da  
une  
peu  
les é  
race  
plu  
gnay  
Loth  
de l'  
succé  
point

que possesseur tranquille. L'Antipape Francon ou Boniface VII étant revenu de C. P. à la nouvelle de la mort de Benoît VII dont il avoit déjà troublé l'élection, déposséda le Pape Jean, & l'emprisonna au château S. Ange, où il le réduisit à périr de misère le 20 d'août 984. L'usurpateur se maintint dans son intrusion environ sept mois, au bout desquels il mourut tellement détesté, que la populace furieuse traîna son cadavre par les rues, & le perça de mille coups. On élut ensuite Jean XV, qu'on croit n'avoir point été sacré, & qu'on ne compte parmi les Papes que pour n'en pas déranger la suite. Enfin Jean XVI qui occupa plus de dix ans la chaire de S. Pierre, y fut élevé au mois de juillet de l'année 987.

Dans le même temps, on vit en France une révolution de premier ordre, mais peu surprenante cependant, après tous les événemens qui l'avoient préparée. La race des Capétiens, plus puissante depuis plusieurs générations que la maison régnante, monta enfin sur le trône. Le Roi Lothaire étant mort le second jour de mars de l'an 986, son fils Louis V, qui lui succéda à l'âge de dix-neuf ans, ne fut point conserver aux princes de son sang

les foibles restes de la vénération des peuples. Il ne manquoit point de valeur : les exploits qu'il fit admirer en un an & deux mois de regne, son intrépidité au siège de la ville de Rheims dont il se rendit maître, ses dispositions pour marcher au secours du Comte de Barcelone contre les Sarasins, prouvent que c'est à tort que quelques uns de nos historiens lui ont donné le nom de fainéant. Mais entre toutes les qualités requises pour le trône, la valeur n'est pas à beaucoup près suffisante. Louis étoit tout à la fois violent & foible, & prenoit toutes les passions de ceux qui le gouvernoient. Ses ministres, en lui rendant odieuse la reine Emma sa mère, princesse uniquement digne de sa confiance, le firent haïr lui-même, avec le Prince Charle son oncle, qui l'animoit sur tout contre la Reine. Charle se rendit personnellement méprisable aux François, en se faisant vassal de l'Empire pour la Lorraine dont il étoit Duc. Le jeune Roi étant mort sans enfans mâles au mois de mai de l'année 987, empoisonné, dit-on, par la Reine Blanche sa femme, avec qui il n'étoit pas mieux qu'avec sa mère; la couronne, selon l'ordre de la succession, regardoit le Duc Charle, fils de Louis d'Outre-mer,

& par c  
cendans  
- Mais  
conjointé  
Chef qu  
étoit pa  
roi. H  
pour la  
de puér  
deur de  
Grand,  
vaillant  
plus ad  
compasse  
de Fran  
léans,  
ches do  
blement  
Carlovin  
le nom  
ri duc d  
Richard  
Robert  
déjà po  
devenan  
Charle f  
voit reg  
Grands  
accoutu  
du gou

& par conséquent héritier naturel des descendants de Charlemagne.

Mais la France se retrouvoit dans les conjonctures, où, 236 ans auparavant, le Chef qui avoit toute la puissance royale, étoit parvenu à se faire assurer le titre de roi. Hugues surnommé Capet, moins pour la grosseur de sa tête, alléguée par de puérils observateurs, que pour la grandeur de son génie, fils de Hugues le Grand, & plus grand que son père, aussi vaillant, moins altier ou moins fastueux, plus adroit dans sa politique, & plus compassé dans son ambition, étoit duc de France, comte de Paris & d'Orléans, possesseur d'une quantité de riches domaines, en un mot incomparablement plus puissant que les foibles Carlovingiens qui portèrent de son temps le nom de Rois. Il avoit pour frère Henri duc de Bourgogne, & pour beau-frère Richard duc de Normandie. Son aïeul Robert, & Eudes son grand oncle avoient déjà porté la couronne de France. En devenant élective par l'exclusion du Duc Charle son unique héritier, elle ne pouvoit regarder que Hugues. Aussi les Grands, déterminés par ses proches, & accoutumés à voir ses ancêtres à la tête du gouvernement, le placèrent sur le

trône, d'une voix unanime, dans une assemblée tenue à Noyon en 987. Peu après il se fit sacrer à Rheims avec beaucoup de solemnité, le dimanche troisième jour de juillet de la même année. Pour assurer la couronne, & la fixer dans sa maison, il s'associa son fils Robert, qui fut sacré à Orléans le premier de janvier de l'année suivante.

Abhon.  
Flor. ép.  
ad Leon.  
Abbat.

Malgré tant de prompts succès, il eut à surmonter bien des obstacles, & se signala par bien des traits de valeur & de politique qui ne sont point de notre sujet. L'assemblée de S. Bâle près de Rheims, quoique décorée du nom de concile, ne fut qu'une faction politique dont les manœuvres n'entrent pas davantage dans notre plan. Il suffit de savoir qu'Arnoux, fils naturel du Roi Lothaire, & fait Archevêque de Rheims par le Roi Hugues, après lui avoir prêté serment de fidélité, fut déposé par ce concile pour avoir soutenu depuis cet engagement le parti du Duc Charle son oncle. Gerbert, moine savant & intrigant que nous verrons s'élever jusques sur la chaire de S. Pierre, obtint l'archevêché de Rheims, en récompense de ce qu'il avoit été précepteur du Prince Robert fils de Hugues : mais Arnoux fut

tétabli,  
& présidé  
de juillet  
ne vit  
contrain  
soumissio  
ration  
stances.

fanille :  
à souter.  
pris à L.  
où il éto  
fesseur tr  
avoit lai  
tune de  
abattu l  
cune ter

La rel  
révolutio  
Elle cor  
en Franc  
vigueur.  
en se r  
exemple  
que ané  
vingiens  
vers ce  
ches,  
ce nerf  
nent,



tétabli, dans un concile tenu sur les lieux & présidé par un légat apostolique au mois de juillet 996. Le nouveau Monarque qui ne vit pas sans peine des dispositions si contraires à ses desseins, témoigna une soumission religieuse, & toute la modération qui convenoit dans les circonstances pour affermir le trône dans sa famille : personnage d'autant plus facile à soutenir, que le Duc Charle ayant été pris à Laon, puis emprisonné à Orléans où il étoit mort, Hugues demouroit possesseur tranquille de la couronne. Charle avoit laissé quelques enfans : mais l'infortune de leur père leur avoit tellement abattu le courage, qu'ils ne firent aucune tentative pour soutenir leurs droits.

La religion n'eut rien à souffrir de cette révolution & de tous ces mouvemens. Elle commença au contraire à reprendre en France son ancien lustre & sa première vigueur. Les Rois de la troisième race, en se refaisissant avec une habileté sans exemple des droits de la souveraineté presque anéantie par l'incapacité des Carlovingiens, & en dirigeant invariablement vers ce but leurs vues & leurs démarches, rendirent enfin au gouvernement ce nerf & cette vigueur, qui maintiennent, avec la sûreté de la République,

Tom. ix.  
Conc p.  
750.

la paix & l'ordre dans l'Eglise. Ces hommes si dignes par-là de commander aux autres, & qui, depuis huit siècles, fixent dans leur famille un empire que sa durée, la plus longue incomparablement entre celles de toutes les dynasties, n'a rendu que plus cher à leurs sujets vraiment chrétiens; ces pères des peuples, & ces enfans respectueux de l'Eglise, servirent de modèles à tous les autres Princes de l'Occident, qui redoublèrent leur zèle pour la religion & l'unité Catholique: révolution ou restauration visiblement ménagée par la Providence, à l'époque précise où les Orientaux se replongioient dans le schisme, pour ne plus l'abjurer que par intérêt ou par inconstance, & pour le consommer enfin sans retour.

*Fin du neuvième Volume.*

Yer  
Hav

CHRO

Dep

P A

CIV. N  
sacré le  
mort l

CV. Adr  
867. n

CVI. Je  
14 Dé  
Déc

CVII. M  
872. N

CVIII. A  
884. S

CIX. Et  
cré Se

CX. & Se

CXI. Bo  
en 89  
jours a

& For



# T A B L E

## CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 858, jusqu'à l'an 995.

### TOME NEUVIÈME.

#### P A P E S.

- CIV.** **N**icolas I, consacré le 24 Avril 858. mort le 13 Novembre 867.
- CV.** Adrien II, 14 Déc. 867. mort en 872.
- CVI.** Jean VIII, ord. 14 Décembre 872. 15 Déc 882.
- CVII.** Marin, en Déc. 882. Mai 884.
- CVIII.** Adrien III, Mai 884. Sept. 885.
- CIX.** Etienne V, consacré Sept. 885. 7 Août 891.
- CX.** Sept. 891. Avril 896.
- CXI.** Boniface VI, élu en 896 mort quinze jours après son élection.

#### S O U V E R A I N S.

#### E M P E R E U R S D' O R I E N T.

- M**ichel III, mort en 867.
- Basile le Macédonien, 886.
- Léon le Philosophe, 911.
- Alexandre, 912.
- Constantin-Porphirogenète, 959.
- Romain-Lécapène, 944.
- Christophe, 931.
- Etienne, 945.
- Constantin VII, 945.
- Romain II, 963.
- Nicéphore-Phocas, 969.
- Jean-Zimisques, 976.
- Basile II, 976.
- Constantin VIII.

& Formose.

T A B L E.

P A P E S.

E M P E R E U R S  
D' O C C I D E N T.

CXII. Erienne VI, Août	Louis le Bègue, mort en	875.
896. mis à mort en 897.		
CXIII. Romain, Août	Charle le Chauve,	877.
897. Nov. 897.	Interregne, jusqu'à	880.
CXIV. Théodore, consa-	Charle le Gros,	887.
cré & mort en 898.	Arnoul le Bâtard,	899.
CXV. Jean IX, Juillet	Bérenger de Frioul,	924.
898. 30 Nov. 900.	Gui de Spolète,	894.
CXVI. Benoît IV, Déc.	Lambert fils de Gui	898.
900. Oct. 903.	Louis III roi d'Ar-	
CXVII. Léon V, ord.	les,	905.
28 Oct. 903. chassé en	Vacance de l'Empire jus-	
Nov. 903.	qu'à	962.
CXVIII. Christophe s'em-	Louis IV, roi	
pare du Saint Siège	de Germa-	
Nov. 903. est chassé	nie,	911 ou 912.
Juin 904.	Conrad I, roi	
CXIX. Sergius III, en	de Germa-	
904 ou 905. mort en	nie,	918.
911.	Henri, roi de	
CXX. Anastase III, Août	Germanie,	
911. Oct. 913.	Otton I roi de	
CXXI. Landon, 913 ou	Germanie.	
914. 26 Avr. 913.	Rodolfe, roi	
CXXII. Jean X, Avril	d'Italie,	926.
914. étranglé en Mai	Hugues, roi	
928.	d'Italie,	947.
CXXIII. Léon VI, Juin	Lothaire, roi	
928. 3 Févr. 929.	d'Italie,	950.
CXXIV. Etienne VII,	Bérenger II,	} rois d'Ital. 961.
Février 929. 12 Mars	Adalbert,	
CXXV. Jean XI, Mars	Otton I, couronné empe-	
931. mort emprisonné	reur en 962. mort en 973	
Janv. 936.		

CXXVI. 936.  
 CXXVII. Juill.  
 CXXVIII. tin II Janv.  
 CXXIX. 946. de  
 CXXX. 951 en 9514 M  
 CXXXI. Benoit après Jean X 963, un an Benoit de Jean le 5  
 CXXXII. tronisé mort  
 CXXXIII. étrangl  
 CXXXIV. & mo  
 CXXXV. sur la dans mens Juill.

**T A B L E.**

**P A P E S.**

**E M P E R E U R S  
D' O C C I D E N T.**

**CXXVI.** Léon VII, Janv. 936. Juillet 939.

**CXXVII.** Etienne VIII, Juill. 939. Nov. 942.

**CXXVIII.** Marin ou Martin II, 9 Nov. 942. Janv. 946.

**CXXIX.** Agapit II, Mars 946. mort sur la fin de 955.

**CXXX.** Jean XII, ord. en 955 ou 956. mort 14 Mai 964.

**CXXXI.** Léon VIII & Benoit V: Léon ord. après la déposition de Jean XII, le 6 Déc. 963, tint le S. Siège un an & quatre mois: Benoit, élu après la mort de Jean XII, mourut le 5 Juill. 965.

**CXXXII.** Jean XIII, intronisé le 1 Oct. 965. mort le 5 ou 6 Sept 792.

**CXXXIII.** Benoit VI, 792. étranglé en prison l'an 974.

**CXXXIV.** Donus II, ord. & mort en 974.

**CXXXV.** Benoit VII, ord. sur la fin de 974, ou dans les commencemens de 975. mort 10 Juill. 983.

Otton II, 983.  
Otton III.

**R O I S D E F R A N C E.**

Charle le Chauve, mort en 877.

Louis le Bègue  
Louis III,  
Carloman,

Charle le Gros, mort en 887.

Eudes, }  
Robert, } rois intrus, 923.

Raoul, } 936.  
Charle le Simple, 929.

Louis d'Outremer, 954.  
Lothaire, 986.

Louis V, 987.  
Hugues-Capet.

**R O I S D' E S P A G N E.**

Ordogno I, mort en 866.  
Alfonse le Grand, 910.

Garcias, 913.  
Ordogno II, 923.

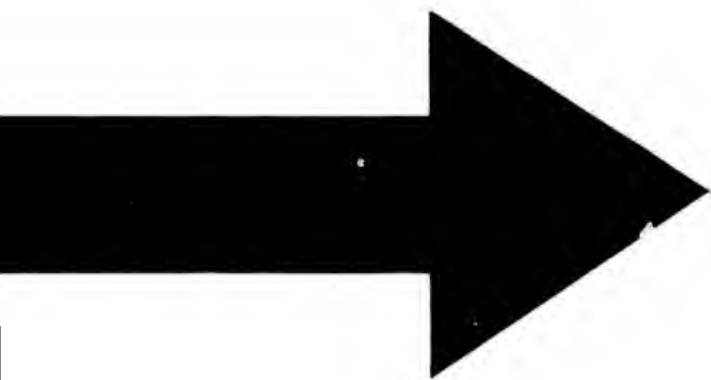
Froïla II, 924.  
Alfonse IV, 927.

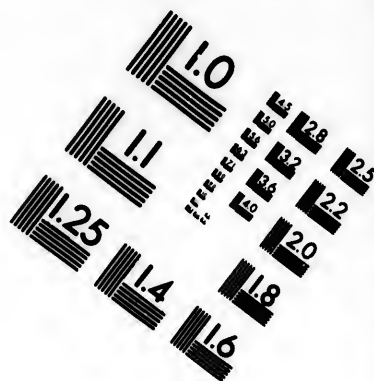
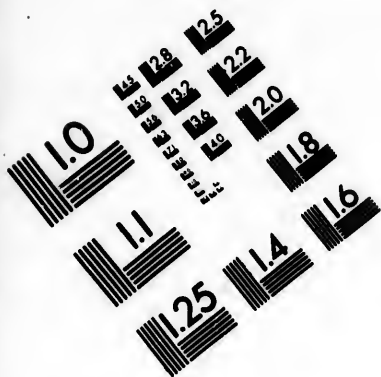
Ramire II, 950.  
Ordogno III, 955.

Sanche le Gros, 967.  
Ramire III, 982.

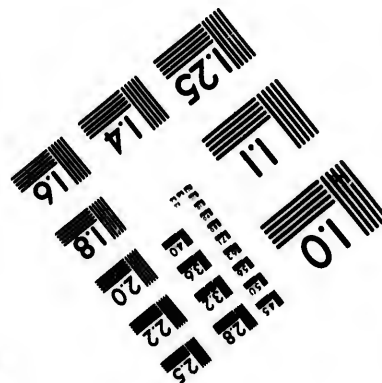
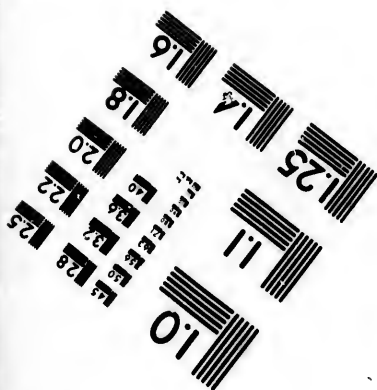
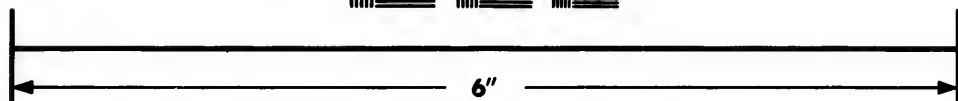
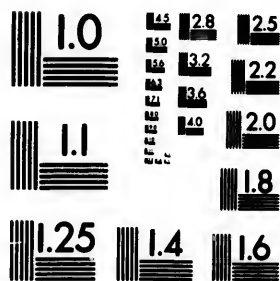
Bermude II.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503





T A B L E.

P A P E S.

ROIS D'ANGLETERRE.

**CXXXVI.** Jean XIV,  
Nov 983. mort en pri-  
son 20 Aout 984.

**Jean XV,** compté seule-  
ment pour servir de  
nombre parmi les Papes  
de son nom.

**CXXXVII.** Jean XVI,  
placé sur le S. Siège  
au mois de Juill. 985.

A N T I P A P E S.

**Sergius,** 891.  
**Christophe,** 904.  
**Fraucou, dit Boniface VII,**  
973.

**Ethelbald** }  
d'Ouëfsex, } 855.  
morts en

**Ethelbert de** }  
**Kent,** } 866.

**Ethelred I,** 871.

**Alfrède le Grand,** 900.

**Edouard l'Ancien,** 924.

**Aldefan,** 940.

**Edmond I,** 946.

**Edred,** 955.

**Edwi,** 959.

**Edgard,** 975.

**Edouard le Martyr,** 978.

**Ethelred II.**

*Sectaires.*

P A  
mar  
va  
ran  
leur  
renu  
unit  
blée  
fchi  
l'au  
885

Tom

T A B L E.

*Sectaires.*

*Persecutions.*

**P** Ar une providence remarquable, il ne s'éleva point d'hérésie, durant ces temps, d'ailleurs les plus malheureux de l'Eglise: la sainte unité ne fut guère troublée alors que par le schisme des Grecs, dont l'auteur fut chassé en 836,

**V** iolentes persécutions suscitées par Photius, & exercées à plusieurs reprises contre S. Ignace de C. P. & tous les bons Catholiques de la Grèce.

Continuation de la fureur impie des Normands en France & en Angleterre, des Slaves dans le Nord, & des Sarrasins dans les contrées méridionales de l'Europe.

Barbarie & sacrilèges des Hongrois en Allemagne; Tyrannie de Marozie & de ses complices, à l'égard de l'Eglise Romaine.

T A B L E

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

**P**rudence de Troie, ho-  
noré comme saint dans  
son Eglise, 801, est  
l'auteur des Annales de  
S. Bertin, ainsi nom-  
mées pour avoir été  
trouvées dans ce mo-  
nastère. Il a composé,  
au sujet de Gothescalc,  
différens ouvrages, où  
il paroît peu d'accord  
avec lui même, & prou-  
ve uniquement que ces  
matières n'étoient pas  
encore suffisamment  
éclaircies.

Loup de Ferrières, 862.  
Il a laissé un grand nom-  
bre d'ouvrages curieux  
& intéressans; entr'au-  
tres, cent trente lettres,  
& différens écrits sur la  
grace.

Théodore Aboucara, qui  
vivoit en 865, est au-  
teur de plusieurs traités  
solides contre les Juifs,  
les Musulmans & les  
hérétiques.

Paschase - Ratbert, 865.  
Célèbre sur-tout par son  
traité du Corps & du

*Principaux Con-  
ciles.*

**C**oncile de Savonière,  
au diocèse de Toul,  
tenu en 859. On s'y  
plaignit des canons du  
concile de Valence au  
sujet de Gothescalc.  
Tout ce qu'il y a de  
certain sur la suite de  
cette affaire, c'est qu'elle  
fut renvoyée à des  
temps plus tranquilles:  
ce que certains auteurs  
hasardent de plus, &  
sur-tout en compromet-  
tant le Pape Nicolas,  
ressent trop l'esprit de  
parti, pour devoir faire  
impression.

Concile de Tuscy, 860:  
encore au diocèse de  
Toul, où l'on trouve  
la souscription de 58  
évêques, quoiqu'il n'y  
en ait eu que 40 pré-  
sens: ce qui montre  
qu'on envoyoit quel-  
quefois les décrets des  
conciles aux absens,  
pour les leur faire sou-  
crire.

Concile national de Pitres,  
près le Pont de l'Ar-

S.  
p  
m  
Anal  
ca  
m  
éc  
qu  
us  
a  
co  
un  
po  
no  
S. Al  
No  
exc  
dée  
des  
les,  
pale  
clé  
S. Ad  
Aut  
univ  
Mar  
plus  
voir  
tiqu  
étra  
Hincm  
Il a  
bre  
trém  
d'ér

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

- Sang du Seigneur, & par celui de l'Enfante-  
ment de la Vierge.
- Anastase, favant bibliothé-  
caire de l'Eglise Ro-  
maine, en 872. Il a  
écrit les vies des Papes,  
qui font d'un grand  
usage pour l'histoire; il  
a traduit le huitième  
concile en Latin, & fait  
un recueil de pièces im-  
portantes contre les Mo-  
nothélites.
- S. Aldric du Mans, 876.  
Nous avons de lui un  
excellent recueil des  
décrets des Pères &  
des canons des concil-  
es, concernant princi-  
palement la police ec-  
clésiastique.
- S. Adon de Vienne, 880.  
Auteur d'une Chronique  
universelle, & d'un  
Martyrologe, qui dans  
plusieurs articles fait  
voir que l'art de la cri-  
tique ne lui étoit pas  
étranger.
- Hincmar de Rheims, 882.  
Il a laissé grand nom-  
bre d'ouvrages qui mon-  
trent un docteur plein  
d'érudition, fort en rai-

*Principaux  
Conciles.*

- che, 861, contre les  
pillages & les désordres  
regmans. Rothade de  
Soissons y appela au  
Pape, de l'excommu-  
nication prononcée con-  
tre lui par Hincmar de  
Rheims.
- Concile de Rome, 863,  
où tout ce qui avoit  
été fait contre S. Ignace  
au faux concile de C. P.  
deux ans auparavant,  
fut annullé, les légats  
prévaricateurs condam-  
nés, & Phorius privé  
de toute fonction cléri-  
cale.
- Concile de Schirvan en  
Arménie, 864, contre  
les erreurs de Nestorius  
& d'Eutychés.
- Concile de Rome, 864.  
On y condamna ce qui  
s'étoit fait en faveur du  
mariage adultère de Lo-  
thaire avec Valdrade,  
tant au concile d'Aix-  
la-Chapelle en 862, qu'à  
celui de Metz en 863,  
en présence des lâches  
représentans du Pape.
- Concile de Latran, 864,  
où, à l'occasion de  
Rothade de Soissons

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

*Principaux Con-  
ciles.*

sonnemens, très-instruit des prérogatives de l'Eglise de France, ou des usages anciens, & entre les docteurs de tous les temps, l'un des plus versés dans la science des canons.

Jean-Scot-Erigène, vers 884. Auteur d'un livre qui s'est perdu, & qui étoit rempli de subtilités inintelligibles, mais très-mal sonantes, contre l'Eucharistie; ce qui l'a fait condamner dans trois conciles, peu après qu'il eut paru.

Photius, vers 892. Outre ses lettres schismatiques, qui sont des chefs d'œuvres d'éloquence, où il n'y a rien à désirer qu'un sujet meilleur, il a laissé quantité d'autres ouvrages, dont plusieurs ne sont pas encore imprimés, & qui sont preuve de ses connoissances immenses en matière d'histoire, de philosophie, de théologie, de mathématiques, d'astronomie, de médecine même, ainsi que

qui y fut rétabli, on trouve le commencement de la prétention ultramontaine sur l'impossibilité de déposer un évêque sans l'autorité du Saint Siège.

Concile d'Attigni, 865.

Un légat du Pape y obligea le Roi Lothaire à quitter Valdrade, & à reprendre Theutberge son épouse légitime.

Faux concile de C. P. 867.

Photius y excommunia & déposa le Pape, & s'emporta sans aucun ménagement contre les Latins, particulièrement sur l'addition du *Filioque*. Il ne se trouva que vingt-un évêques à ce conciliabule, & le faussaire y ajouta jusqu'à mille fausses descriptions.

Concile de Troies, 867,

ou furent invités tous les évêques de France & de Germanie, dont vingt-un seulement des premiers y assistèrent. Ce petit nombre écrivit au Pape Nicolas, une lettre par laquelle on le

é  
t  
t  
p  
j  
il  
fu  
au  
co  
pr  
av  
d'  
qu  
gin  
dep  
Usuar  
sié  
tin  
rolé  
Notk  
91  
hy  
pro  
&  
Euty  
94  
de  
dep  
mo  
la  
M  
jus  
S. Oc  
Il  
de

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

de son goût dans la littérature. On estime surtout sa Bibliothèque, premier modèle de nos journaux, dans laquelle il porte son jugement sur cent quatre-vingts auteurs. Les fragmens considérables qu'il en présente, sont choisis avec un sens exquis, & d'autant plus précieux, que la plupart des originaux ont été perdus depuis lui.

Usuard, sur la fin du 9<sup>me</sup> siècle. Savant Bénédictin, auteur d'un martyrologe estimé justement.

Notker, moine de S. Gal, 912. Auteur de plusieurs hymnes, de plusieurs proses pour la messe, & d'un martyrologe.

Eutychius d'Alexandrie, 940. Il a fait un abrégé de l'histoire universelle depuis la création du monde: on y trouve la suite des patriarches Melquites d'Alexandrie jusqu'à lui.

S. Odon de Cluny, 942. Il a laissé une histoire de la translation des re-

*Principaux  
Conciles.*

prit de ne plus souffrir qu'aucun évêque fut déposé sans la participation du S. Siège; encore y eut-il diversité d'opinion parmi eux, suivant un manuscrit de la cathédrale de Laon, aussi ancien que ce concile.

Concile de Rome, 868.

Photius y fut anathématisé, & ses écrits condamnés au feu. Après avoir relevé la témérité du schismatique à condamner le Pape Nicolas, Adrien, son successeur, avoue qu'Honorius a été anathématisé après sa mort; mais il ajoute qu'on n'en peut user ainsi qu'en matière de foi, & qu'en cela même, ni aucun évêque, ni aucun patriarche en particulier n'a droit de prononcer.

Concile de Metz, 869.

On y établit sur différens capitulaires le droit que prétendoient les archevêques de Rhems à gouverner la province de Trèves, lorsqu'

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

liques de S. Martin, la  
vie touchante de Saint  
Géraud d'Aurillac, &  
d'autres ouvrages.  
Siméon Métaphraste, 942.  
Fameux par son recueil  
des vie des Saints, où  
l'on retrouve le talent  
de sa nation pour l'art  
de narrer, mais où le  
gout du merveilleux  
l'entraîne souvent au  
delà des bornes de la  
vérité.  
Atton de Vereuil, vers  
956. On a de lui un  
traité des souffrances de  
l'Eglise, un Capitulaire  
& des lettres sur diffé-  
rens points de discipline.  
S. Odon de Cantorbéri,  
961. Il a laissé des Con-  
stitutions ecclésiastiques.  
Flodoard, chanoine de  
Rheims, 966. Cet hi-  
storien judicieux a lais-  
sé une chronique, &  
une histoire de l'Eglise  
de Rheims, plus généra-  
lement intéressante que  
ce titre ne l'annonce.  
Luitprand, évêque de Cré-  
moné, 968. Il a écrit,  
d'une manière piquante,  
l'histoire de son temps,

*Principaux  
Conciles.*

que ce dernier siège  
étoit vacant.  
CONCILE de C. P. huitième  
général, tenu sous  
Adrien II & l'Empe-  
reur Basile, depuis le  
5 oct. 869 jusqu'au 28  
févr. 870. Photius y fut  
déposé & anathématisé,  
& S. Ignace rétabli.  
On fit vingt-sept canons,  
relatifs pour la plupart  
à l'affaire de Photius.  
On dit derechef ana-  
thème aux Iconoclastes,  
aux Monothélites & au  
Pape Honorius. Après  
les légats d'Adrien, souf-  
crivirent le Patriarche  
Ignace, puis les repré-  
sentans des patriarches  
d'Alexandrie, d'Antio-  
che & de Jérusalem;  
enfin les évêques, au  
nombre de cent deux.  
C'étoit peu sans doute,  
vu la quantité des pré-  
lats Orientaux: mais  
à peine les légats des  
patriarches avoient-ils  
pu sortir des terres de  
leurs tyrans ombrageux,  
& de l'empire de C. P.  
on n'avoit admis au  
concile aucun des évê-



T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

& des ambassades qu'il a faites en Grèce: mais son esprit naturellement aigre, & son attrait pour la satire lui font souvent charger ses tableaux, hasarder des faits, & prendre un style dur & emporté.

S. Udalric d'Augsbourg, 973. Auteur d'une lettre sur le célibat des prêtres.

Rathier de Vérone, 974. Malgré la singularité bizarre de son style, ainsi que de son caractère, il nous a transmis des témoignages précieux sur le dogme & la discipline, dans son traité des canons & la lettre du corps & du Sang du Seigneur.

Sévère Egyptien, qui vivoit en 977, a écrit une histoire des Sarasins, & de l'église d'Alexandrie.

S. Dunstan de Cantorbéri, 988. Il a composé sur la discipline un ouvrage qui a pour titre *la Concordie des Règles*,

*Principaux  
Conciles.*

ques ordonnés par Phottius, qui avoit établi ses partisans dans la plupart des Eglises.

Concile d'Italie, 869. Le Roi Lothaire seignit d'y reprendre sincèrement sa femme Theutberge, & reçut des mains du Pape la communion fatale, dont il eut bientôt sujet de se repentir.

Concile de Douzi au pays de la Meuse, 871, où fut déposé Hincmar de Laon

Concile de Cologne, 873, qui accordé aux chanoines de cette Eglise leur menfe particulière, avec la liberté d'élire leur prévôt.

Concile de Pavie, 876, où l'on reconnoît Charle le Chauve pour empereur.

Concile de Pontion, au diocèse de Châlons sur-Marne, 876, où l'on agita vivement l'affaire de l'archevêque de Sens, à qui le Pape venoit d'accorder le titre de Primat des Gaules & de Germanie, qui est demeuré sans effet.

T A B L E.

*Principaux Conciles.*

- Concile de Troies, 878, qui n'est mémorable que par la présence du Pape Jean VIII qui le célébra.
- Concile de Rome, 879, où ce soible Pape, après la mort de S. Ignace, reconnut Photius pour patriarche de C. P.
- Conciliabule de C. P. 879. Photius y fut reconnu par les légats de Jean VIII, & trois cent quatre-vingts évêques. Le schismatique parut par-tout comme un homme irréprochable, & triompha en toutes les manières. On y lut des lettres du Pape, qui acheveroit de diffamer Jean VIII, si l'on pouvoit s'en rapporter à des actes dirigés par un impudent à qui l'imposture & le mensonge ne coûtoient rien. Ce conciliabule qui condamne le huitième concile œcuménique, en tient la place chez les Grecs & tous les Orientaux schismatiques. Ces derniers approuverent le rétablissement de Photius dans leurs conciles d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, tenus la même année.
- Concile de Rome, 896. Le Pape Formose y fut condamné après sa mort, pour avoir passé du siège de Porto sur celui de Rome. Son cadavre fut revêtu, puis dépouillé des ornemens pontificaux, par ordre d'Erienne VI, qui lui adressa la parole comme s'il eût été vivant, lui fit couper trois doigts & la tête; après quoi, le tronc fut jeté dans le Tibre.
- Concile de Rome, 898, qui condamna tout ce qui avoit été fait dans le conciliabule précédent, & rétablit la mémoire de Formose.
- Concile d'Oviedo, 900, pour l'érection de ce siège en archevêché.
- Concile de Latran, 900, pour le rétablissement d'Argrim sur le siège de Langres.
- Concile d'Asellan au diocèse de Narbonne, 902.

où  
la  
Conc  
de  
Conc  
trif  
Conc  
Pa  
sée  
Et  
de  
Conc  
tab  
inj  
pa  
fils  
Conc  
Jea  
me  
co  
qu  
l'E  
co  
ten  
to  
de  
Conc  
D  
re  
Conc  
en  
de  
ch  
Con  
p

## T A B L E

### *Principaux Conciles.*

- où l'on décida sur l'épreuve du feu & de l'eau ,  
la cause de deux compétiteurs pour la même cure.
- Concile de C. P. 906**, contre les quatrièmes nocces  
de l'Empereur Léon le Philosophe.
- Concile de Troll, 909**, dont les actes font voir le  
triste état où l'Eglise se trouvoit alors.
- Concile de C. P. 920**, tenu deyant les légats du  
Pape, afin de rendre la paix à cette Eglise, divi-  
sée par les quatrièmes nocces de l'Empereur Léon.  
En usant d'indulgence pour le passé, on défendit  
de contracter à l'avenir de pareils mariages.
- Concile d'Ingelheim près Mayence, 948**. On y ré-  
tablit sur le siège de Rheims, Artaud qui avoit été  
injustement déposé à Soissons sept ans auparavant,  
par la cabale du Comte de Vermandois, dont le  
fils nommé Hugues avoit été substitué à Artaud.
- Concile ou conciliabule de Rome, 963**. Le Pape  
Jean XII y fut accusé d'un grand nombre de cri-  
mes, & déposé par contumace. Mais quelque  
coupable que fût ce Pape, & quelque droites  
que fussent les vues, tant des Romains que de  
l'Empereur Otton qui fit assembler ce concile;  
comme il n'étoit que particulier, il ne lui appar-  
tenoit pas de rendre un jugement qui intéressoit  
toute l'Eglise. L'année suivante, on vit encore  
deux entreprises dans le même goût.
- Concile de toute l'Angleterre, 969**, tenu par Saint  
Dunstan, qui y prit des mesures efficaces pour  
remédier aux déréglemens des clercs.
- Concile de Compostelle, 971**, qui érigea Tarragone  
en métropole, à quoi les évêques de cette partie  
de l'Espagne firent opposition, aussi bien que l'ar-  
chevêque de Narbonne leur métropolitain.
- Concile d'Ingelheim, 979**, qui nous fournit une  
preuve de l'antiquité des Eglises de la première

## T A B L E.

### *Principaux Conciles.*

- Germanus : l'archevêque de Trèves fit part aux Pères, de la découverte qu'il venoit de faire du corps de S. Celse, l'un de ses prédécesseurs, mort, suivant leur persuasion, l'an 743.
- Assemblée de S. Bâle près de Rheims, 991, où l'Archevêque Arnoul, de la maison des Carlovingiens, fut déposé, à la sollicitation de Hugues-Capet, & Gerbert mis en sa place.
- Concile de Latran, 993. On y trouve, dans l'acte de canonisation de S. Udaltic d'Augabourg, le premier exemple qui nous soit connu de cette cérémonie faite en forme, & dont nous ayons la bulle du Pape.
- Concile d'Anse près de Lyon, 994, où l'on défendit de s'occuper d'œuvres serviles dès le samedi après nones. On y ordonna l'abstinence pour le mercredi, & le jeûne pour le vendredi. Ce concile, en différentes éditions, est daté mal à propos de l'année 990.

F I N.

---

## APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le  
Garde des Sceaux, le neuvième Tome  
de *l'Histoire de l'Eglise*, par M. l'Abbé  
de BERAULT. Il m'a paru digne de  
se montrer à la suite des Volumes pré-  
cédens, qui ont déjà mérité les suffrages  
du Public. On y trouvera le même ton  
de sagesse & de vérité, le même soin de  
donner à cet Ouvrage toute la liaison &  
l'intérêt dont il est susceptible. En Sor-  
bonne, ce 3 Décembre 1779.

CHEVREUIL.

